

# SCENIC

---

## **4** Tôlerie

**40A** GENERALITES

**41A** STRUCTURE INFERIEURE AVANT

**41C** STRUCTURE INFERIEURE LATERALE

**41D** STRUCTURE INFERIEURE ARRIERE

**42A** STRUCTURE SUPERIEURE AVANT

**43A** STRUCTURE SUPERIEURE LATERALE

**44A** STRUCTURE SUPERIEURE ARRIERE

---

***JM0B - JM0C - JM0F - JM0G - JM0H - JM0J - JM0U***

---

77 11 322 140

JUIN 2003

Edition Française

"Les Méthodes de Réparation prescrites par le constructeur, dans ce présent document, sont établies en fonction des spécifications techniques en vigueur à la date d'établissement du document.

Elles sont susceptibles de modifications en cas de changements apportés par le constructeur à la fabrication des différents organes et accessoires des véhicules de sa marque".

Tous les droits d'auteur sont réservés à Renault.

La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de Renault.

© RENAULT 2003

---

## Sommaire

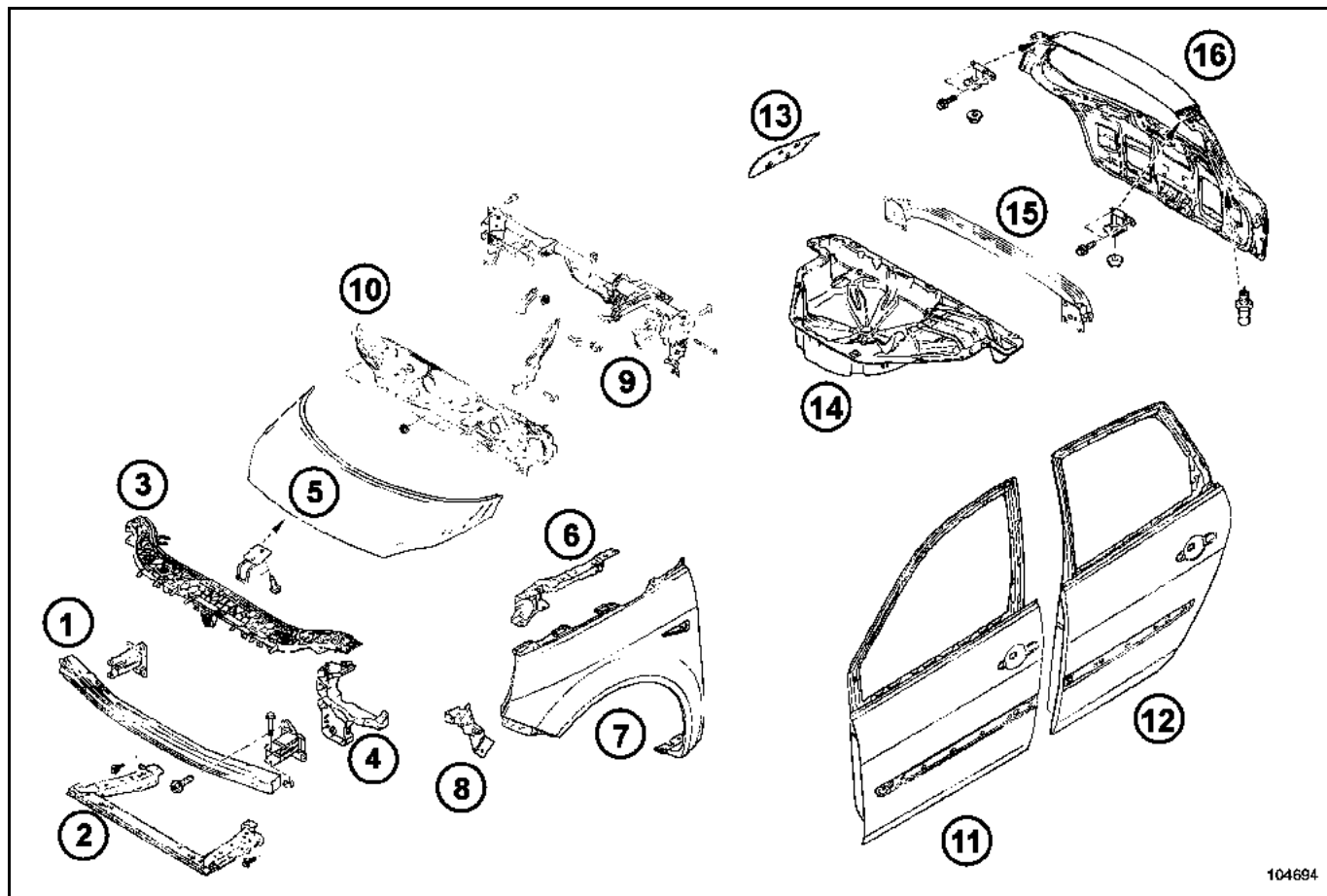
	Pages		Pages
<b>40A</b>	<b>GENERALITES</b>		
A	Désignation des pièces	40A-1	
B	Symbolisation des méthodes	40A-6	
C	Légende des symboles et vignettes	40A-14	
D	Architecture électrique et électronique	40A-16	
E	Jeux d'aspects	40A-20	
F	Diagnostic collision	40A-26	
G	Cotes de soubassement	40A-29	
H	Restructuration soubassement	40A-31	
I	Outillages	40A-36	
J	Caisse	40A-38	
K	Position des inserts gonflants	40A-39	
<b>41A</b>	<b>STRUCTURE INFERIEURE AVANT</b>		
A	Traverse de choc avant	41A-1	
<b>41C</b>	<b>STRUCTURE INFERIEURE LATERALE</b>		
A	Bas de caisse	41C-1	
<b>41D</b>	<b>STRUCTURE INFERIEURE ARRIERE</b>		
A	Traverse de choc arrière	41D-1	
B	Plancher arrière partie arrière	41D-3	
<b>42A</b>	<b>STRUCTURE SUPERIEURE AVANT</b>		
A	Aile avant	42A-1	
B	Support de fixation supérieure d'aile avant	42A-5	
C	Façade avant	42A-8	
<b>43A</b>	<b>STRUCTURE SUPERIEURE LATERALE</b>		
A	Pied avant	43A-1	
D	Pied milieu	43A-4	
I	Côté de caisse	43A-6	
J	Côté de caisse partie avant	43A-10	
L	Haut de caisse	43A-13	
<b>44A</b>	<b>STRUCTURE SUPERIEURE ARRIERE</b>		
A	Panneau d'aile arrière	44A-1	
B	Support de feu arrière	44A-6	
L	Jupe arrière	44A-10	
M	Ensemble jupe arrière	44A-12	
N	Doublure latérale de jupe arrière	44A-14	

---

Nota :

Pour faciliter les recherches tous les chapitres sont indiqués en face de chaque pièce pour s'y reporter rapidement.

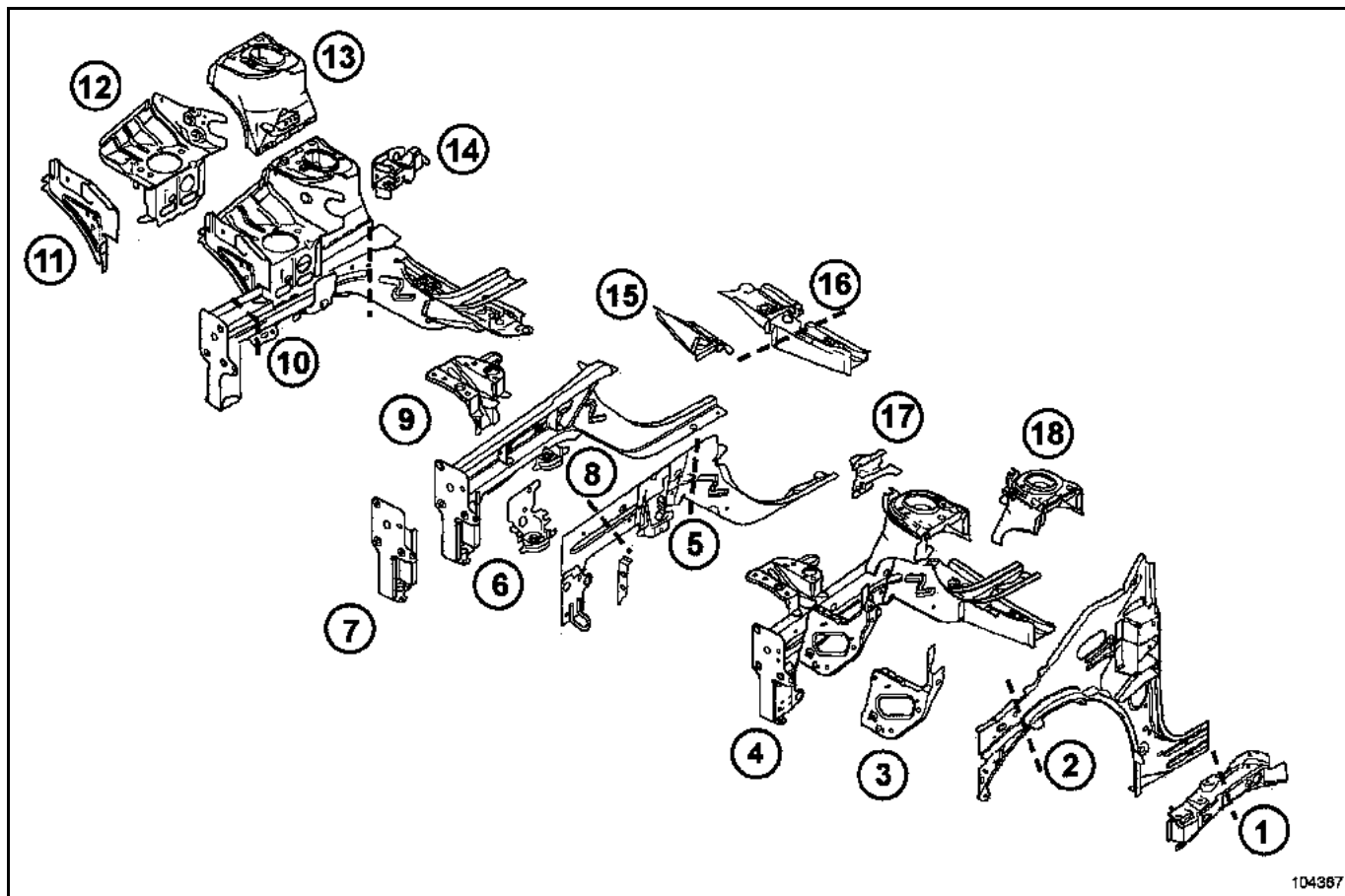
### STRUCTURE PIECES AMOVIBLES



- 1 Traverse de choc avant (41A-A)
- 2 Traverse support de radiateur (41A-B)
- 3 Partie centrale de façade avant (42A-D)
- 4 Partie latérale de façade avant (42A-D)
- 5 Capot avant (48A-A)
- 6 Support de fixation supérieure d'aile avant (42A-B)
- 7 Aile avant (42A-A)
- 8 Support de fixation inférieure d'aile avant (42A-C)

- 9 Traverse de planche de bord (42A-Q)
- 10 Platine de tablier (42A-R)
- 11 Porte latérale avant (47A-A)
- 12 Porte latérale arrière (47A-C)
- 13 Trappe à carburant (47A-E)
- 14 Plancher arrière partie arrière (41D-C)
- 15 Traverse de choc arrière (41D-A)
- 16 Hayon (48A-B)

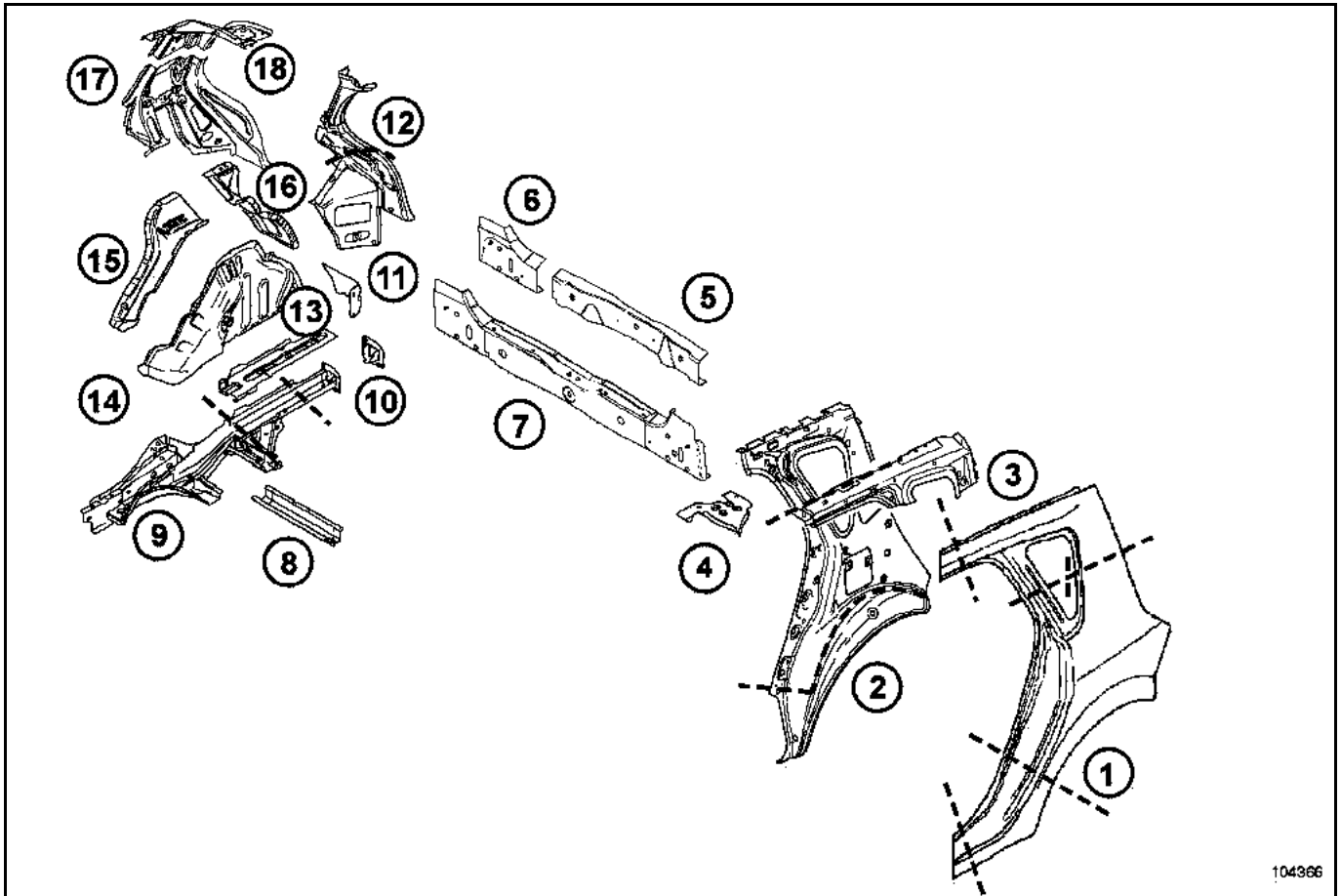
STRUCTURE AVANT



104367

- |   |   |    |  |
|---|---|----|--|
| 1 | Renfort supérieur de côté d'auvent (42A-F)          | 10 | Demi-bloc avant côté droit (41A-J)                   |
| 2 | Côté d'auvent (42A-E)                               | 11 | Traverse latérale extrême avant (41A-G)              |
| 3 | Traverse latérale extrême avant (41A-G)             | 12 | Support moteur (42A-G)                               |
| 4 | Demi-bloc avant côté gauche (41A-J)                 | 13 | Passage de roue (42A-H)                              |
| 5 | Fermeture de longeron avant partie avant (41A-E)    | 14 | Support biellette de reprise de couple (41A-J)       |
| 6 | Boîtier de fixation avant de berceau avant (41 A-D) | 15 | Boîtier de fixation arrière de berceau avant (41A-I) |
| 7 | Support de traverse radiateur (41A-C)               | 16 | Traverse latérale avant de plancher central (41B-C)  |
| 8 | Longeron avant (41A-F)                              | 17 | Equerre de liaison (41A-F)                           |
| 9 | Support de bac à batterie (41A-H)                   | 18 | Passage de roue (42A-H)                              |

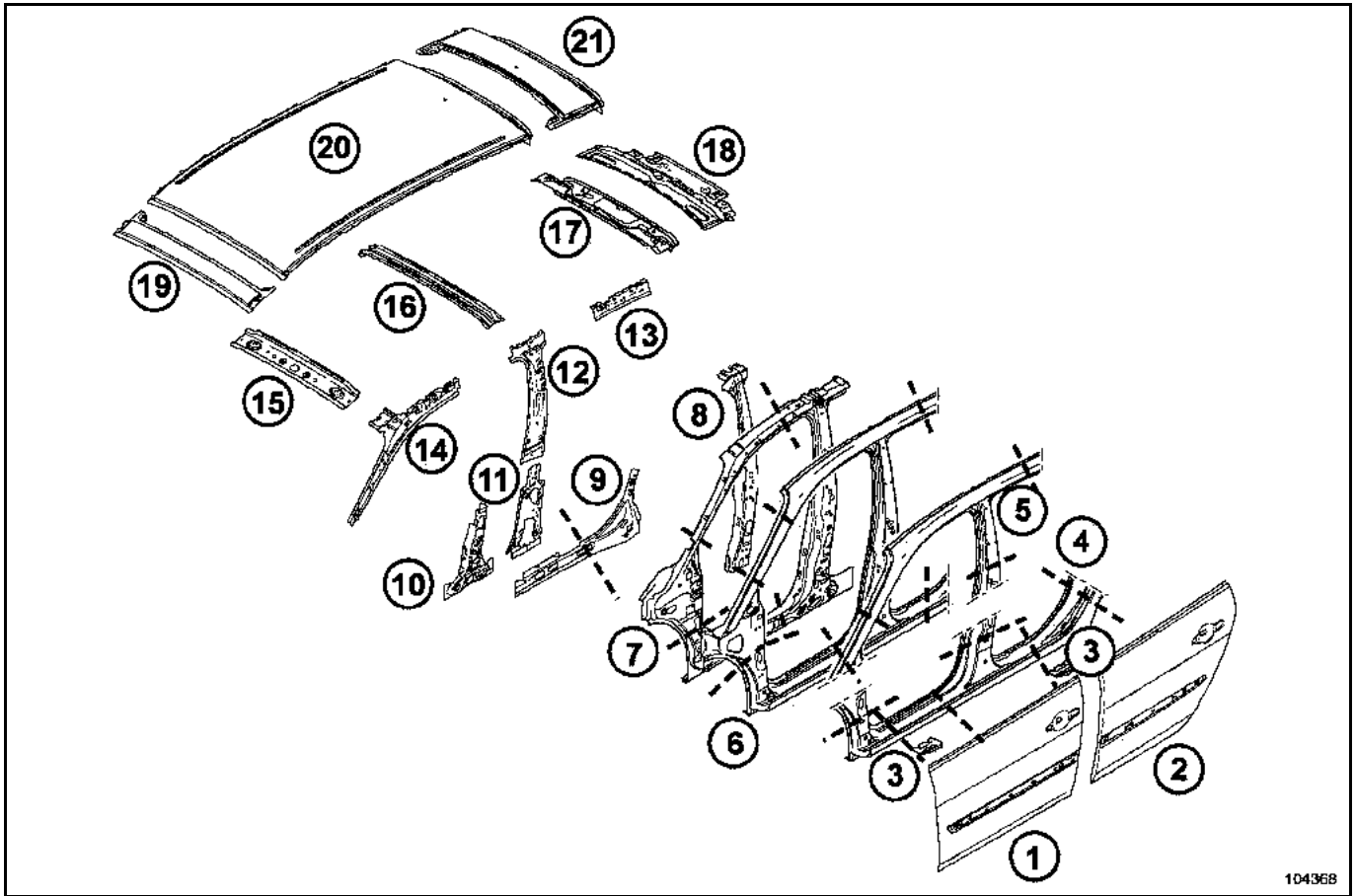
STRUCTURE ARRIERE



104366

- |    |   |    |   |
|----|---|----|---|
| 1  | Panneau d'aile arrière (44A-A)                              | 11 | Passage de roue arrière partie arrière (44A-G)              |
| 2  | Doublure de custode (44A-M)                                 | 12 | Support de feux arrière (44A-B)                             |
| 3  | Renfort supérieur de custode (44A-I)                        | 13 | Fermeture de longeron arrière partie arrière (41D-F)        |
| 4  | Traverse inférieure extrême arrière partie latérale (41D-D) | 14 | Passage de roue arrière intérieur (44A-G)                   |
| 5  | Jupe arrière (44A-L)  | 15 | Fermeture de passage de roue arrière partie avant (44A-E)   |
| 6  | Doublure latérale de jupe arrière (44A-N)                   | 16 | Fermeture de passage de roue arrière partie arrière (44A-F) |
| 7  | Ensemble jupe arrière (44A-M)                               | 17 | Doublure de support de feux (44A-C)                         |
| 8  | Traverse centrale de plancher arrière (41D-M)               | 18 | Renfort de custode (44A-K)                                  |
| 9  | Longeron arrière (41D-E)                                    |    |   |
| 10 | Renfort de fixation de traverse de choc (41D-B)             |    |   |

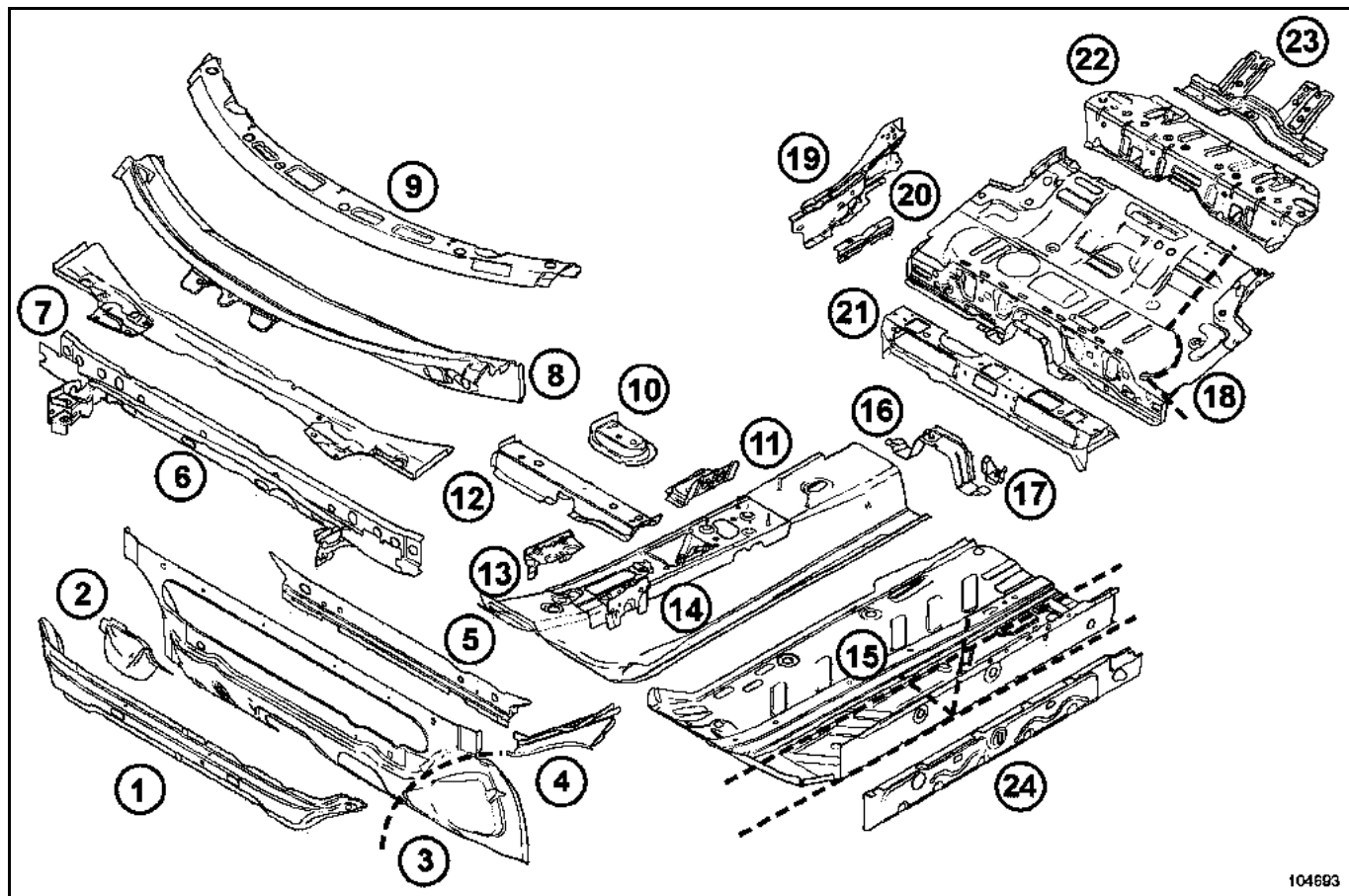
STRUCTURE LATÉRALE



104368

- |    |  |    |  |
|----|--|----|--|
| 1  | Panneau de porte latérale avant (47A-B)                        | 12 | Doublure supérieure de pied milieu (43A-H)             |
| 2  | Panneau de porte latérale arrière (47A-D)                      | 13 | Doublure de brancard arrière (44A-J)                   |
| 3  | Appui de cric (41C-E)  | 14 | Doublure de montant de baie de pare-brise (43A-C)      |
| 4  | Bas de caisse (41C-A)  | 15 | Traverse avant de pavillon (45A-D)                     |
| 5  | Haut de caisse (43A-L)   | 16 | Traverse centrale de pavillon (45A-E)                  |
| 6  | Côté de caisse partie avant (43A-J)                            | 17 | Traverse arrière de pavillon avec toit normal (45A-F)  |
| 7  | Renfort de côté de caisse partie avant (43A-K)                 | 18 | Traverse arrière de pavillon avec toit ouvrant (45A-F) |
| 8  | Raidisseur de renfort de pied milieu (43A-E)                   | 19 | Partie avant de pavillon (45A-B)                       |
| 9  | Fermeture arrière de bas de caisse (41C-C)                     | 20 | Pavillon (45A-A)                                       |
| 10 | Raidisseur de renfort de pied milieu partie inférieure (43A-E) | 21 | Partie arrière de pavillon (45A-C)                     |
| 11 | Doublure inférieure de pied milieu (43A-G)                     |    |  |

STRUCTURE INFERIEURE CENTRALE



104693

- |    |  |    |  |
|----|--|----|--|
| 1  | Traverse inférieure de tablier (42A-P)               | 13 | Support de colonne de direction (41B-D)                    |
| 2  | Boîtier de passage de colonne de direction (42A-L)   | 14 | Tunnel (41B-D)   |
| 3  | Tablier (42A-L)                                      | 15 | Plancher central partie latérale (41B-A)                   |
| 4  | Renfort latéral de tablier (42A-O)                   | 16 | Support de fixation échappement (41D-J)                    |
| 5  | Renfort de tablier (42A-M)                           | 17 | Support de fixation réservoir (41D-K)                      |
| 6  | Traverse supérieure de tablier (42A-N)               | 18 | Plancher arrière partie avant (41D-G)                      |
| 7  | Cloison de chauffage (42A-I)                         | 19 | Renfort arrière de bas de caisse (41C-D)                   |
| 8  | Traverse inférieure de baie (42A-J)                  | 20 | Raidisseur de renfort de bas caisse (41C-D)                |
| 9  | Fermeture de traverse inférieure de baie (42A-K)     | 21 | Traverse avant sous siège arrière (41D-H)                  |
| 10 | Boîtier extérieur de fixation de siège avant (41B-F) | 22 | Traverse arrière sous siège arrière (41D-I)                |
| 11 | Boîtier intérieur de fixation de siège avant (41B-G) | 23 | Traverse avant de plancher arrière partie centrale (41D-L) |
| 12 | Traverse avant sous siège avant (41B-E)              | 24 | Raidisseur de plancher central (41B-B)                     |

Vous trouverez ci-après les explications détaillées nécessaires à la compréhension des méthodes.

Celles-ci évoluent et sont mises à jour selon les besoins au fur et à mesure des éditions des documents.

Cela signifie que le dernier manuel de réparation édité est utilisé comme référence.

### 1. Règles fondamentales de remplacement d'un élément de structure

En règle générale, lors d'un remplacement d'un élément soudé de carrosserie, la réparation doit être identique à l'origine tant en nombre de points qu'en type de soudure, cela pour des raisons d'aspect et de sécurité.

Si pour des raisons de faisabilité en réparation, cette règle ne peut être que partiellement respectée, les solutions de remplacement seront alors indiquées dans les méthodes de réparation.

Ces solutions garantissent la conformité des tenues mécaniques et dégagent la responsabilité du réparateur.

Suite à cela, vous ne trouverez indiquées dans les méthodes que les spécificités de soudure qui diffèrent de l'origine, les points de soudure par résistance électrique ne seront plus indiqués sur les dessins.

Cas les plus fréquemment rencontrés pour remplacer une soudure électrique par résistance :

- 1 Bouchonnage
- 2 Cordon
- 3 Collage
- 4 Rivetage

De plus seront indiqués dans certains cas :

- les outils et le matériel utilisés pour les opérations,
- les sections des empilages de tôle particuliers nécessitant des explications,
- les cotations pour le positionnement de certains éléments,
- la localisation des lignes de coupe pour les remplacements partiels,
- la localisation des zones d'encollage spécifiques à la réparation.

Lorsque qu'une pièce est symétrique (côté droit et gauche identiques), il n'y aura dans la méthode qu'un côté de traité (exemple : partiel de plancher arrière partie arrière).

Cela signifie que le côté opposé est à réaliser selon la même méthode (nombre de points de soudure...) ; dans le cas contraire, les spécificités sont indiquées.

Cas des versions direction à droite et à gauche compris.

Dans le document, les dessins illustrent au mieux le remplacement des différentes pièces selon un choc type décrit dans chaque introduction.

L'illustration doit représenter la pièce à remplacer sans les éléments environnants censés être déjà déposés.

Il est cependant possible que certains dessins échappent à cette règle pour permettre de mieux visualiser la pièce dans son environnement.

Les méthodes de réparation en structure sont effectuées à partir de caisses en tôle nues.

Les mastics d'origine ne sont pas représentés.

### Particularités des remplacements avec découpes :

Généralement les zones de coupe dans les méthodes sont données à titre indicatif. Elles peuvent être ajustées suivant les déformations dues aux chocs en respectant les règles de sécurité majeures décrites dans les généralités du mémento carrosserie).

**Dans le cas où la position de la coupe est précisée dans la méthode, celle-ci doit être respectée.**

#### IMPORTANT

Les temps des opérations codifiées (TM) sont réalisés en fonction de la position des coupes indiquées dans le manuel.

Cela signifie que si l'opérateur choisit une zone de coupe différente, le temps imparti de l'opération ne sera plus en correspondance.



### 2. Explications de la symbolisation

Vous trouverez ci-après plusieurs exemples de représentation pour un remplacement de pièces.

Toutes les explications sont indiquées en italique.

**EXEMPLE N° 1** : Passage de roue avant partie avant (chapitre 42A-H).

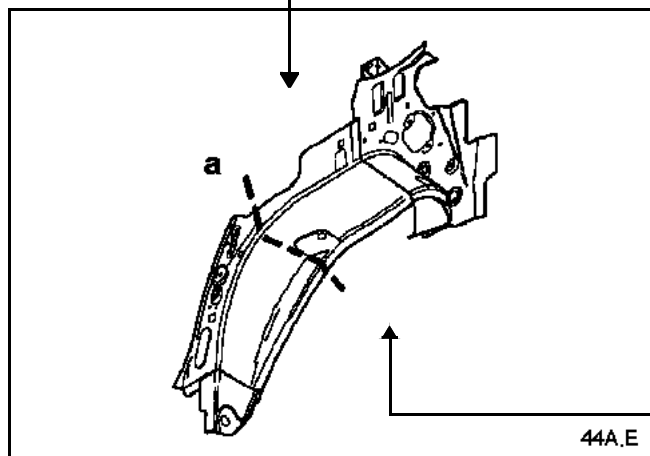
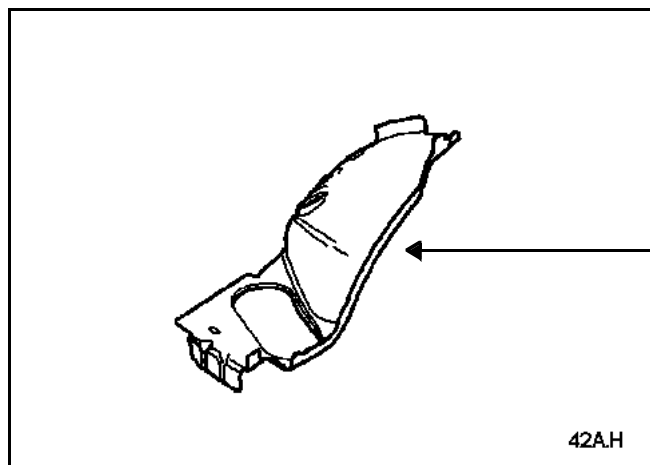
Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du côté d'auvent pour une collision latérale.

Dans la méthode décrite ci-après vous ne trouverez que les descriptions et liaisons spécifiques à la pièce concernée.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce livrée seule.



*Ceci sous entend qu'il y a une opération de base associée au remplacement de cette pièce, dans laquelle seront incluses les opérations préliminaires.*

*D'où les deux paragraphes qui suivent :*

*Les pièces dites "complémentaires" sont des pièces concernées par le choc, supposées être déjà déposées.*

*L'intérêt de connaître la composition de la pièce de rechange permet d'engager les travaux avant réception de la pièce et de commander la pièce la mieux adaptée.*

*L'image utilisée en introduction représente celle du catalogue de pièces de rechange.*

*Une ligne pointillée schématisée indique sur le dessin une possibilité de remplacement partiel (Passage de roue extérieur 44A-E). Cette symbolisation est reprise dans l'éclaté des pièces du Temps de Main d'oeuvre. Dans tous les cas cette ligne de coupe est reprise de façon précise dans la méthode, et il est important de s'y reporter car celle-ci donne des indications exactes sur le positionnement de la coupe et sur la façon de faire la liaison. (voir EXEMPLE N° 4 décrit ci-après).*

*Ces coupes sont repérées par une lettre en minuscule.*

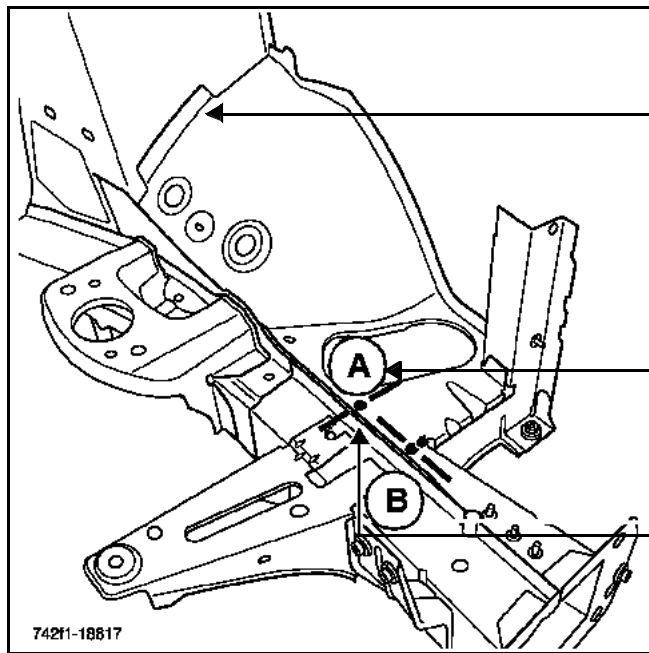
PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

1	Côté d'auvent	1,5/2,5
2	Doublure de montant de baie	1
3	Traverse inférieure de baie	0,9
4	Fermeture de bas de caisse	1,2
5	Passage de roue avant partie arrière	1,2
6	Renfort de traverse inférieure de baie	0,9

La liste des "PIECES CONCERNEES" correspond uniquement aux pièces désignées par un repère dans les illustrations.

Lorsque deux valeurs d'épaisseur de tôle pour une même pièce apparaissent, cela signifie que cette pièce est composée de deux tôles raboutées d'origine.

La correspondance des épaisseurs se fait en partant de l'extrémité extérieure de la pièce vers l'habitacle du véhicule (sens du choc).

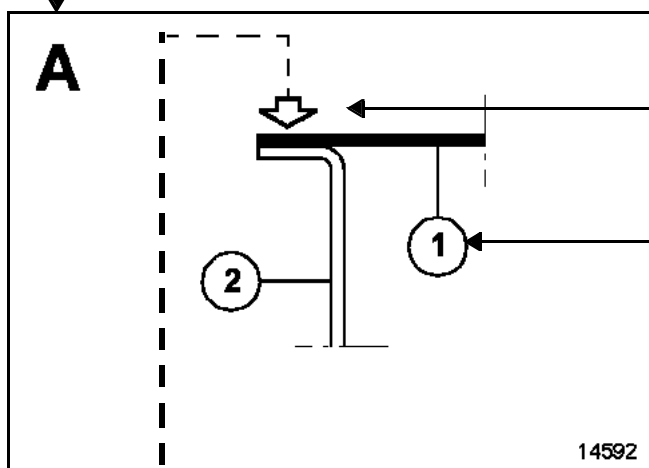


La liaison passage de roue sur chapelle d'amortisseur n'est pas traitée car il est possible de la réaliser comme à l'origine.

Cette lettre désigne le schéma correspondant à la section (celle-ci est reprise dans le coin supérieur gauche de chaque schéma).

Le trait définit l'axe des sections.  
Le point définit le lieu exact de la liaison.

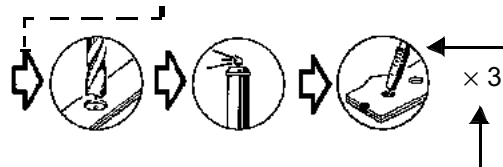
Cette lettre désigne le schéma de la section correspondante au dessin (celle-ci est repérée dans chaque dessin).



Cette flèche indique le lieu et le sens des opérations à réaliser (celle-ci est reprise sous chaque section suivie d'un ou plusieurs symboles représentant une opération précise).

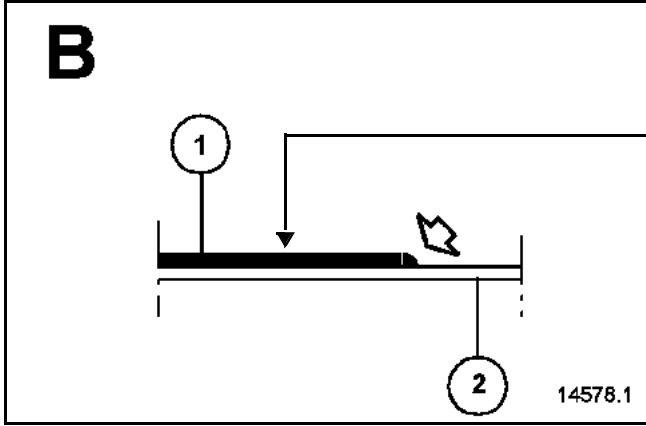
Ce numéro correspond au repère de la pièce dans la liste "des pièces concernées".

L'utilisation des sections permet d'apporter des précisions lorsque cela est nécessaire au niveau des accostages de tôle complexes ou différents de l'origine.

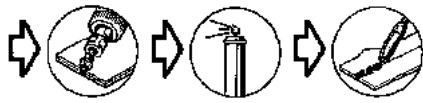


La vignette représente l'opération précise à réaliser et le type d'outil (chapitre 40A-B "Légende des symboles et vignettes").

Le "x 3" indique le nombre de points à réaliser pour la liaison concernée.  
Ici, les points de soudure par résistance sont remplacés par des bouchons.



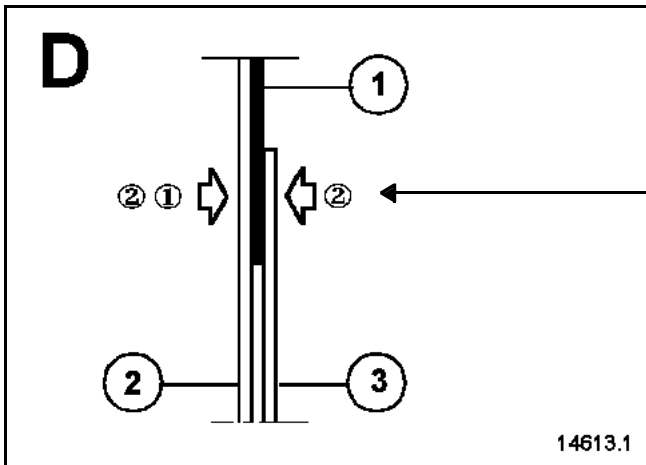
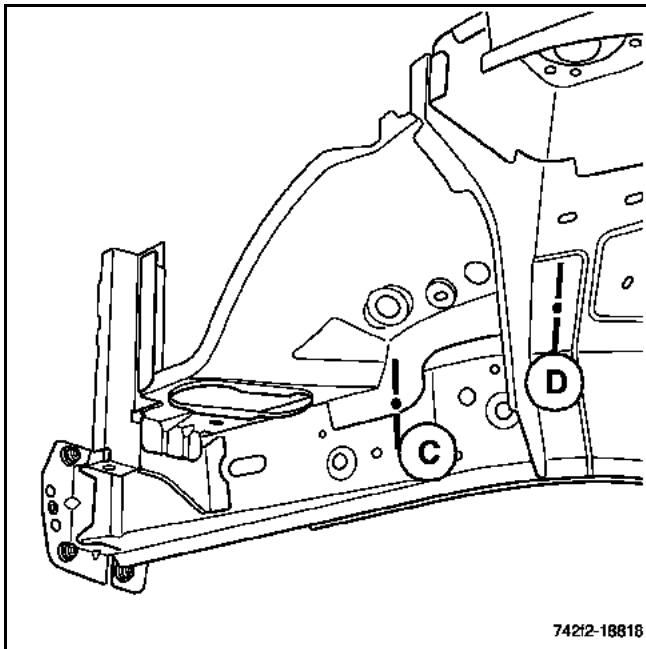
La pièce représentée en noir est celle déposée dans l'opération.  
Les autres tôles en blanc représentent les pièces restant en position sur le véhicule.



L25

Le "L25" indique la longueur en millimètre du cordon à réaliser pour la liaison concernée.

Si plusieurs cordons sont à réaliser, le nombre sera indiqué devant le "L25", par exemple "x 4 L25" signifie qu'il faut réaliser quatre cordons de 25 mm.



Cette numérotation spécifique indique l'ordre de réalisation des différentes actions

- ① Percer
- ② Protéger et boucher par les deux faces



Ø 10

Le "Ø 10" indique le diamètre de perçage en millimètre à réaliser pour l'opération.

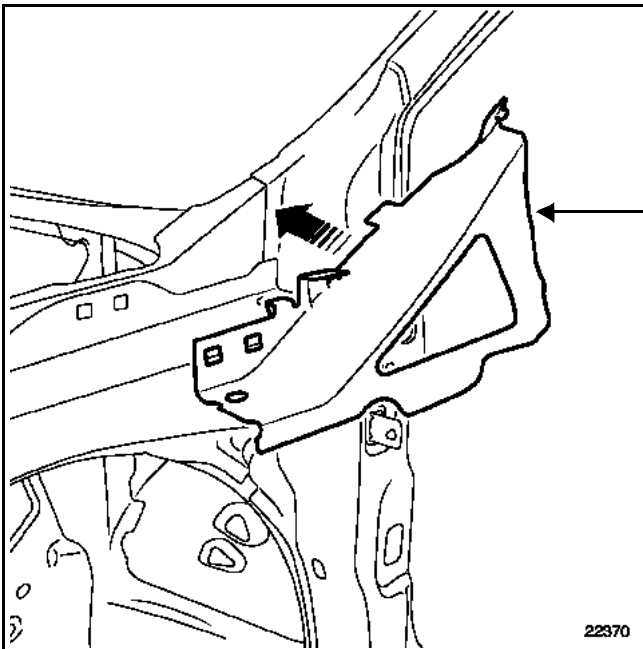


**EXEMPLE N° 2 :** Renfort supérieur arrière de côté d'auvent (chapitre 42A-G).

Nota :  
L'opération ne présente pas de difficulté particulière.

Nota :  
Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par des bouchons.

Vous trouverez dans la méthode pour information un ou plusieurs dessins de la pièce en position sur le véhicule ou décalée.



**Cas particulier :**

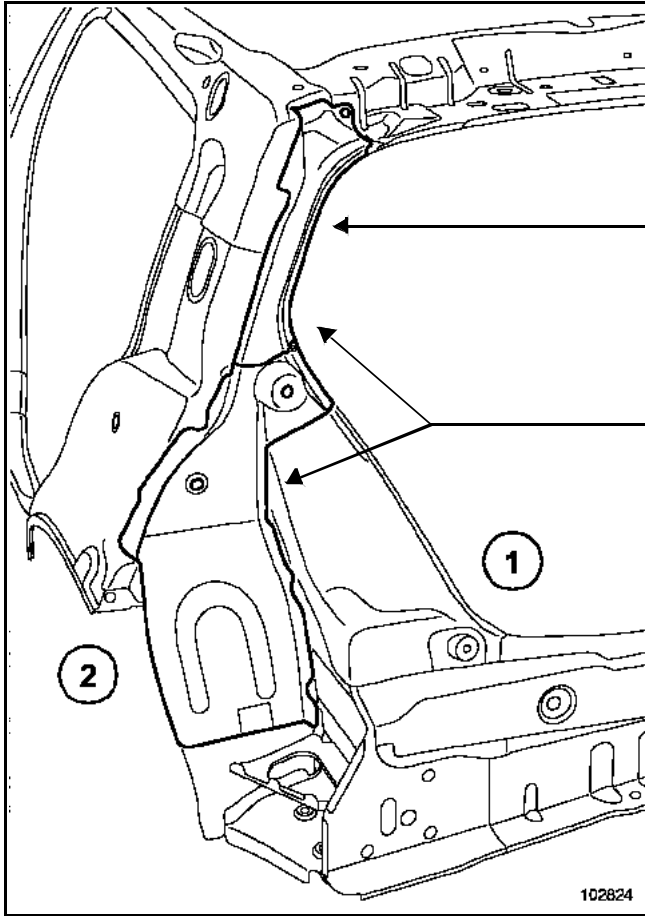
*Lorsque les points de soudure d'origine sont remplacés par des bouchons et que l'opération ne présente pas de difficultés particulières par rapport aux "Règles fondamentales de remplacement d'un élément de structure" (voir paragraphe 1).*

*Il n'y a aucune indication dans la méthode.*

*Dans ce cas, un ou plusieurs dessins de la pièce en position sur le véhicule ou décalée seront représentés pour information.*

*La pièce est mise en valeur décalée.*

EXEMPLE N° 3 : Gouttière de panneau d'aile arrière  
(chapitre 44A-B)



*La pièce en valeur en position est également utilisée lorsque la méthode de remplacement ne présente pas de difficulté particulière.*

*Cette représentation permet de visualiser la pièce en position sur la caisse avec les zones cachées et les arrêtes visibles.*

*Ici, on peut distinguer que le passage de roue extérieur est livré assemblé en trois parties par le Magasin de Pièces de Rechange.*

Le passage de roue extérieur arrière se compose de trois parties :  
Élément inférieur (1)  
Partie avant (2)  
Partie arrière

Nota :

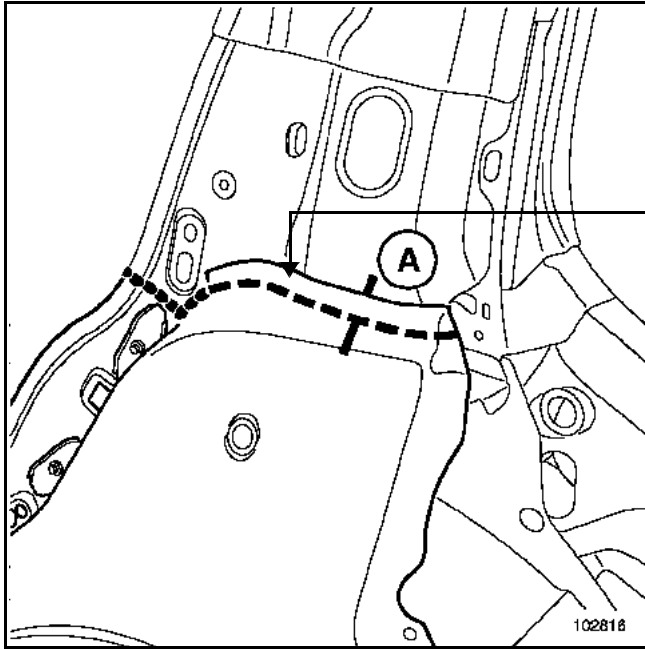
Selon le degré du choc, il est possible de remplacer uniquement les parties endommagées.

*Il s'agit d'un exemple de remplacement "partiel" par dégrafage (sans découpe).*

Ce type d'opération nécessite de dégrafer les éléments à remplacer du passage de roue extérieur arrière assemblé fourni par le magasin Pièce de Rechange.

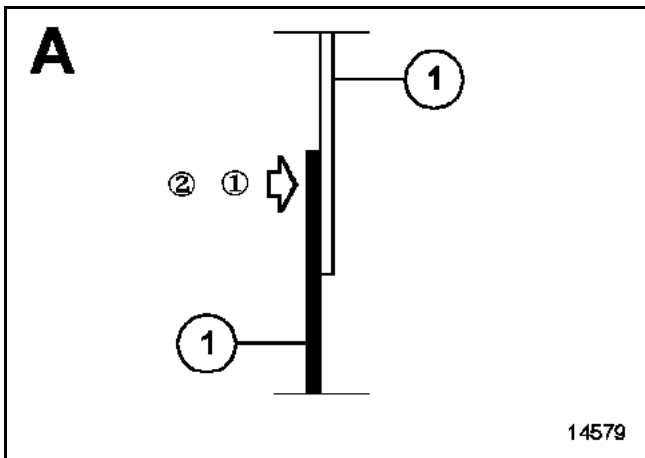
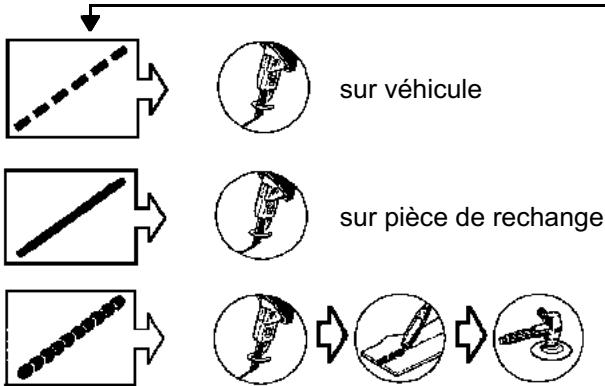
*Ce cas est utilisé sur les pièces MPR assemblées de plusieurs éléments.*

**EXEMPLE N° 4 :** Passage de roue extérieur  
chapitre 44A-E.

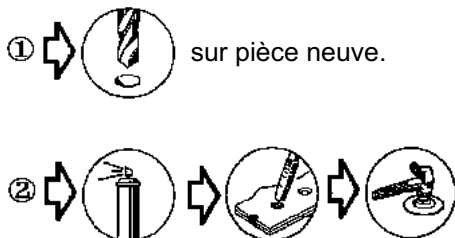


La symbolique représente la zone ou le tracé précis de l'opération à réaliser (voir chapitre 40A-B Légende des symboles et vignettes).

Ce symbole fait le lien avec la figure pour indiquer le type d'opération à réaliser à cet endroit.



Cette indication donne le sens de l'empilage des tôles pour les remplacements par soyage et par superposition.



Nota :

Le nombre de points de bouchonnage n'est pas précisé. Il est nécessaire de respecter un écart d'environ **60 mm** entre les points de soudure, puis de réaliser après soudure un cordon de mastic dans la carre (opération 3) pour assurer l'étanchéité et l'aspect.

Utiliser mastic type M.J.Pro (référence : 77 11 172 676).

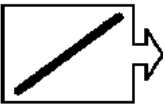
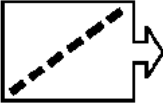
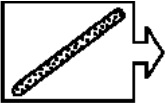
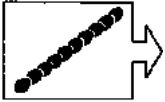
*Un écart type est indiqué lorsque le nombre de points de soudure n'est pas précisé dans la symbolique.*

*Les références des produits ou matériels indiqués sont valables au moment de la parution du document.*









*Elles sont susceptibles d'être modifiées en cas d'évolutions.*

*Le suivi de ces références est assuré par les mises à jour des catalogues produits et matériels.*

**1. Symboliques :**

	Représente généralement un bord de tôle visible. La symbolique peut être suivie d'une action à réaliser suivant cette ligne (découper par exemple).
	Représente généralement un bord de tôle caché. La symbolique peut être suivie d'une action à réaliser suivant cette ligne (découper par exemple).
	Représente un cordon de colle ou de mastic. La symbolique peut être suivie d'une action à réaliser suivant cette ligne (extruder par exemple).
	Représente en général une coupe en bord à bord ou simplement un cordon de chaînette.

**2. Vignettes :**

	Découper au burin. Ecarter au burin. Burin plat.
	Découper à la scie. Scie alternative pneumatique.
	Dégrafer les points de soudure. Foret à dépointer. Vitesse de rotation <b>800 à 1 000 tr/min.</b>
	Meuler le cordon ou les points de soudure (disques à meuler). Découper (disques à tronçonner). Meuleuse droite pneumatique. Capacité de rotation <b>20 000 tr/min.</b>
	Fraiser le cordon ou les points de soudure. Meuleuse droite pneumatique. Capacité de rotation <b>20 000 tr/min.</b>
	Percer $\leq \varnothing 8 \text{ mm}$ . Foret tôle. Vitesse de rotation <b>800 à 1 000 tr/min.</b>
	Percer $\geq \varnothing 8 \text{ mm}$ . Foret conique. Vitesse de rotation <b>800 à 1 000 tr/min.</b>
	Désertir. Pince à désertir Car. 1657.
	Disquer le cordon ou les points de soudure. Surfacier le cordon ou les points de soudure. Meule verticale pneumatique.



















# GENERALITES

## Légende des symboles et vignettes

# 40A

# C

	Nettoyer les faces d'accostage avant soudure. Meule droite pneumatique. Vitesse de rotation <b>2 500 tr/min</b> .
	Déboutonner les points de soudure. Tenaille.
	Décoller les zones de mastic ou bandes adhésives. Pistolet thermique.
	Protéger les faces d'accostage avant soudure. Aérosol à base d'aluminium.
	Effectuer un cordon sur les faces d'accostage. Pistolet à cartouche manuel ou pneumatique. Mastic colle mono ou bi-composants de calage ou de structure.
	Appliquer un mastic électrosoudable (conducteur de courant) entre les deux tôles à souder par point. Pistolet sous pression. Mastic colle monocomposant.
	Extruder un cordon de mastic. Pistolet à cartouche manuel ou pneumatique. Mastic monocomposant de calage ou d'étanchéité.
	Planer un élément. Sertir un panneau de porte extérieur. Marteau et tas.
	Braser, débraser la soudure. Poste Oxyacétylénique.
	Souder par points de résistance électrique. Pointeuse pneumatique.
	Souder par points de chaînette ou en cordon sous gaz de protection MAG. Poste de soudure semi-automatique.
	Souder par bouchonnage sous gaz de protection MAG. Poste de soudure semi-automatique.
	Etamer la zone surfacée. Pistolet thermique. Spatule + baguette <b>33 % d'étain + suif</b> .
	Pulvériser un mastic. Pistolet sous pression. Mastic antigravillon et anticorrosion bi-composants.
	Pulvériser les corps creux de cire. Pistolet sous pression.
	Sigle de sécurité. Respecter les consignes indiquées.

**ATTENTION**

En cas de travaux de soudure électrique sur le véhicule, débrancher impérativement :

- La batterie.
- Le ou les calculateurs à proximité.

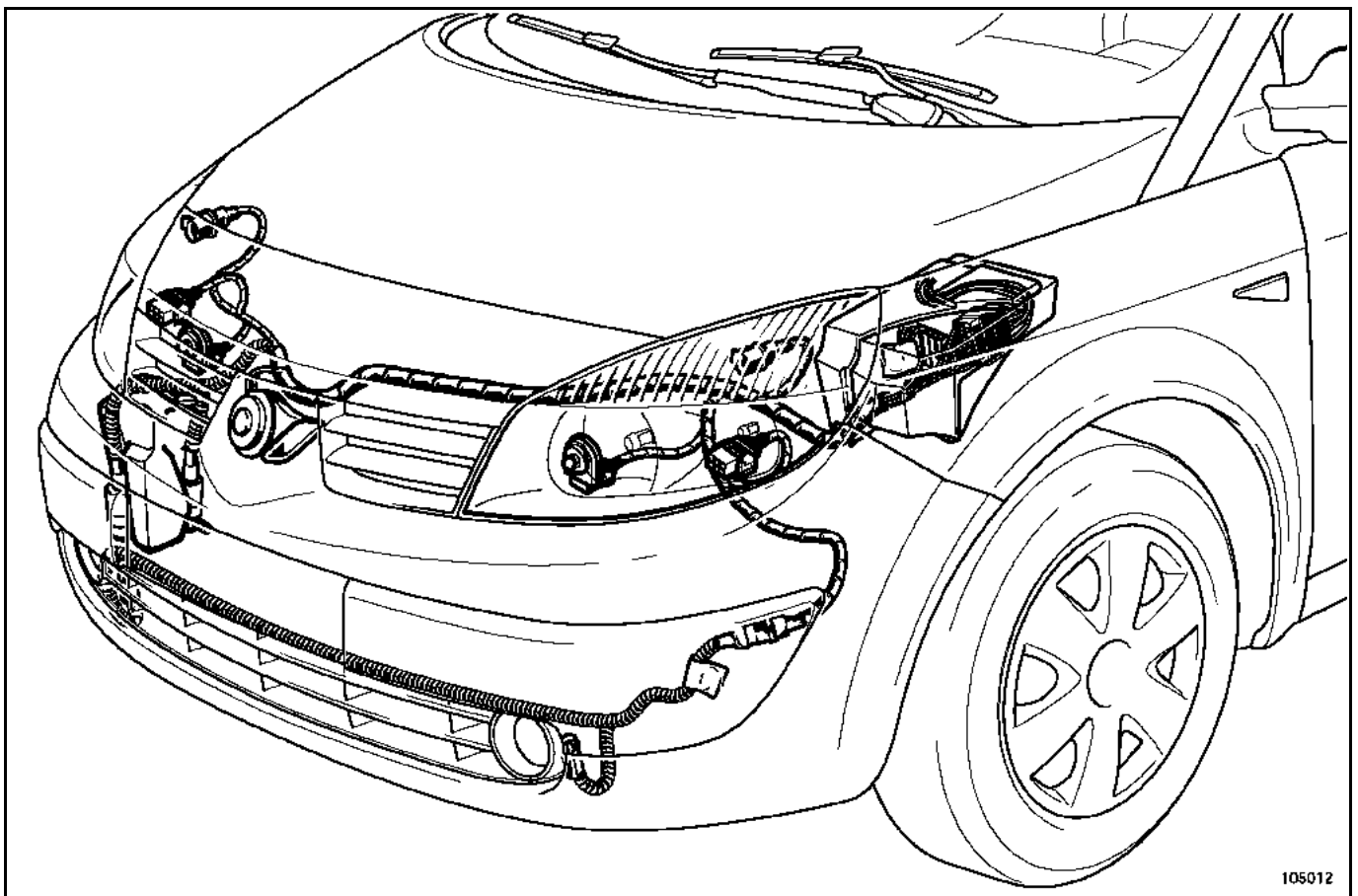
Nota :

Les passages des faisceaux électriques sont donnés comme indication visuelle.

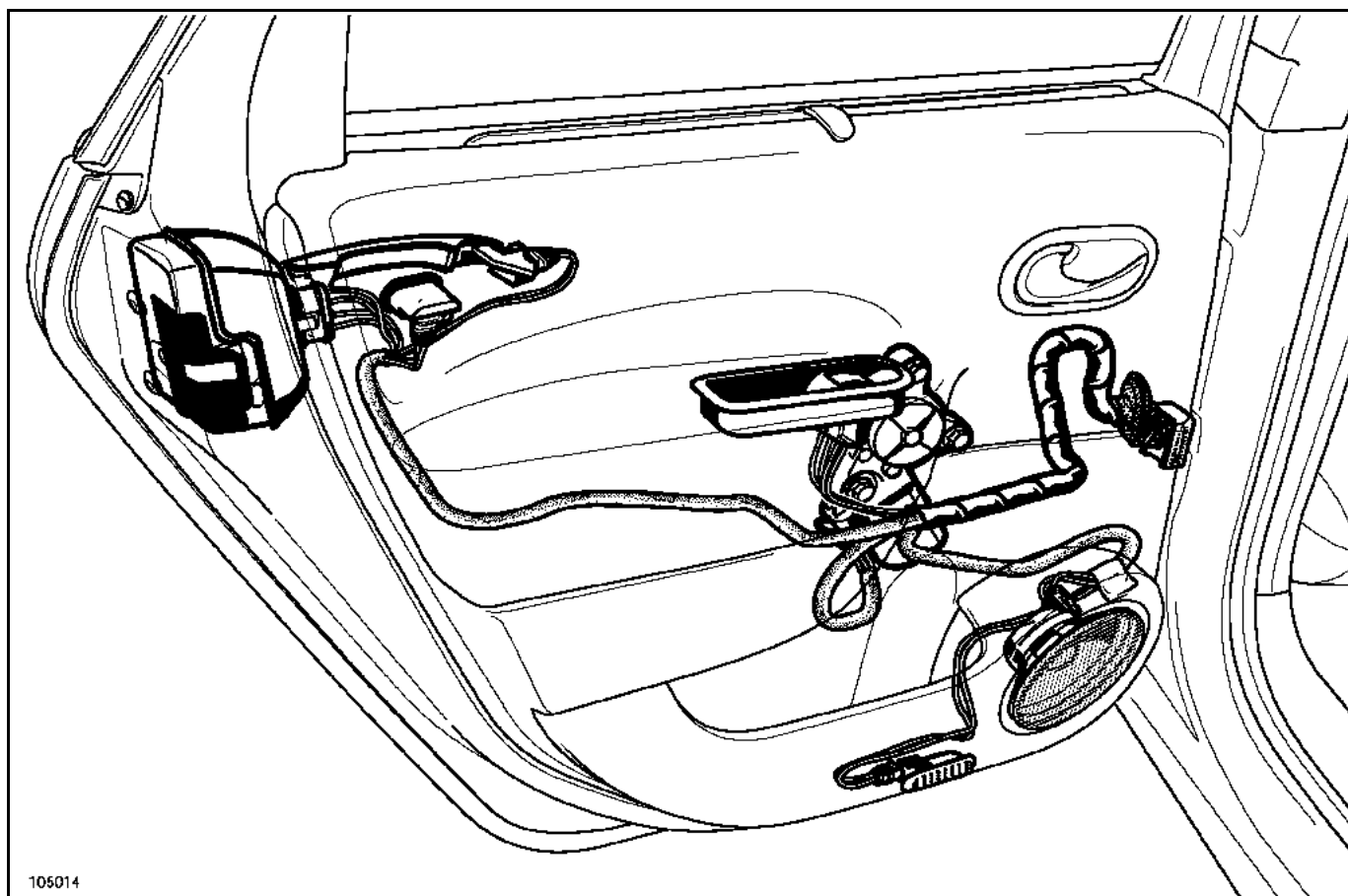
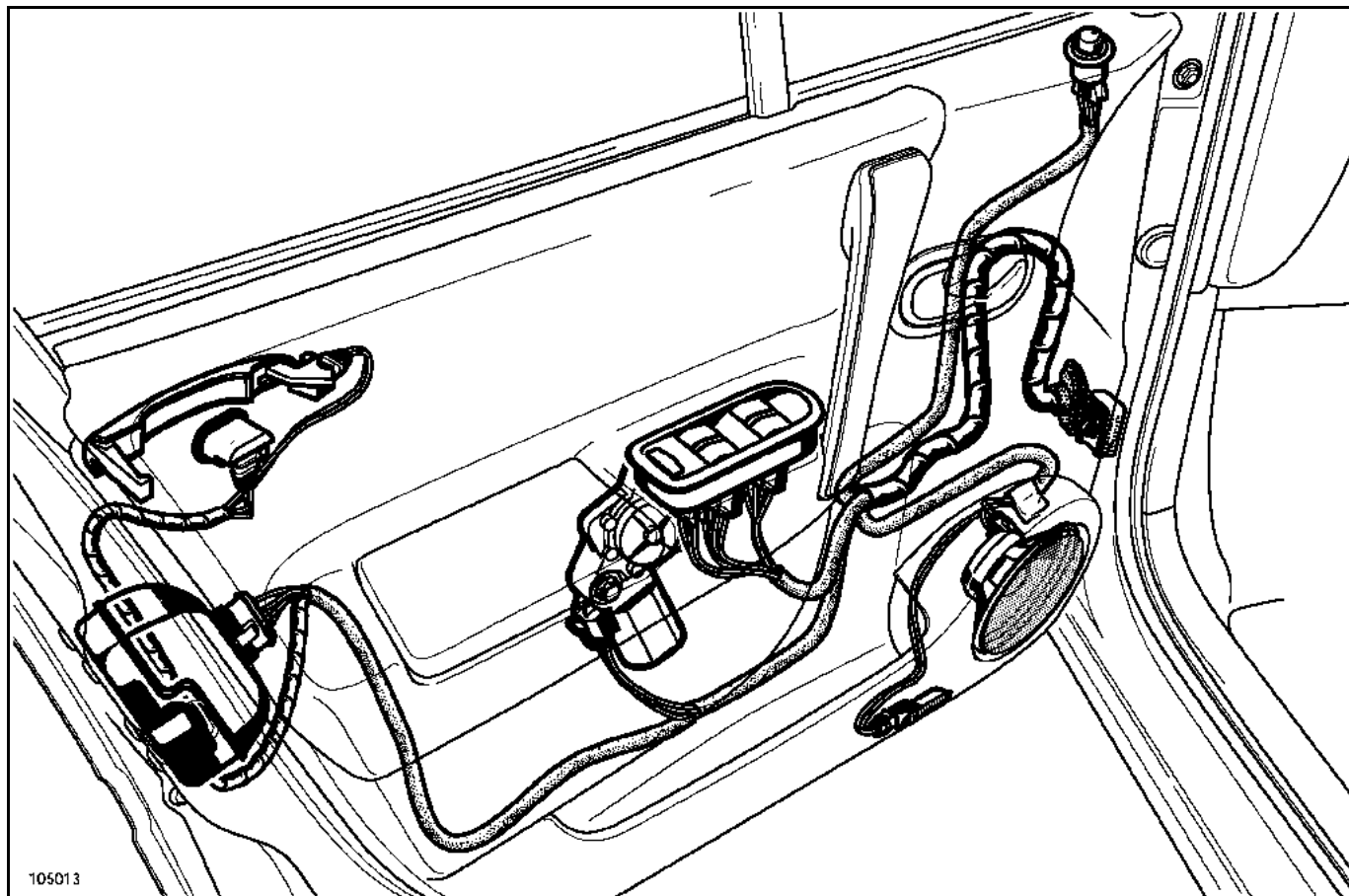
Ceux-ci sont utiles lors de la dépose d'un élément amovible, ou lors d'un remplacement partiel par coupe d'un élément de structure.

Pour une information plus précise se reporter au Manuel Electricité.

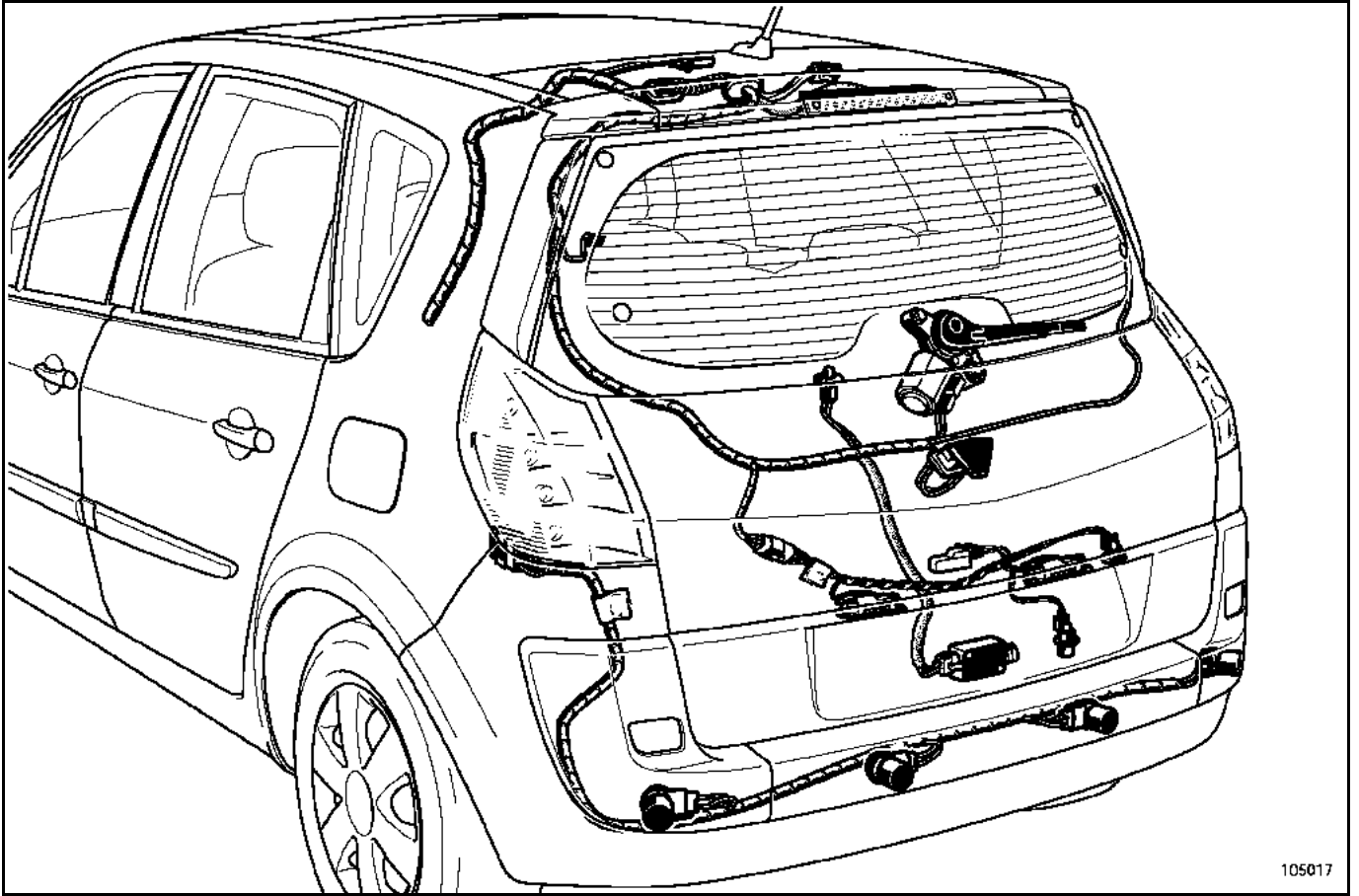
**PARTIE AVANT**



OUVRANTS LATERAUX

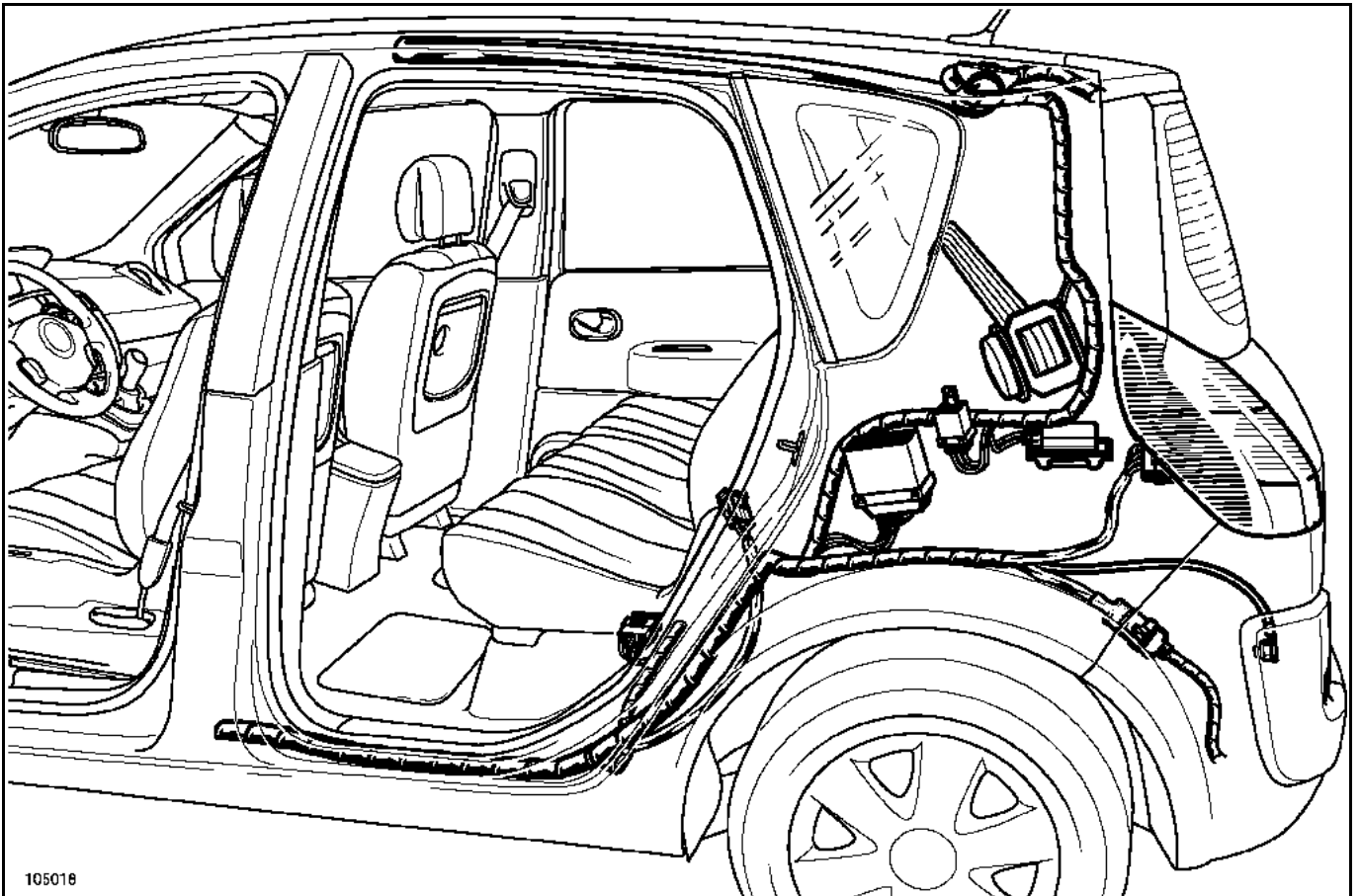


PARTIE ARRIERE

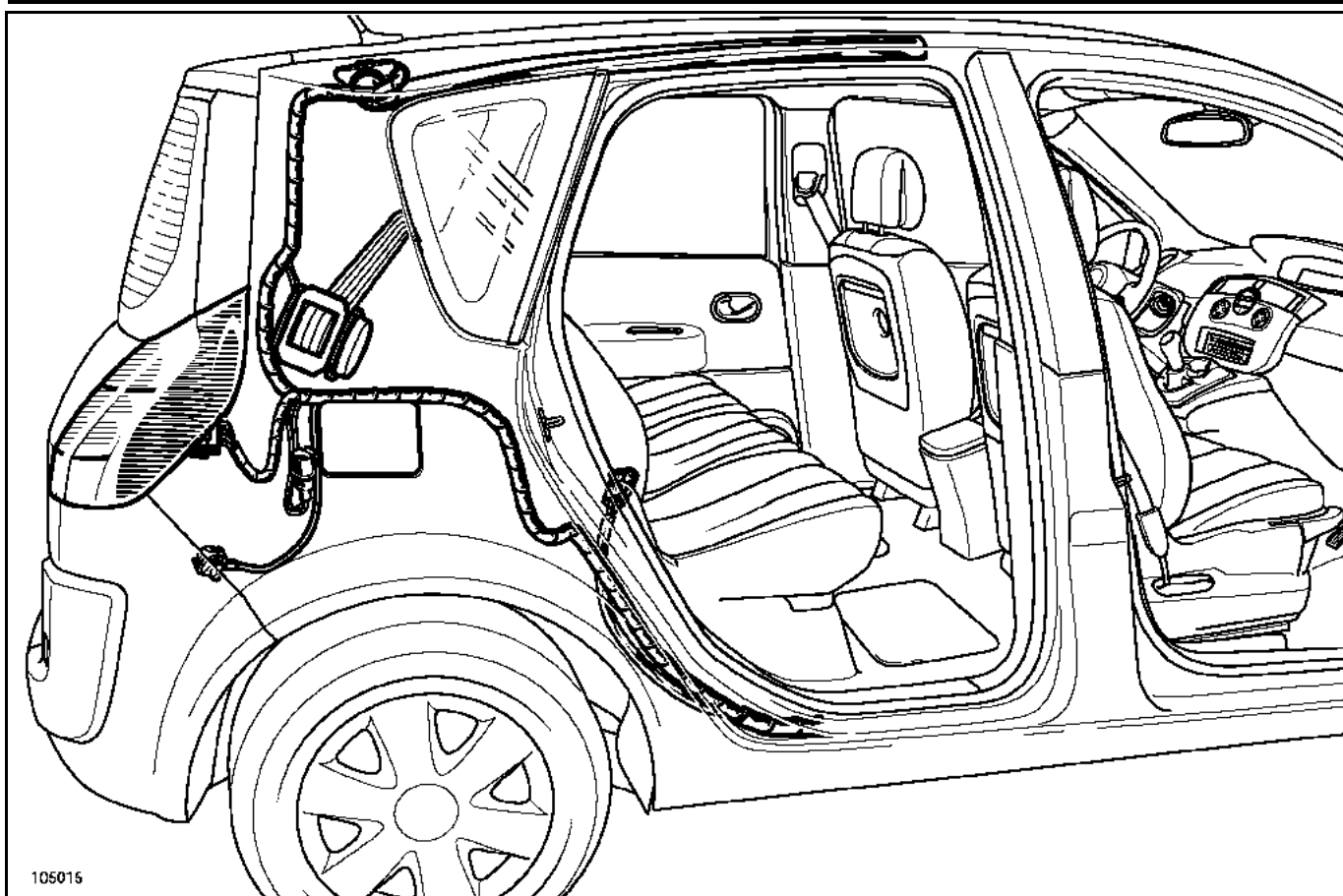


105017

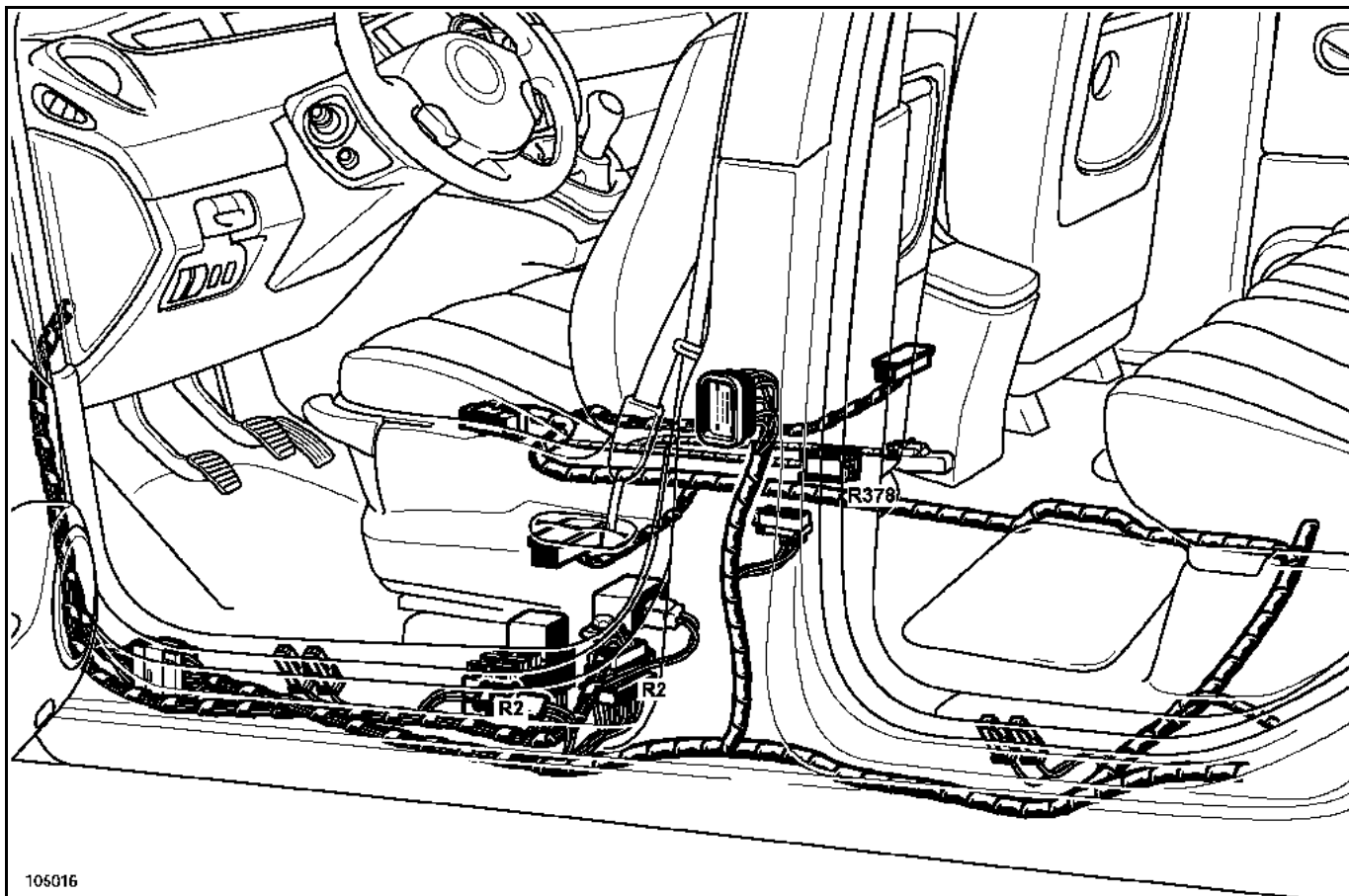
PARTIE LATERALES ARRIERE

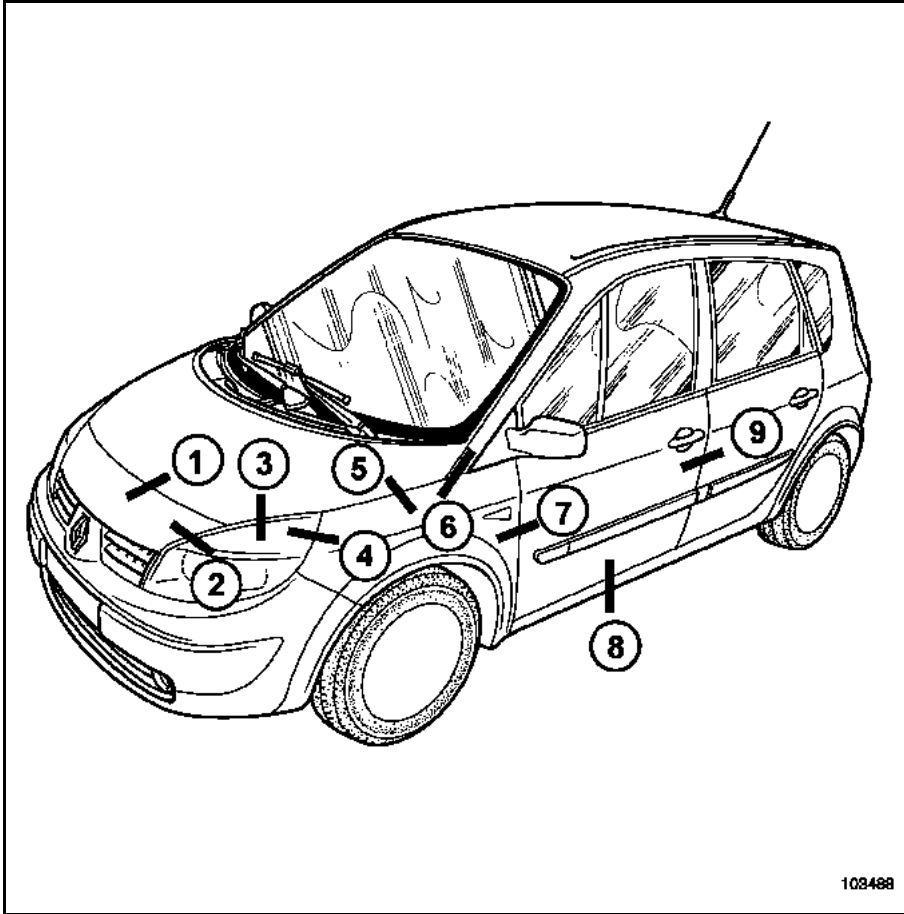


105018

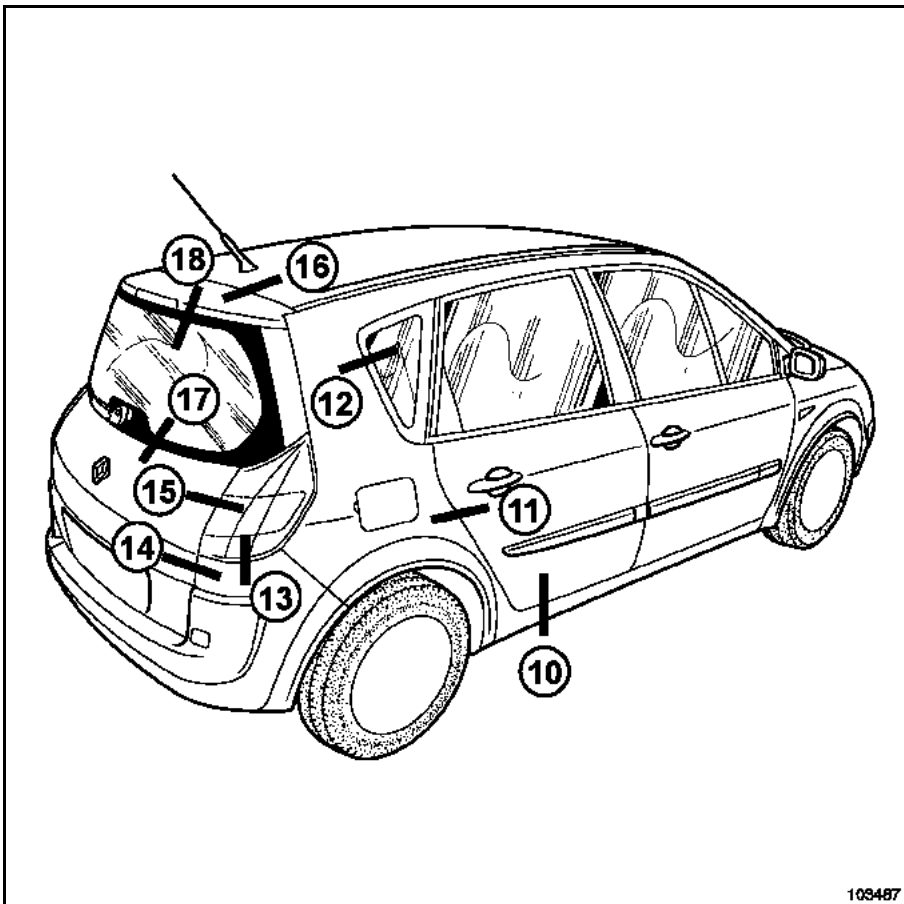


PARTIE LATERALES





103488



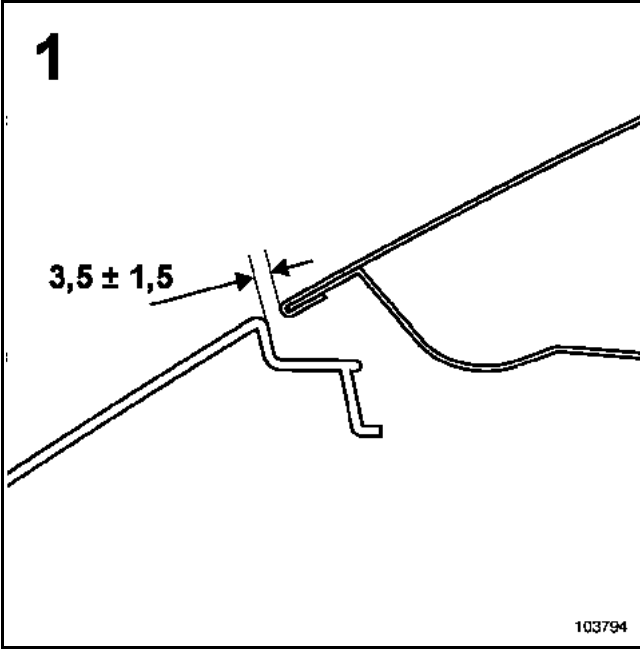
103487

**ATTENTION**

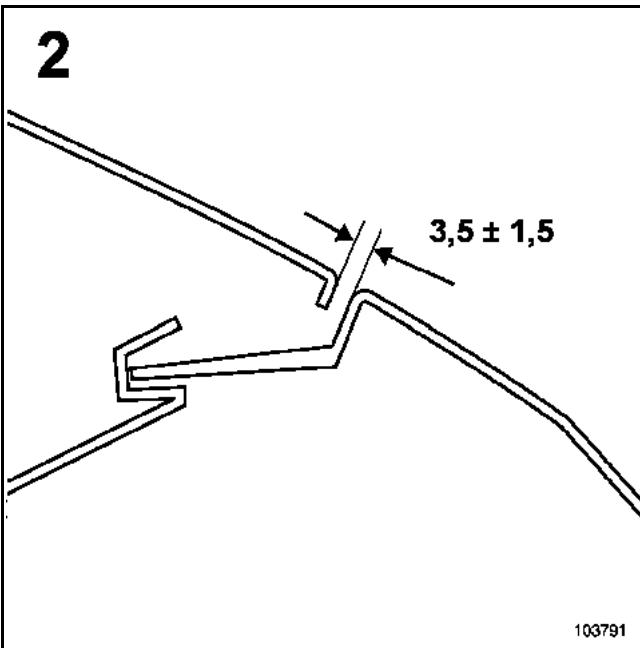
Les valeurs des jeux sont donnés pour information.  
Lors d'un réglage, respecter en priorité certaines règles :

- assurer une symétrie de maximum **1 mm** par rapport au côté opposé,
- assurer un jour et un affleurement régulier,
- contrôler le bon fonctionnement de l'ouvrant, l'étanchéité à l'air et à l'eau.

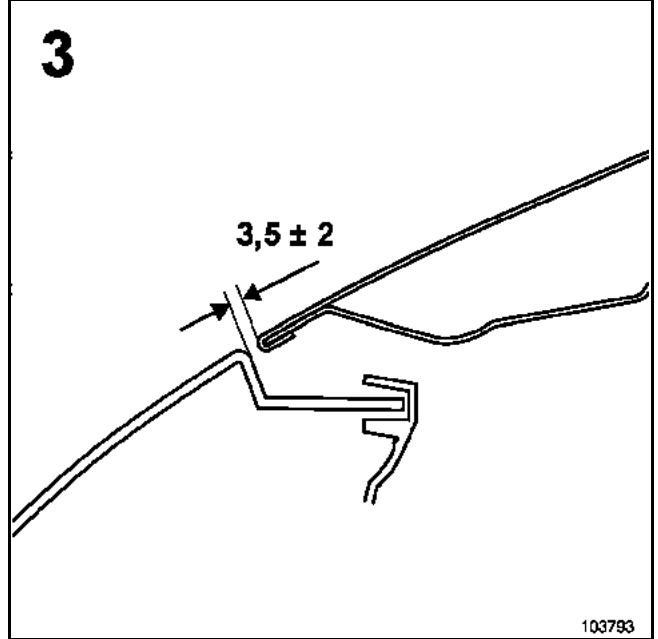
**1**



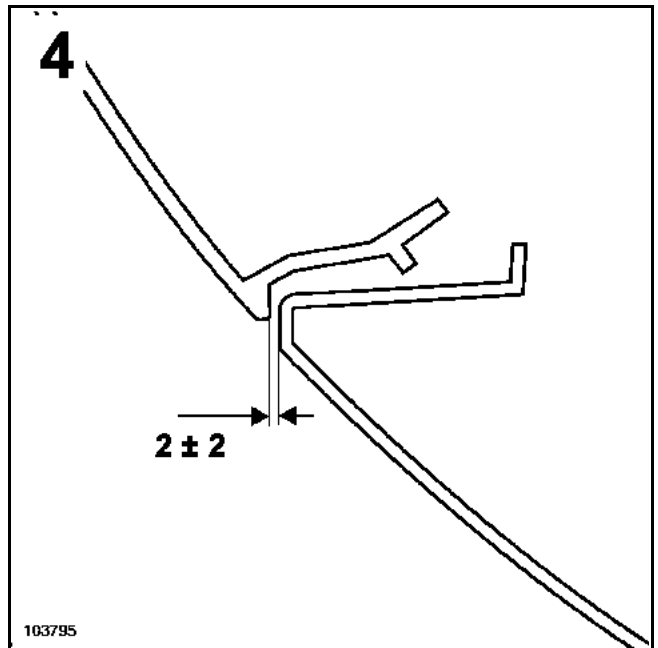
**2**

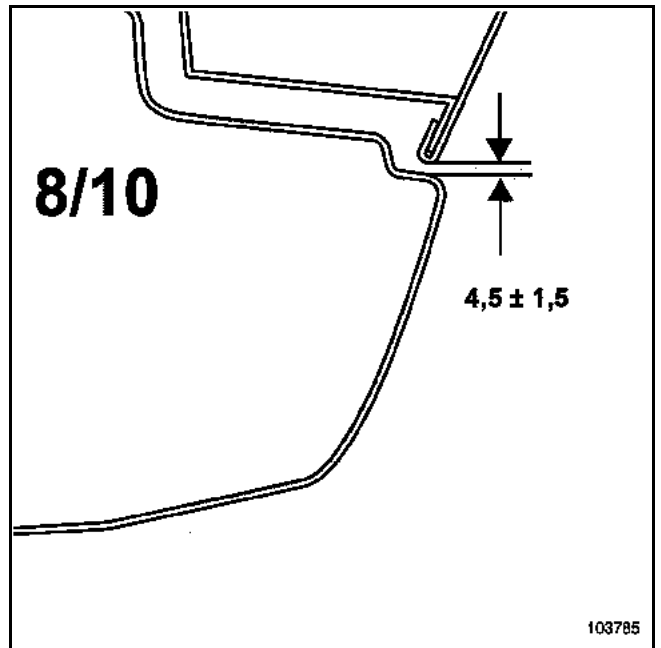
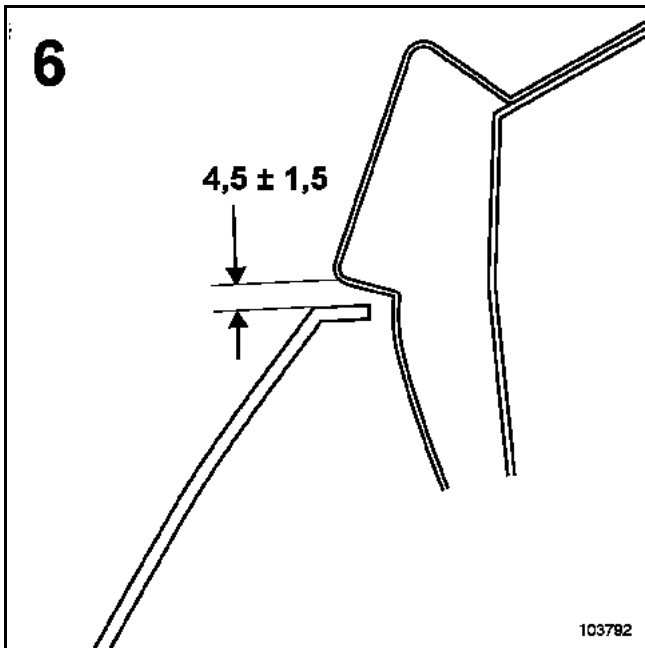
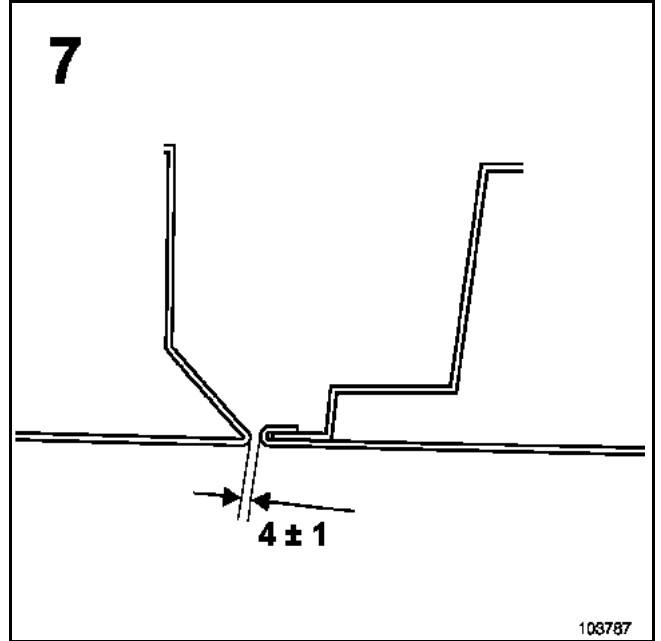
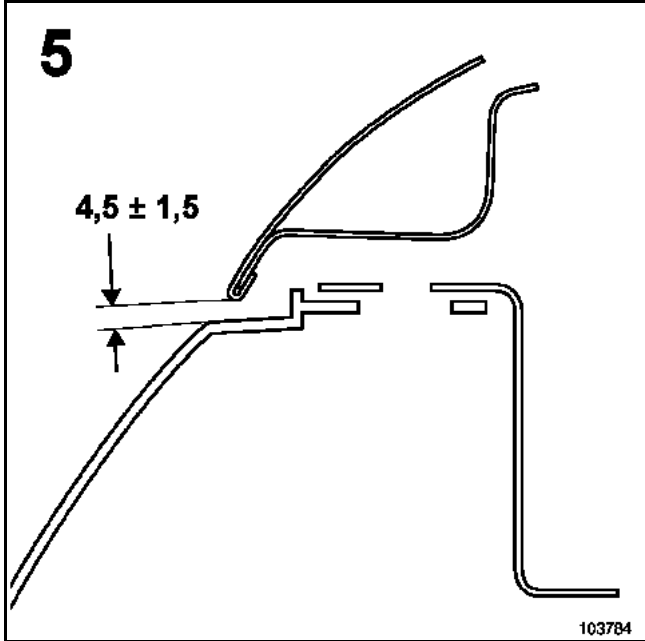


**3**

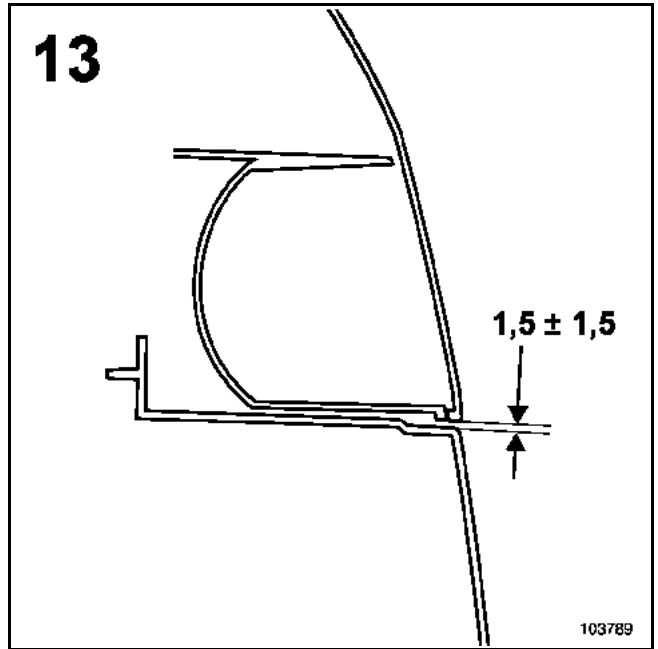
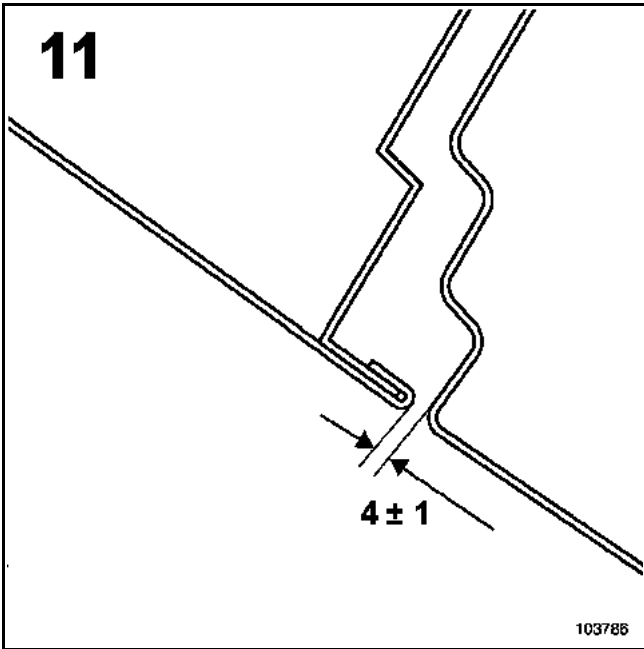
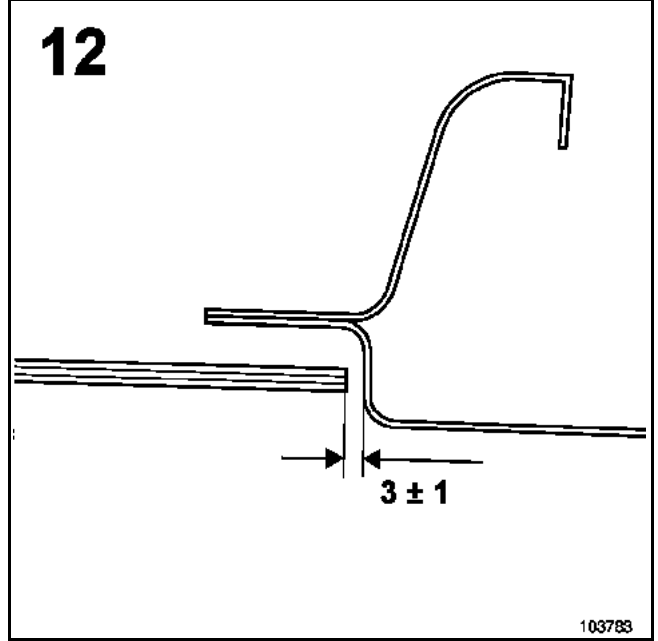
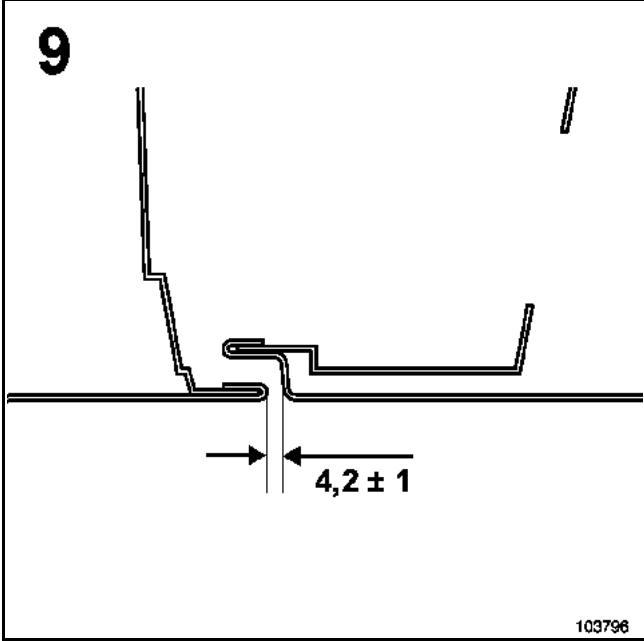


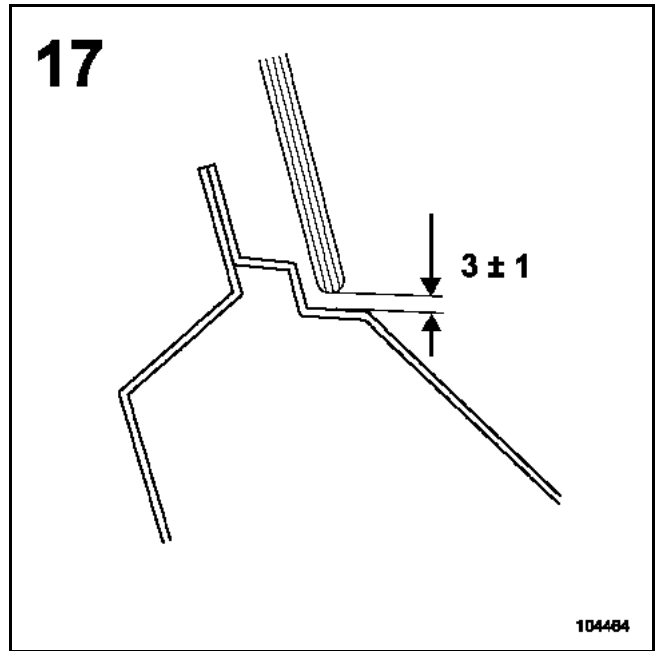
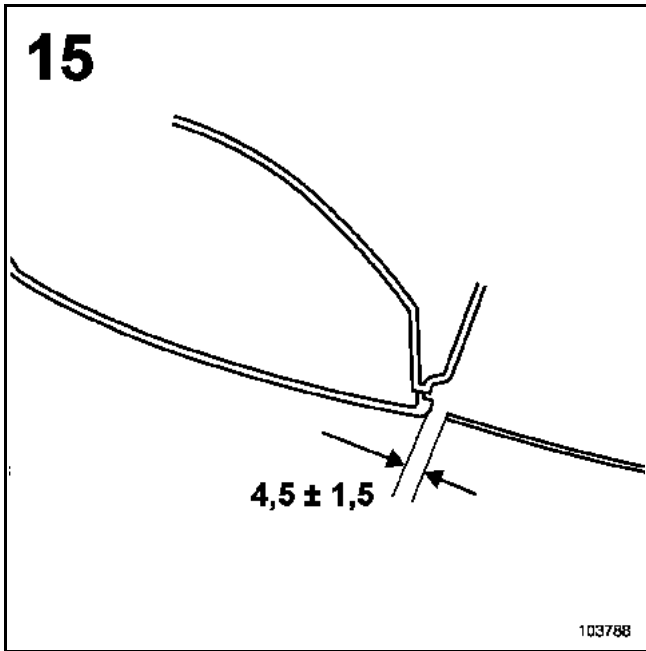
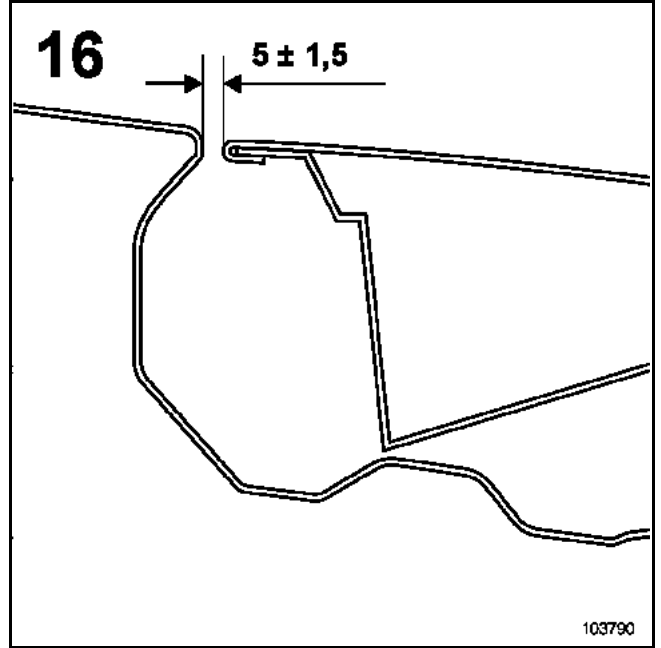
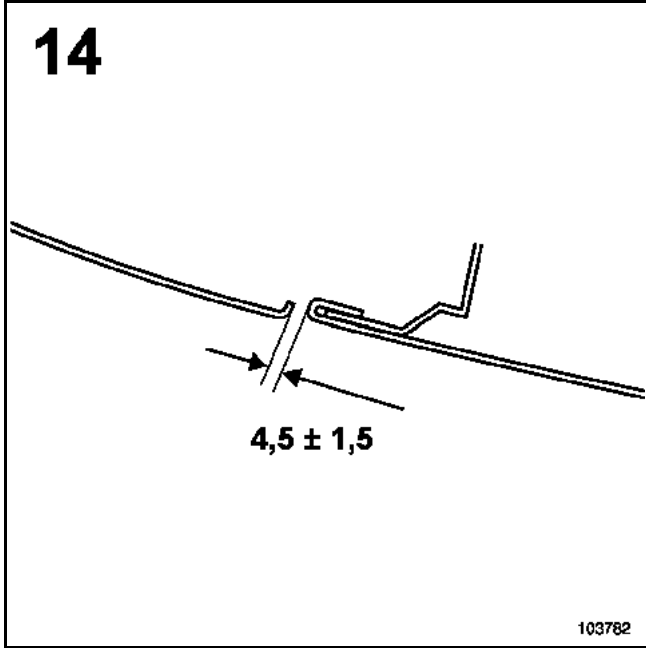
**4**

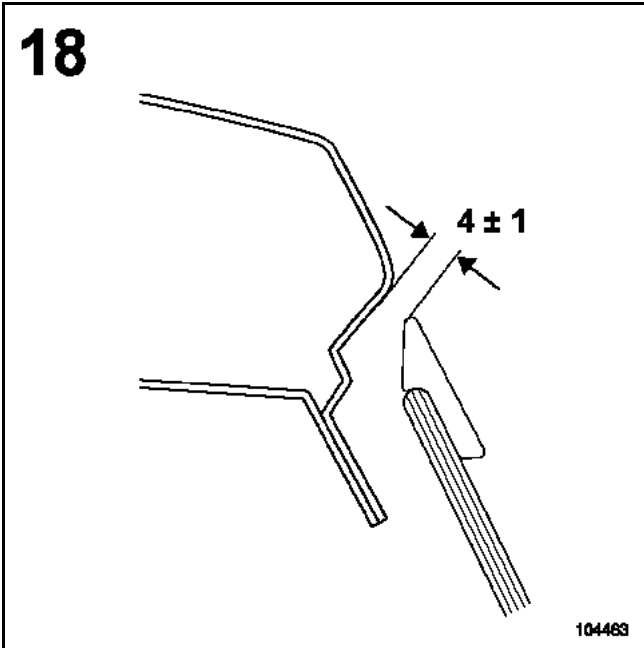










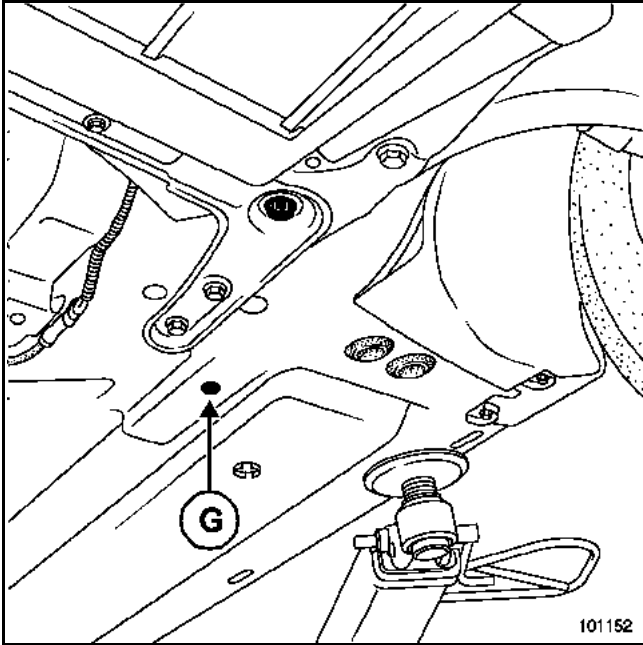


Nota :

Les trous sous caisse sont munis d'obturateurs plastique pour l'étanchéité des corps creux. Lors du pigeage, il est nécessaire de déposer certains de ces obturateurs.

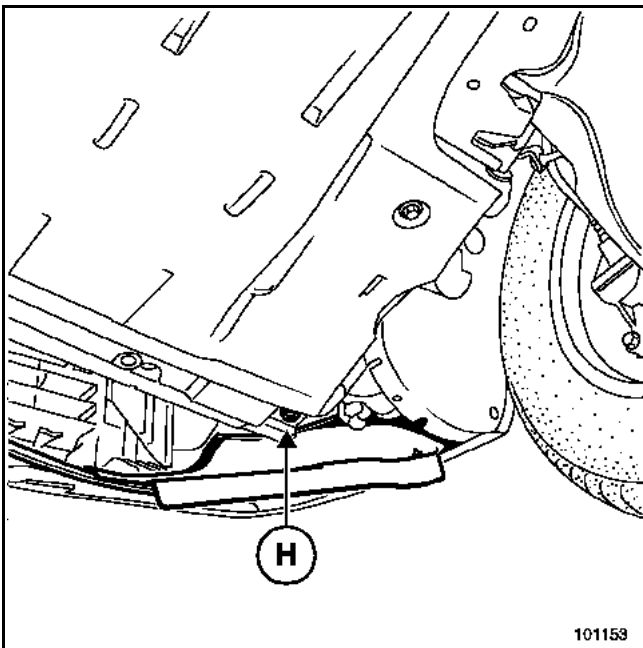
Dans le cas d'une détérioration de l'un d'eux, il est impératif de le remplacer par un neuf pour assurer la garantie anticorrosion du véhicule.

POINTS DE PIGEAGE



Point G

Référence de départ pour le contrôle des points (B3) et (H).

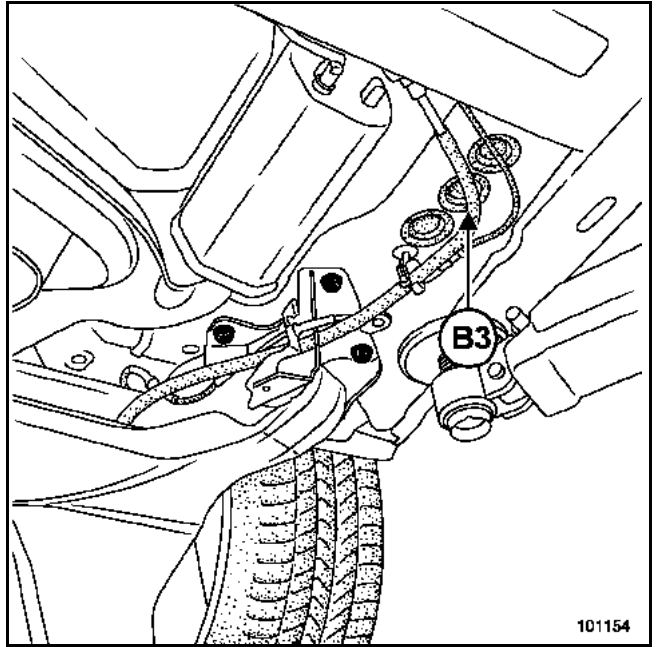


Point H

Pilote avant de longeron avant.

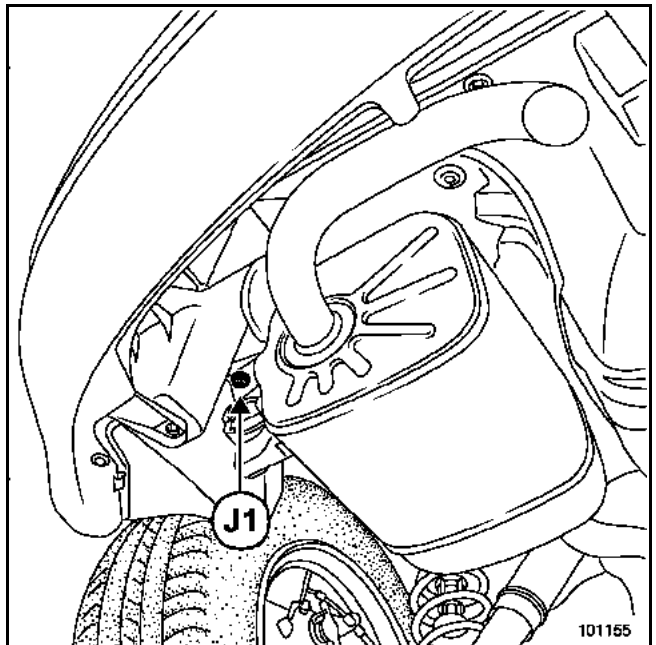
Nota :

La dépose partielle de la protection plastique est nécessaire pour l'accès au point H.



Point B3

Pilote de caisse.



Point J1

Extrémité arrière de longeron arrière.

### CONTROLE DU SOUBASSEMENT

Avant d'entreprendre la réparation de la carrosserie d'une voiture, même paraissant légèrement accidentée, il est nécessaire d'effectuer une série de contrôles.

### CONTROLE VISUEL

Ce contrôle consiste à examiner le soubassement du véhicule aux abords des fixations mécaniques et dans les zones fusibles ou vulnérables de façon à détecter la présence de plis de déformation.

### CONTROLE A LA PIGE

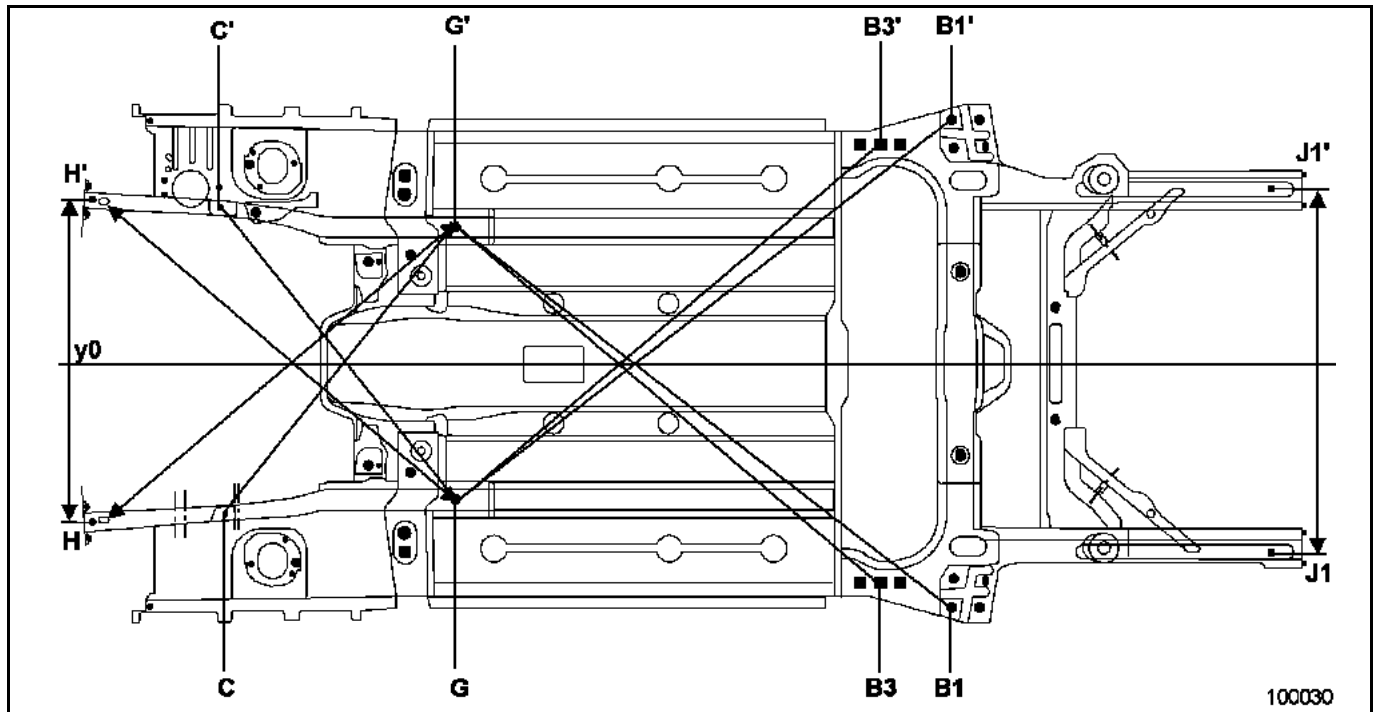
Le contrôle visuel peut être complété par un contrôle à la pige qui permettra par comparaisons symétriques de mesurer certaines déformations (pour plus de détail sur chaque point à contrôler, se reporter au paragraphe banc de réparation ci-après).

C'est le seul contrôle qui permet de déterminer si le choc subi par le véhicule a ou n'a pas affecté le comportement routier de celui-ci.

#### ATTENTION

Il ne faut pas négliger, dans les cas limite, le contrôle des éléments de train roulant qui pourraient également avoir subi des déformations.

Par principe, aucun élément soudé constitutif de la coque ne doit être remplacé sans s'être assuré que le soubassement n'a pas été affecté par le choc.



#### Ordre des chronologique des contrôles :

##### Choc AVANT

- 1 :  $B3 - G' = B3' - G$
- 2 :  $G' - C = G - C'$
- 3 :  $G' - H = 1391 \text{ mm}$
- 4 :  $G - H' = 1401 \text{ mm}$

##### Choc ARRIÈRE

- 1 :  $G - B3' = G' - B3$
- 2 :  $G - B1' = G' - B1$

#### ATTENTION

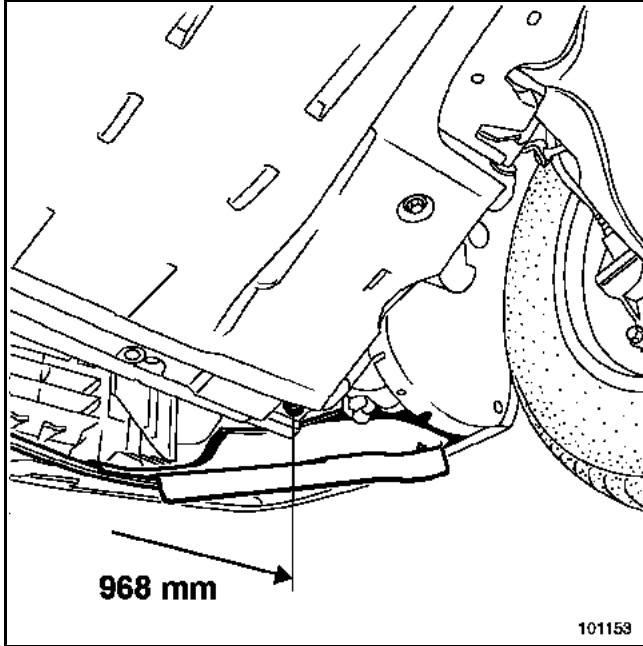
Les points extrêmes avant et arrière **ne sont pas symétriques**, pour les contrôler, mesurer l'entraxe de ces derniers.

$H, H' = 968 \text{ mm}$

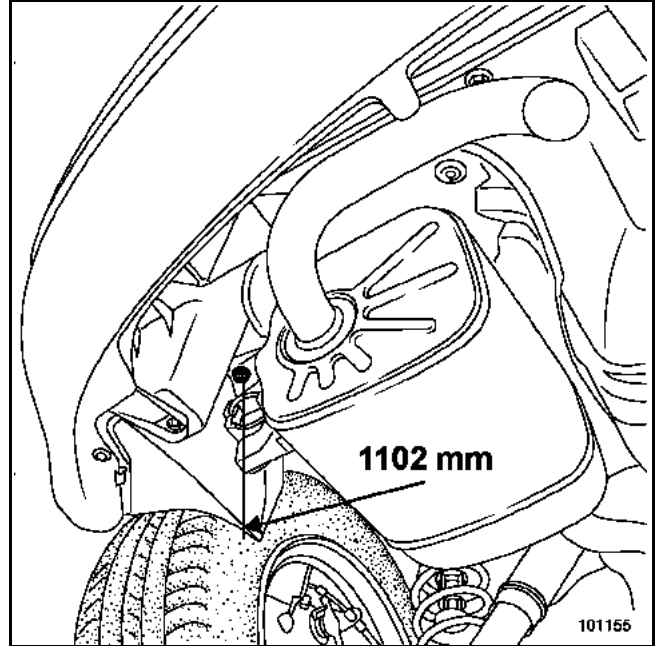
$J1, J1' = 1102 \text{ mm}$

POINTS H, H'

Pilote avant de longeron avant.



POINTS J1, J1'



# GENERALITES

## Cotes de soubassement

40A

G

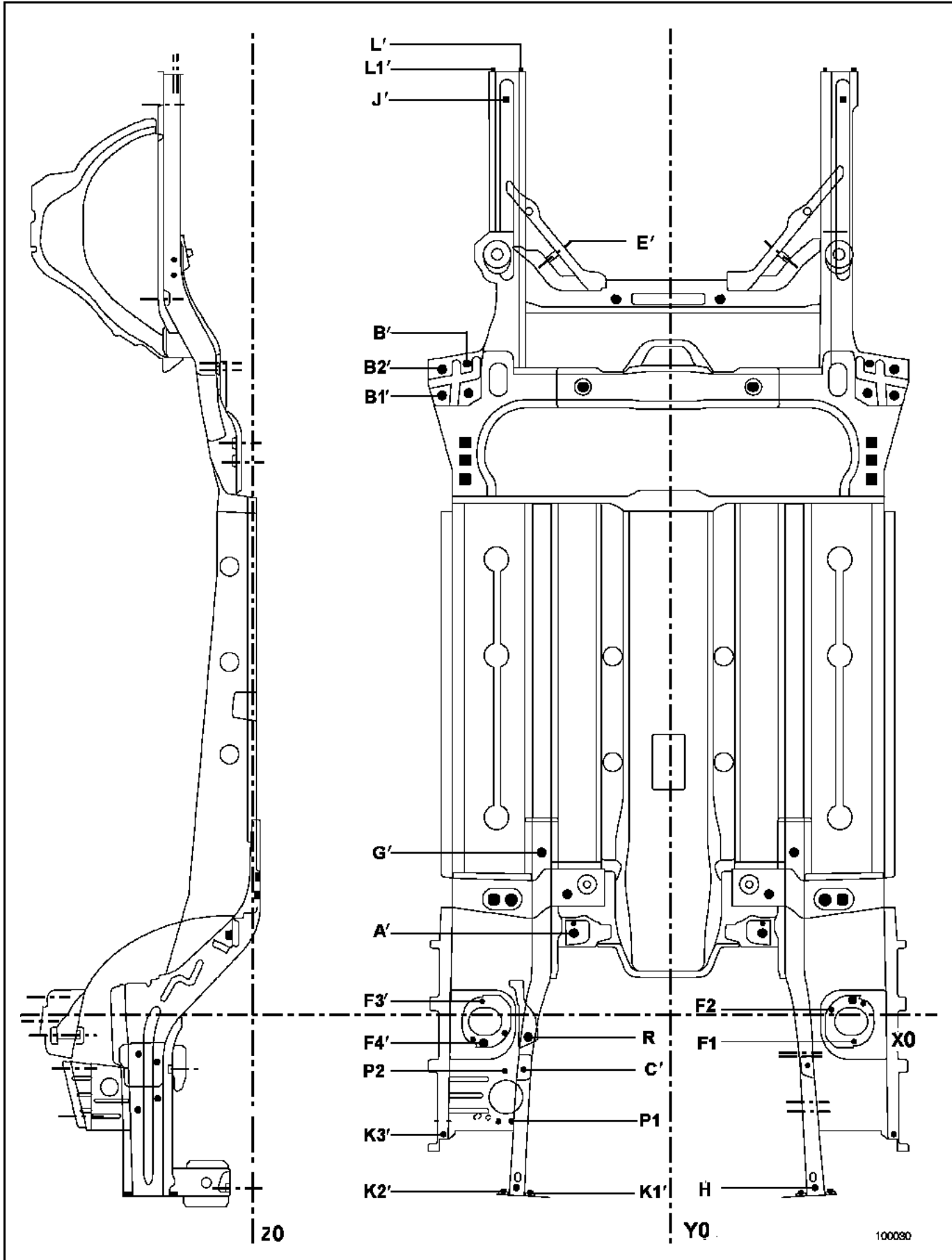
	DESIGNATION	COTE X	COTE Y	COTE Z	DIAMETRE	PENTE %
<b>A</b>	Fixation arrière du berceau avant Sans Méca	<b>301</b>	<b>305</b>	<b>77,8</b>	<b>Ø 24,5 ; M12</b>	<b>0</b>
	Fixation arrière du berceau avant avec Méca	<b>301</b>	<b>305</b>	<b>6,5</b>	<b>M12</b>	<b>0</b>
<b>B</b>	Pilote de train arrière Sans Méca	<b>2208,2</b>	<b>- 650,8</b>	<b>116</b>	<b>Ø 20,5 ; M10</b>	<b>0</b>
B1	Fixation avant de train arrière Sans Méca	2100	- 635	116	M10	0
	Fixation avant de train arrière Avec Méca	2100	- 635	111	M10	0
B2	Fixation avant de train arrière Sans Méca	2191	- 732,2	116	M10	0
	Fixation avant de train arrière Avec Méca	2191	- 732,2	111	M10	0
C	Fixation avant du berceau avant	- 141,5	- 478	252	M12	0
C'	Fixation avant du berceau avant	141,4	477,9	261	M12	0
E	Fixation supérieure d'amortisseur arrière	2494	- 398	262,5	Ø 10,7 ; M10	90°
F1	Appui supérieur d'amortisseur avant	- 53,7	- 602,1	700,3	M8	-
F1'	Appui supérieur d'amortisseur avant	84,1	601,9	683,3	M8	
F2	Appui supérieur d'amortisseur avant	52,2	- 529,9	685,2	M8	-
F2'	Appui supérieur d'amortisseur avant	- 22,6	530,1	694,4	M8	
F3	Appui supérieur d'amortisseur avant	74,8	- 631,8	685,1	M8	-
F3'	Appui supérieur d'amortisseur avant	- 44	632,2	699,7	M8	
F4	Pilote fixation d'amortisseur avant	82,9	- 597,6	683,5,4	17,2 × 17,2	
F4'	Pilote fixation d'amortisseur avant	- 52,5	597,9	700,1	17,2 × 17,2	
G	Pilote arrière de longeron avant	547	- 408,6	- 9,8	Ø 20,5	0
H	Pilote avant de longeron avant sans Méca	- 525	- 476	84,5	M12	0
	Pilote avant de longeron avant avec Méca	- 525	- 476	80,7	M12	0
H'	Pilote avant de longeron avant sans Méca	- 525	492	84	M12	0
	Pilote avant de longeron avant avec Méca	- 525	492	80,2	M12	0
J	Pilote arrière de longeron arrière	3065	- 563,5	235	20 × 20	0
J'	Pilote arrière de longeron arrière	3065	- 523,5	235	20 × 20	0
K1	Traverse extrême avant	- 552,9	- 439,3	410,9	M10	90°
K1'	Traverse extrême avant	- 552,2	447,6	409	M10	90°
K2	Traverse extrême avant	- 546,2	- 535,1	276	M10	90°
K2'	Traverse extrême avant	- 546,3	- 533,6	276	M10	90°
K3	Fixation complémentaire support façade	- 321	- 725	643,5	M6	9,64°
L	Traverse extrême arrière	3156,8	- 515	315	M8	90°
L'	Traverse extrême arrière	3156,8	572,2	315	M8	90°
L1	Traverse extrême arrière	3156,8	- 612,5	217,5	M8	90°
L1'	Traverse extrême arrière	3156,8	474,7	217,5	M8	90°
P1	Fixation moteur	- 309,2	507	528,9	M10	0
P2	Fixation moteur	- 149,2	529	531,9	M10	0
R	Fixation moteur complémentaire (tirant)	- 35,6	452,6	587	Ø 14,5 ; M12	0

**A et B = référentiel de mise en assiette**

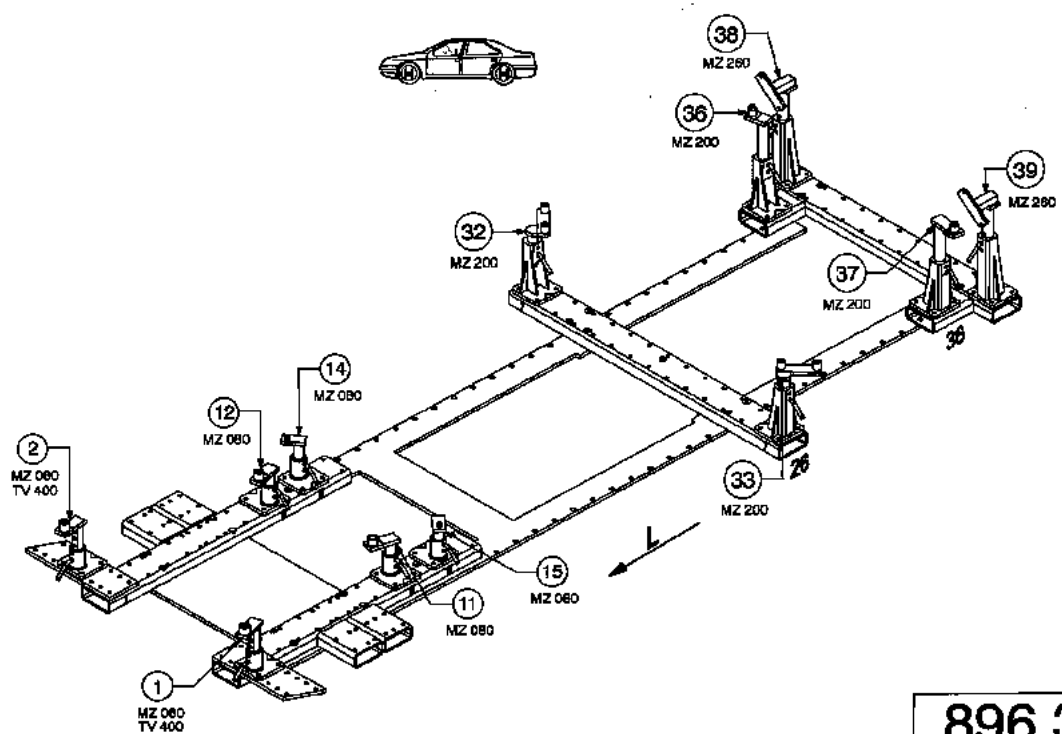
# GENERALITES

## Cotes de soubassement

**40A** **G**

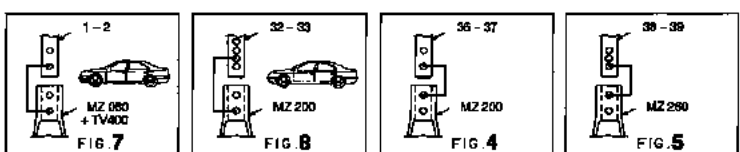
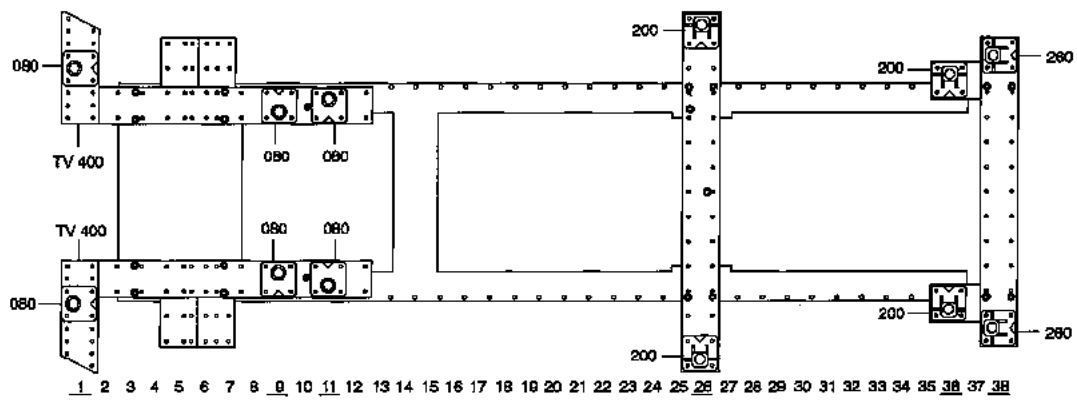






**896.309**

61 Kg	14.01.2003	427-D-300
-------	------------	-----------



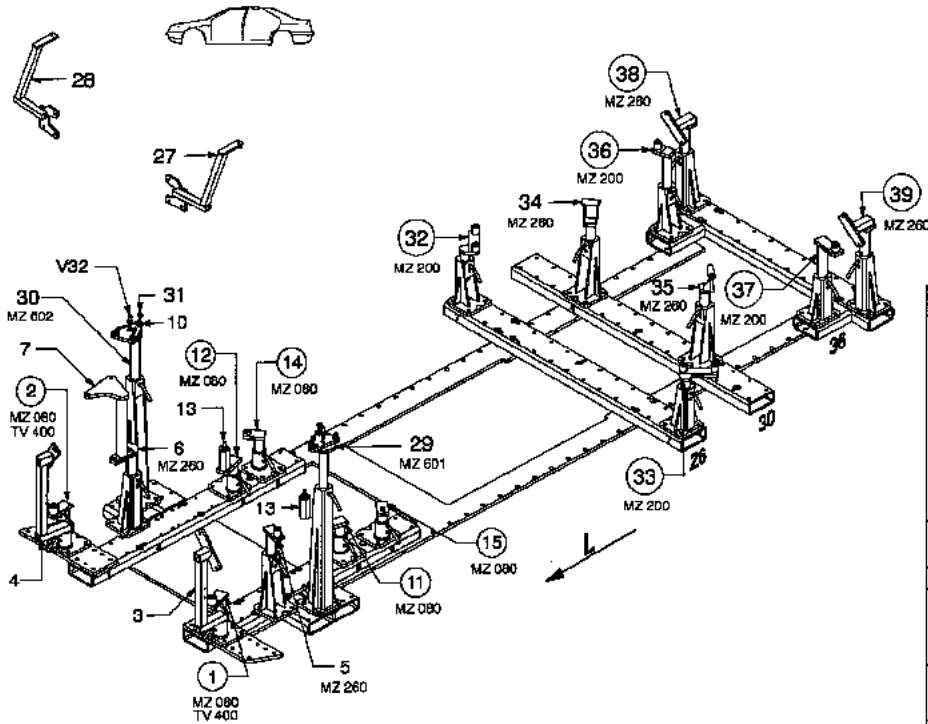
896.309-RVA3-1 00

# GENERALITES

## Restructuration soubassement

# 40A

H



27	896.7027	3,6	1	
28	896.7028	3,6	1	601
29	896.7029	3,7	1	002
30	896.7030	3,7	1	
31	896.7031	0,1	4	200
32	896.7032	2,4	1	200
33	896.7033	2,4	1	200
34	896.7034	2,4	1	200
35	896.7035	2,4	1	200
36	896.7036	2,9	1	200
37	896.7037	3,3	1	200
38	896.7038	3,3	1	200
39	896.7039	3,5	1	200
40	896.7040	5,7	2	
41	896.7041	1,0	1	

M 6-30	2
M 10-35	6
M 10-70	4

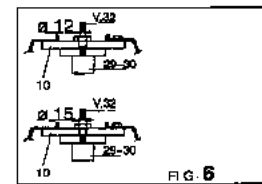
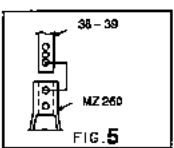
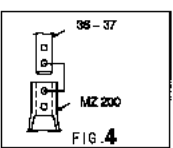
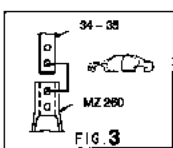
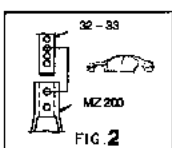
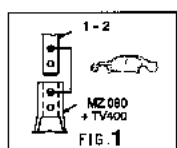
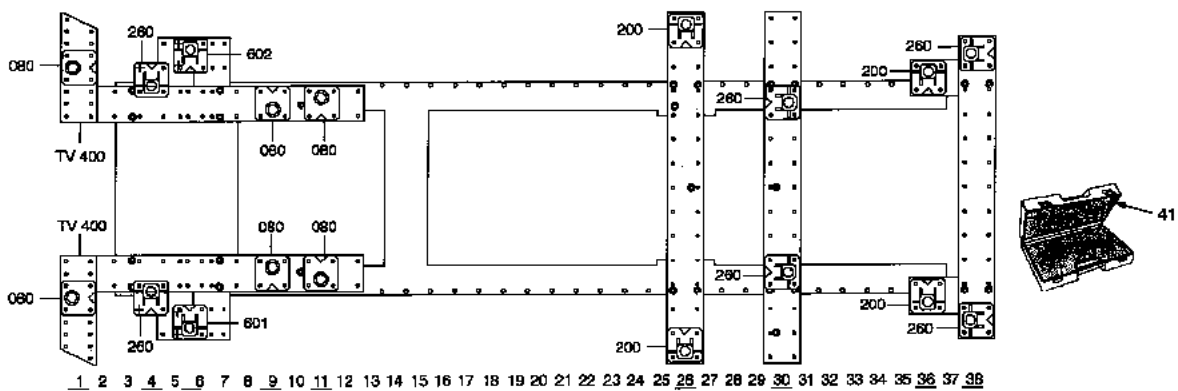
M 8	4
-----	---

**896.300**

**896.309**

61 Kg	14.01.8009	427-D-30C
-------	------------	-----------



896.309-RVA3-1 00



**BLACKHAWK**

Têtes spécifiques pour **Système MS**

Commander à : BLACKHAWK  
centre Eurofret  
Rue de Rheinfeld  
67100 STRASBOURG

**Montage de base complet pour MEGANE :**

**REN-88 835**

**Complément pour SCENIC II**

**REN-88.836**

Nota :

Ces matériels sont disponibles seulement sur commande.

**CELETTE**

Têtes spécifiques pour **Système MZ**

Commander à : CELETTE S.A  
B.P.9  
38026 VIENNE

**Montage de base complet pour MEGANE :**

**896.300**

**Complément pour SCENIC II**

**896.309**

### KIT ANCRAGE POUR BANC DE REPARATION CELETTE

Référence fournisseur : **AN.36**



1	AN.36.701	6,6	1
2	AN.36.702	6,5	1
3	AN.36.703	0,1	8
4	AN.36.704	0,4	4
5	AN.36.705	0,6	2
6	AN.36.706	0,4	4
7	AN.36.707	2,0	2
8	AN.36.708	4,8	1
9	AN.36.709	4,8	1
10	AN.36.710	0,2	4
11	AN.36.711	0,67	4
12	AN.36.712	2,1	2

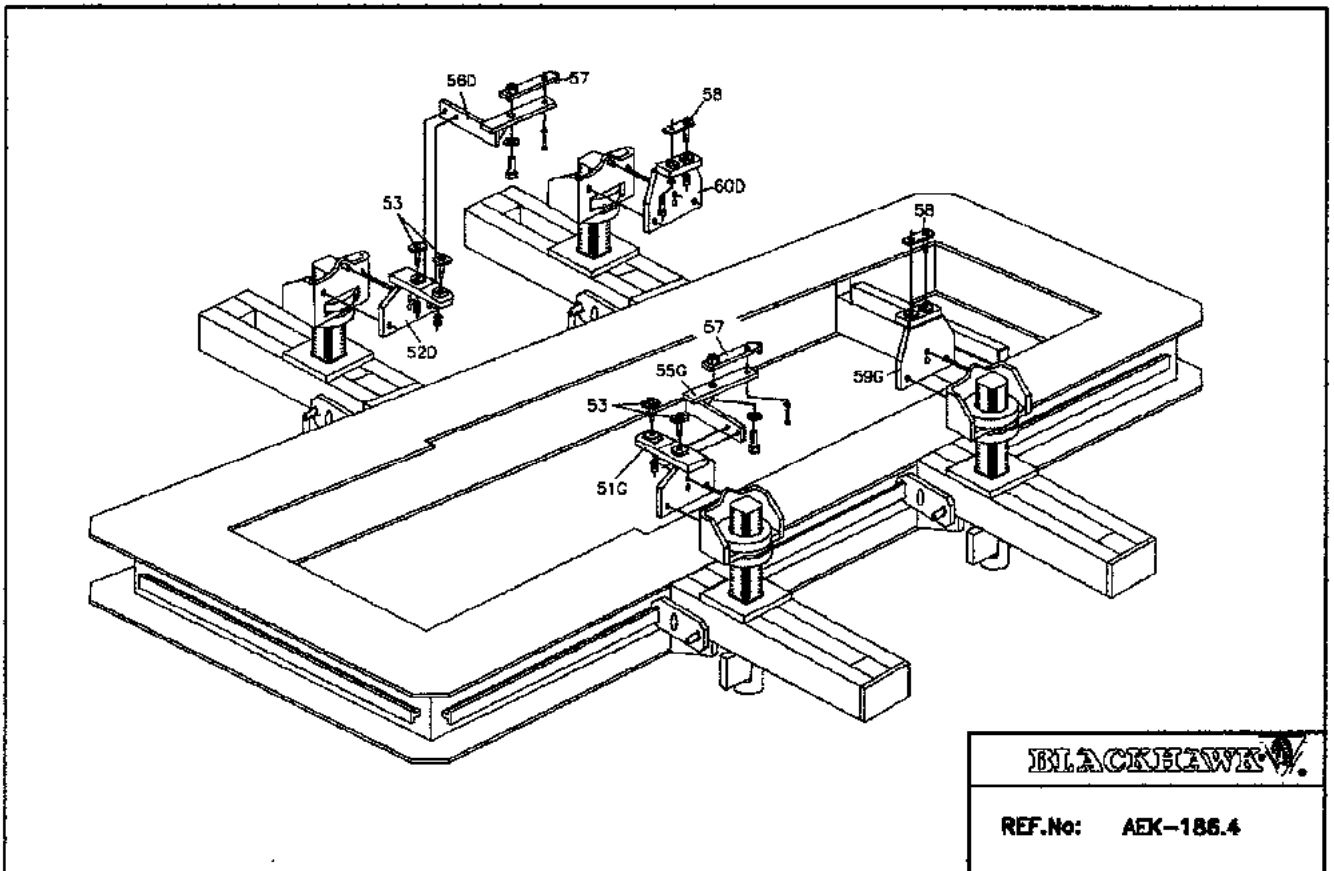
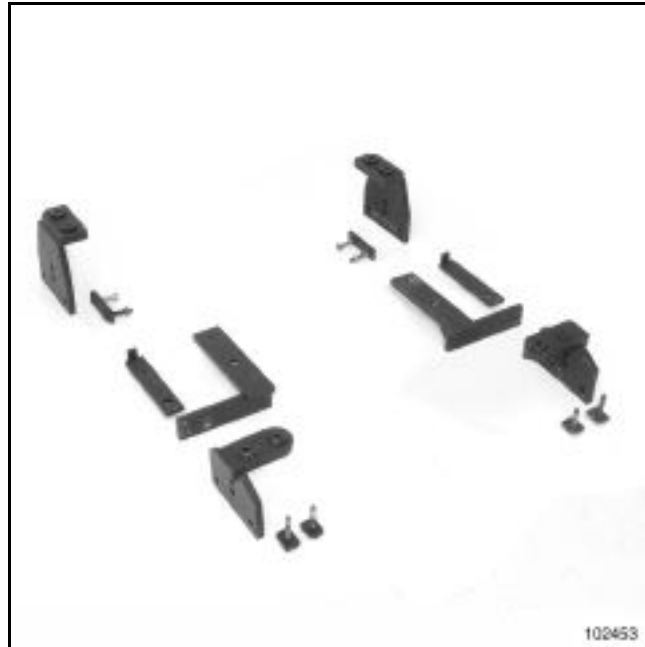
	M 12-26	8
	M 12-30	8
	M 12	4
	M 14	4
	M 16	2
	MU 14	4

AN.36

38 Kg	22.05.2002	AN.36-RA4-1	03
-------	------------	-------------	----

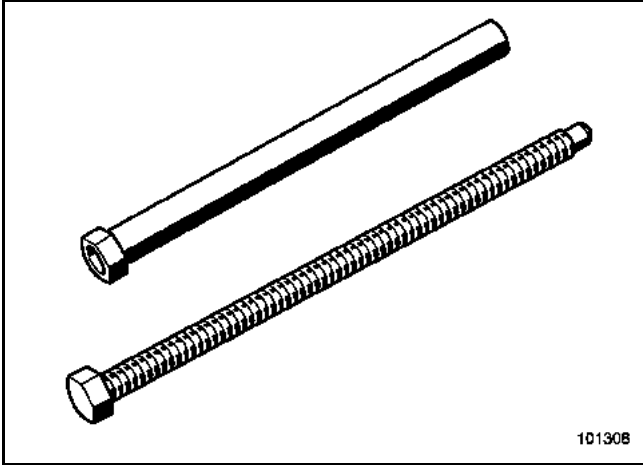
KIT ANCRAGE POUR BANC DE REPARATION BLACKHAWK

Référence fournisseur : AEK-186.4

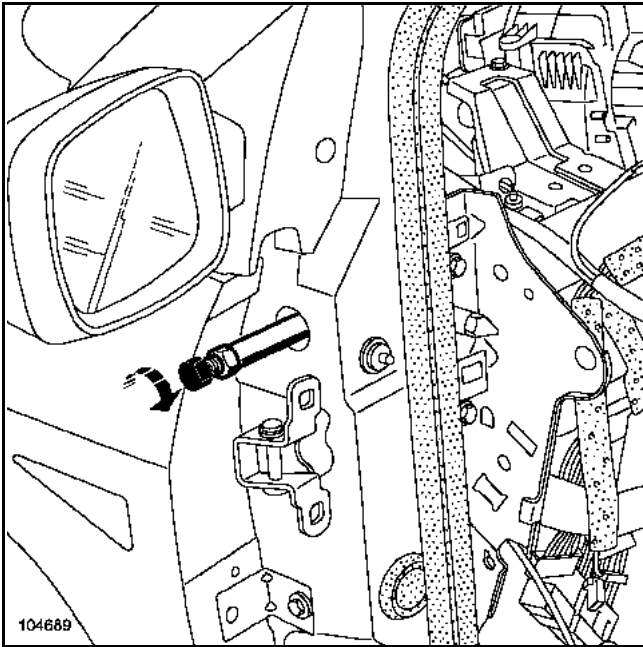


102456

OUTIL DE REPOSE DE PLANCHE DE BORD  
Car. 1373

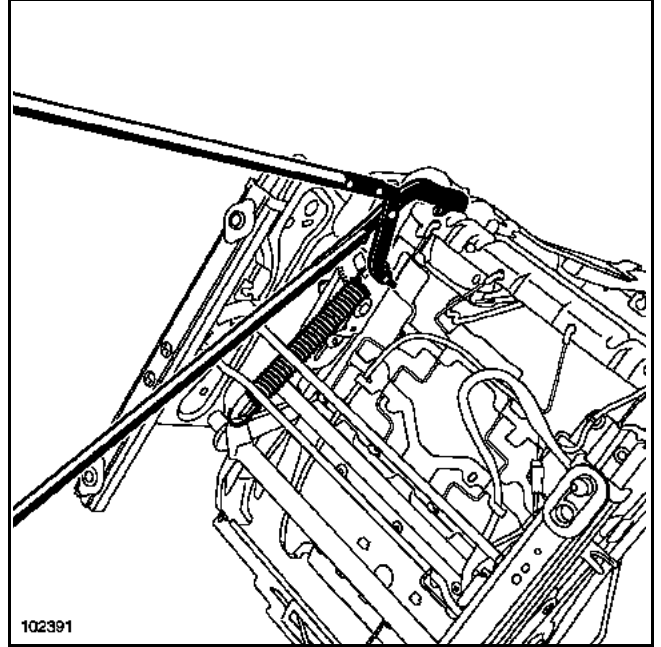


Outil en position sur véhicule

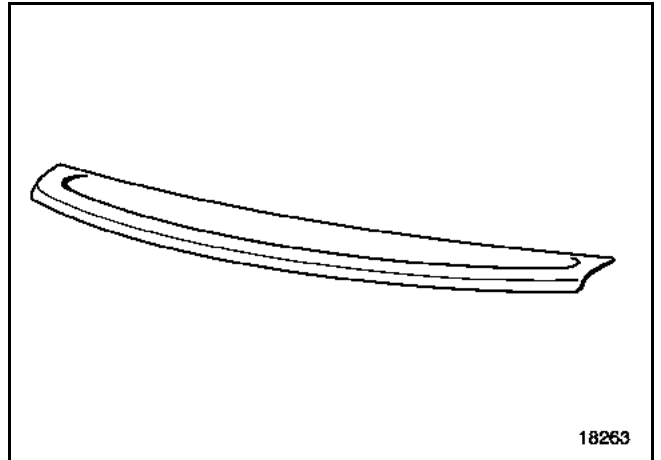


PINCE POUR REMONTAGE D'ARMATURE DE  
SIEGE Car. 1679

Outil en position sur véhicule



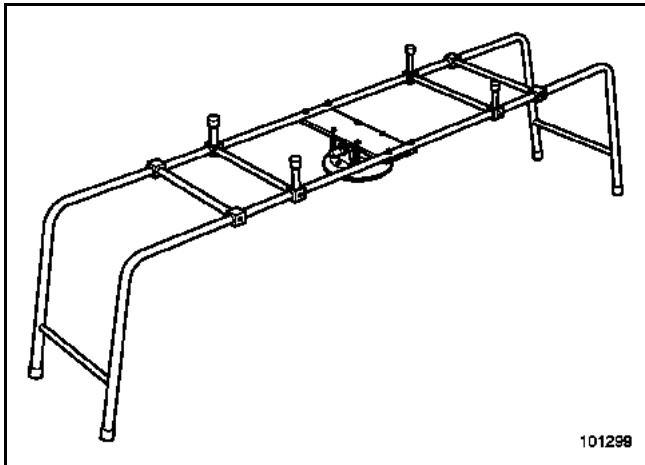
PROTECTEUR DE PLANCHE DE BORD Car. 1670



**VENTOUSE POUR MONTAGE DU TOIT  
PANORAMIQUE**

Matériel DESVIL Référence : PARV + jeu de 2  
arceaux APARV 200 ESP

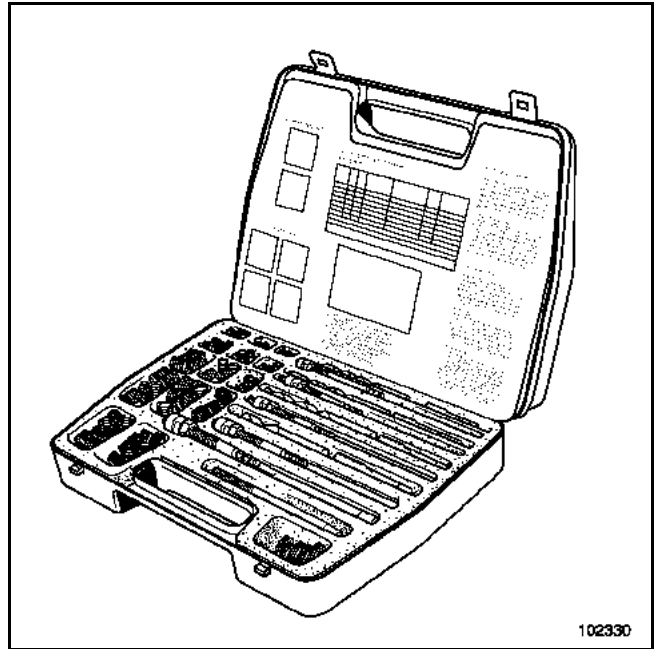
Nota :  
Il faut un seul outil pour effectuer l'opération.



**COFFRET DE REPARATION D'UN FILETAGE  
RAPPORTE**

Référence : HC type 41 86 000 000 spécifique  
RENAULT

Fournisseur : BOLLHOFF OTALU SA  
N° Agrément : 100900



Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision avant.

Dans l'opération décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions des liaisons spécifiques à la pièce concernée.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir **sommaire**).

Nota :

Lors d'un remplacement de la traverse seule, effectuer un cordon de mastic du type M.J.Pro (**référence : 77 11 172 676**) à l'interface pour garantir la protection anticorrosion de l'accostage.

La pièce fournie par le Magasin de Pièces de Rechange est de couleur noire, celle-ci ne nécessite pas de mise à la teinte lors de son remplacement.

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce assemblée avec :

Traverse extrême avant

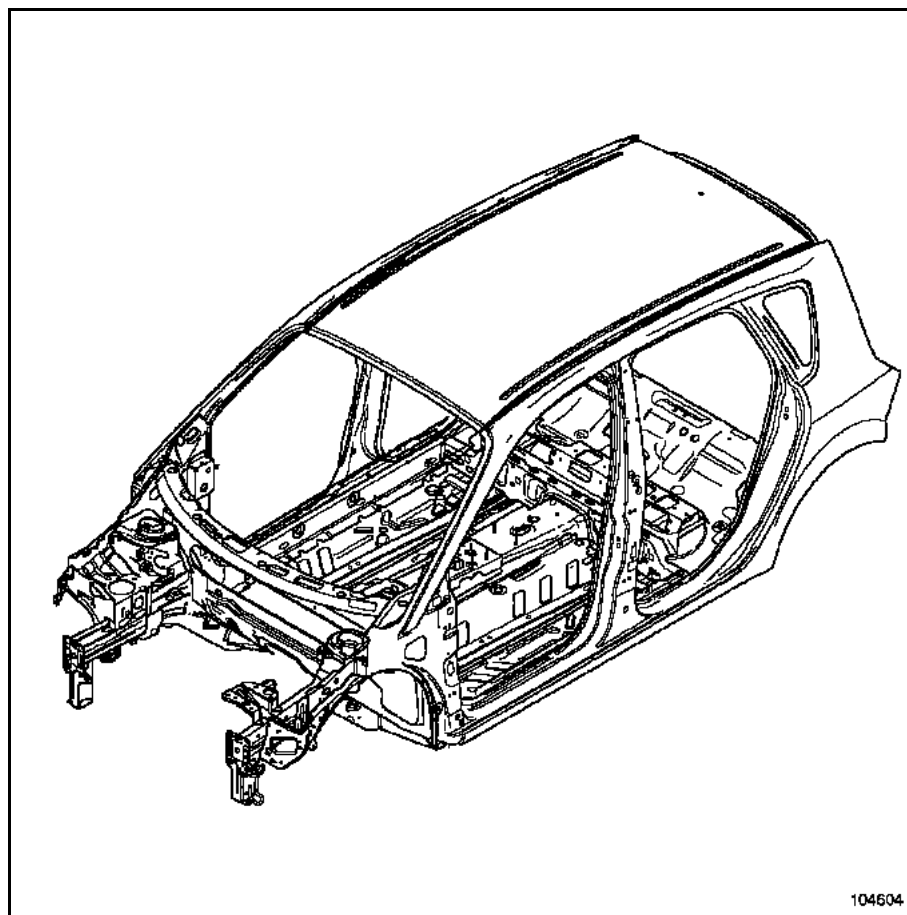
Boîtiers intérieurs

Boîtiers extérieurs

Éléments de fixation

Bague taraudée d'anneau de remorquage

Supports de fixation projecteur



104604



Les inserts gonflants assurent l'étanchéité et l'insonorisation des corps creux du véhicule. Ceux-ci réagissent à la température lors de l'immersion de la caisse dans les bains de cataphorèse en usine. Ces conditions ne peuvent pas être reproduites en atelier.

**Nota :**

Les pièces de rechange livrées assemblées comportant un insert subissent une immersion dans un bain de cataphorèse.

Les inserts n'étant pas récupérables, ceux-ci doivent être remplacés systématiquement.

Les inserts fournis par le magasin des pièces de rechange sont identiques à l'origine. Pour reproduire leur propriétés d'étanchéité et d'insonorisation, réaliser la gamme d'opérations suivantes :

- Nettoyer les surfaces d'encollage à l'heptane (référence : **77 11 170 064**).
- Obturer les trous de l'insert si nécessaire en découpant un morceau de plaque insonorisante (référence : **77 01 423 546**).
- Appliquer sur la périphérie et dans les trous de l'insert du mastic en cordon préformé d'étanchéité pour garniture (référence : **77 01 423 330**).
- Mettre en position l'insert en comprimant le mastic.

**ATTENTION**

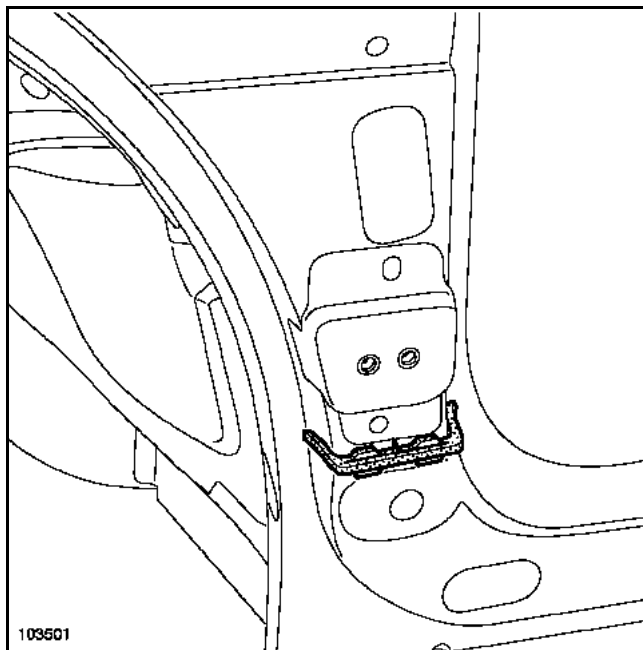
Ne pas redéposer la pièce après avoir comprimé le cordon.

Lors des opérations de soudure MIG, protéger les inserts contre les projections de métal en fusion et les dispersions de chaleur.

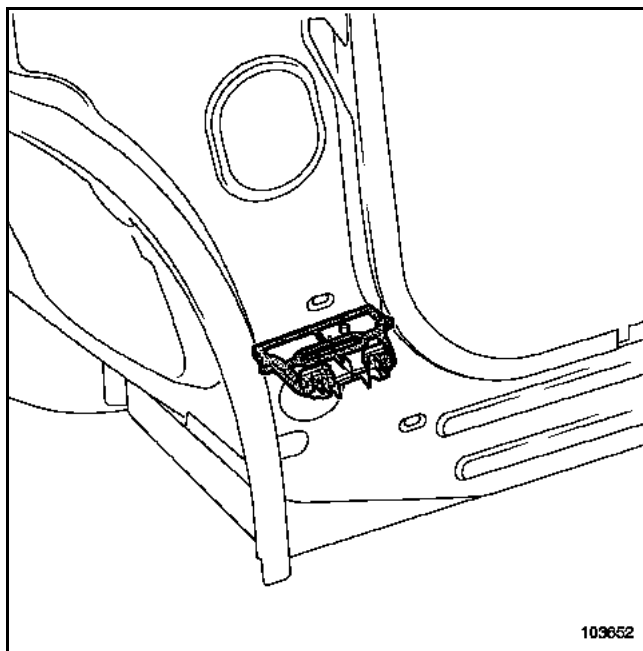
Par exemple, utiliser une patte de protection thermique (référence : **77 11 172 826**).

Dans certains cas, il est possible de remplacer uniquement la partie accessible de l'insert qui est à découper sur la pièce de rechange.

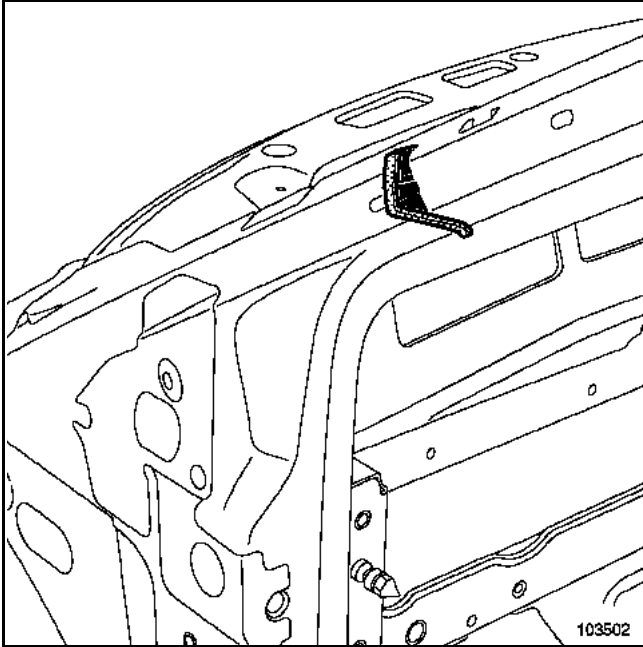
### Pied avant



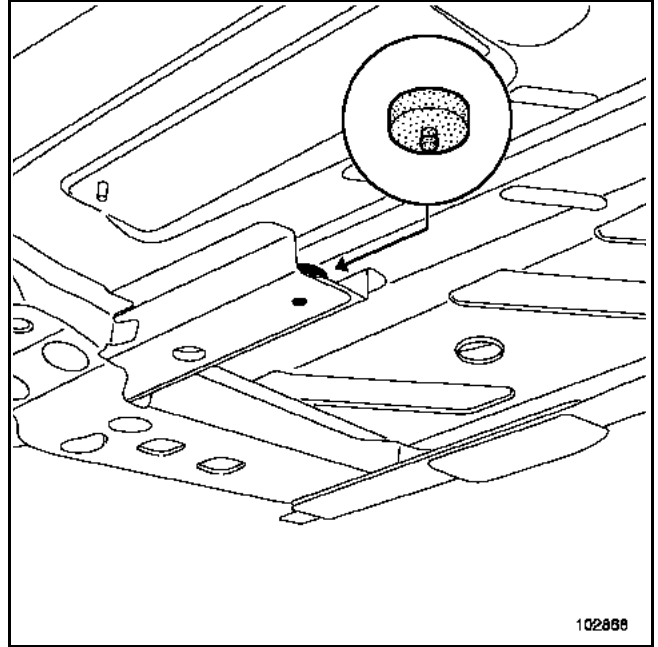
### Renfort de pied avant



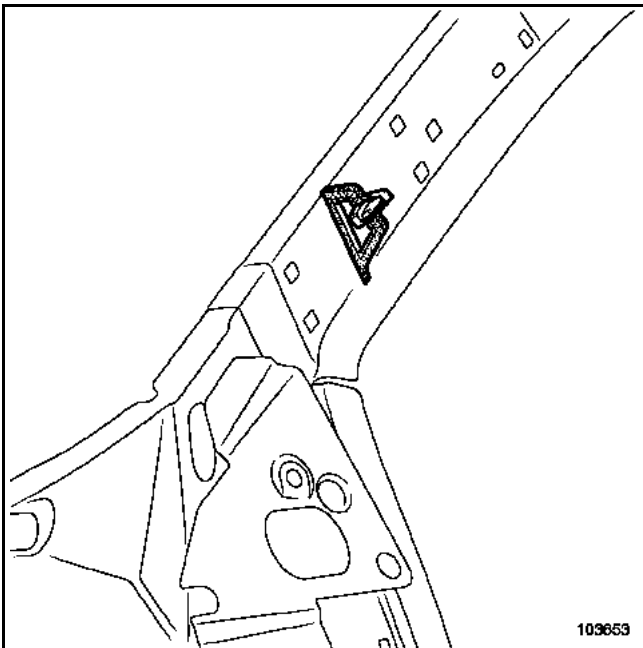
**Montant de baie de pare-brise**



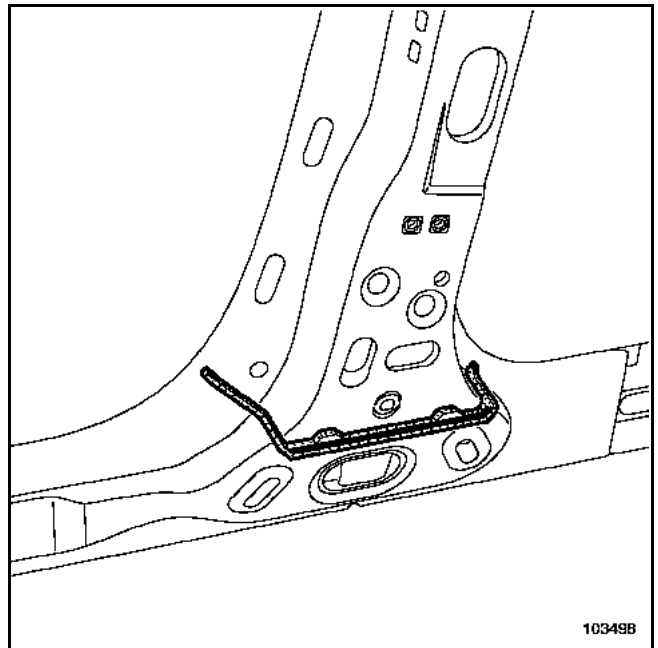
**Longeron avant partie arrière**



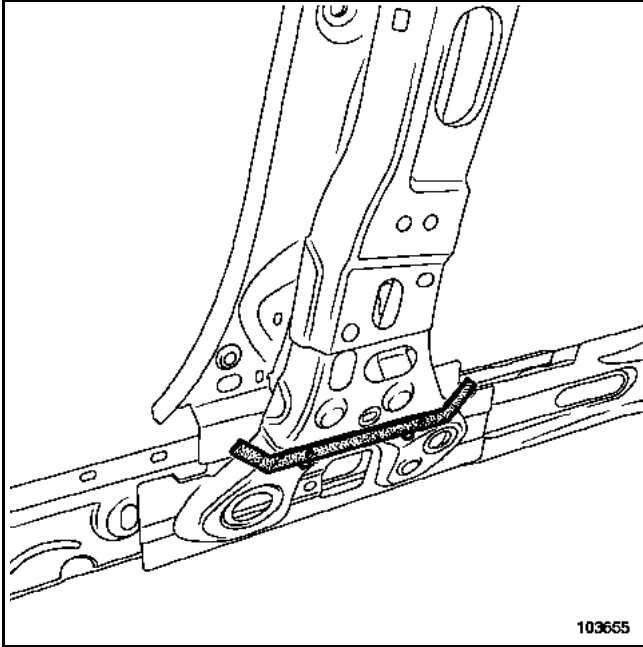
**Doublure de montant de baie de pare-brise**



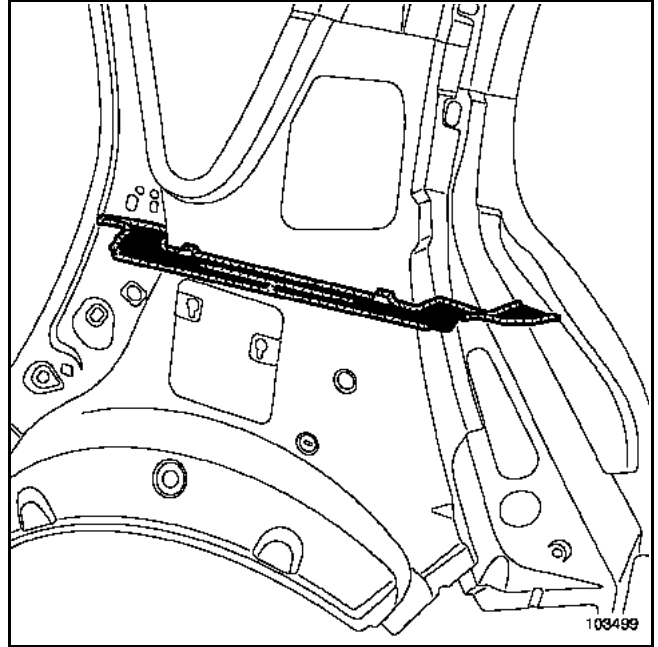
**Pied milieu**



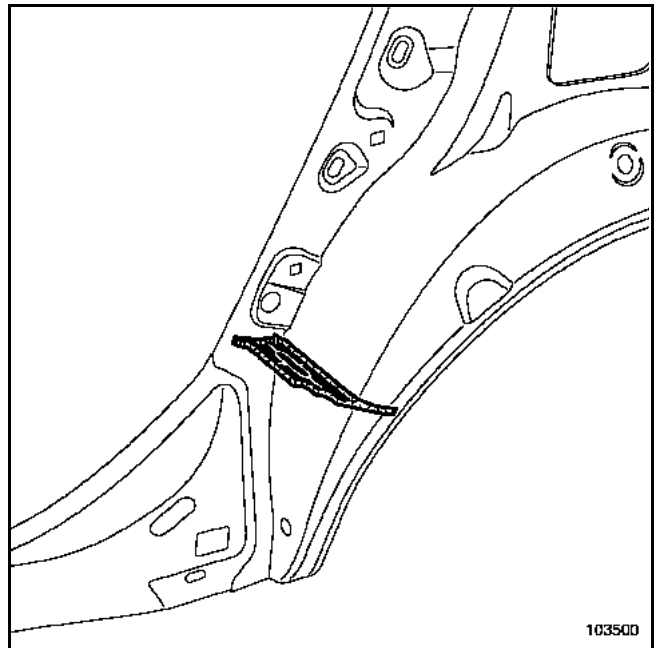
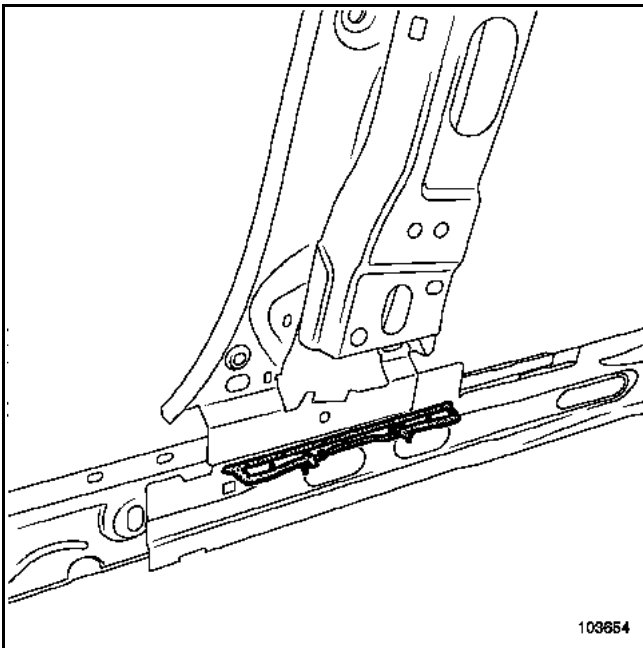
Renfort de pied milieu



Aile arrière



Renfort intérieur de pied milieu



Couples de serrage	
vis A	3,5 daN.m
vis de boîtier	3,5 daN.m



Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision avant.

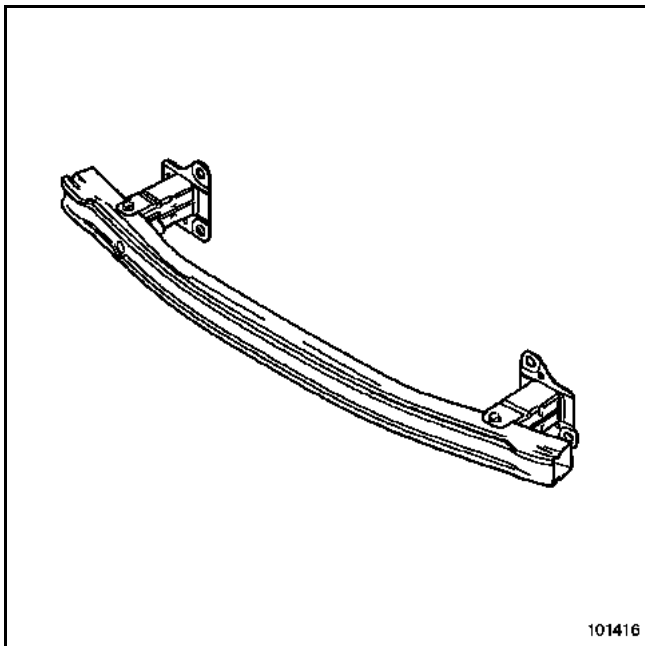
C'est un élément de structure démontable en aluminium.

Dans l'opération décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions des liaisons spécifiques à la pièce concernée.

Les informations concernant les pièces complémentaires sont traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

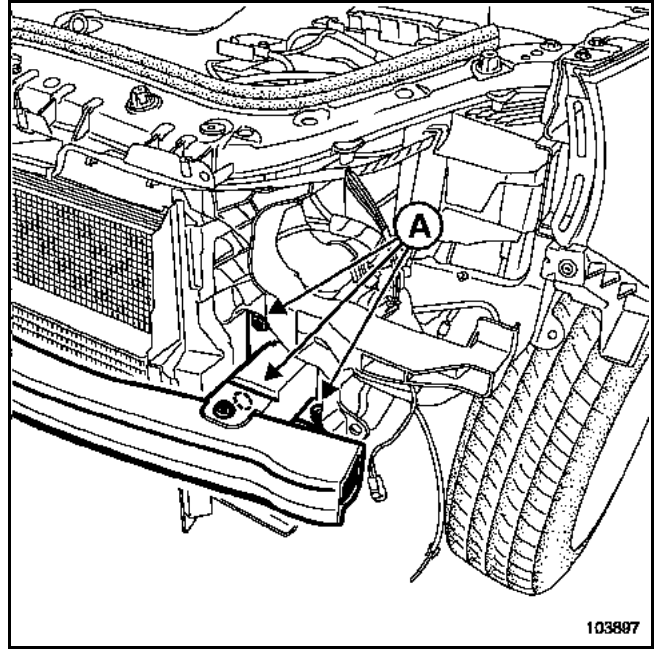
Pièce livrée seule  
Les boîtiers latéraux sont disponibles au détail.



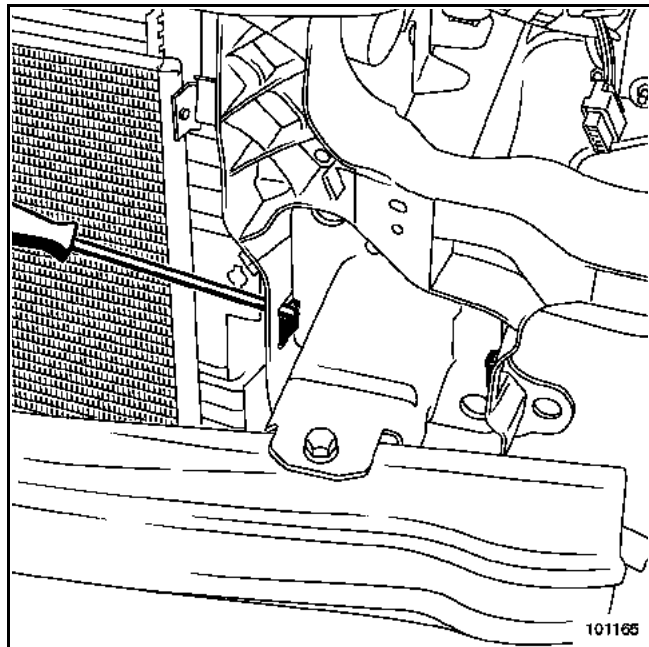
### DEPOSE

Pour accéder aux fixations de la traverse de choc, déposer :

- le bouclier avant,
- les projecteurs.



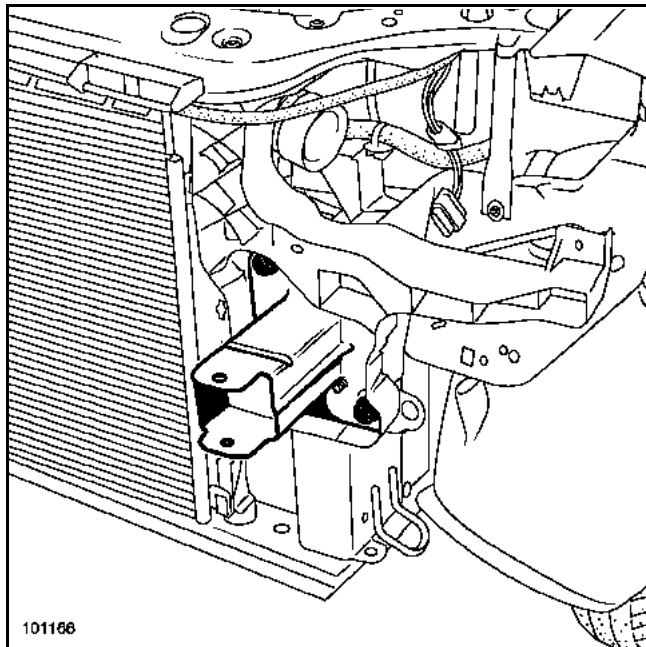
Déposer les vis de fixation latérale (A) (trois de chaque côté).



Ecarter les clips de maintien sur la façade avant à l'aide d'un tournevis plat.

Déposer :

- la traverse assemblée.



Nota :

Selon le degré du choc, il est possible d'effectuer le remplacement de la traverse sans déposer les boîtiers.

#### REPOSE

Procéder dans le sens inverse de la dépose.

#### ATTENTION

La traverse contribue à la rigidité de la structure du compartiment moteur. Respecter impérativement le couple de serrage après toute intervention sur la traverse.

Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale.

Le remplacement de cette pièce peut s'effectuer suivant quatre possibilités :

- remplacement complet,
- remplacement partiel avant,
- remplacement partiel arrière,
- remplacement partiel sous porte avant.

Dans la méthode décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions et liaisons spécifiques à la pièce concernée.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

Pour effectuer cette opération, commander en supplément :

- l'insert gonflant de pied milieu,
- l'insert gonflant de pied avant,
- l'insert gonflant inférieur d'aile arrière.

Nota :

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par des points bouchons.

Pour un remplacement sous porte avant, effectuer la coupe **b** deux fois dans la zone **X1** (voir exemple à la fin).

### IMPORTANT

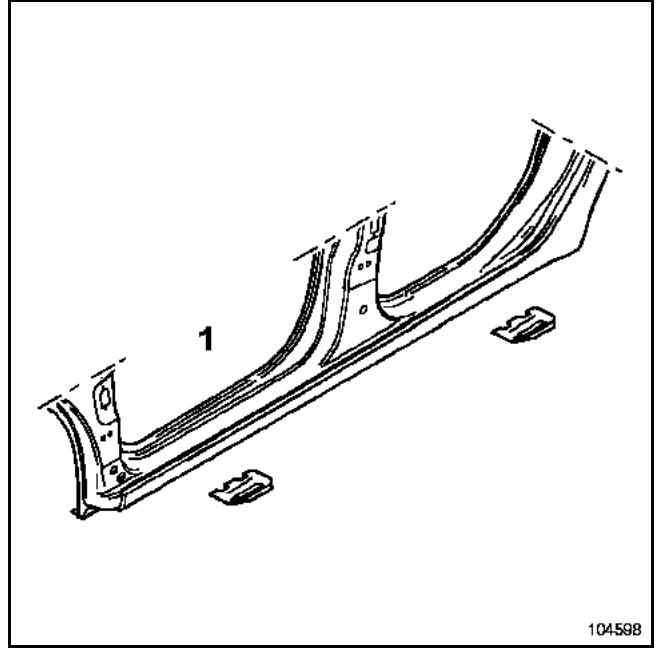
Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule situées à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

### COMPOSITION DE LA PIÈCE DE RECHANGE

Pièce livrée assemblée avec :

- Goujon soudé
- Appui de cric arrière
- Appui de cric avant
- Ecrou serti



104598

### PIÈCES CONCERNÉES (épaisseur en mm) :

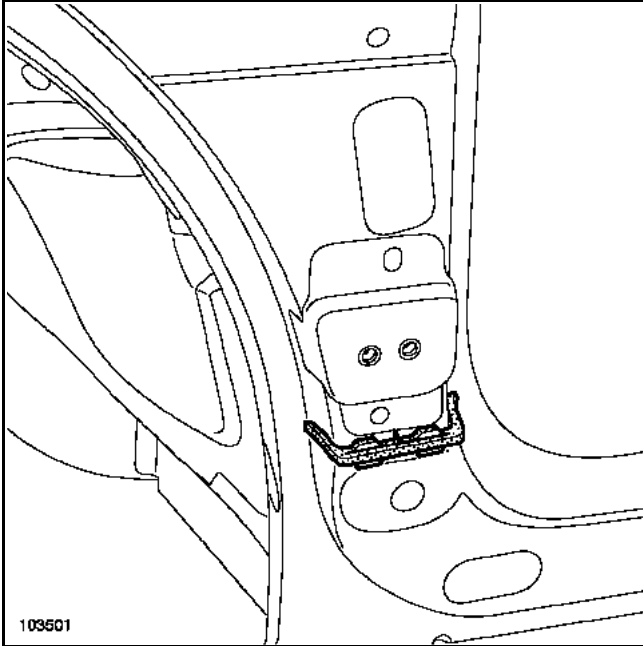
1	Bas de caisse	0,9
2	Support appui de cric	1,8
3	Doublure inférieure de pied milieu	0,7
4	Renfort de choc pied milieu partie inférieure	1,8
5	Fermeture arrière de bas de caisse	1
6	Renfort arrière de bas de caisse	1,4
7	Plancher arrière partie avant	0,9
8	Raidisseur de plancher central	1,8
9	Plancher central partie latérale	2
10	Renfort de pied avant	1,2/1,5
11	Doublure inférieure de pied milieu	0,7
12	Doublure de pied avant	1

Commander les inserts en fonction du choix des coupes.

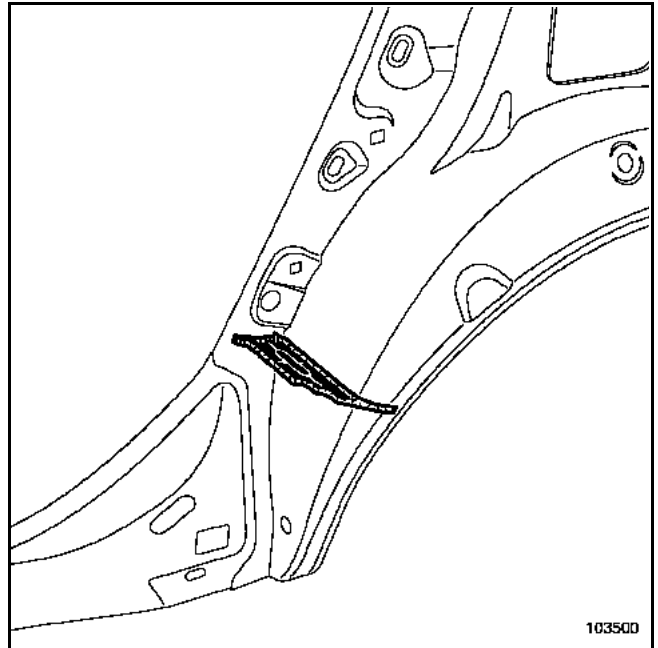
### DETAIL DE LA POSITION DES INSERTS GONFLANTS

Commander les inserts en fonction du choix des coupes.

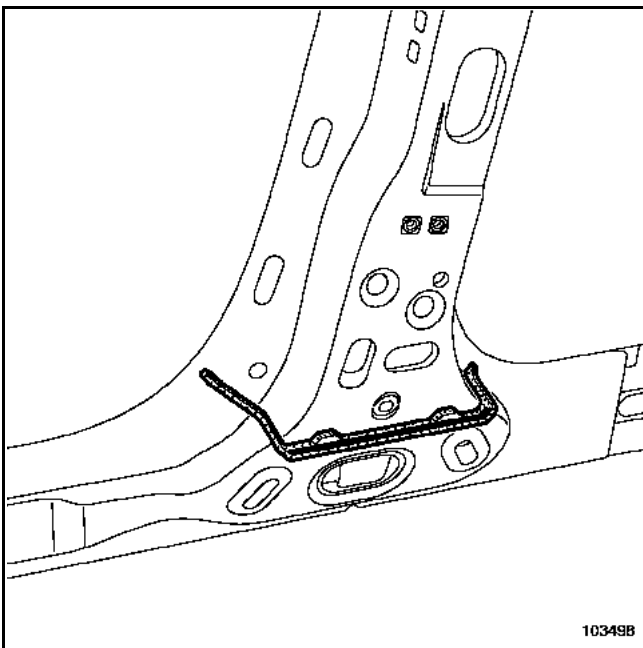
#### Pied avant



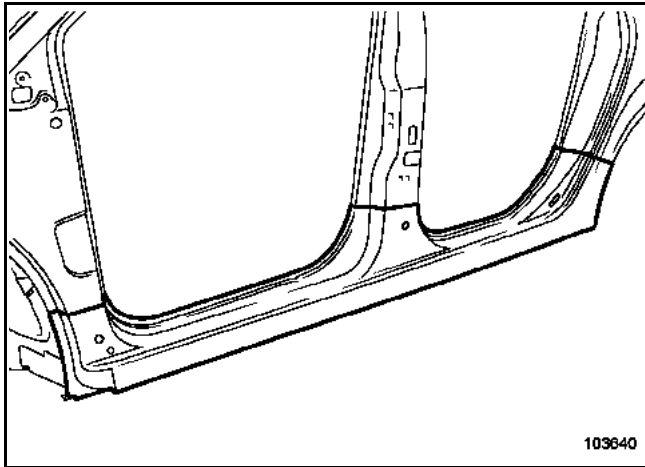
#### Bas de caisse partie arrière



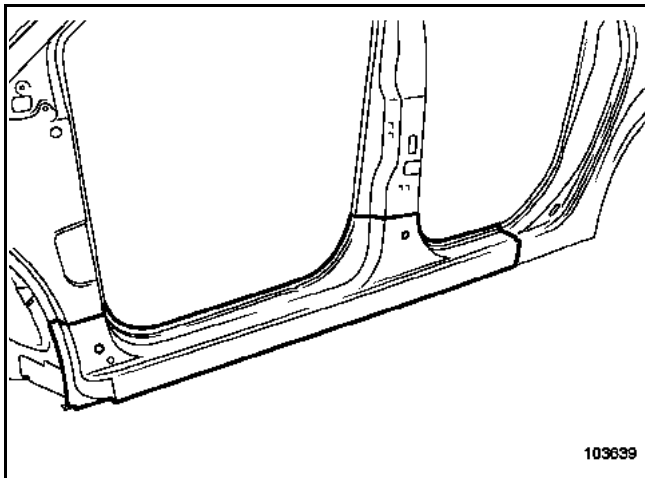
#### Pied milieu



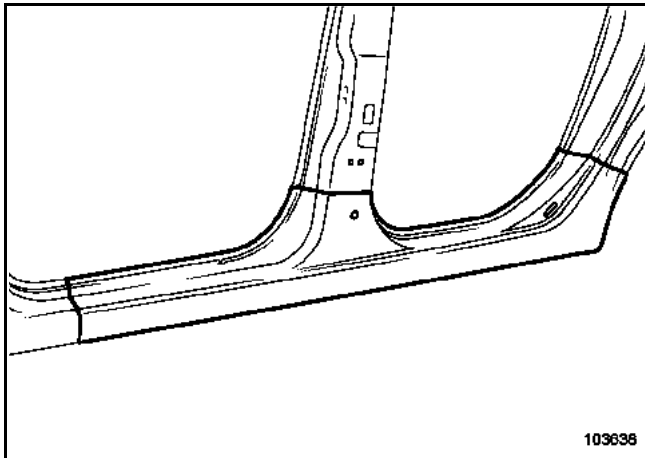
### REPLACEMENT COMPLET



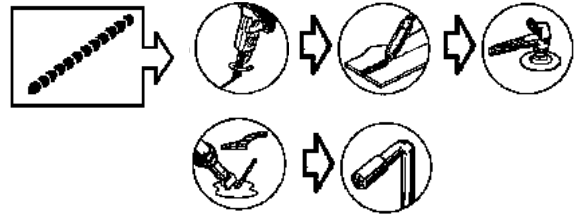
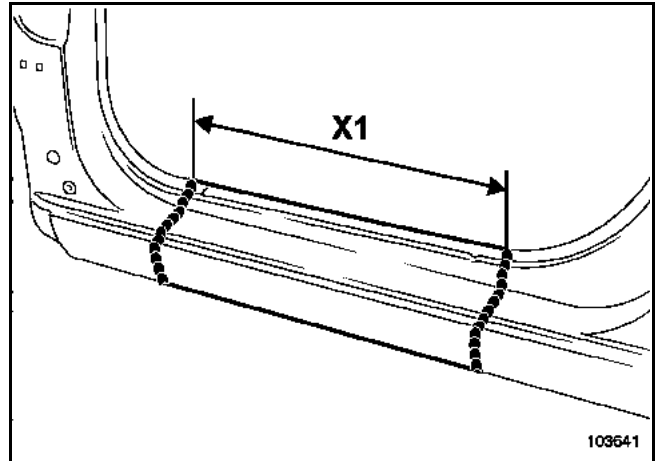
### REPLACEMENT PARTIEL AVANT



### REPLACEMENT PARTIEL ARRIERE



### REPLACEMENT PARTIEL SOUS PORTE AVANT

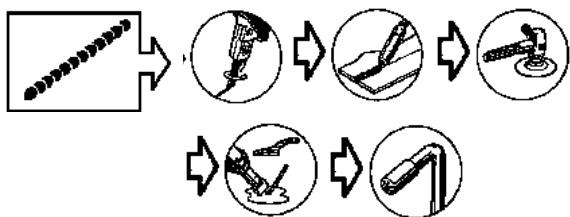
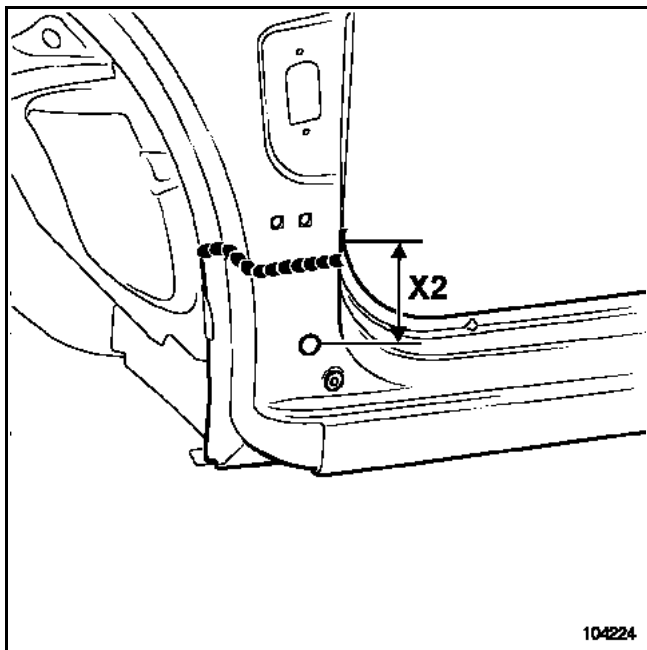


Nota :

Il est possible lors d'un choc très localisé d'effectuer un remplacement partiel dans la zone X1.



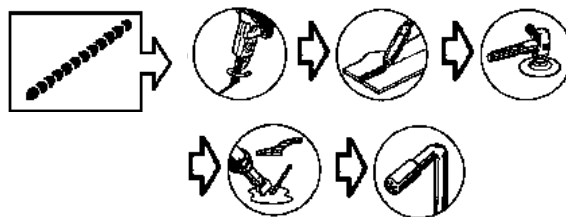
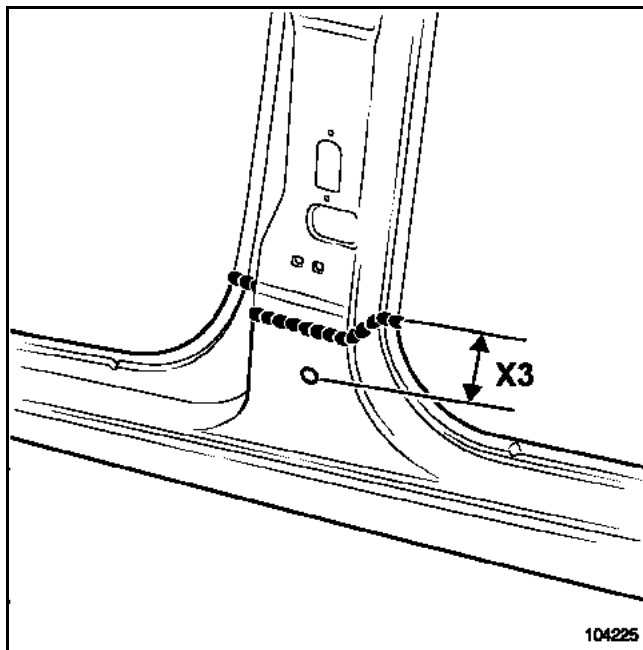
Particularité de la coupe a



**ATTENTION**

Effectuer la coupe à la cote indiquée ci-dessus **X2** (75 mm).

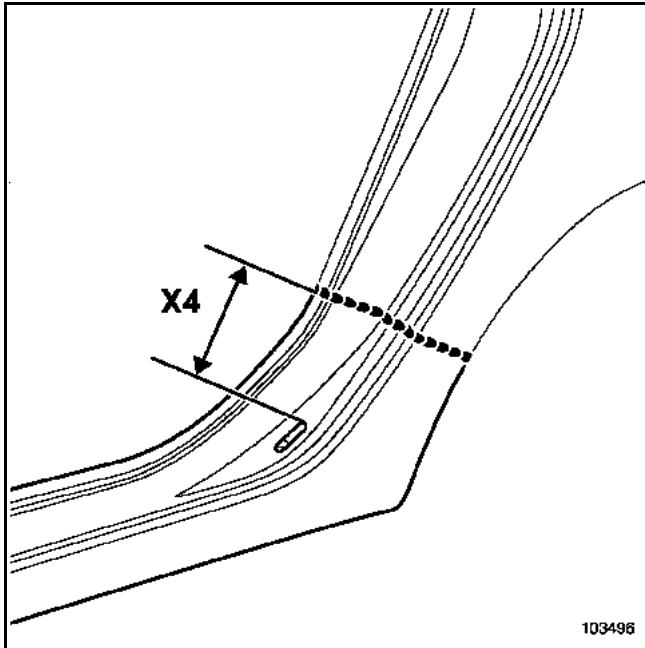
Particularité de la coupe c



**ATTENTION**

Effectuer la coupe à la cote indiquée ci-dessus **X3** (60 mm).  
Lors de la découpe, préserver le renfort de pied milieu et la doublure.

Particularité de la coupe e



**ATTENTION**

Respecter la zone de coupe X4 (150 mm).  
Au-delà de cette limite, le recouvrement de la pièce de rechange n'est plus assuré.

Couples de serrage	
écrou (A)	2,1 daN.m
vis de boîtier	3,5 daN.m

Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision arrière.

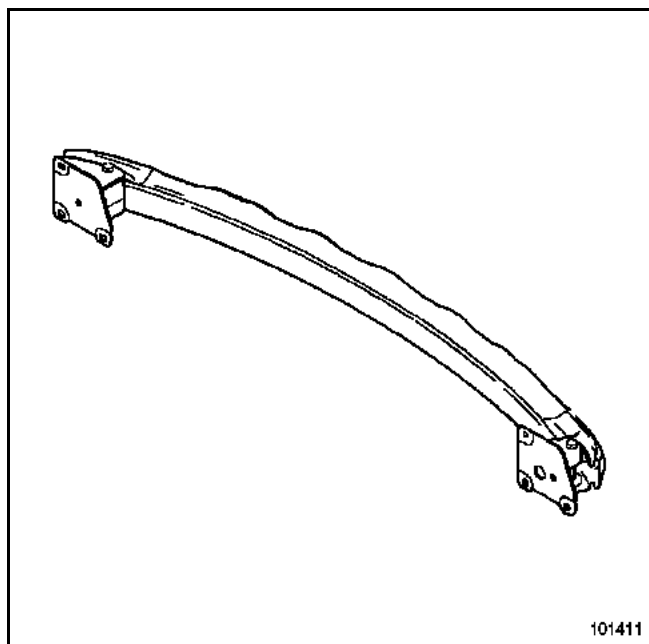
C'est un élément de structure démontable en aluminium.

Dans l'opération décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions des liaisons spécifiques à la pièce concernée.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

### COMPOSITION DE LA PIÈCE DE RECHANGE

Pièce assemblée avec :  
Traverse extrême arrière  
Boîtiers latéraux  
Vis  
Ecrus



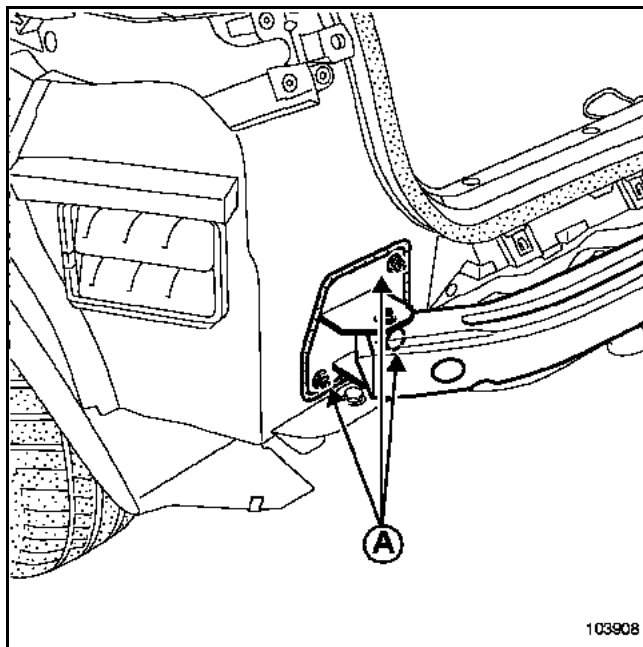
### ATTENTION

La traverse contribue à la rigidité de la structure en cas de choc.  
Respecter impérativement le couple de serrage après toute intervention sur la traverse.

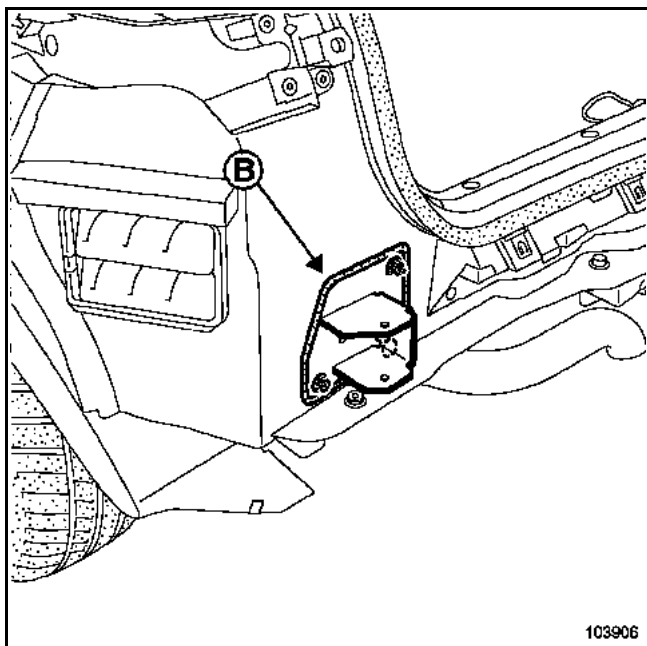
### DEPOSE

Pour accéder aux fixations de la traverse de choc, déposer :

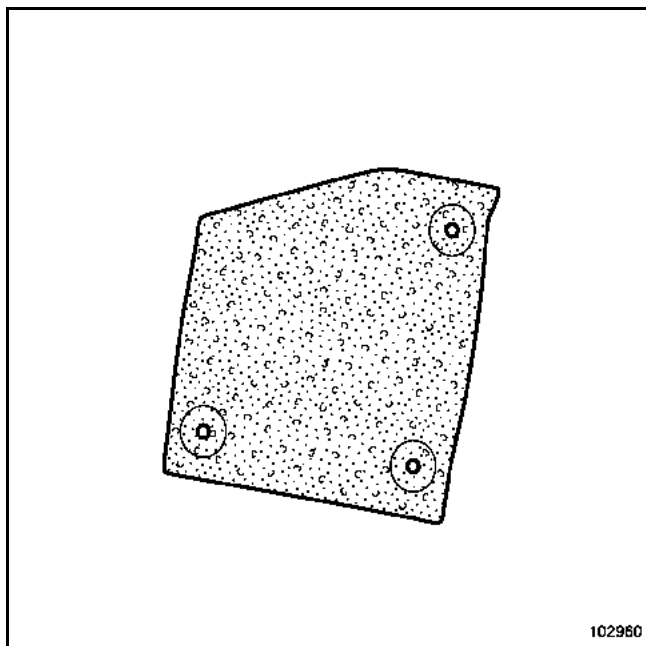
- les feux arrière,
- les pare-boue arrière,
- le bouclier arrière.



Déposer les écrous de fixation latérale (A) (trois de chaque côté).



Nota :  
Selon le degré du choc, il est possible de remplacer la traverse sans déposer les boîtiers.



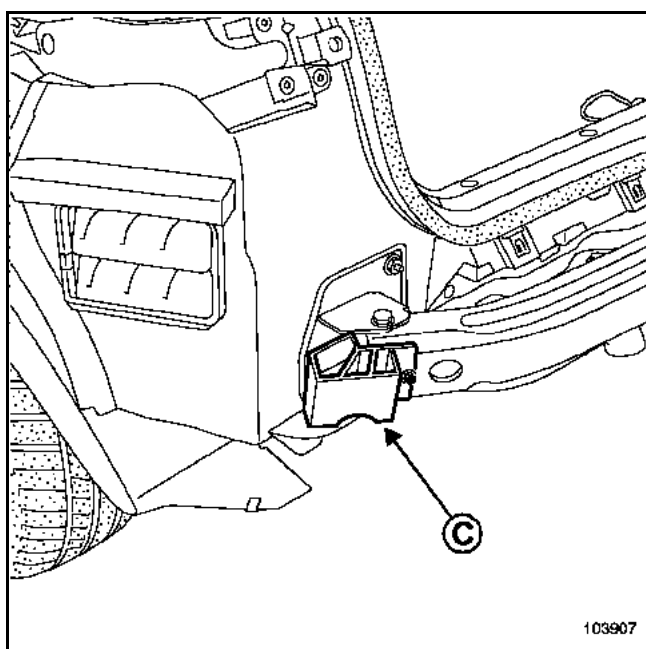
Nota :  
Selon le degré du choc, il est possible d'effectuer le remplacement de l'absorbeur (C) de la traverse.


**REPOSE**

Procéder dans le sens inverse de la dépose.

Après toutes interventions nécessitant la dépose des boîtiers, vérifier l'état de la mousse (B) de la traverse.

Remplacer la masse si nécessaire.



Couples de serrage	
fixations du plancher arrière partie arrière	2,1 daN.m
fixation du support sur caisse	2,1 daN.m

Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire à la jupe pour une collision arrière, la dépose - repose est liée à un incident (mauvaise étanchéité par exemple).

C'est un élément de structure démontable en matière plastique composite polyester pré-imprégné (SMC).

Dans la méthode décrite ci-après, vous trouverez les opérations à réaliser pour son remplacement complet.

Pour les zones d'encollage, utiliser un mastic préformé d'étanchéité (**référence : 77 01 423 330**).

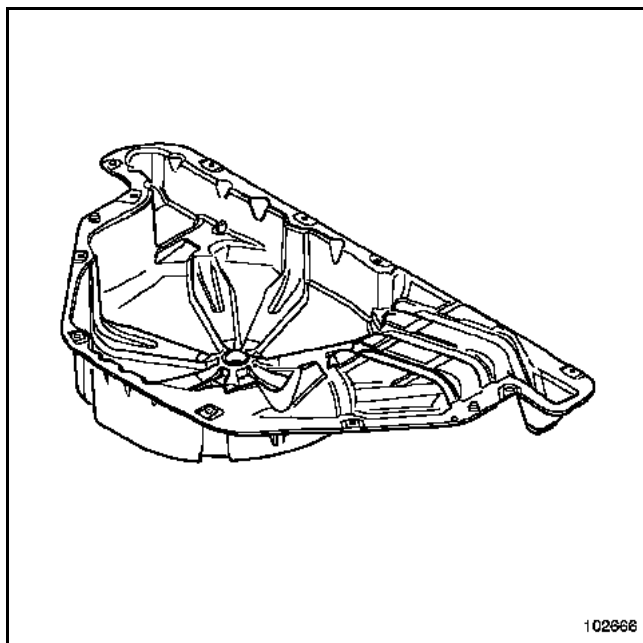
Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

### REPARATION

Pour la réparation du panneau extérieur et du caisson, voir manuel de réparation **502**.

### COMPOSITION DE LA PIÈCE DE RECHANGE

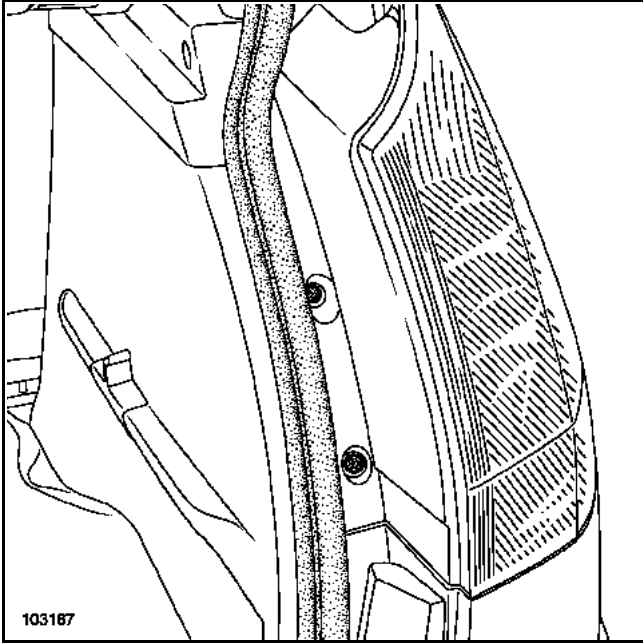
Pièce livrée seule.



### Remplacement complet

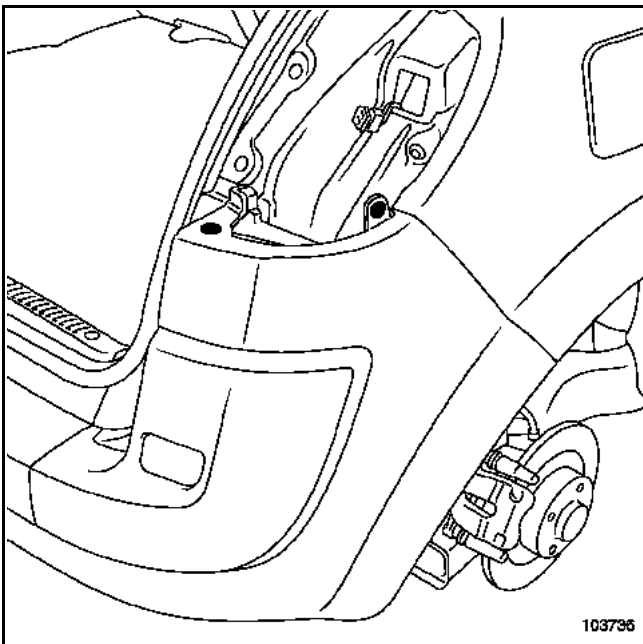
### DEPOSE

Pour accéder aux fixations du plancher, réaliser les opérations suivantes :

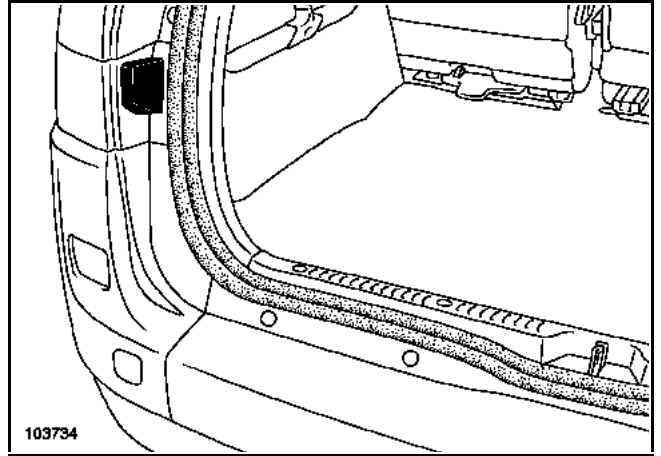


Déposer les feux arrière.

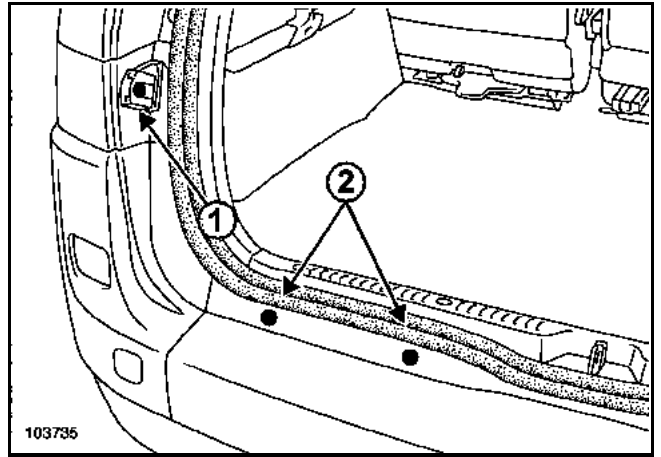
Débrancher le connecteur.



Déposer les rivets plastique.

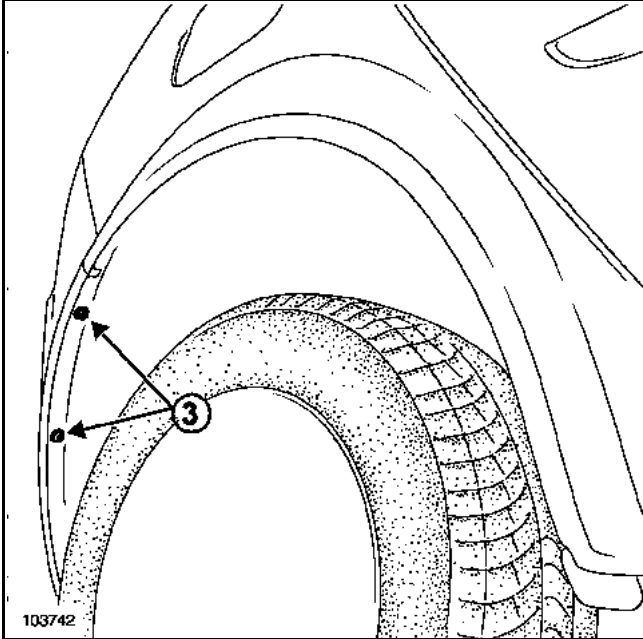


Déclipper l'enjoliveur de butée de coffre.

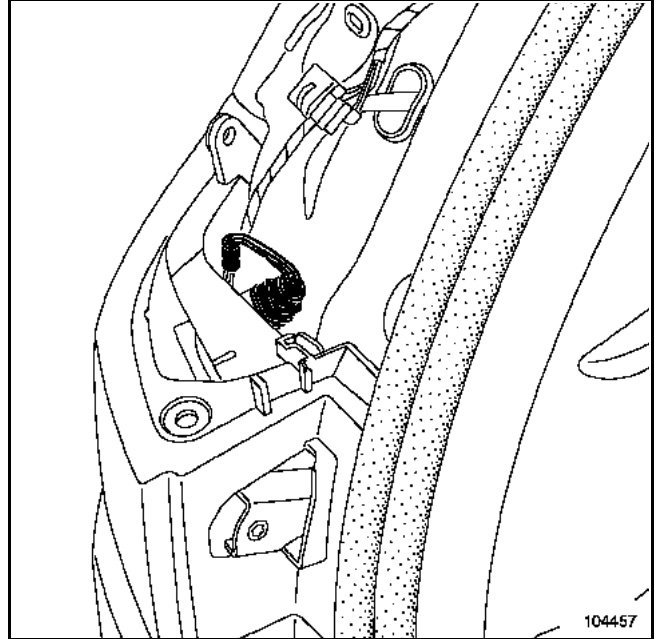


Déposer :

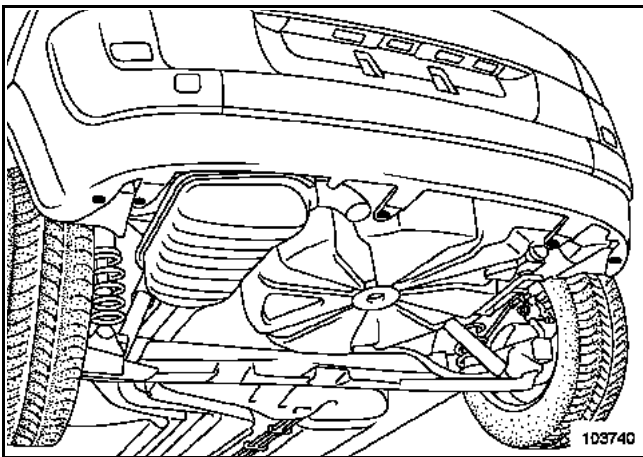
- les butées réglables (1),
- les vis supérieures (2).



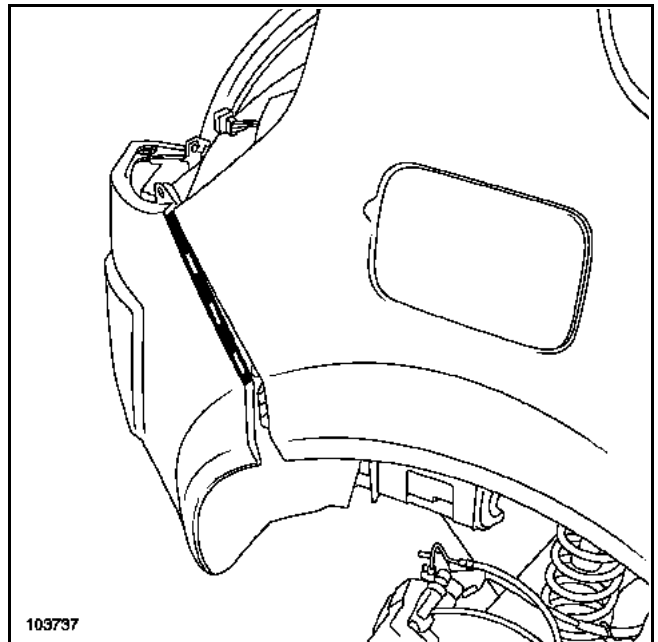
Déposer les vis de pare-boue (3).



Débrancher le connecteur du faisceau des capteurs d'aide au stationnement (selon le niveau d'équipement).



Déposer les vis inférieures.



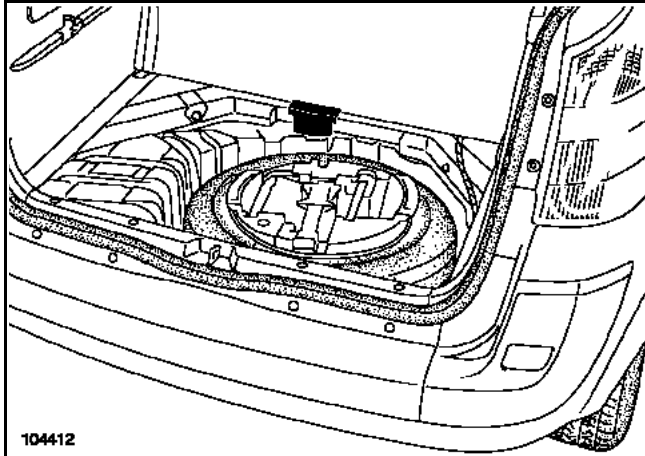
Déclipper le bouclier.

Ecarter le bouclier vers l'arrière.

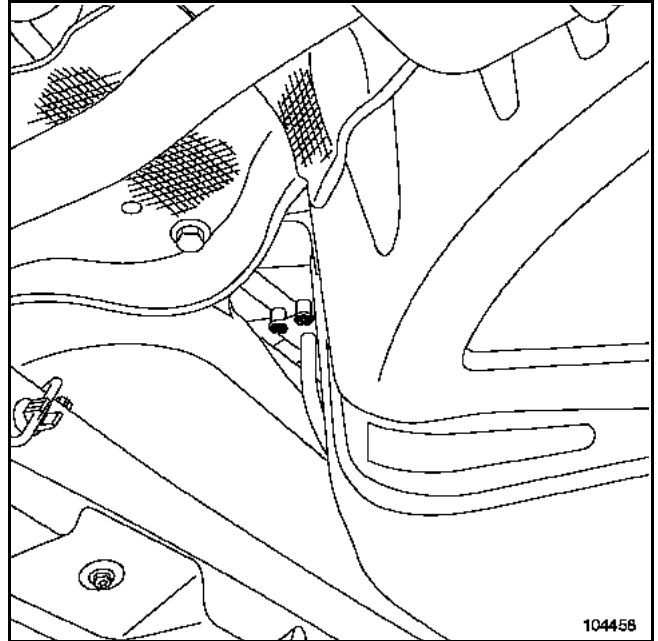
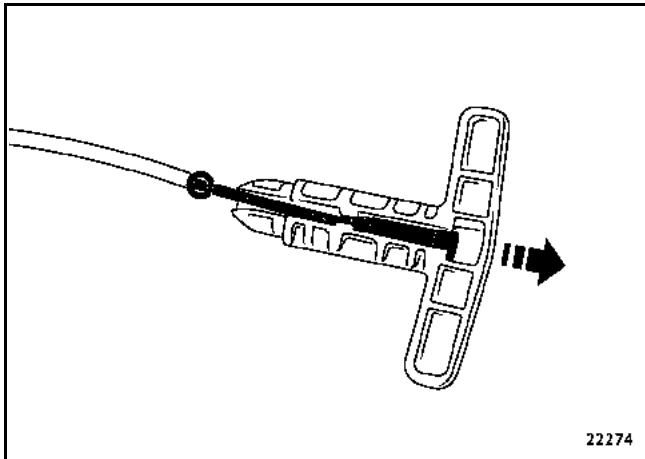
Cette intervention nécessite deux opérateurs.

Déposer :

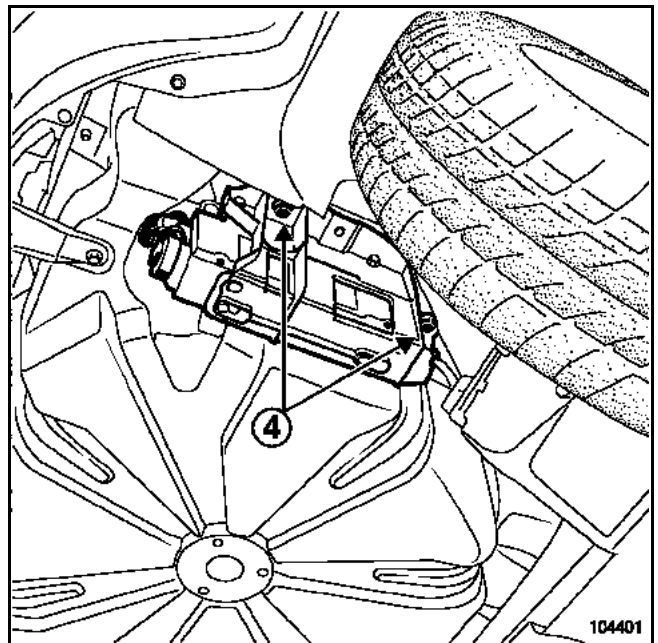
- le frein de parking automatique (selon le niveau d'équipement),
- le tapis de coffre,
- la roue de secours,
- le cric.



Retirer le cache de la tirette de secours et enlever celle-ci du câble.



Déposer les vis de fixation du guide de câble.



Déposer les vis (4) de fixation du support sur caisse.

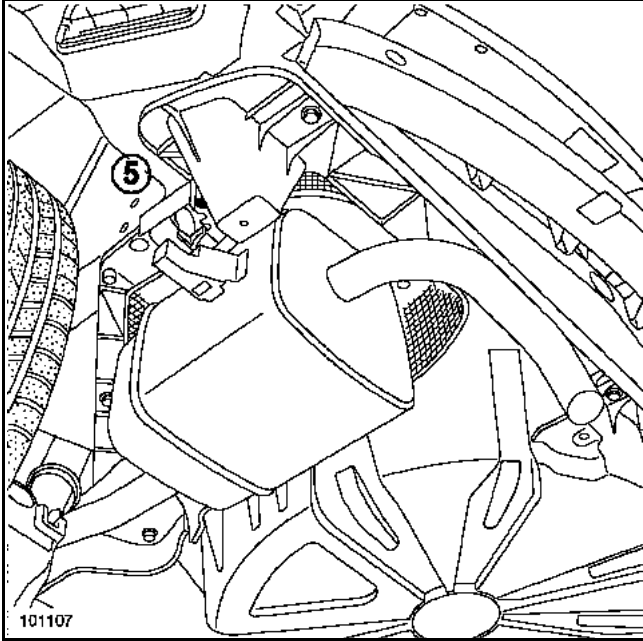
Ecarter le boîtier et son support sur le côté.



# STRUCTURE INFÉRIEURE ARRIÈRE

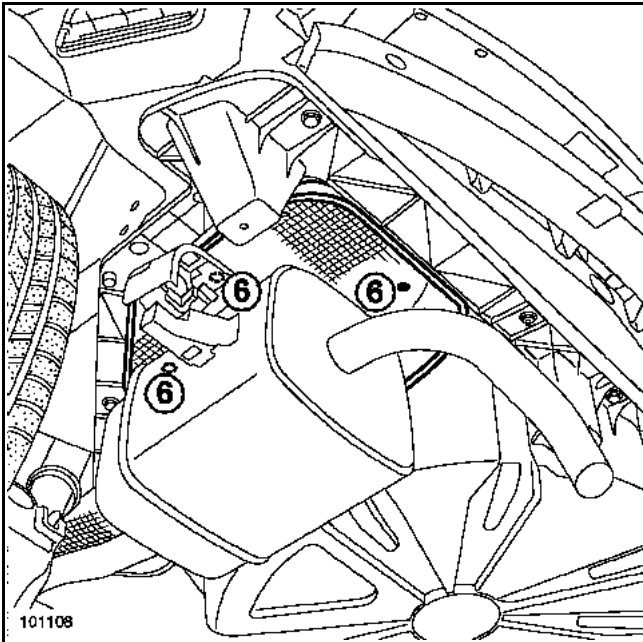
## Plancher arrière partie arrière

41D C



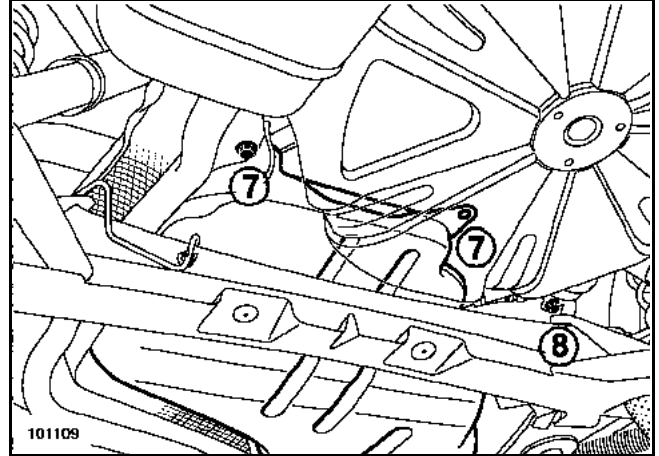
Déposer la vis de fixation (5) du silencieux.

Ecarter le silencieux.

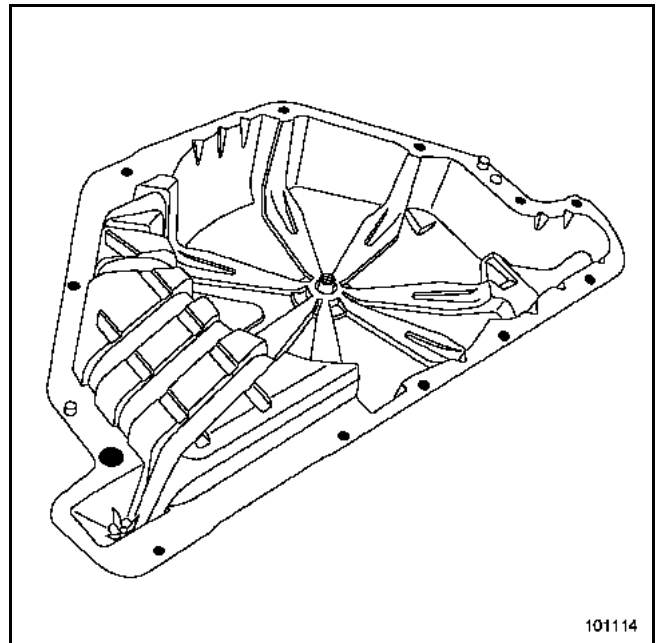


Déposer les vis de fixation (6) de l'écran thermique.

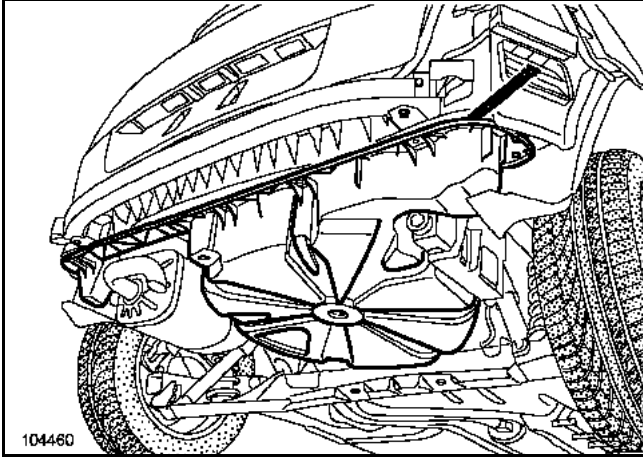
Ecarter l'écran thermique.



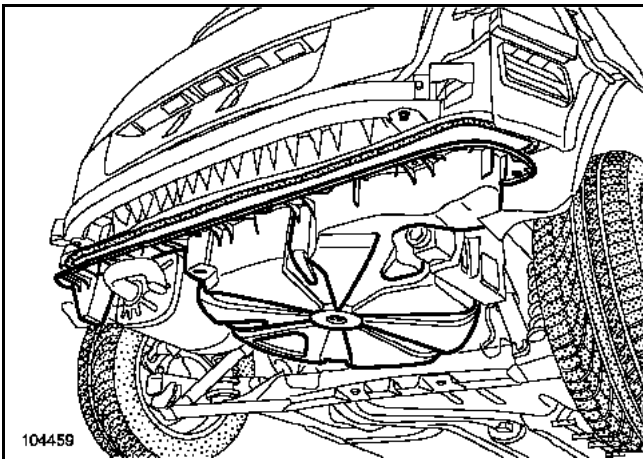
Déposer les deux vis de fixation (7) du réservoir et la vis de fixation inférieure (8) de goulotte.



Déposer toutes les fixations du plancher.



Engager un burin plat au niveau de l'angle arrière droit du plancher.

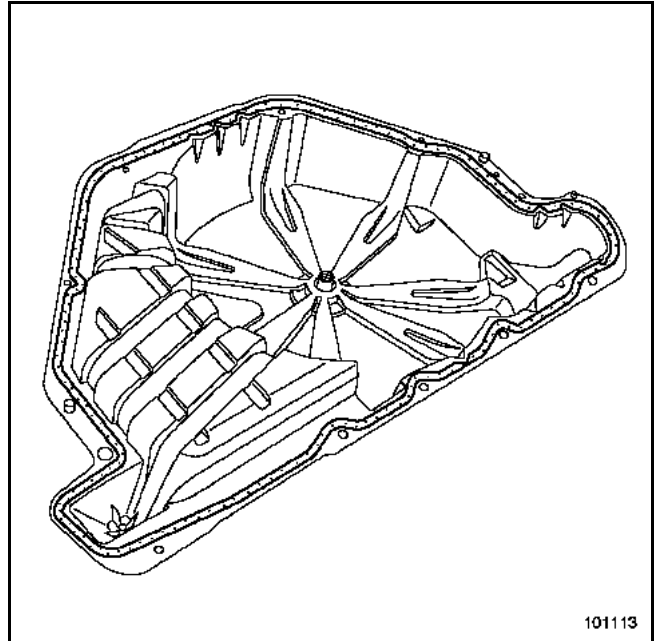


Faire levier avec le burin plat et décoller le plancher soigneusement.

Nota :  
Pendant l'opération, couper le cordon de mastic à l'aide d'un outil tranchant si la dépose offre trop de résistance.

**REPOSE**

**Préparation de la pièce de rechange**



Retirer le cordon de colle résiduel.

A l'aide d'un chiffon non pelucheux nettoyer les surfaces d'encollage à l'heptane.

Appliquer le mastic d'étanchéité comme indiqué sur le schéma.

# STRUCTURE INFÉRIEURE ARRIÈRE

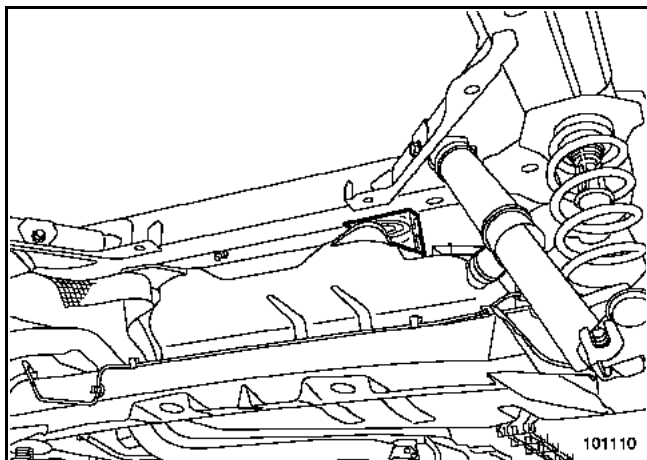
## Plancher arrière partie arrière

41D C

### Préparation sur véhicule

Retirer le cordon de colle résiduel.

A l'aide d'un chiffon non pelucheux nettoyer les surfaces d'encollage à l'heptane.



#### ATTENTION

Pour éviter tous risques de détérioration du cordon de mastic et assurer un positionnement plus facile lors de la repose du plancher, écarter le réservoir à l'aide d'une cale en bois.

Procéder dans le sens inverse de la dépose.

Cette opération nécessite deux opérateurs.

#### ATTENTION

Retirer tout débordement éventuel de mastic visible de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

Vérifier la bonne étanchéité du plancher par le soubassement.

## Couple de serrage



vis de l'aile

0,8 daN.m

Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale avant.

Les informations concernant les pièces complémentaires ou de déshabillage seront traitées dans leurs chapitres respectifs.

C'est un élément démontable de carrosserie en matière plastique NORYL GTX 974.

## REPARATION

Pour la réparation de l'élément voir manuel de réparation **502**.

## DEPOSE - REPOSE

Les opérations de dépose-repose ne présentent pas de difficultés particulières, vous ne trouverez dans la méthode que les possibilités de réglage.

Tous les jeux sont indiqués dans le chapitre **40A-E**.

## Nota :

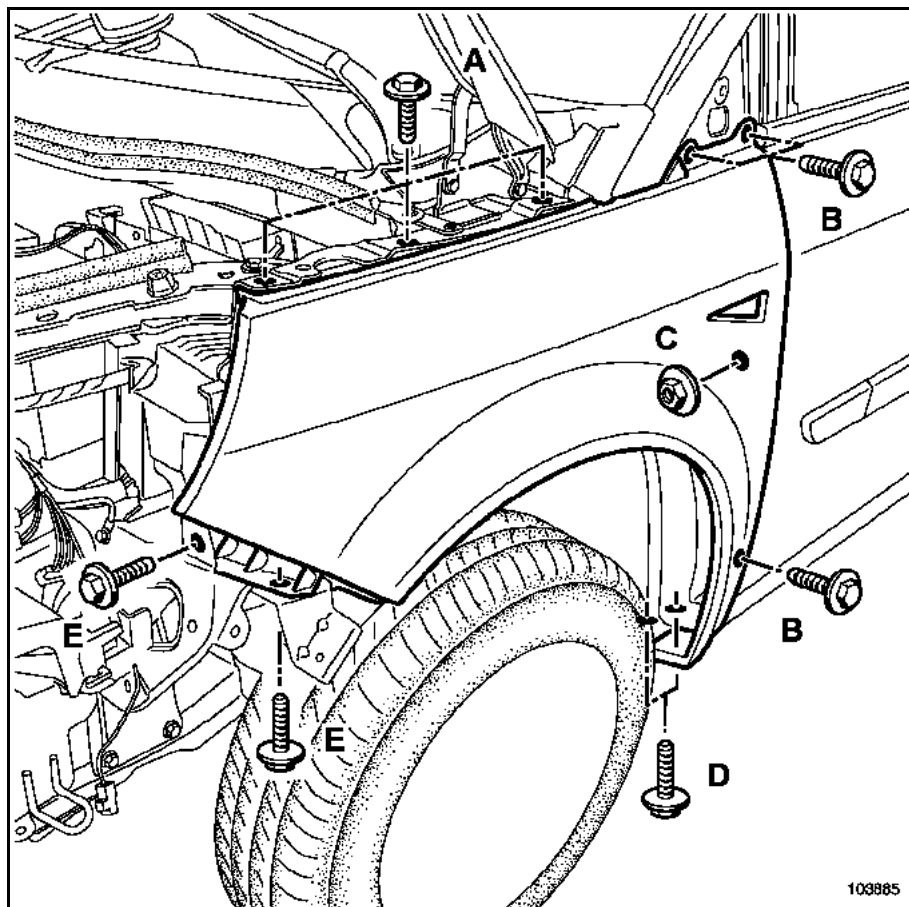
La partie arrière de l'aile est collée sur son support supérieur par l'intermédiaire de l'insert gonflant.

Pour ne pas détériorer l'aile lors de sa dépose, chauffer l'insert pour le décoller.

Remplacer l'insert pour la repose (voir indications à la fin du paragraphe).

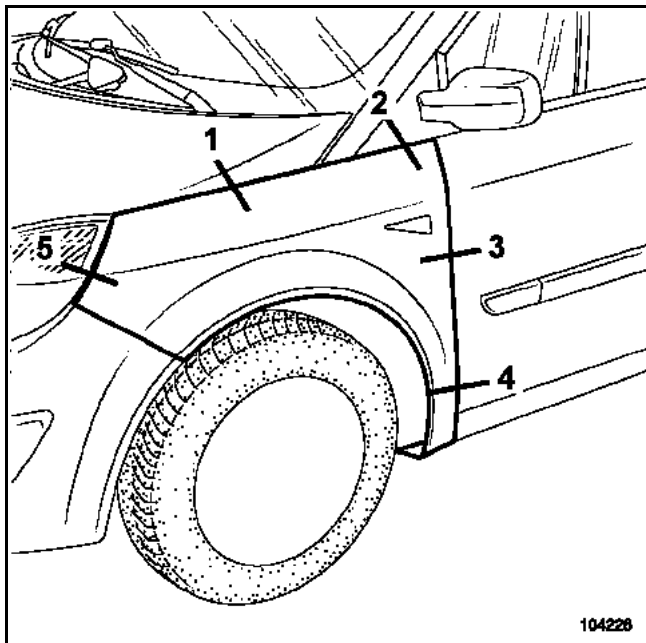
Pour accéder aux fixations de l'aile, déposer :

- le pare-boue,
- le répéteur d'aile,
- le bouclier avant,
- le projecteur,
- le rétroviseur extérieur.



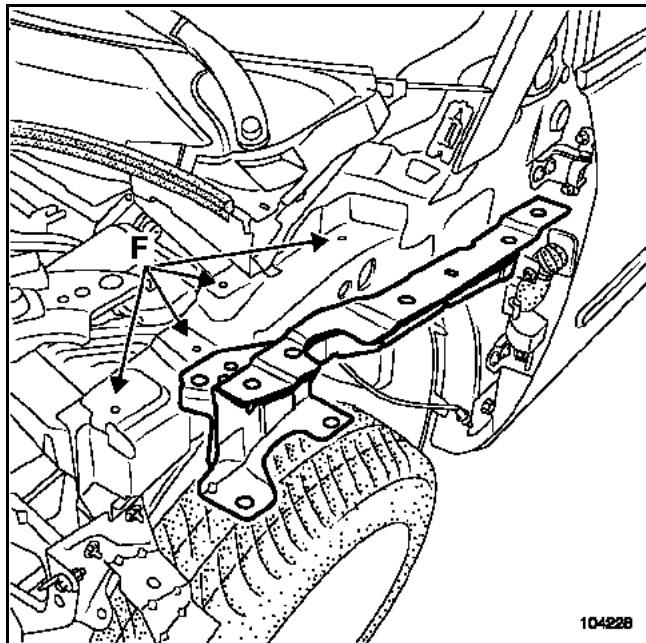
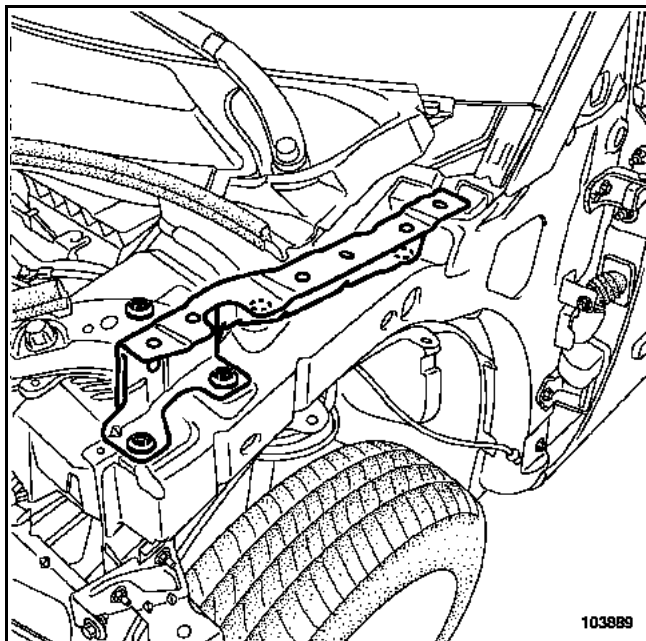
## REGLAGE DE BASE

## Zones de réglages



## Particularité du réglage de l'aile

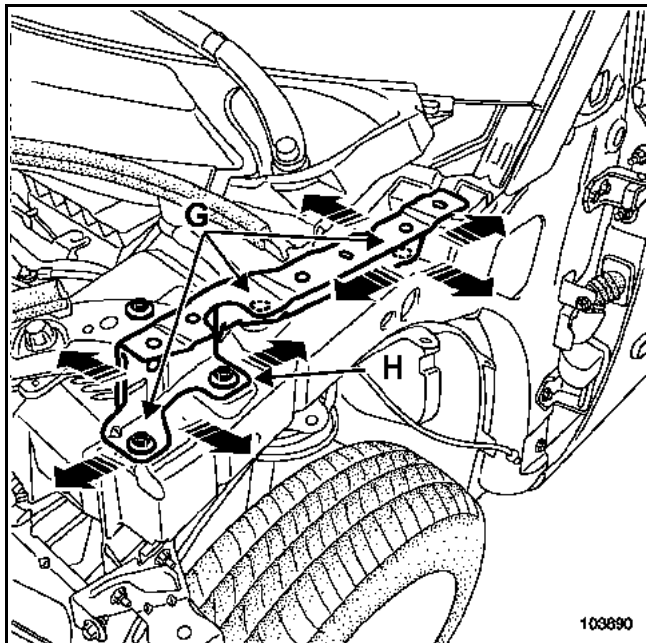
Les réglages principaux des jeux de l'élément (zone 1) sont assurés au niveau des vis de fixation du support supérieur de fixation d'aile.



Dans le cas d'un réglage de l'aile avec le support supérieur d'aile avant, refaire les protections entre les interfaces (F) des vis de fixation.

Positionner le support et l'aile sur le véhicule.

Approcher toutes les fixations en position moyenne de réglage sans les serrer.



Nota :

Seules les fixations (G) sont accessibles lorsque l'aile est en place.

**Assurer les réglages des jeux de l'élément (zone 1) au niveau des vis de fixation (G) et (H) du support supérieur.**

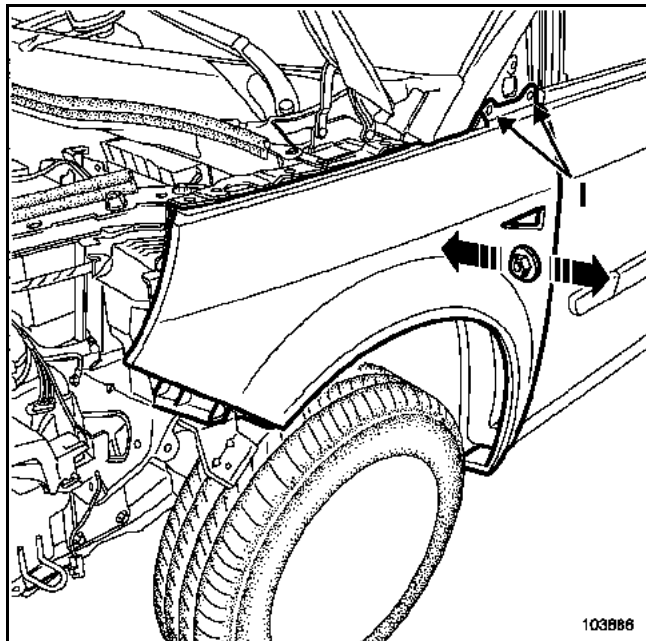
Nota :

Tous les jeux et les affleurements sont indiqués dans le chapitre **40A-E**.

## REGLAGE DE FINITION

Respecter l'ordre de réglage suivant :

### 1. Réglage Aile - Porte :



Assurer les jeux et l'affleurement des zones 2, 3 et 4 (vis B, D et écrou C).

Vérifier le réglage et brider la zone.

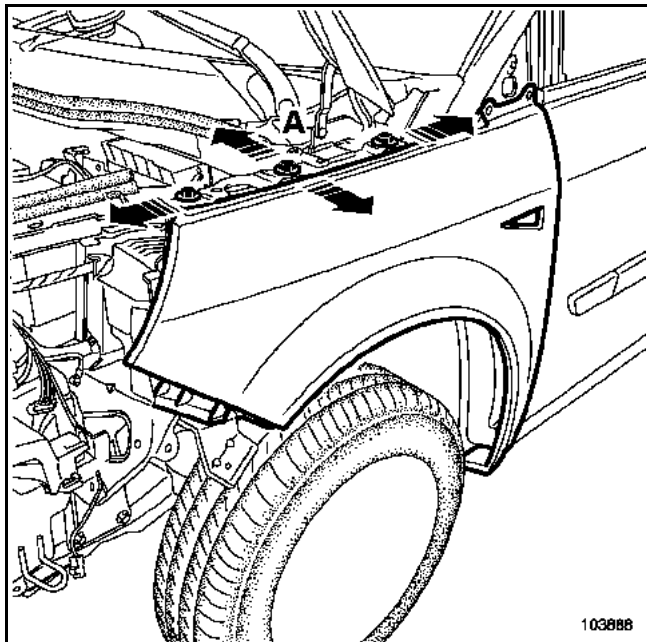
Mettre si nécessaire une rondelle derrière chaque trou de l'aile (I) avant pour régler l'affleurement avec la porte.

### 2. Réglage Aile - Montant de baie

Assurer les jeux et l'affleurement des zones 1 et 2 (vis A et B).

Vérifier le réglage et brider la zone.

## 3. Réglage Aile - Capot

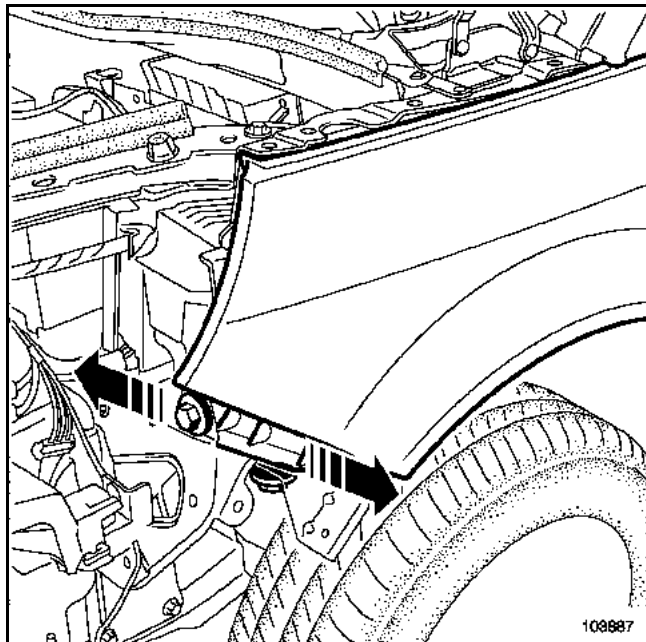


Assurer l'affleurement et un jour régulier de la zone 1 (vis D).

Modifier le réglage du capot si nécessaire.

Vérifier le réglage et brider la zone.

## 4. Réglage Aile - Projecteur - Bouclier



Assurer les jeux et l'affleurement de la zone 5 (vis E).

Nota :

Il n'y a pas de réglage au niveau du bouclier, celui-ci est indexé dans l'aile.

Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au renfort de côté d'auvent pour une collision avant.

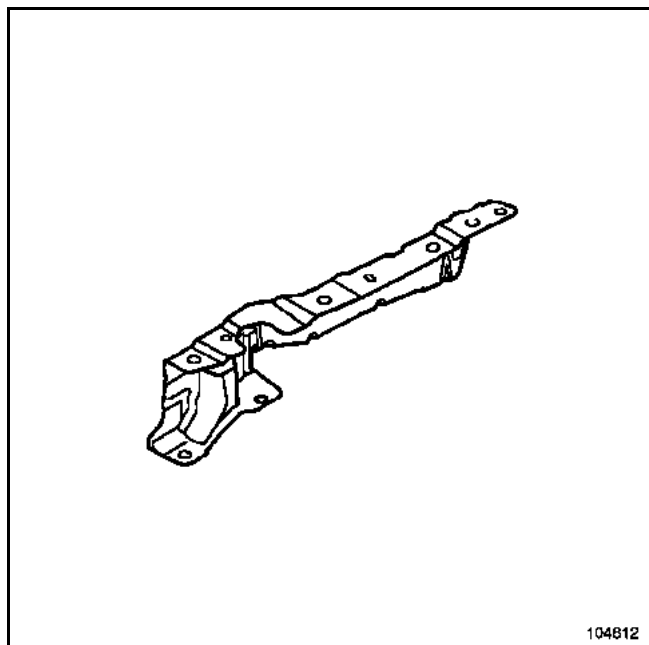
C'est un élément de structure démontable.

Dans l'opération décrite ci-après, vous ne trouverez que les positions des fixations spécifiques à l'élément.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

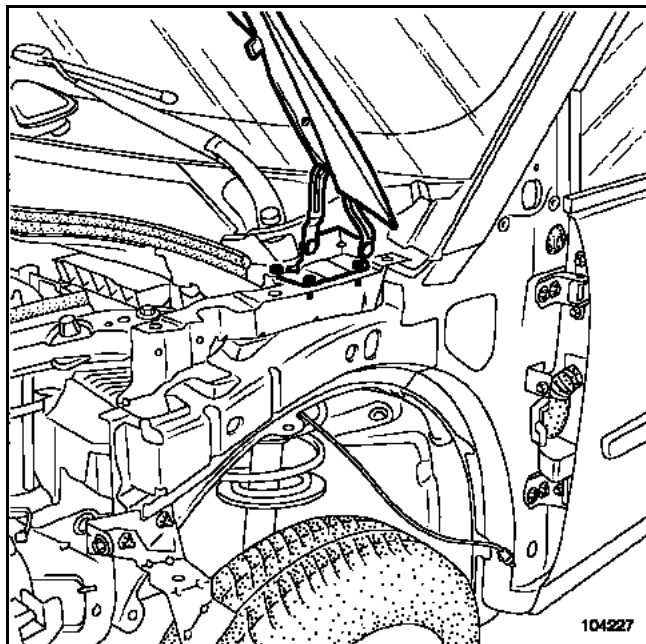
Pièce livrée seule.



### DEPOSE

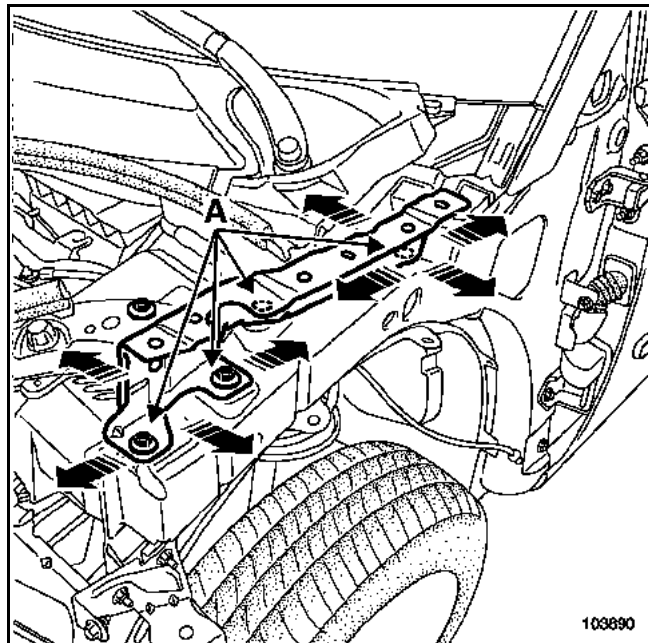
Pour accéder aux fixations du support de fixation supérieure d'aile avant, déposer :

- les pare-boues,
- le bouclier avant,
- les projecteurs,
- l'aile avant,
- le capot.



Côté opposé au choc, la dépose du capot s'effectue par les fixations inférieures de compas.

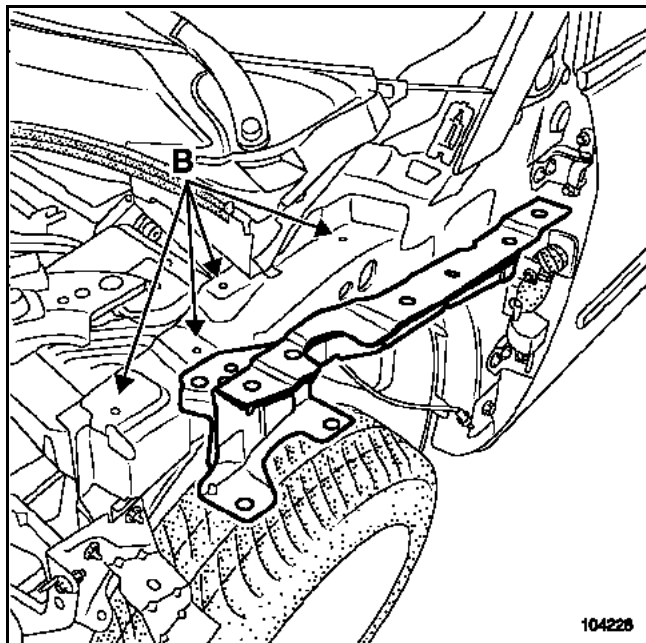




La dépose s'effectue par les vis (A).

### REPOSE

Procéder dans le sens inverse de la dépose.



### ATTENTION

Avant de reposer la pièce :

Effectuer un montage provisoire de l'aile et du capot afin de repérer la bonne position du support de fixation supérieur d'aile.

Effectuer une protection anti-corrosion (B) entre les interfaces du support de fixation supérieur d'aile avant et le renfort supérieur de côté d'auvent.

Pour les opérations de réglage se reporter à la méthode de l'aile avant (chapitre 42A-A).

Le remplacement de la façade avant est une opération complémentaire au remplacement du capot et du bouclier avant pour une collision avant.

Le remplacement des parties latérales de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du bouclier avant.

Dans la méthode ci-après, vous trouverez les opérations à réaliser :

- 1 pour la dépose - repose des parties latérales,
- 2 pour la dépose - repose de la traverse supérieure.

Les parties latérales sont des éléments de structure démontables en matériaux composites de type (SMC).

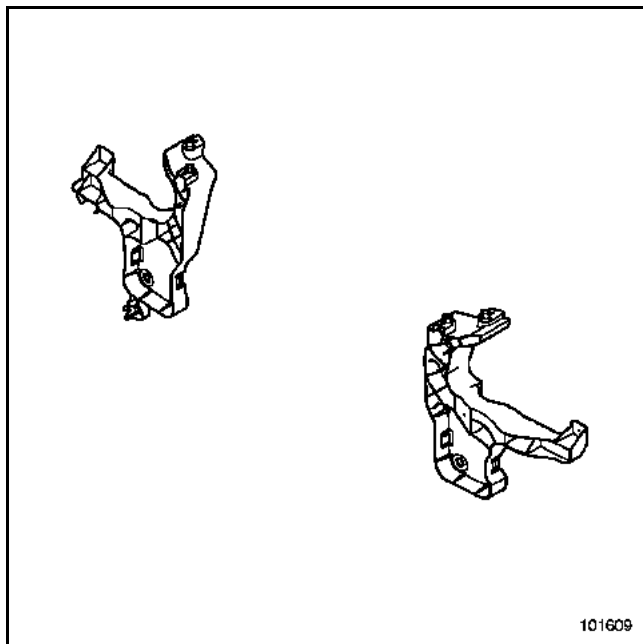
La traverse supérieure est un élément en deux parties (acier et SMC) moulées les unes sur les autres.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

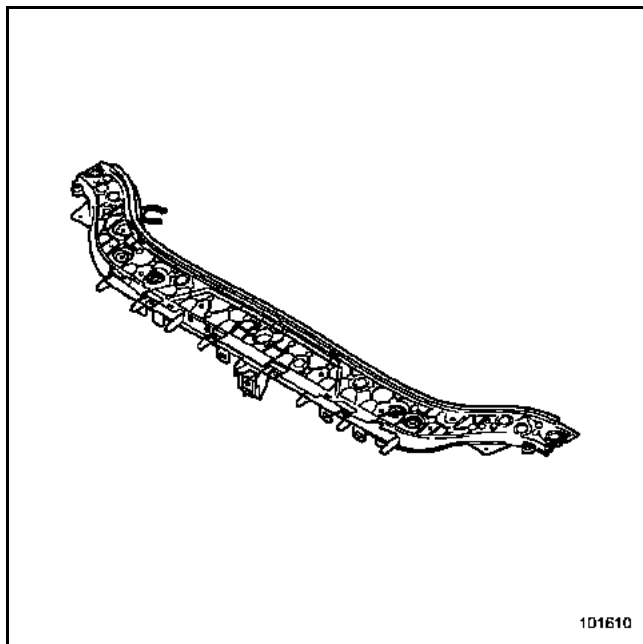
### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièces livrées seules et disponibles au détail.

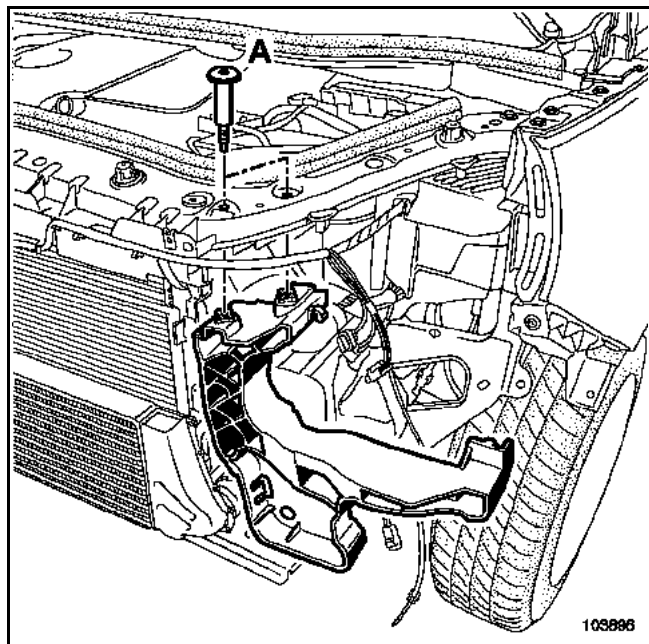
### Parties latérales



### Traverse supérieure



## 1. PARTIES LATERALES

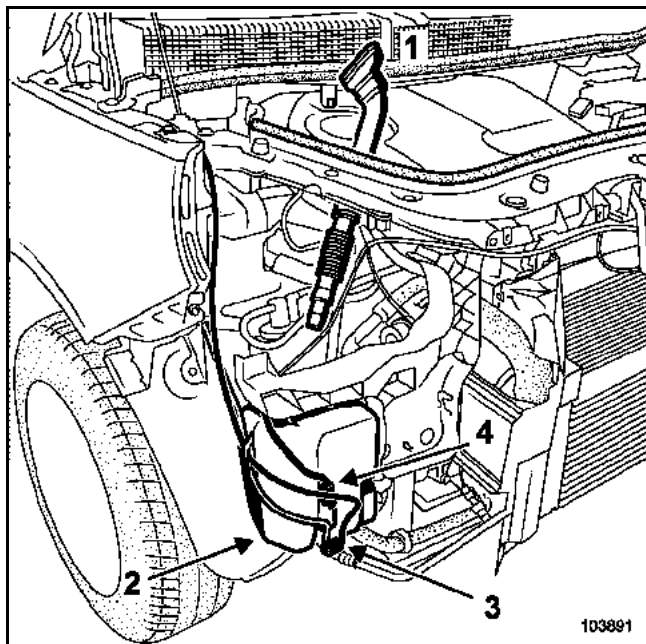


## DEPOSE

Pour accéder aux fixations de la partie latérale de façade, déposer :

- le bouclier avant,
- les projecteurs,
- la traverse de choc avant,
- le support central de bouclier,
- les faisceaux électriques et les différents organes mécaniques fixés sur la traverse.

## Particularité du côté droit



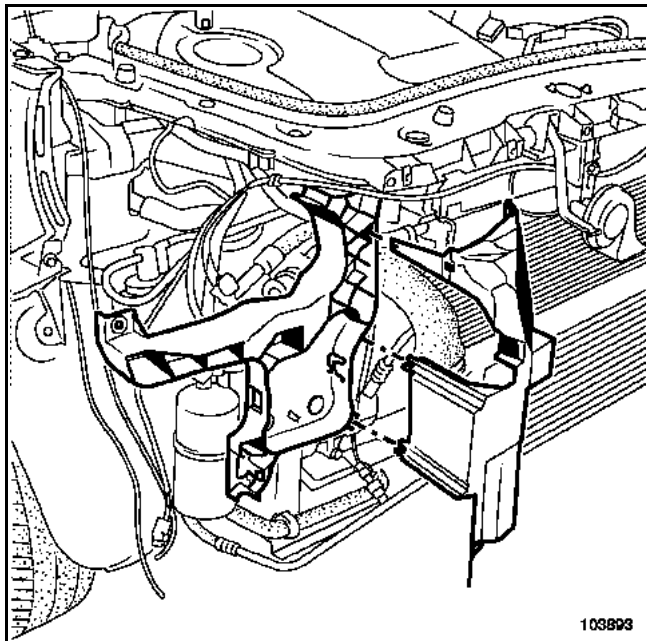
La dépose du bocal de lave-vitre complet est nécessaire.

Déboîter le tuyau de remplissage (1).

Débrancher les tuyaux (3) de la pompe et le connecteur (4).

Dégager le bocal (2) en tirant fortement vers l'avant.

Vidanger le bocal si nécessaire.



Déclipper le déflecteur d'air de radiateur.

La dépose s'effectue par les vis (A).

## REPOSE

Procéder dans le sens inverse de la dépose.

## 2. TRAVERSE SUPERIEURE

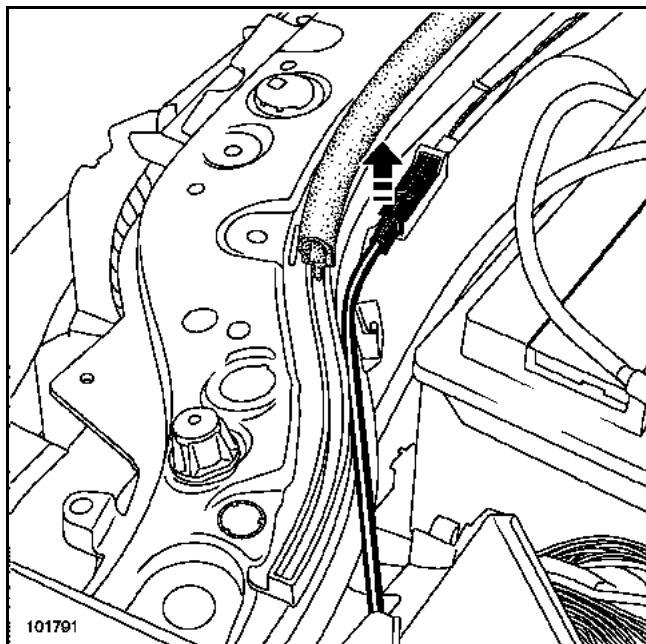
### DEPOSE

Effectuer les opérations de déshabillage dans l'ordre suivant :

Déposer :

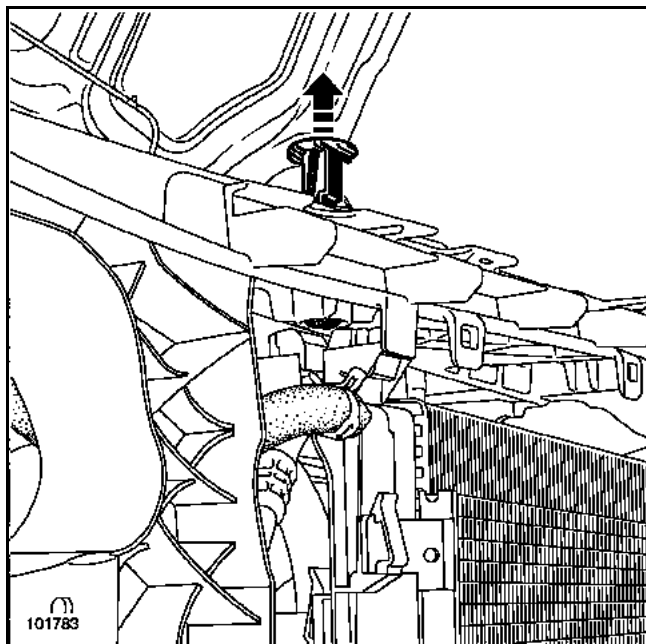
- a. le câble d'ouverture de capot
- b. les pions d'indexage de radiateur
- c. le support supérieur de bouclier
- d. le faisceau de traverse supérieure
- e. la traverse supérieure

### a. Dépose du câble d'ouverture de capot



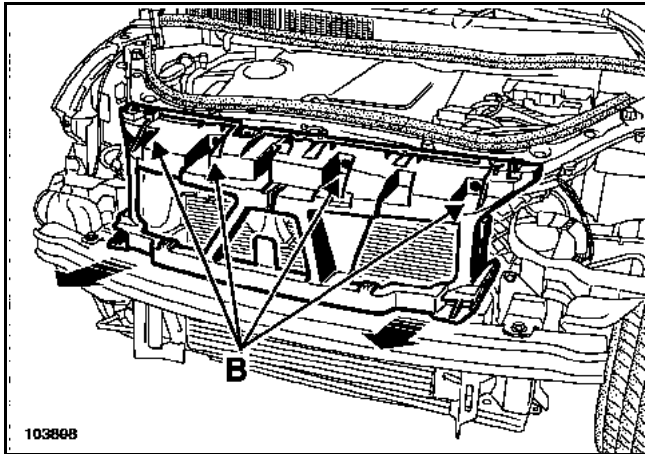
Déclipper la partie supérieure du raccord plastique et dégager le câble.

### b. Dépose des pions d'indexage de radiateur



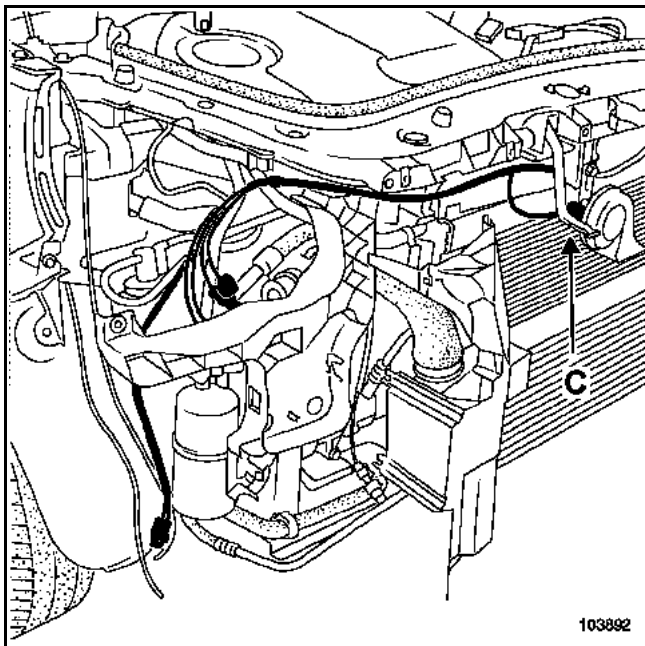
A l'aide d'un tournevis déclipper les pions d'indexage du radiateur.

## c. Dépose du support supérieur de bouclier

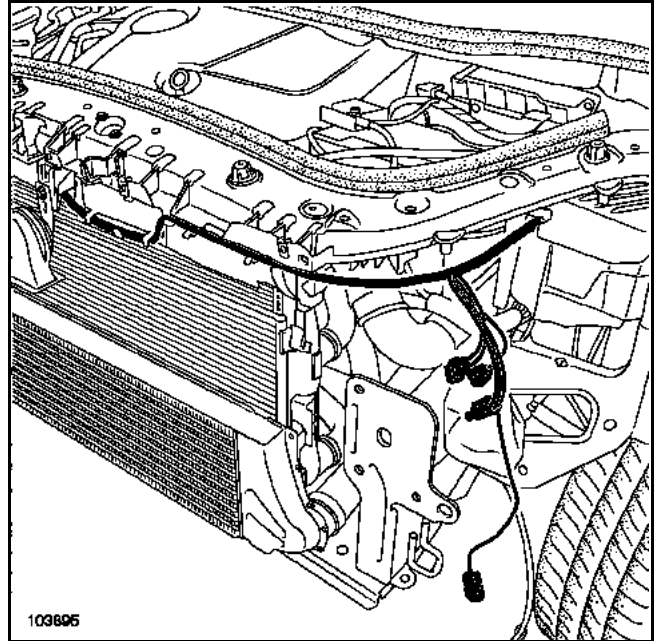


La dépose s'effectue par les quatre vis (B).

## d. Dépose du faisceau de traverse supérieure

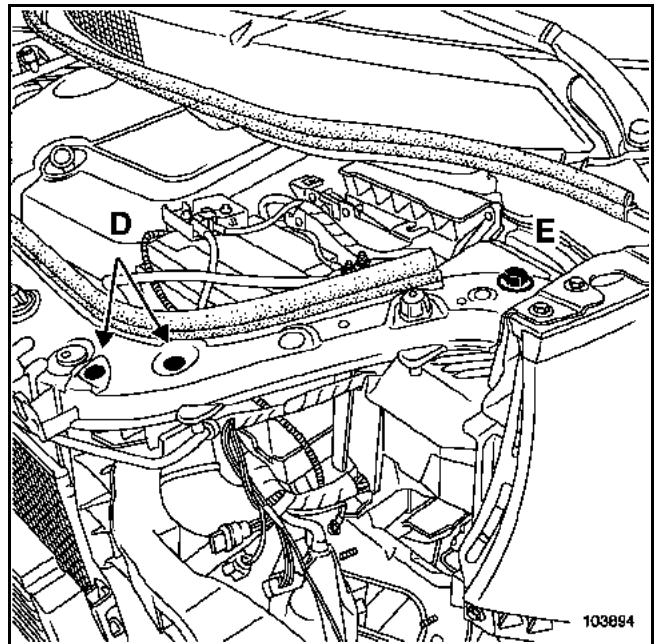


Débrancher le connecteur d'avertisseur sonore (C).



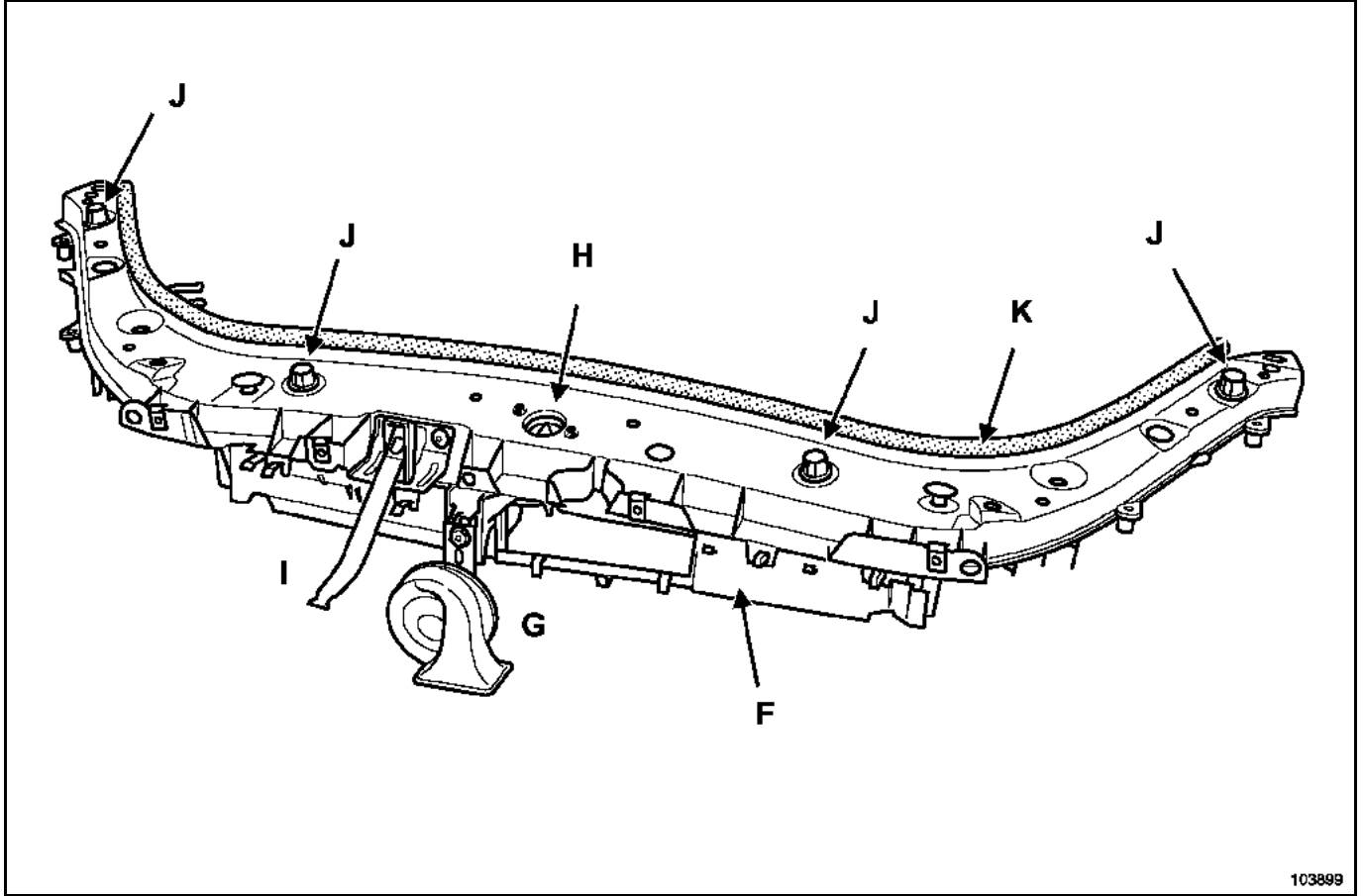
Dégager le faisceau.

## e. Dépose de la traverse supérieure



Déposer les deux vis (D) et la vis (E).

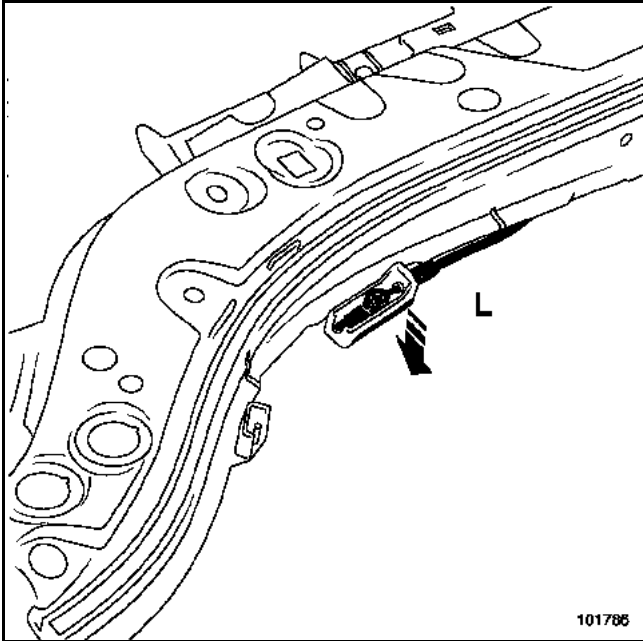
Dégager la traverse supérieure.



103899

Déposer :

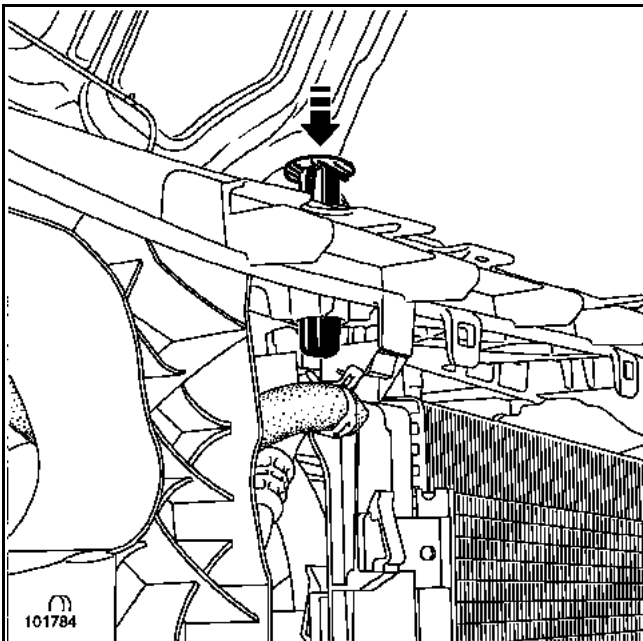
- le déflecteur de face avant (F),
- l'avertisseur sonore (G),
- la serrure (H),
- le crochet de sécurité (I),
- les quatre butées de capot (J),
- le point d'étanchéité (K).



Déposer le câble de serrure (L).

**REPOSE**

Procéder dans le sens inverse de la dépose.



Vérifier le bon clipage des pions d'indexage du radiateur.

Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour un choc latéral.

Dégrafer partiellement le renfort supérieur de côté d'auvent.

Le pied avant est prélevé dans la partie avant de côté de caisse.

La coupe **a** évite de remplacer l'insert gonflant (voir méthode ci-après).

### ATTENTION

Les positions de coupes données dans les méthodes ne peuvent pas être décalées, elles sont déterminées en fonction de celles des doublures et des renforts.

Dans la méthode décrite ci-après vous ne trouverez que les descriptions et liaisons spécifiques à la pièce concernée.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

Nota :

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par des points bouchons.

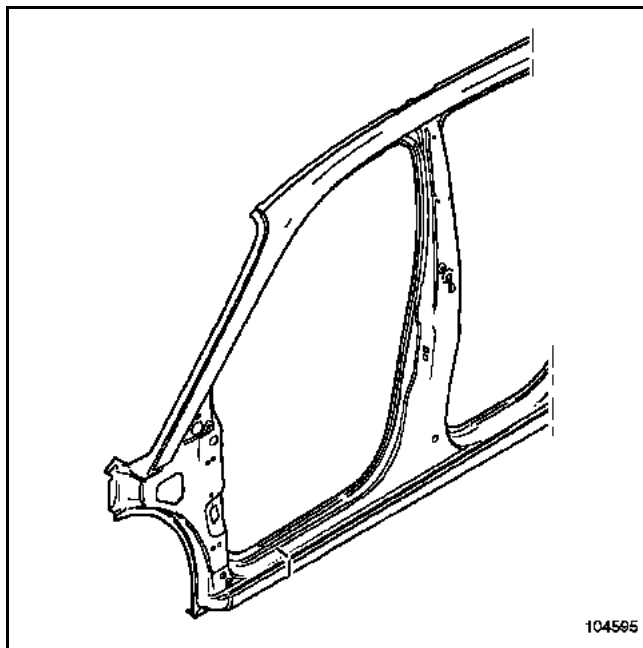
### IMPORTANT

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule situées à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce assemblée avec :  
Partie avant de côté de caisse  
Support appui cric  
Ecrou serti



Nota :

Pour le remplacement du pied avant, le magasin de pièces de rechange fournit uniquement des parties avant de côté de caisse.

### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

1	Pied avant	0,7
2	Pavillon	0,8
3	Raidisseur de plancher central	1,8
4	Doublure de montant de baie de pare-brise	1,2
5	Traverse avant de pavillon	1
6	Appui de cric	1,8
7	Renfort supérieur de côté d'auvent	1,2
8	Renfort de pied avant	1,2/1,5
9	Doublure de pied avant	1
10	Plancher central partie latérale	2



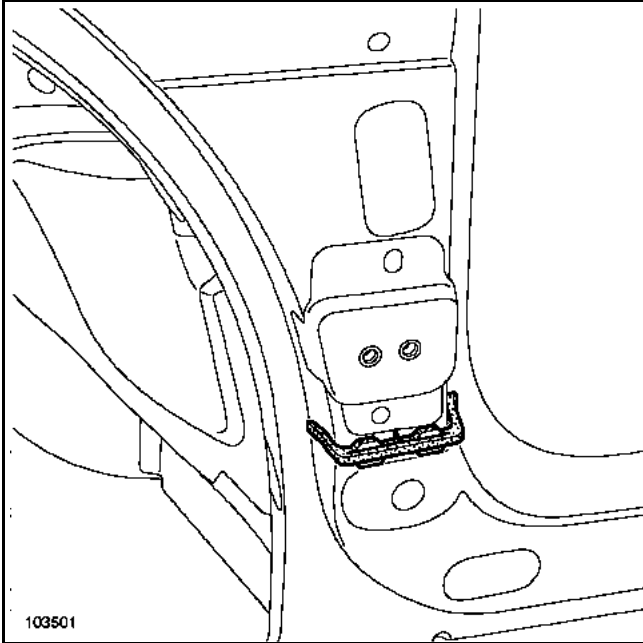
# STRUCTURE SUPERIEURE LATERALE

## Pied avant

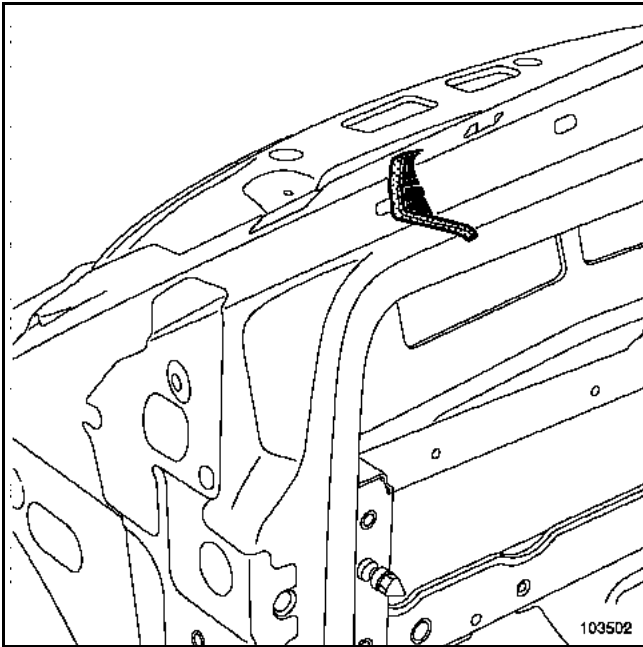
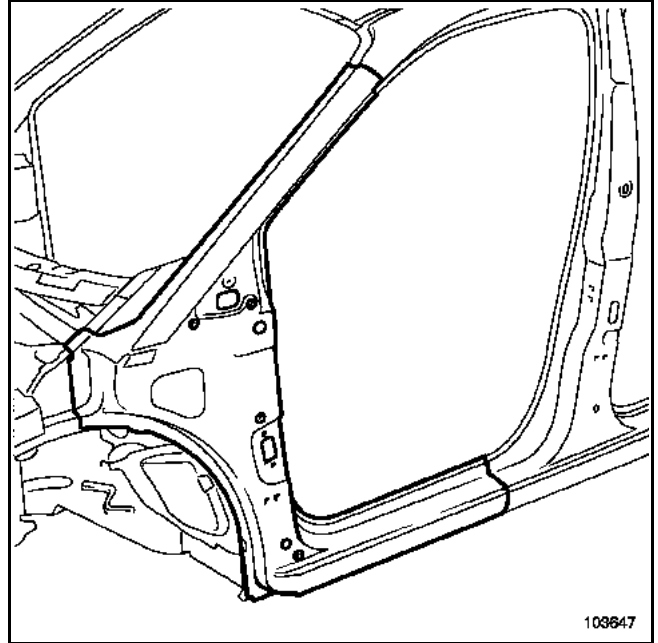
43A

A

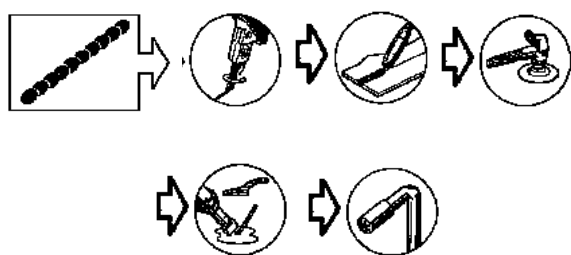
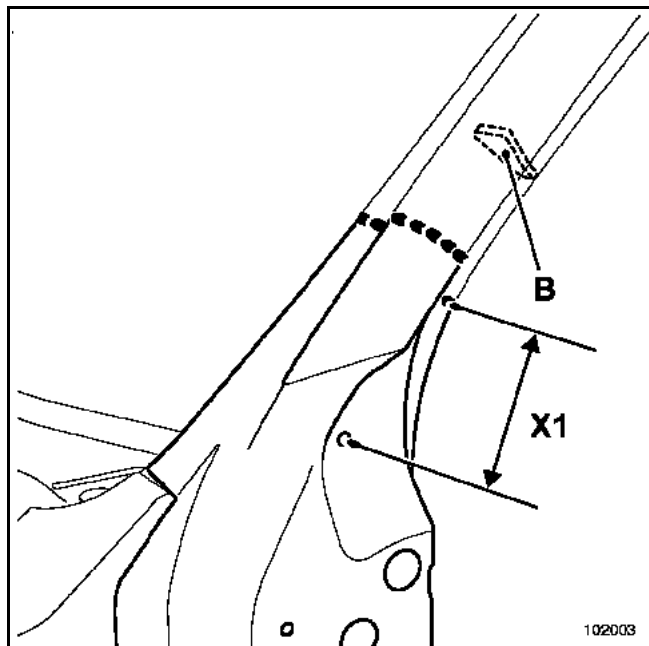
DETAIL DE LA POSITION DES INSERTS  
GONFLANTS



REEMPLACEMENT COMPLET



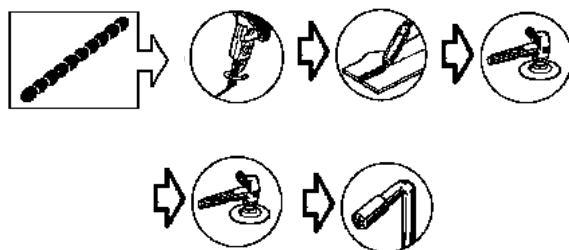
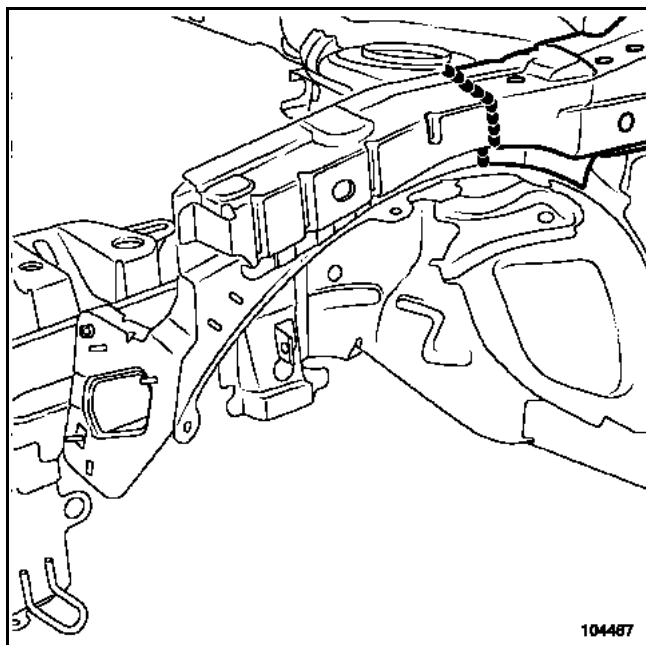
Particularité de la coupe (a)



### ATTENTION

Ne pas effectuer la coupe au-dessus de cette limite pour éviter de polluer l'insert gonflant (X1 = 220 mm).

Particularité de la coupe du renfort supérieur du côté d'auvent pour le remplacement côté de caisse.



Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour un choc latéral.

Le remplacement de cette pièce peut s'effectuer suivant deux possibilités :

- complète, suivant les coupes (a), (b), (d) et (e), opérations complémentaires au remplacement du pavillon pour une collision latérale,
- partielle, les coupes (c), (d) et (e), opération de base pour une collision latérale.

Le pied milieu est prélevé dans la partie avant de côté de caisse.

Pour effectuer cette opération, commander en supplément :

- l'insert gonflant de pied milieu.

Dans la méthode décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions et liaisons spécifiques à la pièce concernée.

### IMPORTANT

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule situées à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

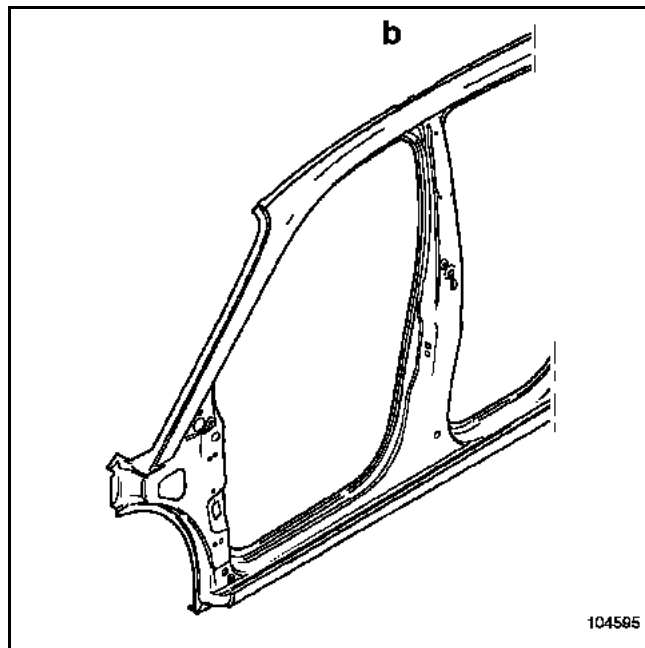
Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

Nota :

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par points des points bouchons.

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce livrée assemblée avec :  
Partie avant de côté de caisse  
Support appui cric  
Goujon soudé

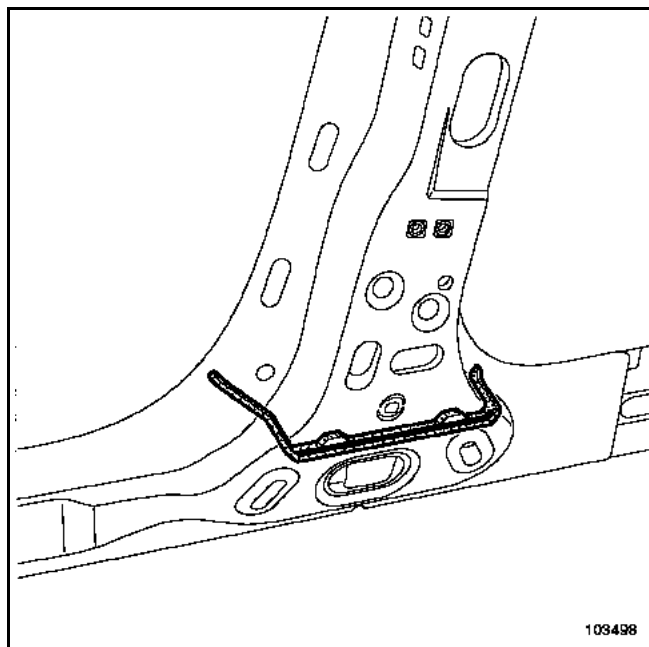


### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

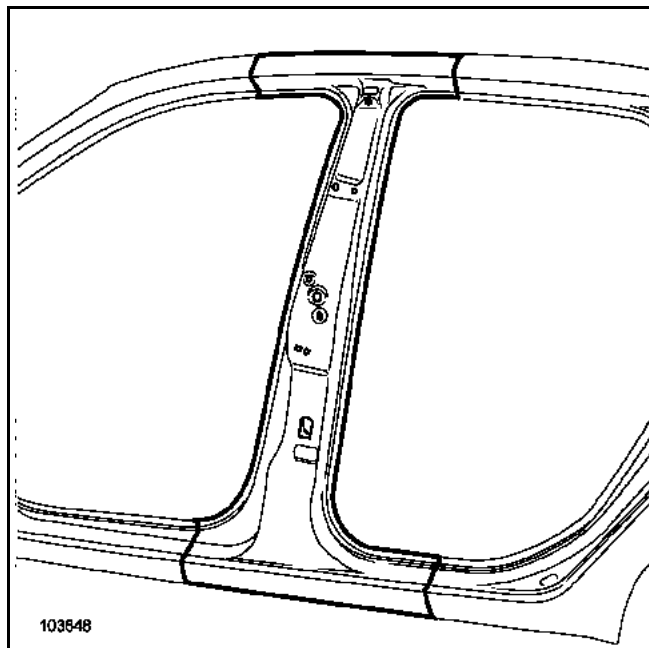
1	Pied milieu	0,7
2	Renfort de pied milieu	1,2/1,5
3	Doublure inférieure de pied milieu	0,7
4	Doublure supérieure de pied milieu	1,5
5	Fermeture arrière de bas de caisse	1
6	Plancher central partie latérale	2
7	Pavillon	0,8
8	Traverse central de pavillon	1
9	Raidisseur de plancher central	1,8
10	Appui de cric avant	1,8

### DETAIL DE LA POSITION DE L'INSERT GONFLANT

#### Pied milieu



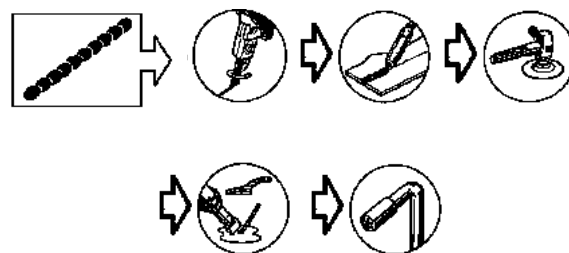
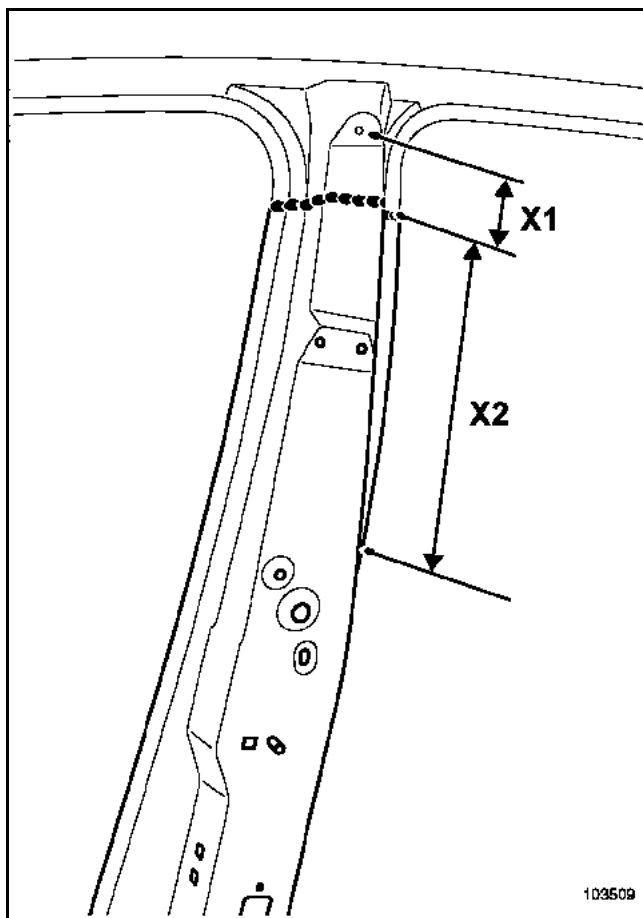
### REPLACEMENT COMPLET



Nota :

Les coupes (a), (b), (d) et (e) peuvent être décalées de 100 mm.

### Détail de la coupe (c)



#### ATTENTION

La découpe doit s'effectuer dans la zone X2 (300 mm).

X1 (70 mm).

Lors de la découpe, préserver le renfort de pied milieu et la doublure.

Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du pavillon pour une collision latérale.

Dégrafer partiellement le renfort supérieur de côté d'auvent.

Une seule méthode de remplacement est possible (voir dessin ci-après).

Dans la méthode décrite ci-après vous ne trouverez que les descriptions et liaisons spécifiques à la pièce concernée.

### IMPORTANT

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule situées à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

Pour effectuer cette opération, commander en supplément :

- l'insert gonflant de pied milieu,
- l'insert gonflant de pied avant,
- l'insert gonflant de pied milieu,
- l'insert gonflant supérieur d'aile arrière,
- l'insert gonflant inférieur d'aile arrière,
- l'insert gonflant de montant de baie de pare-brise.

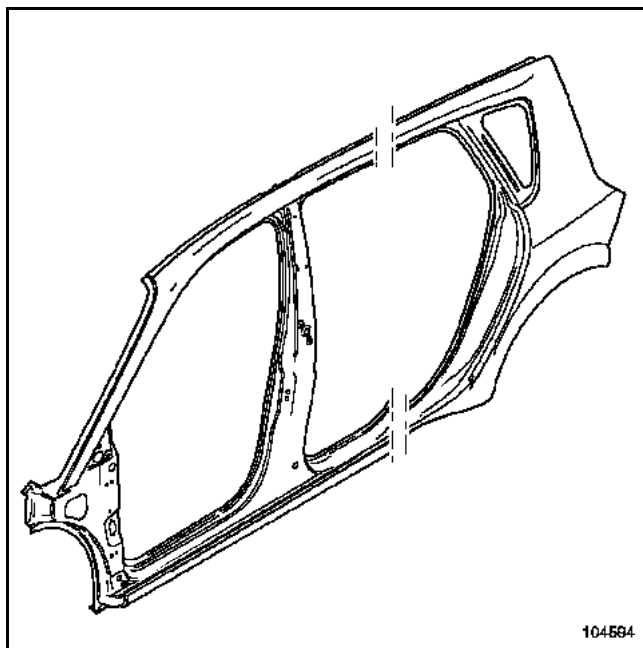
Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

Nota :

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par des points bouchons.

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce assemblée avec :  
 Axe soudé  
 Goujon soudé  
 Support appui de cric  
 Ecrou serti



104594

### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

1	Côté de caisse	0,7
2	Renfort de pied avant	1,2/1,5
3	Doublure inférieure de pied milieu	0,7
4	Doublure supérieure de pied milieu	1,5
5	Renfort de choc pied milieu partie inférieure	1,8
6	Renfort supérieur de côté d'auvent	1,2
7	Fermeture arrière de bas de caisse	1
8	Renfort arrière de bas de caisse	1,4
9	Raidisseur de plancher central	1,8
10	Doublure de pied avant	1
11	Plancher central partie latérale	2
12	Renfort supérieur de custode	1
13	Renfort de custode	0,9
14	Fermeture de passage de roue arrière partie arrière	0,7
15	Plancher arrière partie avant	0,9
16	Support de feux arrière	1
17	Pavillon	0,8
18	Doublure de montant de baie de pare-brise	1,2

### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

19	Doublure de brancard arrière	0,9
20	Doublure de custode	0,7
21	Traverse avant de pavillon	1
22	Traverse arrière de pavillon	1
23	Traverse centrale de pavillon	1
24	Appui de cric	1,8

#### ATTENTION

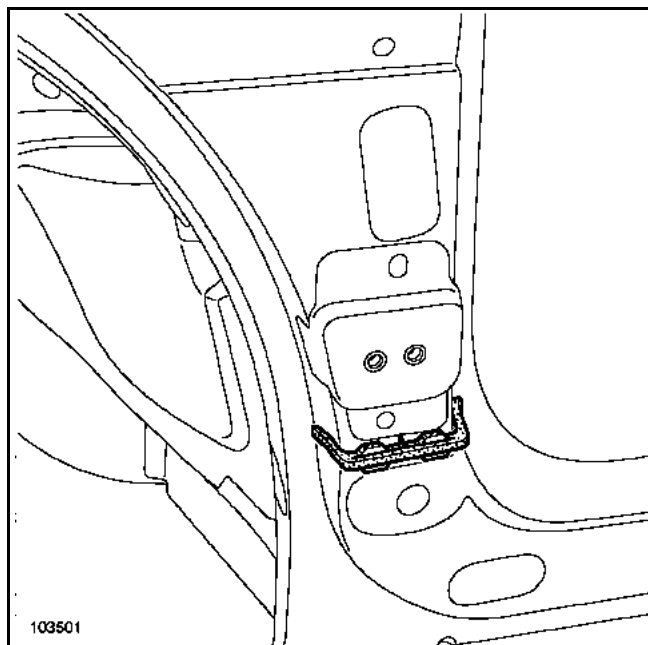
Le magasin des pièces de rechange livre uniquement des parties avant de côté de caisse (1). Commander en supplément le panneau d'aile arrière (2) pour compléter le côté de caisse.

#### Nota :

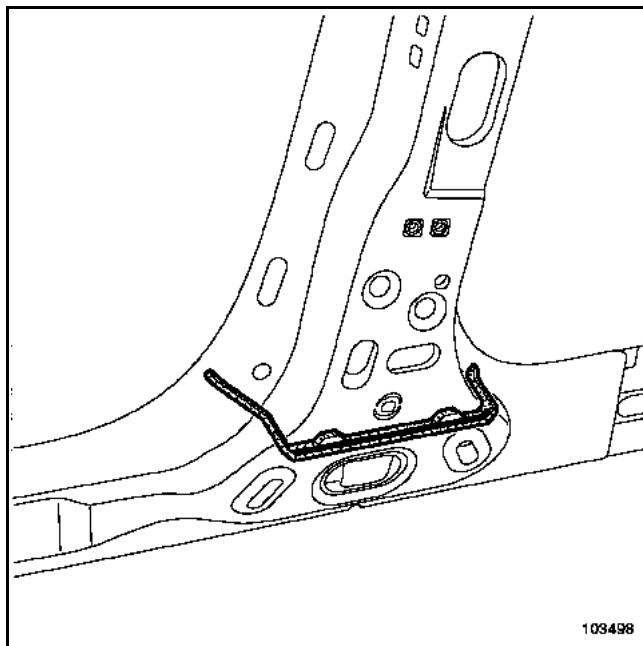
Les pièces 1 et 2 sont livrées suffisamment longues pour assurer un recouvrement des pièces de rechange.

### DETAIL DE LA POSITION DES INSERTS GONFLANTS

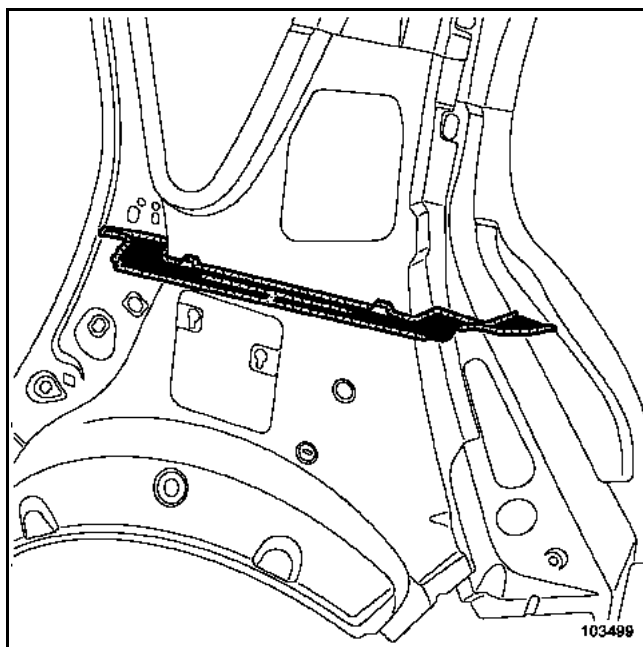
#### Pied avant



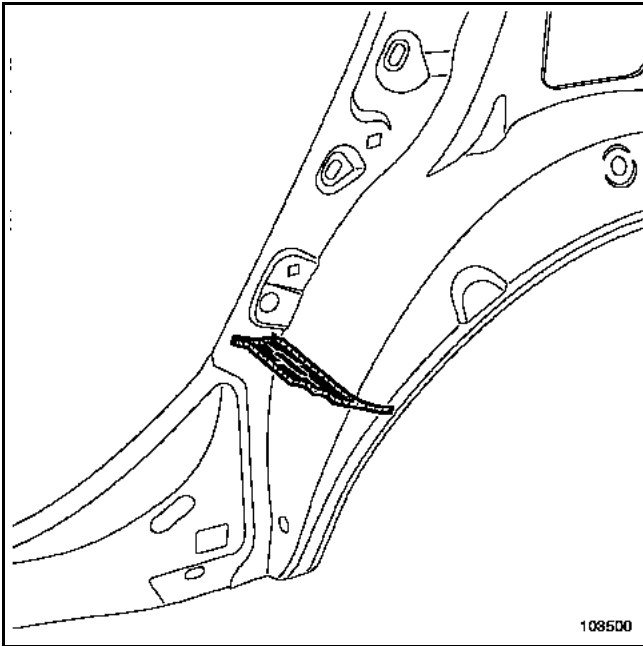
#### Pied milieu



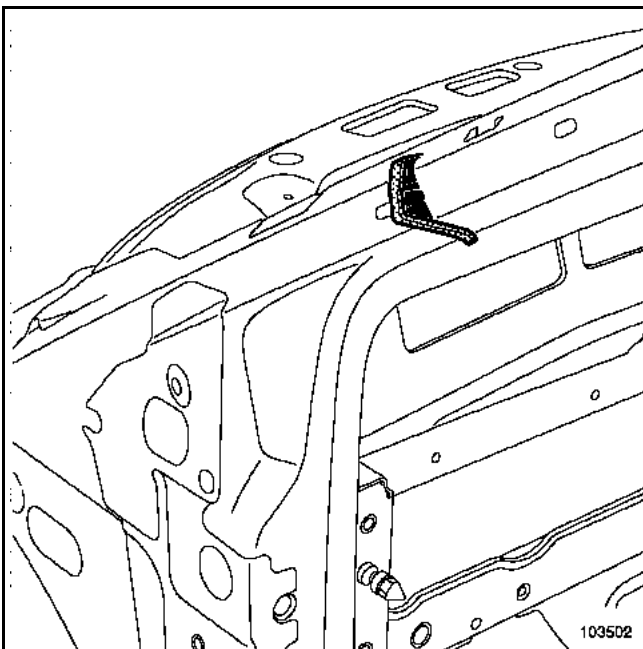
#### Aile arrière partie supérieure



Aile arrière partie inférieure

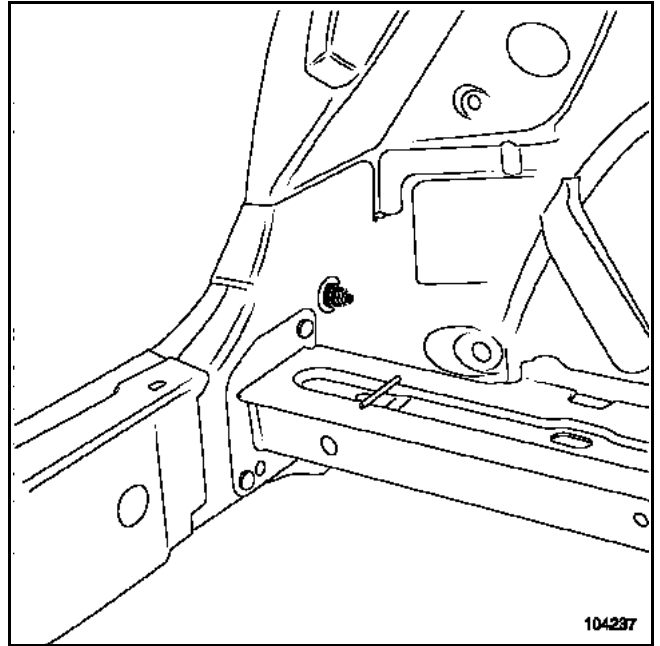


Montant de baie de pare-brise

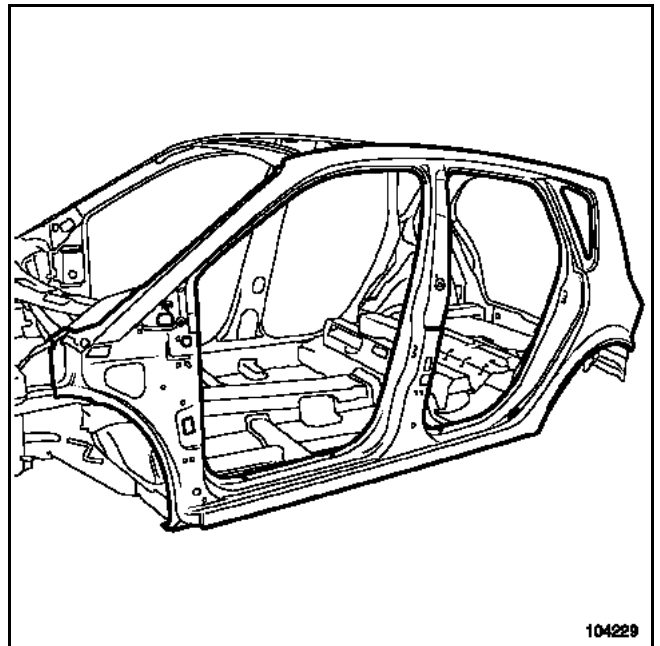


POSITION DES MASSES DE CABLAGES ELECTRIQUES

Doublure latérale de jupe arrière

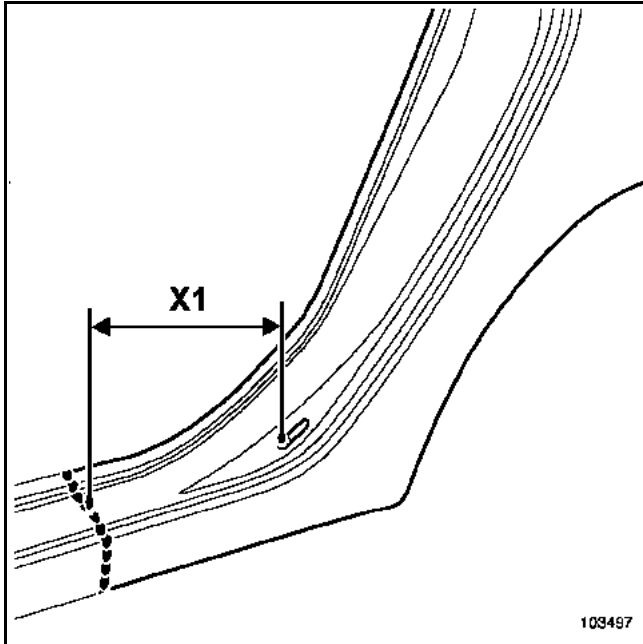


PIECE EN POSITION SUR VEHICULE

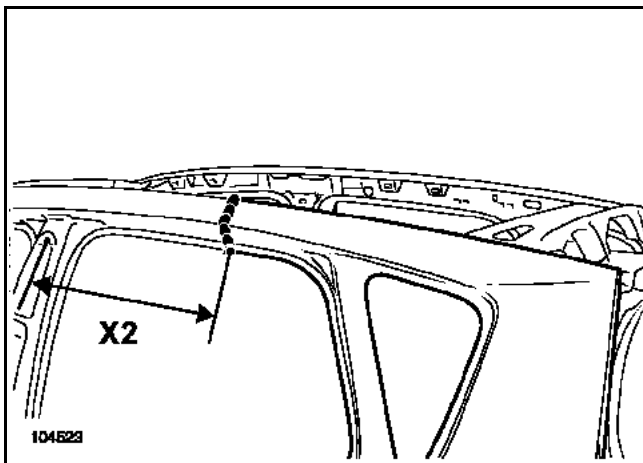


## DETAIL DE LA POSITION DES COUPES

Coupes pour la préparation des pièces de rechange

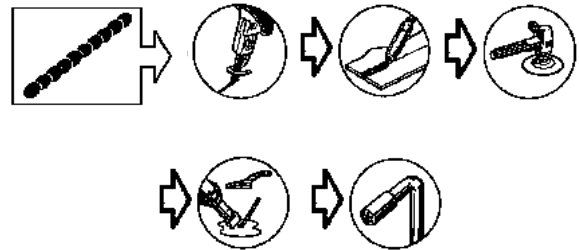
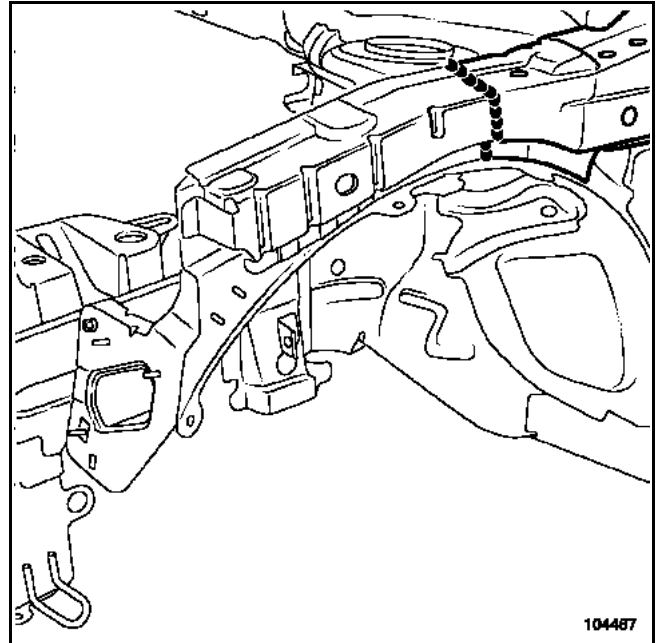


La coupe doit s'effectuer à la cote X1 (200 mm).



La coupe doit s'effectuer à la cote X2 (500 mm).

Particularité de la coupe du renfort supérieur du côté d'auvent pour le remplacement côté de caisse





Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du pavillon pour une collision latérale.

Dégrafer partiellement le renfort supérieur de côté d'auvent.

Une seule méthode de remplacement est possible (voir dessin ci-après).

### ATTENTION

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule, débrancher impérativement les masses de câblages situées à proximité de la zone de soudure.  
La masse du poste à souder doit être positionnée au plus près possible de la zone de soudure.

Pour effectuer cette opération, commander en supplément :

- l'insert gonflant de pied milieu,
- l'insert gonflant de pied avant,
- l'insert gonflant de montant de baie de pare-brise.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

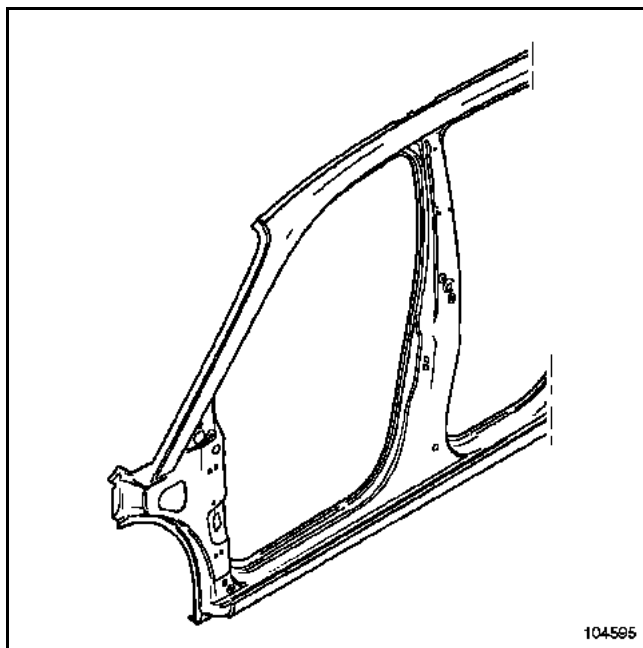
### Nota :

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par des points bouchons.

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce livrée assemblée avec :

- Axe soudé
- Goujon soudé
- Ecrou serti
- Appui de cric

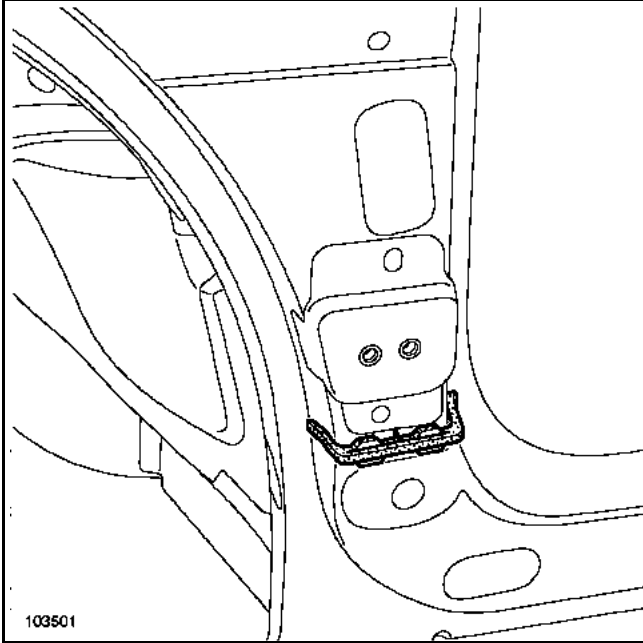


### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

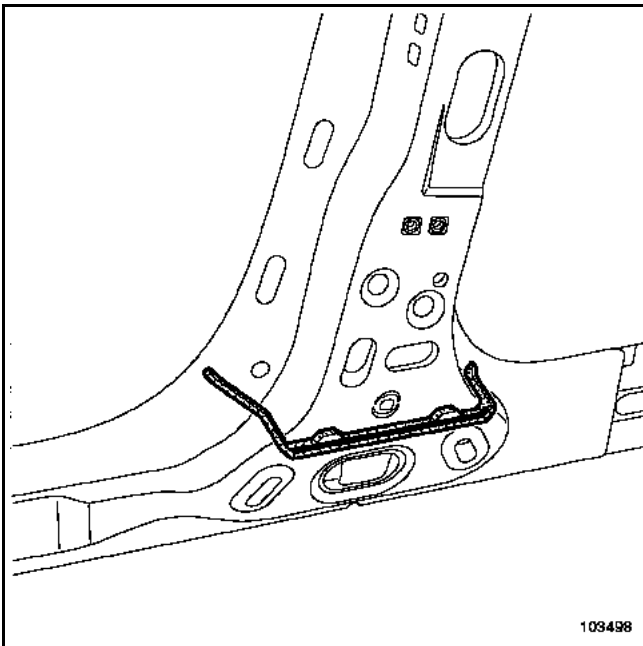
1	Côté de caisse partie avant	0,7
2	Appui de cric	1,8
3	Renfort supérieur de côté d'auvent	1,2
4	Renfort arrière de bas de caisse	1,4
5	Doublure de montant de baie de pare-brise	1,2
6	Raidisseur de plancher central	1,8
7	Traverse avant de pavillon	1
8	Traverse centrale de pavillon	1
9	Renfort supérieur de côté d'auvent	1,2
10	Doublure de pied avant	1
11	Renfort de pied avant	1,2/1,5
12	Renfort de choc pied milieu partie inférieure	1,8
13	Doublure inférieure de pied milieu	0,7
14	Doublure supérieure de pied milieu	1,5
15	Pavillon	0,8

**DETAIL DE LA POSITION DES INSERTS  
GONFLANTS**

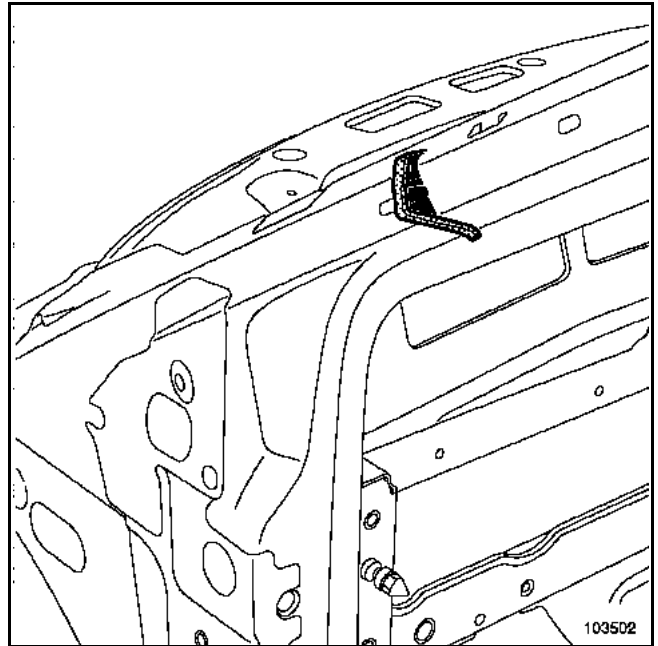
**Pied avant**



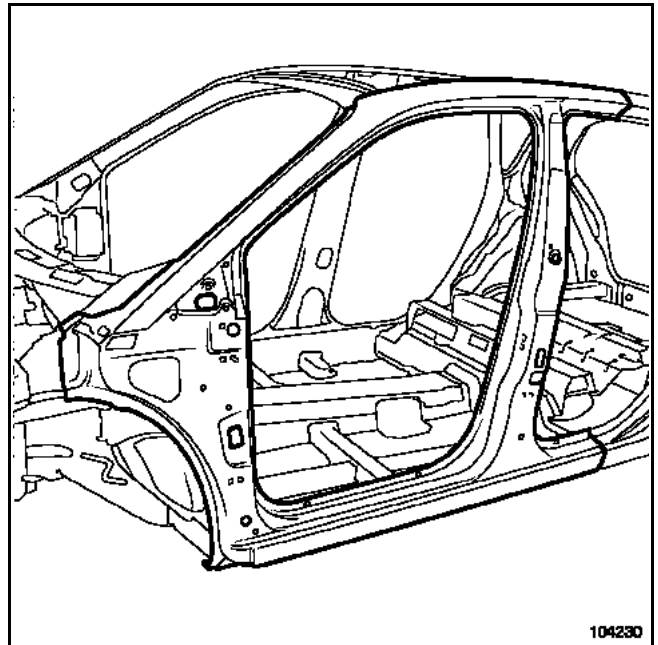
**Pied milieu**



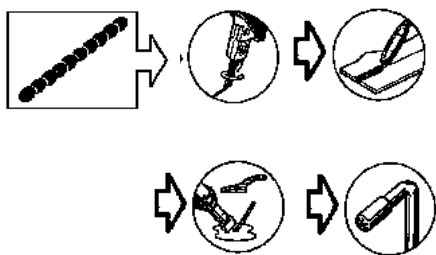
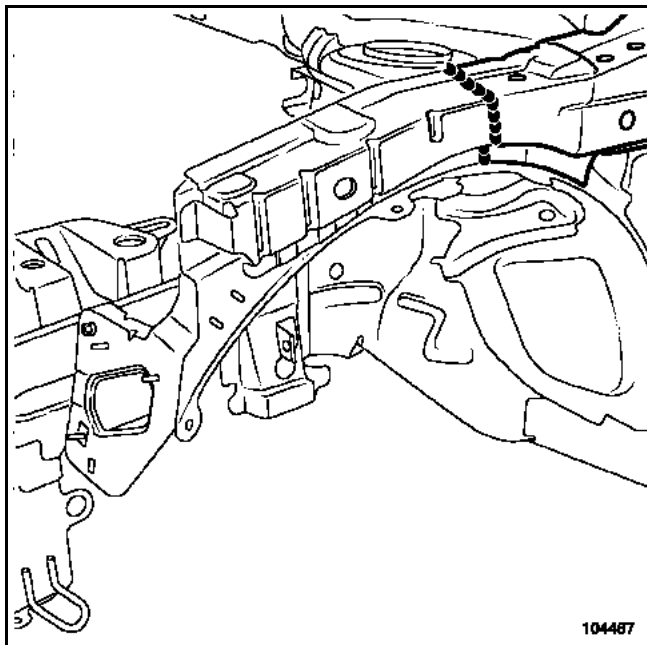
**Montant de baie de pare-brise**



**REPLACEMENT COMPLET**



Particularité de la coupe du renfort supérieur du côté d'auvent pour le remplacement côté de caisse partie avant



Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du pavillon.

La coupe (a) évite de remplacer l'insert gonflant (voir méthode ci-après).

Dans la méthode décrite ci-après vous ne trouverez que les descriptions et liaisons spécifiques à la pièce concernée.

### IMPORTANT

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule situées à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

Pour effectuer cette opération, commander en supplément :

- l'insert gonflant de montant de baie de pare-brise.

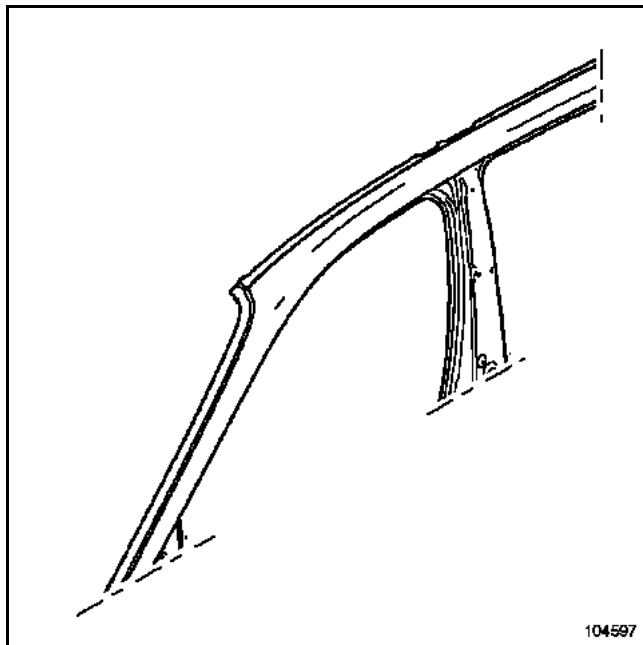
Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

### Nota :

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par des points bouchons.

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce livrée seule.

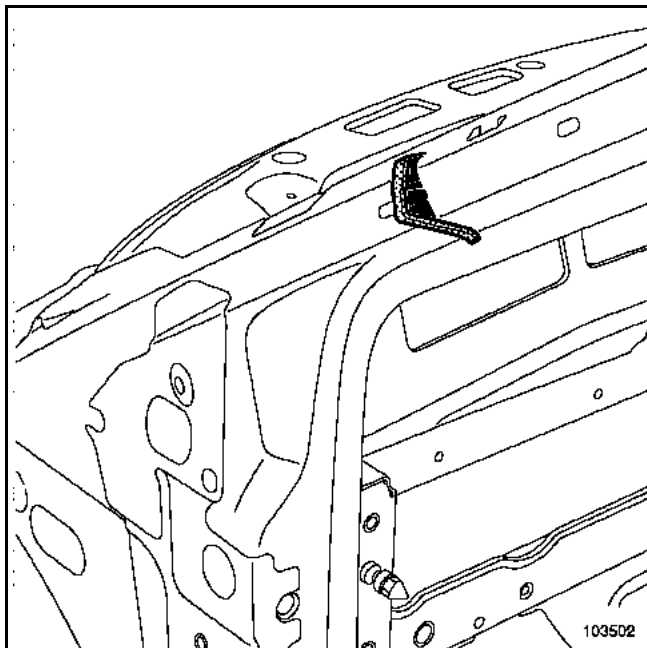


### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

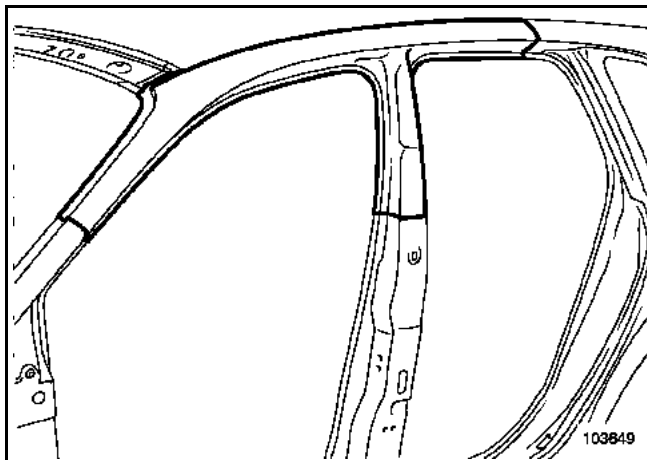
1	Haut de caisse	0,7
2	Pavillon	0,8
3	Doublure de montant de baie de pare-brise	1,2
4	Renfort de pied avant	1,2/1,5
5	Traverse centrale de pavillon	1
6	Doublure de brancard arrière	0,9
7	Doublure de pied avant	1
8	Doublure supérieure de pied milieu	1,5

### DETAIL DE LA POSITION DES INSERTS GONFLANTS

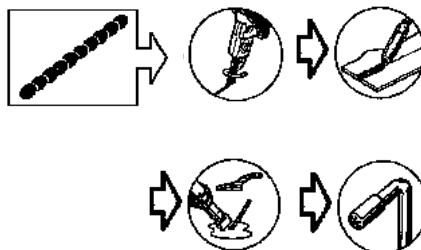
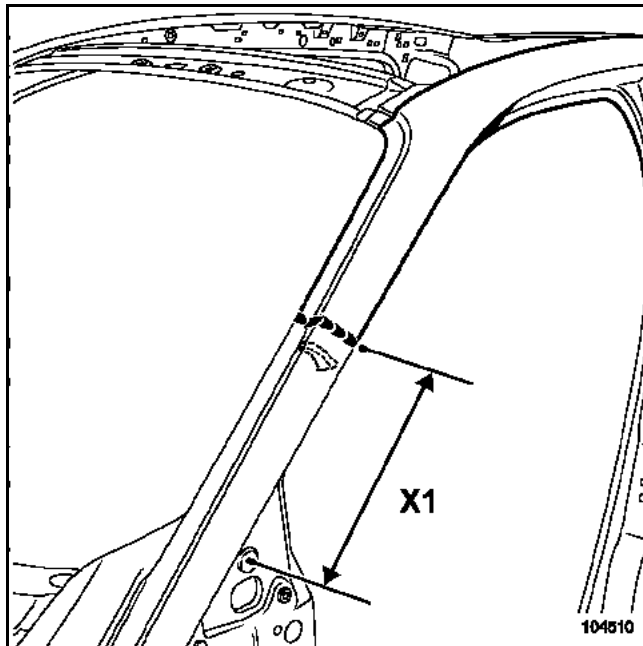
Montant de baie de pare-brise



### REEMPLACEMENT COMPLET



### Particularité de la coupe inférieure (a)



### ATTENTION

Ne pas effectuer la coupe en dessous de cette limite pour éviter de polluer l'insert gonflant (X1 300 mm).

Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale arrière.

Dans la méthode décrite ci-après vous ne trouverez que les descriptions et liaisons spécifiques à la pièce concernée.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

Pour effectuer cette opération, commander en supplément :

- l'insert gonflant supérieur,
- l'insert gonflant inférieur.

Les coupes (a) évitent la dépose du pavillon.

La coupe (b) évite de refaire la protection anti-gravillon du bas de caisse et permet de préserver l'insert gonflant inférieur.

Choisir la combinaison des coupes en fonction des déformations.

Nota :

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par des points bouchons.

Pour les parties collées, utiliser une colle de structure (**référence 77 11 219 885**).

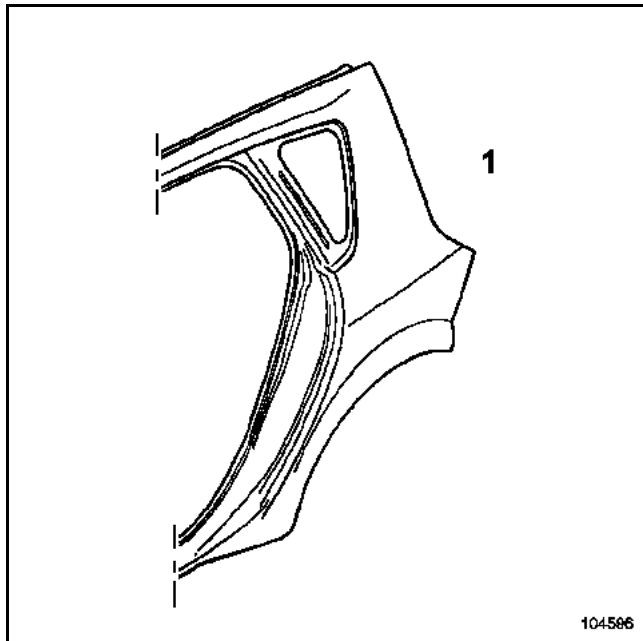
### IMPORTANT

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule situées à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce assemblée avec :  
Renfort de gâche de porte  
Appui de cric arrière

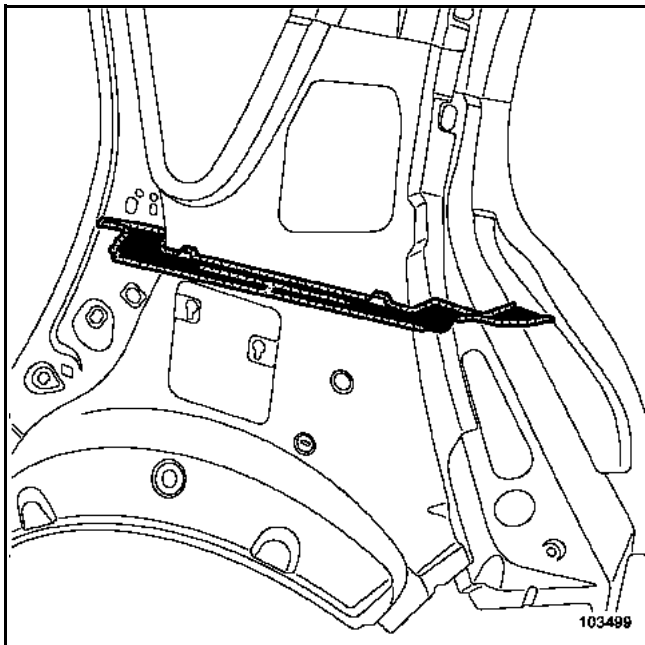
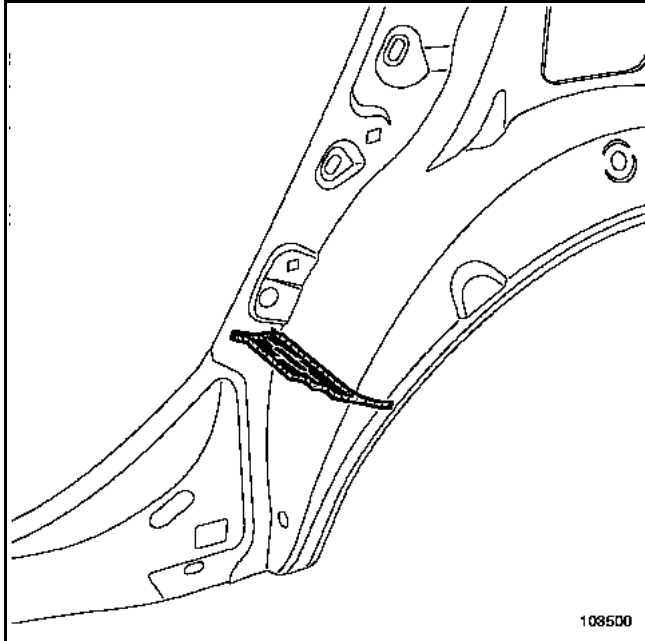


### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

1	Panneau d'aile arrière	0,9
2	Renfort supérieur de custode	1
3	Renfort de custode	0,9
4	Pavillon	0,8
5	Traverse arrière de pavillon	1
6	Doublure de brancard arrière	0,9
7	Appui de cric	1,8
8	Support de feux arrière	1
9	Gouttière de panneau d'aile arrière	1
10	Allonge de passage de roue arrière	1
11	Fermeture arrière de bas de caisse	1
12	Doublure de custode	0,7

### DETAILS DE LA POSITION DES INSERTS GONFLANTS

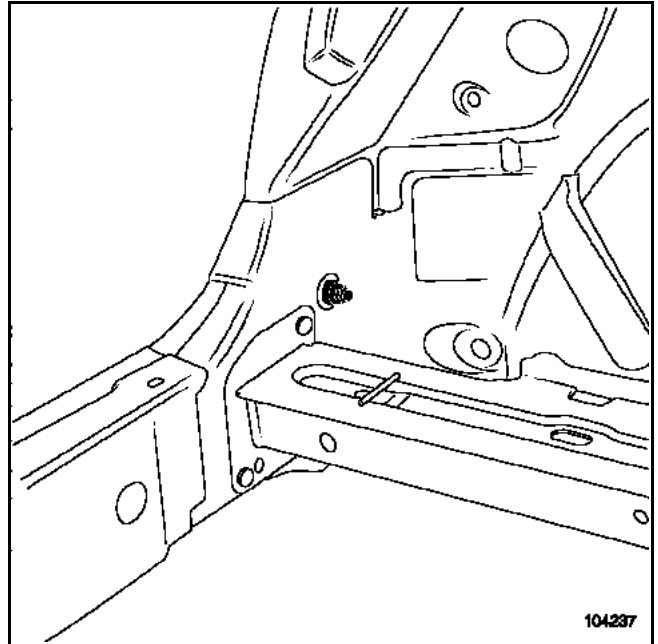
Remplacer impérativement les inserts gonflants (voir chapitre 40A-L).



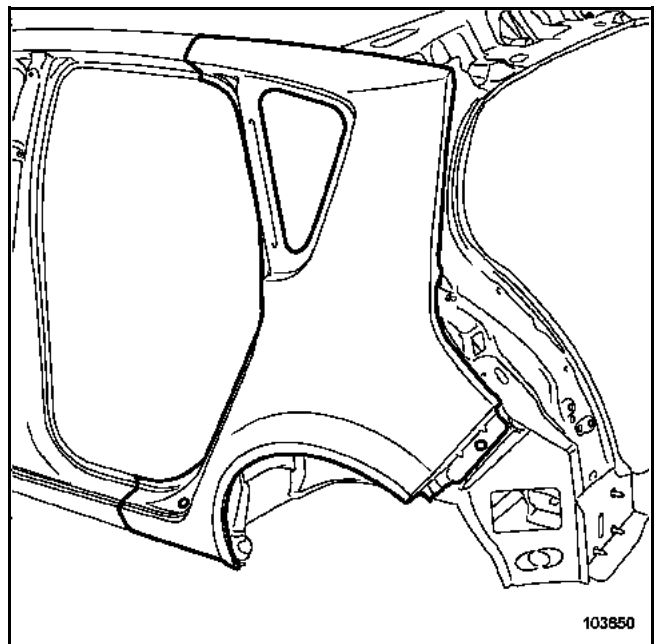
Commander les inserts en fonction du choix des coupes.

### POSITION DES MASSES DE CABLAGES ELECTRIQUES

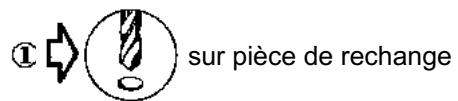
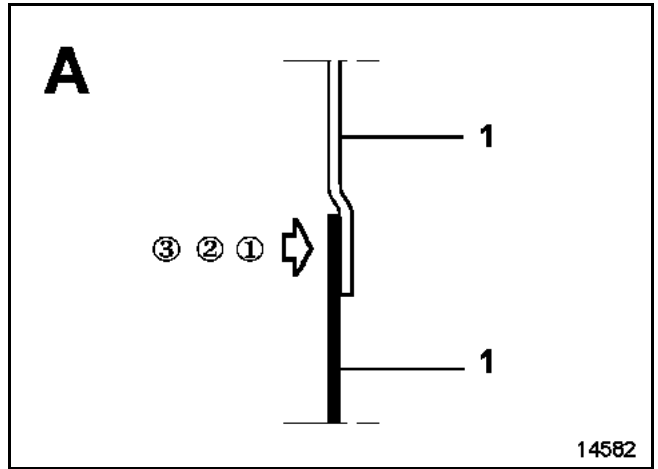
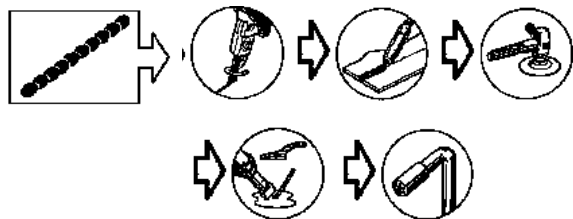
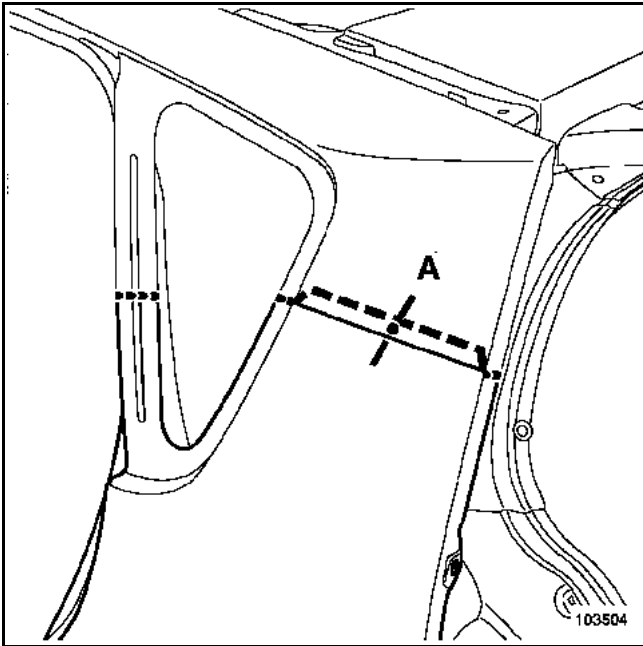
#### Doublure latérale de jupe arrière



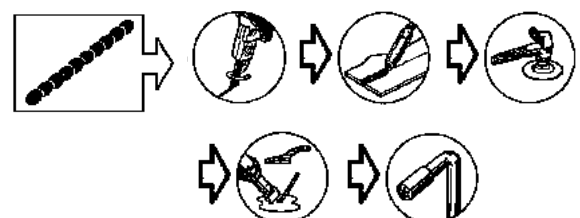
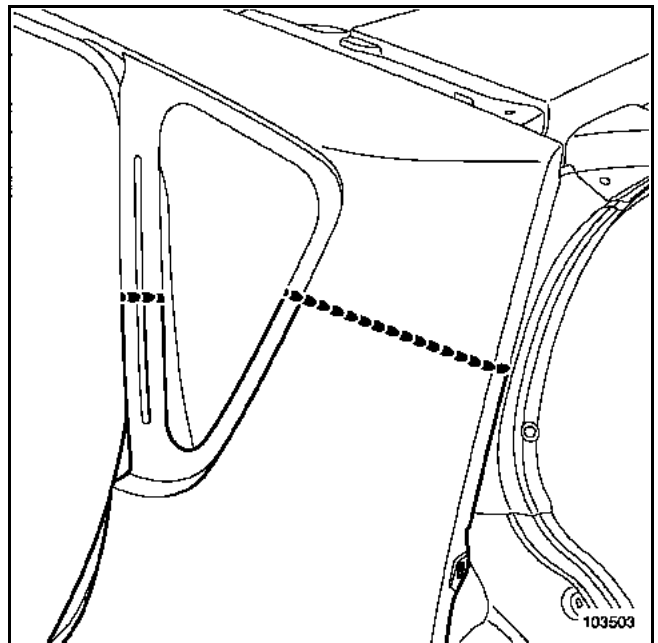
### REEMPLACEMENT COMPLET



### Particularité de la coupe a

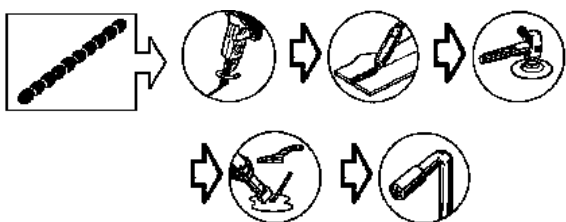
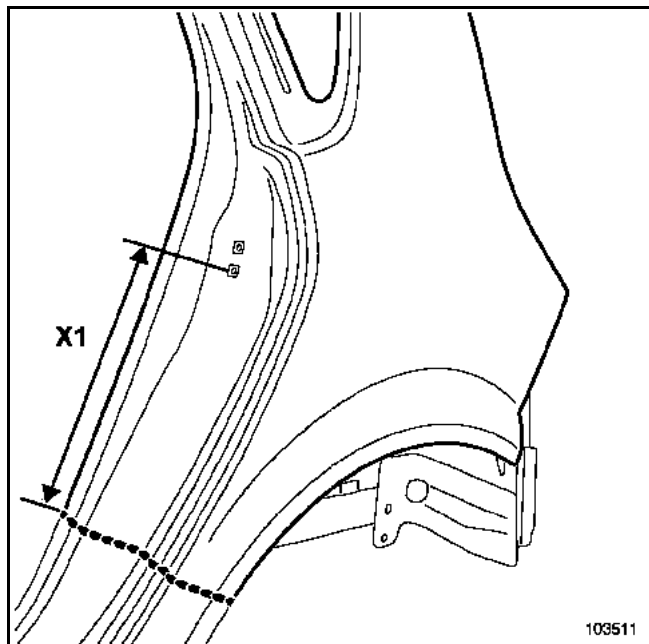


Il est possible de réaliser une soudure en bord à bord.





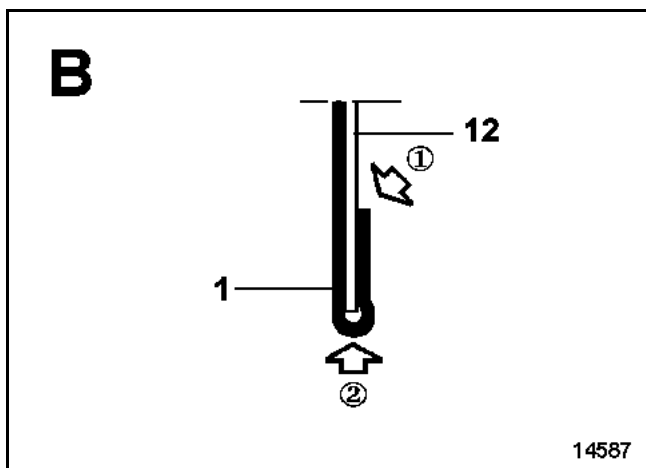
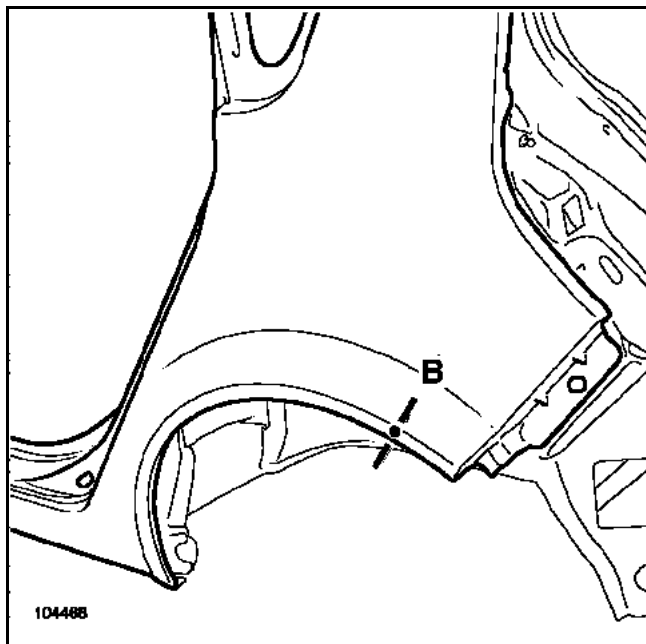
### Particularité de la coupe b

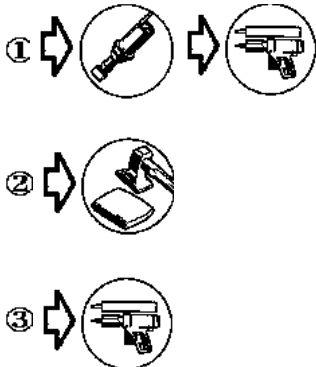
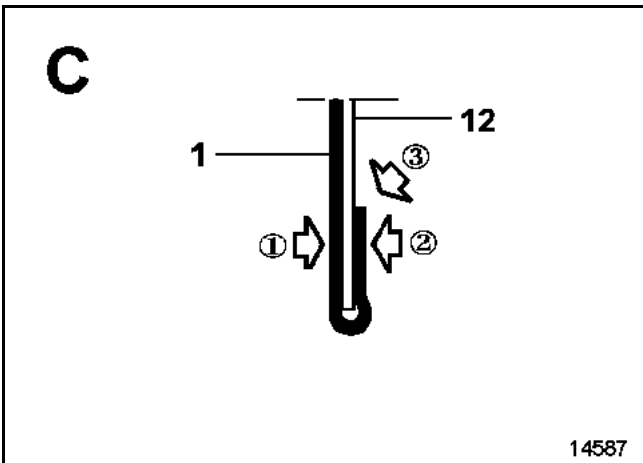
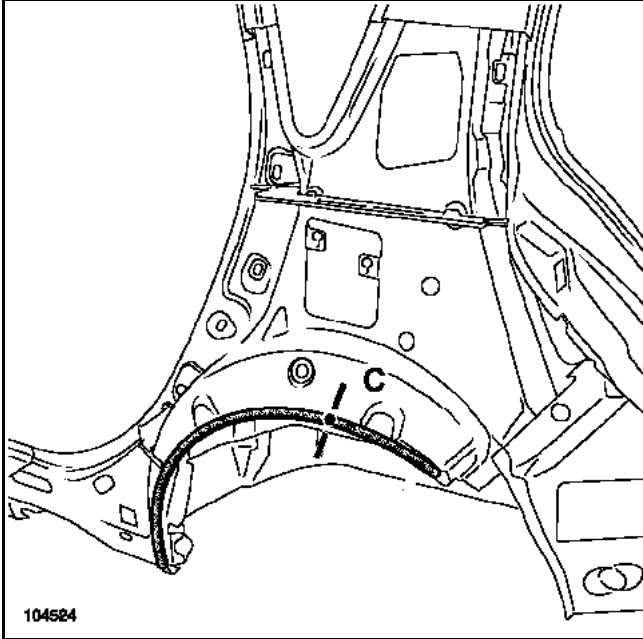


### ATTENTION

Ne pas effectuer la coupe en dessous de cette limite pour éviter de polluer l'insert gonflant (X1 350 mm).

### Particularité du changement du panneau d'aile arrière





Nota :  
Utiliser une colle de structure (référence 77 11 219 885) sur la zone de sertissage.

Utiliser une colle type **M.J.Pro** (référence 77 11 172 376) pour assurer l'aspect et l'étanchéité après sertissage du panneau d'aile arrière.

Le remplacement de cette pièce complète est une opération complémentaire au remplacement du pavillon et du panneau d'aile arrière pour une collision arrière.

Le remplacement de cette pièce peut s'effectuer suivant trois possibilités :

- 1 Remplacement complet.
- 2 Remplacement partie inférieure complémentaire au panneau d'aile partiel.
- 3 Remplacement partiel partie inférieure.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

#### IMPORTANT

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule situées à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

Dans l'opération décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions des liaisons spécifiques à la pièce concernée.

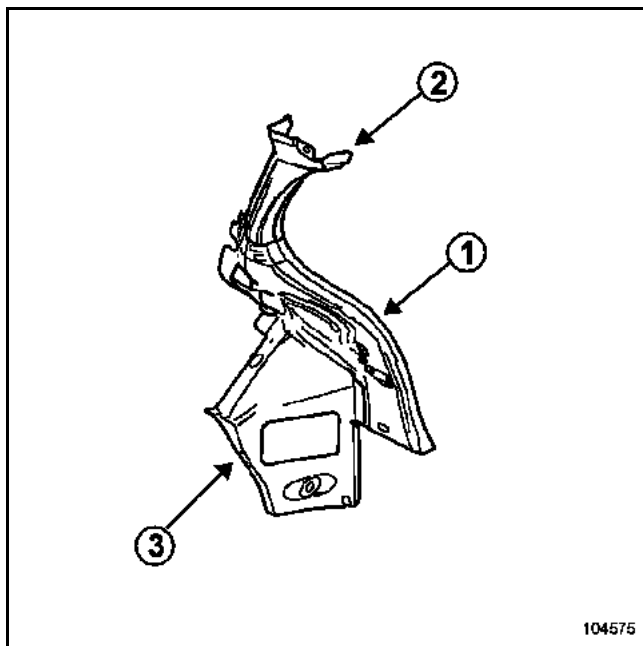
Nota :

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par des points bouchons.

#### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce assemblée avec :

- Gouttière latérale supérieure
- Allonge de passage de roue arrière
- Support de feu arrière
- Support de rotule de porte de coffre

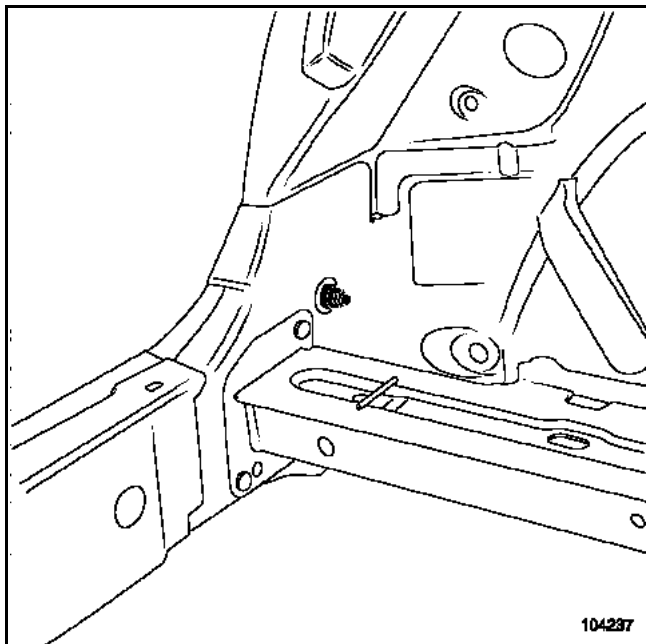


#### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

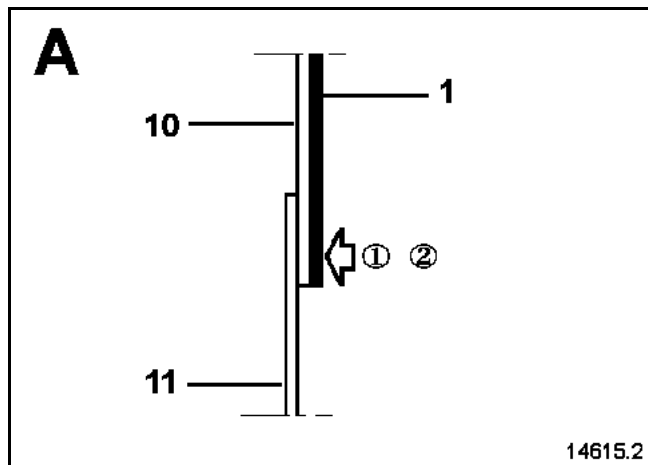
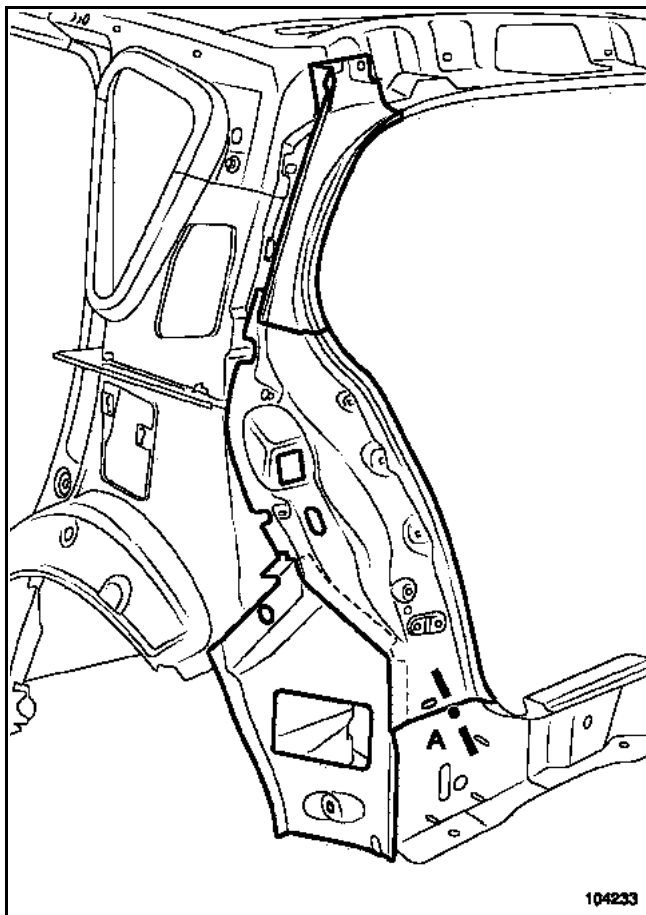
1	Support de feux arrière	0,7
2	Gouttière de panneau d'aile arrière	1/0,9
3	Allonge de passage de roue arrière	0,7
4	Passage de roue arrière intérieur	0,7
5	Pavillon	0,8
6	Traverse arrière de pavillon	1
7	Doublure de custode	0,7
8	Panneau d'aile arrière	0,7
9	Traverse inférieure extrême arrière partie latérale	0,7
10	Doublure de support de feux	0,7
11	Doublure latérale de jupe arrière	1,5
12	Renfort de custode	0,9

### POSITION DES MASSES DE CABLAGES ELECTRIQUES

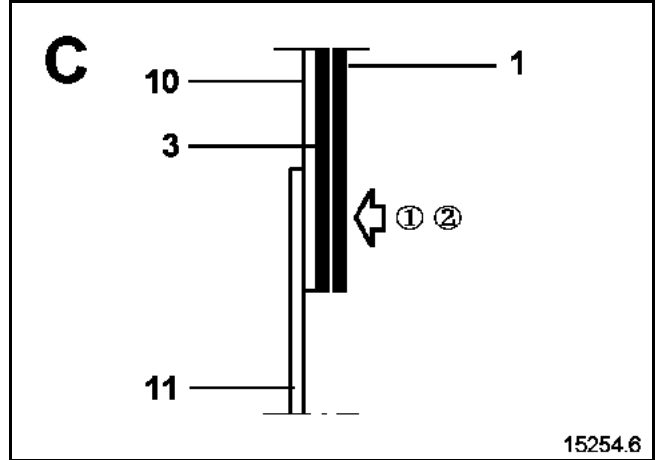
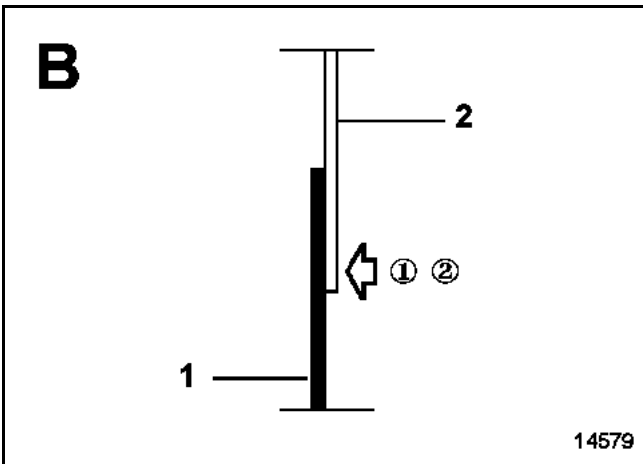
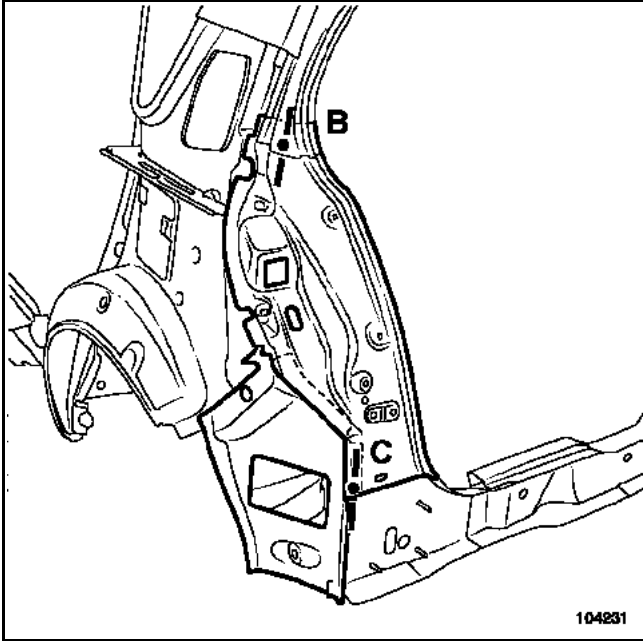
Doublure latérale de jupe arrière



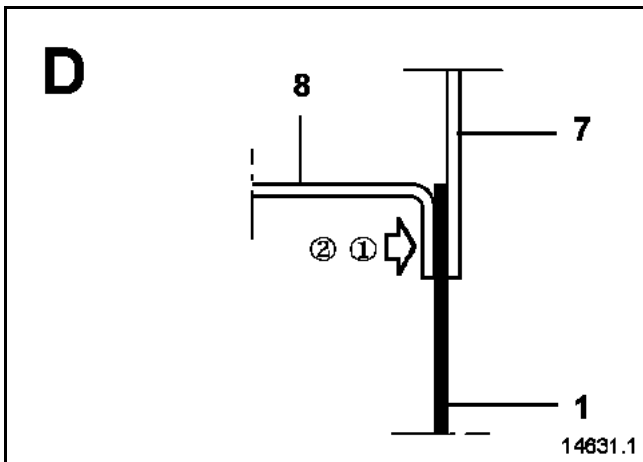
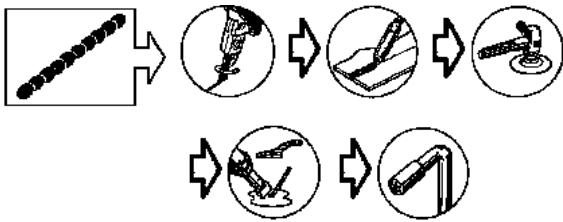
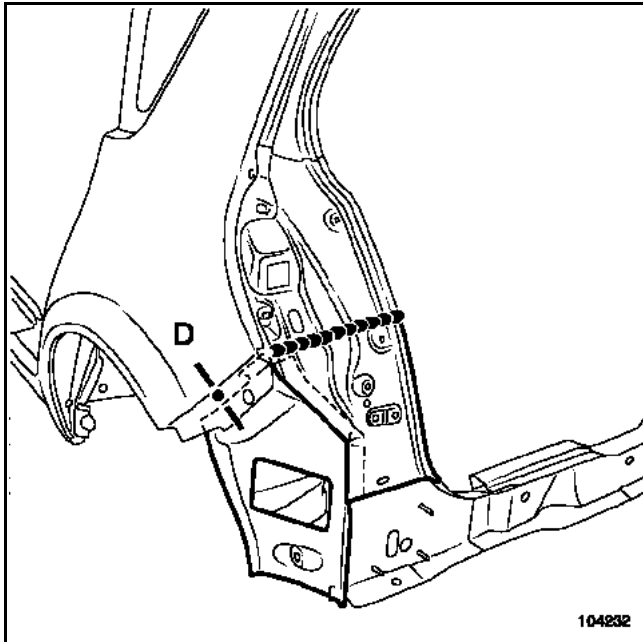
### 1 Remplacement complet



2 Remplacement partie inférieure



3 Remplacement partiel partie inférieure



Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision arrière.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

**IMPORTANT**

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

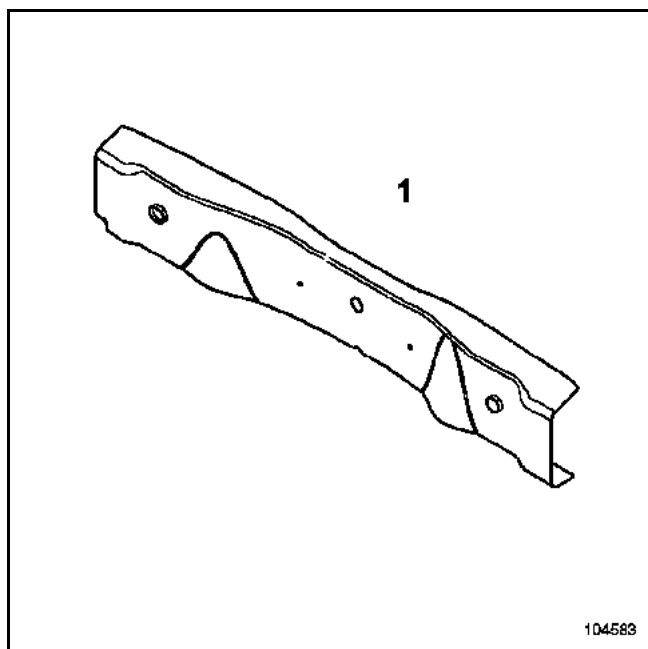
- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule situées à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

**Nota :**

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par des points bouchons.

**COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE**

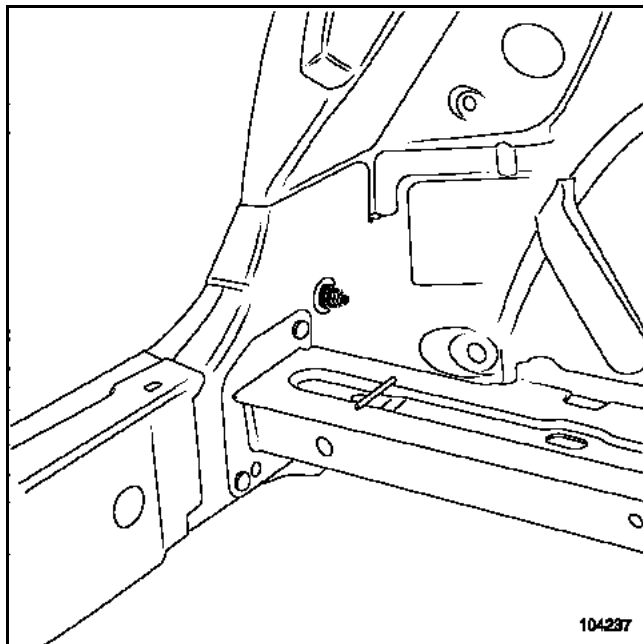
Pièce livrée seule.



104583

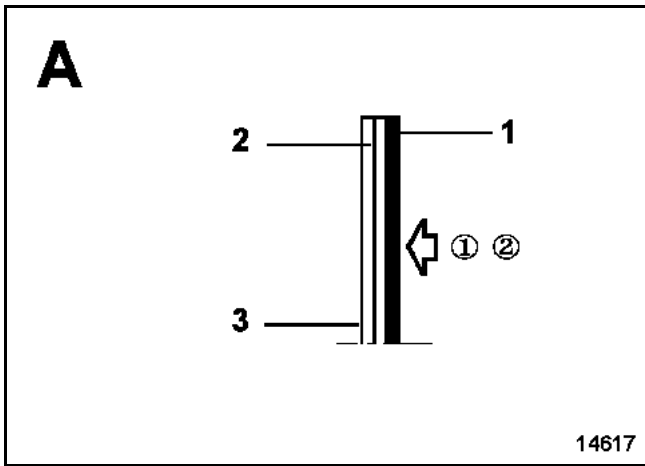
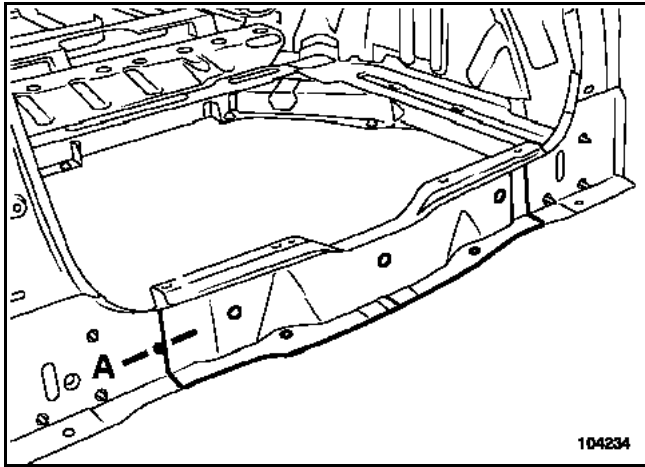
**PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :**

1	Jupe arrière	0,7
2	Doublure latérale de jupe arrière	1,5
3	Doublure de jupe arrière	0,7

**POSITION DES MASSES DE CABLAGES ELECTRIQUES****Doublure latérale de jupe arrière**

104237

PIECE EN POSITION





Le remplacement de cette pièce est associé au remplacement de la doublure du support de feux arrière.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

**IMPORTANT**

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule situées à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

Nota :

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par des points bouchons.

**COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE**

Pièce livrée assemblée avec :

Jupe arrière

Doublure latérale de jupe arrière gauche

Doublure latérale de jupe arrière droite

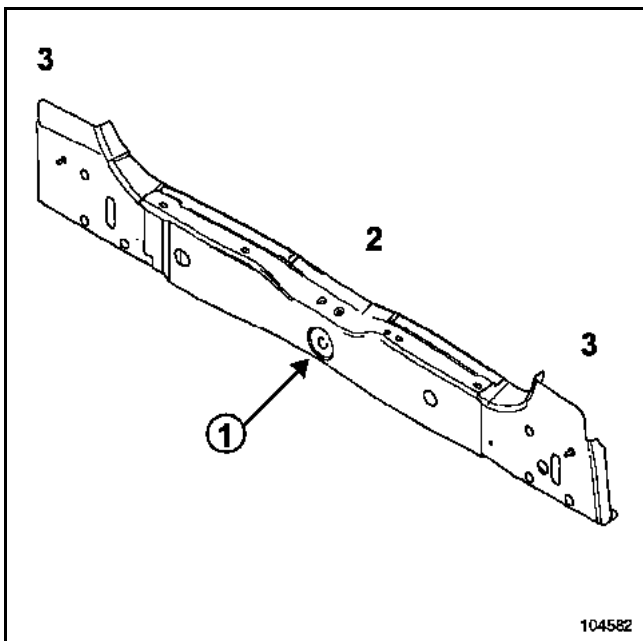
Goujon soudé de masse M6 M2S (X2)

Renfort de fixation réservoir GPL

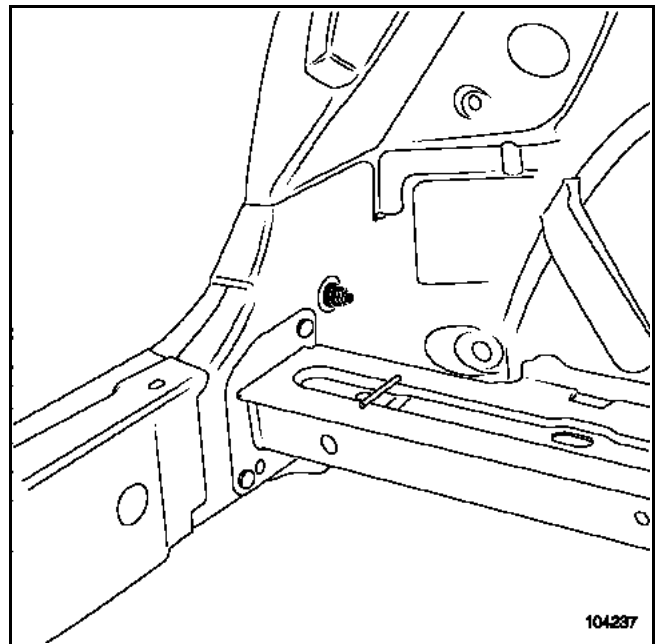
Ecrou soudé M8X125

Renfort gâche de porte de coffre

Ecrou serti M8 (X2)

**PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :**

1 Doublure de jupe arrière	0,7
2 Jupe arrière	0,7
3 Doublure latérale de jupe arrière	1,5
4 Doublure de support de feux	0,7
5 Support de feux	1
6 Renfort de fixation de traverse de choc arrière	2
7 Traverse inférieure extrême arrière partie latérale	0,7

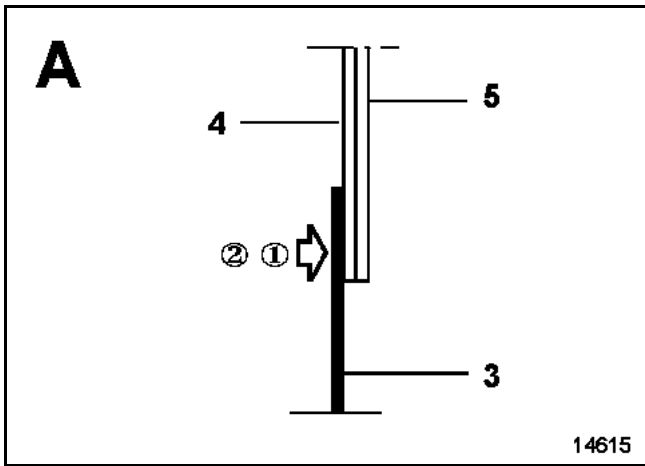
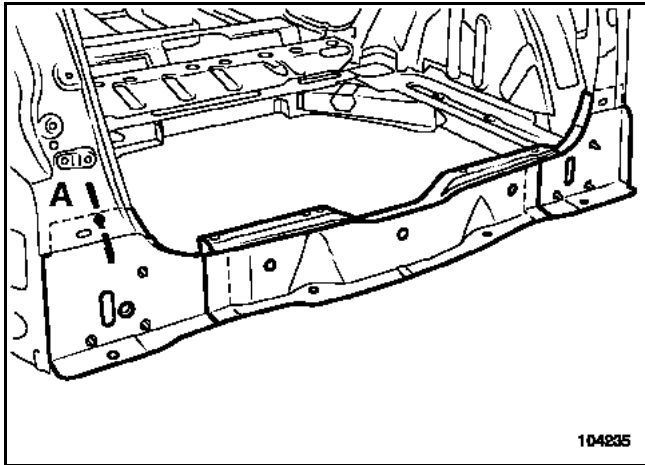
**POSITION DES MASSES DE CABLAGES ELECTRIQUES****Doublure latérale de jupe arrière**

# STRUCTURE SUPERIEURE ARRIERE

## Ensemble jupe arrière

44A M

PIECE EN POSITION



# STRUCTURE SUPERIEURE ARRIERE

## Doublure latérale de jupe arrière

44A N

Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale arrière.

### IMPORTANT

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule situées à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

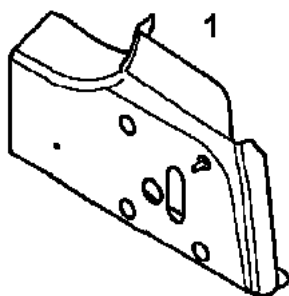
Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

### Nota :

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par des points bouchons.

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE.

Pièce livrée seule assemblée avec goujon soudé.



104584

### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

1	Doublure latérale de jupe arrière	1,5
2	Jupe arrière	0,7
3	Doublure de jupe arrière	0,7
4	Allonge de passage de roue arrière	1
5	Support de feux	1
6	Doublure de support de feux	0,7
7	Traverse inférieure extrême arrière partie latérale	0,7
8	Renfort de fixation de traverse de choc arrière	2

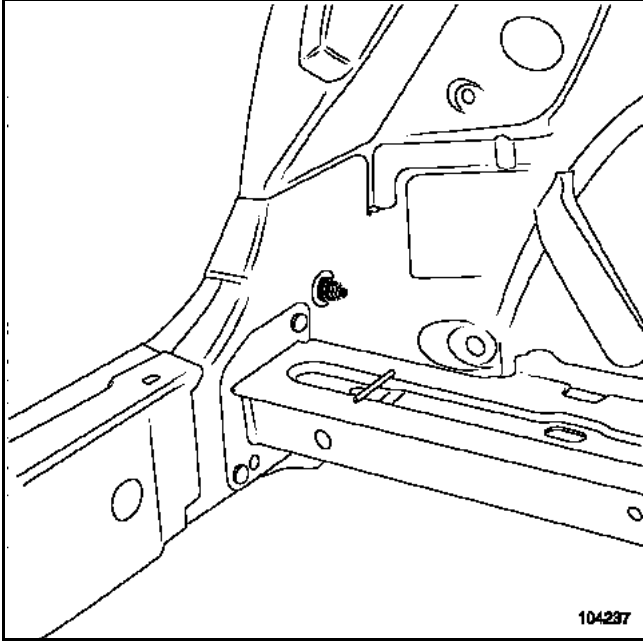
# STRUCTURE SUPERIEURE ARRIERE

## Doublure latérale de jupe arrière

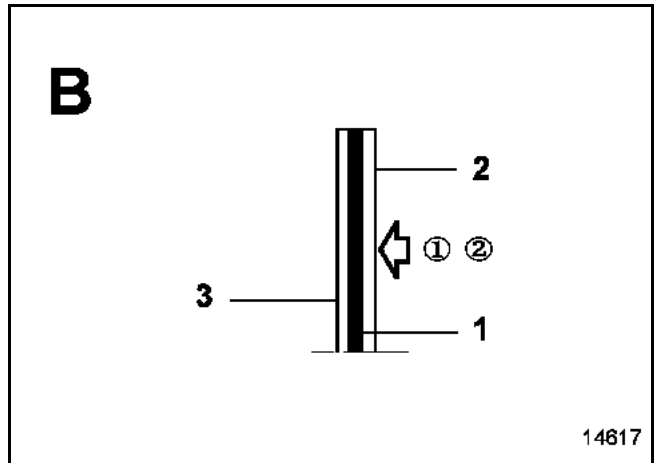
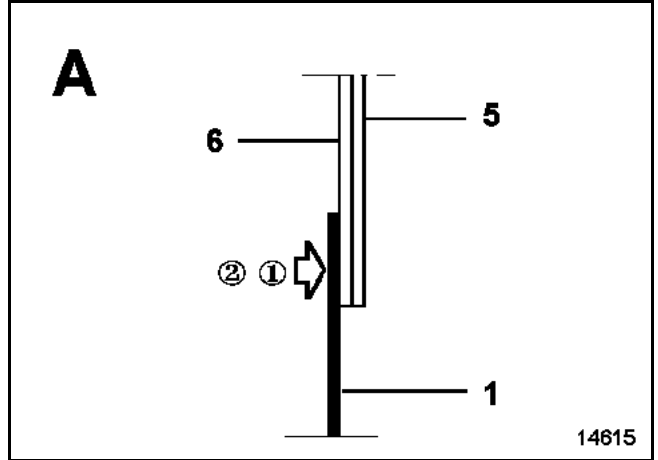
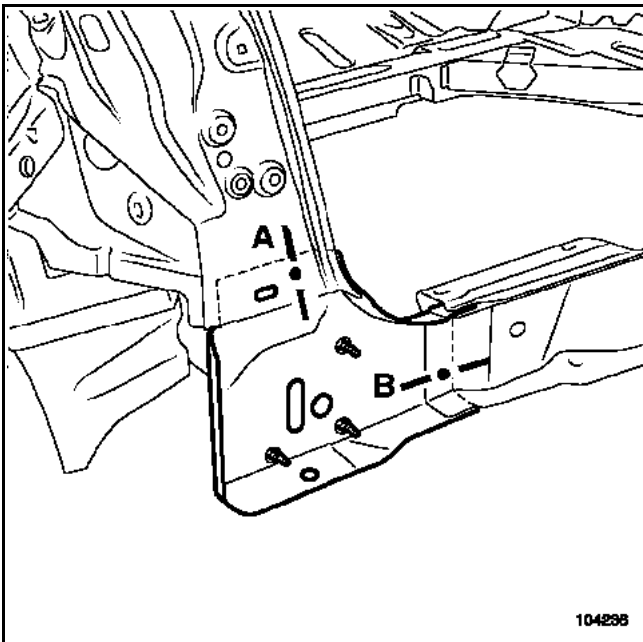
**44A** **N**

### POSITION DES MASSES DE CABLAGES ELECTRIQUES

#### Doublure latérale de jupe arrière



#### PIECE EN POSITION



Le remplacement de cette pièce est une opération de base.

Nota :

La méthode ne présente pas de difficulté particulière.

Pour les zones d'encollage, utiliser une colle de calage type **M.J.Pro (référence : 77 11 172 676)**.

Nota :

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par des points bouchons.

Dans la méthode décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions et liaisons spécifiques à la pièce concernée.

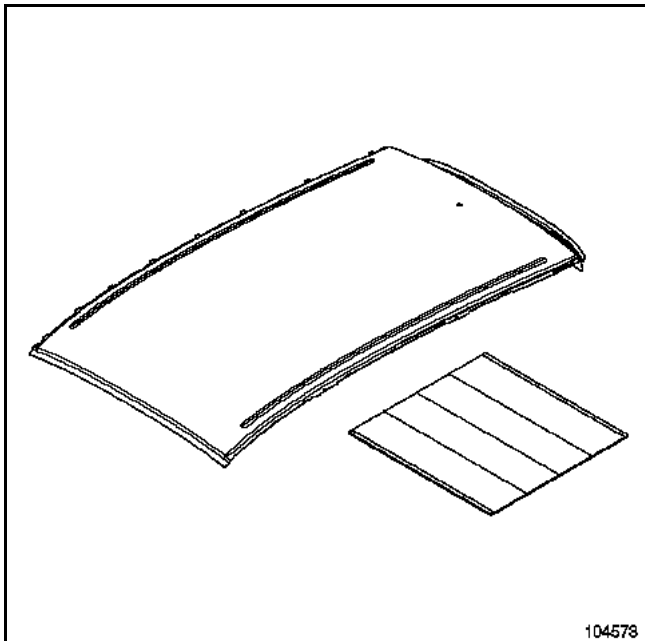
### ATTENTION

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce livrée seule



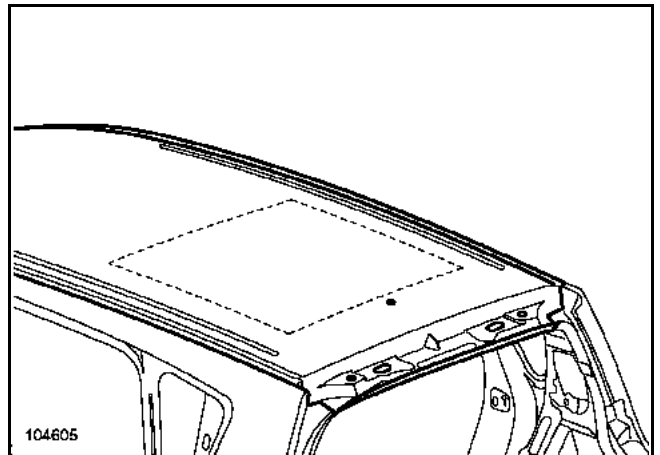
### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

1	Pavillon	0,7
2	Côté de caisse	0,7
3	Traverse avant de pavillon	1
4	Traverse arrière de pavillon	1
5	Traverse centrale de pavillon	1
6	Renfort supérieur de custode	1
7	Renfort de pied avant	1,2/1,5
8	Doublure de brancard arrière	0,9
9	Doublure de custode	0,7
10	Doublure de pied avant	1

Nota :

Le carton raidisseur de pavillon est à commander en supplément.

### PIECE EN POSITION



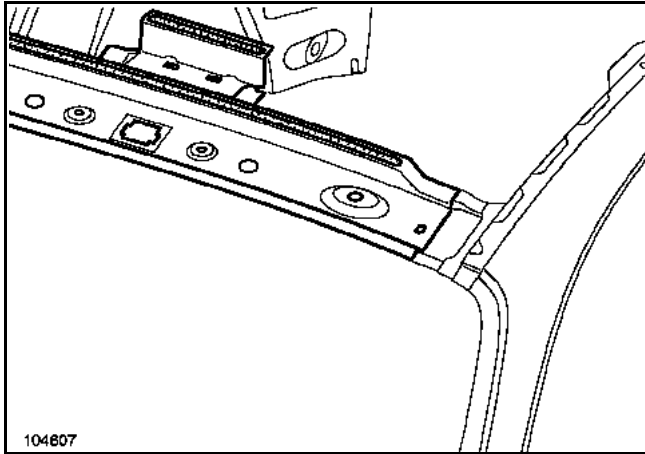
Nota :

Lors du remplacement du pavillon, le carton raidisseur de pavillon est à remplacer impérativement.

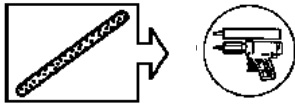
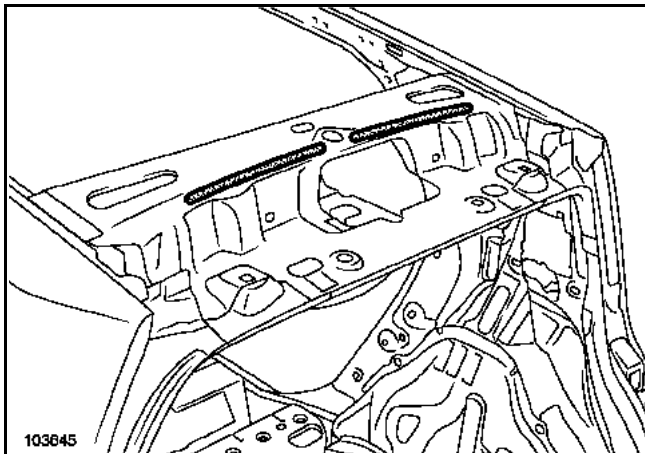
Pour la pose sur le pavillon, le carton raidisseur de pavillon doit être centré entre les côtés de caisse, la traverse arrière de pavillon et la traverse centrale de pavillon.

Zone d'encollage du pavillon.

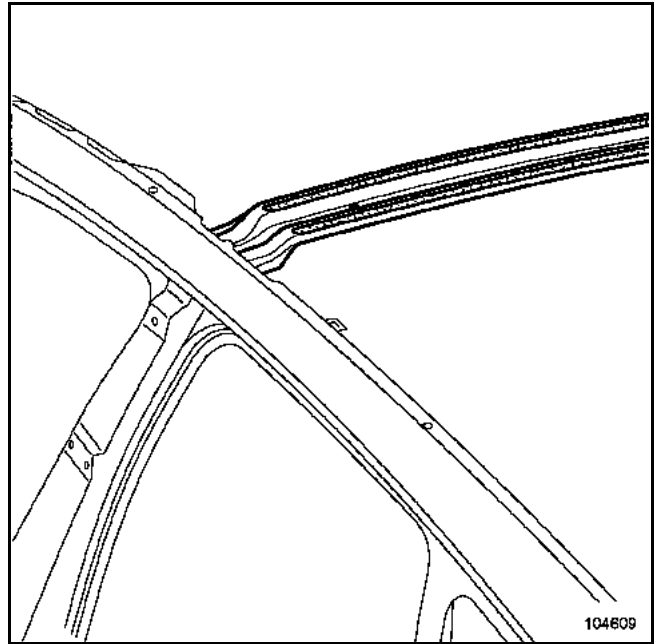
Traverse avant



Traverse arrière



Traverse centrale



Le remplacement de cette pièce est une opération de base.

Celle-ci concerne uniquement les versions équipées de toit ouvrant.

**Nota :**

Il n'y a pas de spécificité de méthode pour cette opération, les liaisons étant toutes réalisables comme à l'origine.

Dans la méthode décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions et liaisons spécifiques à la pièce concernée.

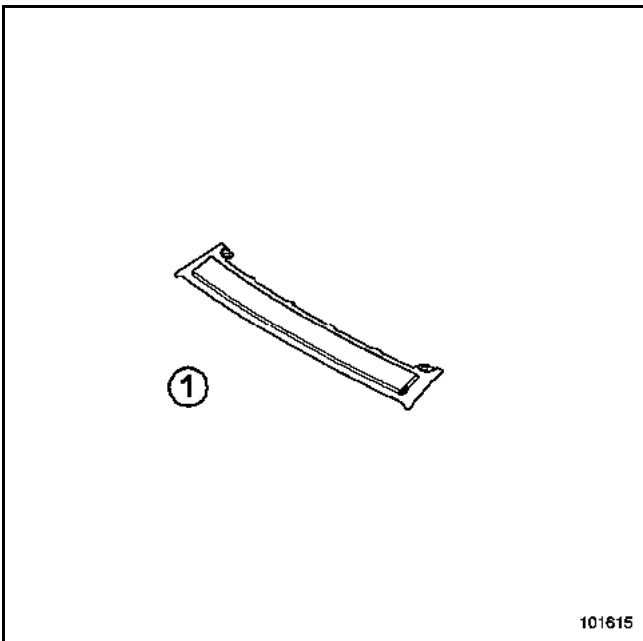
**ATTENTION**

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

**COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE**

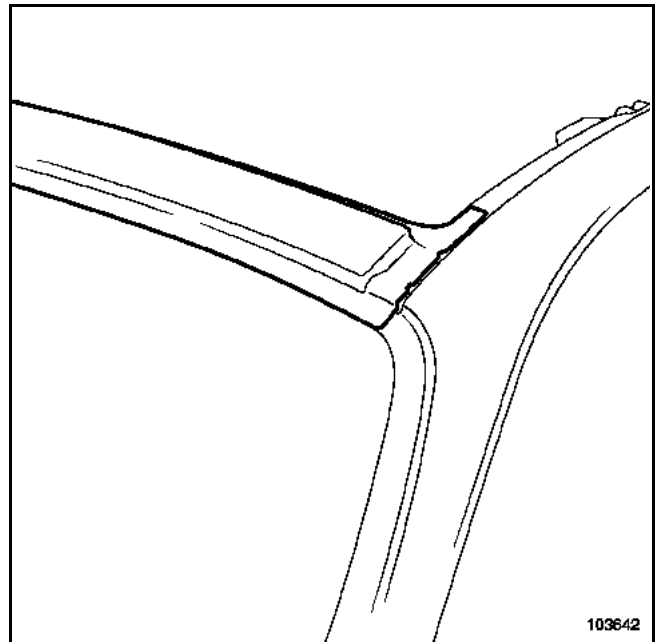
Pièce livrée seule.



**PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :**

1	Partie avant de pavillon	0,7
2	Côté de caisse	0,7
3	Traverse avant de pavillon	1
4	Traverse arrière de pavillon	1
5	Traverse centrale de pavillon	1
6	Renfort supérieur de custode	1
7	Renfort de pied avant	1,2/1,5
8	Doublure de brancard arrière	0,9
9	Doublure de custode	0,7
10	Doublure de pied avant	1

**PIECE EN POSITION**



Le remplacement de cette pièce est une opération de base.

Celle-ci concerne uniquement les versions équipées de toit ouvrant.

Nota :

La méthode ne présente pas de difficulté particulière.

Pour les zones d'encollage, utiliser une colle de calage type **M.J.Pro (référence : 77 11 172 676)**.

Nota :

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par des points bouchons.

Dans la méthode décrite ci-après vous ne trouverez que les descriptions et liaisons spécifiques à la pièce concernée.

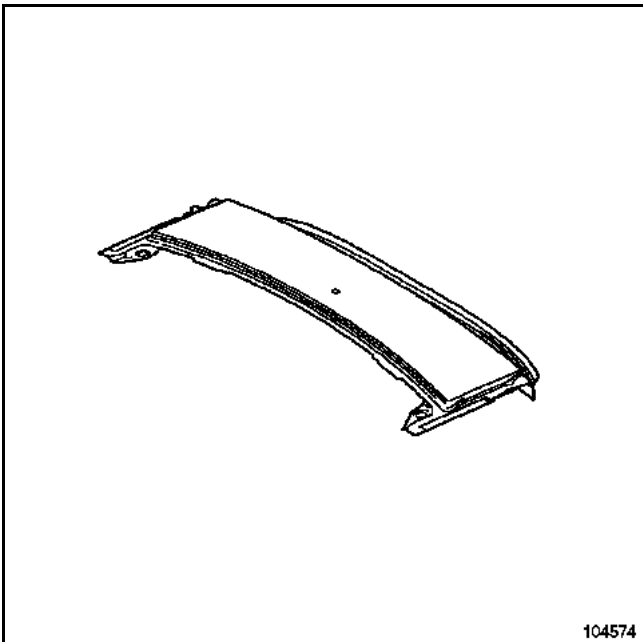
### ATTENTION

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

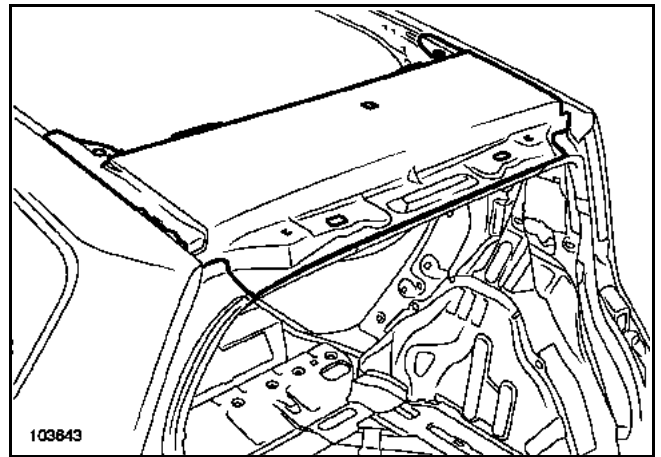
Pièce livrée seule.



### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

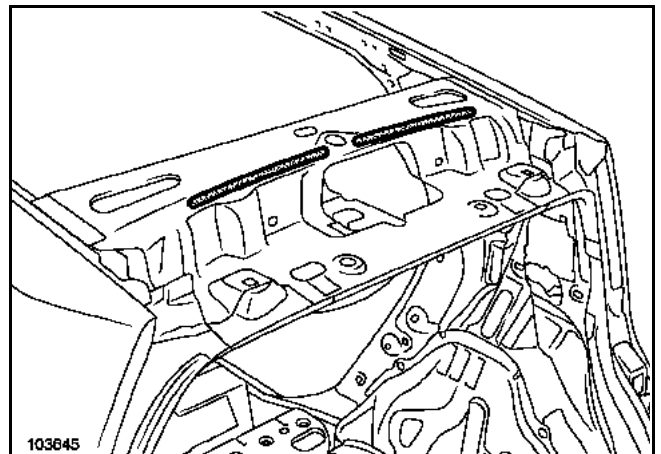
1	Partie arrière de pavillon	0,7
2	Côté de caisse	0,7
3	Traverse avant de pavillon	1
4	Traverse arrière de pavillon	1
5	Traverse centrale de pavillon	1
6	Renfort supérieur de custode	1
7	Renfort de pied avant	1,2/1,5
8	Doublure de brancard arrière	0,9
9	Doublure de custode	0,7
10	Doublure de pied avant	1

### PIECE EN POSITION



Zone d'encollage de la partie arrière de pavillon.

Traverse arrière





Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du pavillon pour les versions "toit normal" et à la partie avant de pavillon pour les versions "toit ouvrant".

Nota :

Il n'y a pas de spécificité de méthode pour cette opération, les liaisons étant toutes réalisables comme à l'origine.

Vous trouverez dans la méthode un dessin de la pièce en position sur le véhicule pour information.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

### ATTENTION

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

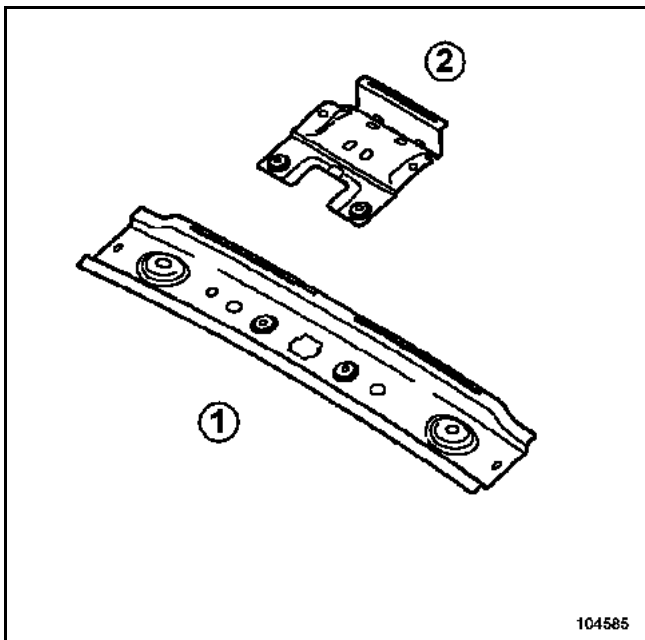
### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

#### Version toit normal

Pièce livrée seule.

Nota :

Le support de miroir n'est pas livré avec la traverse avant de pavillon.



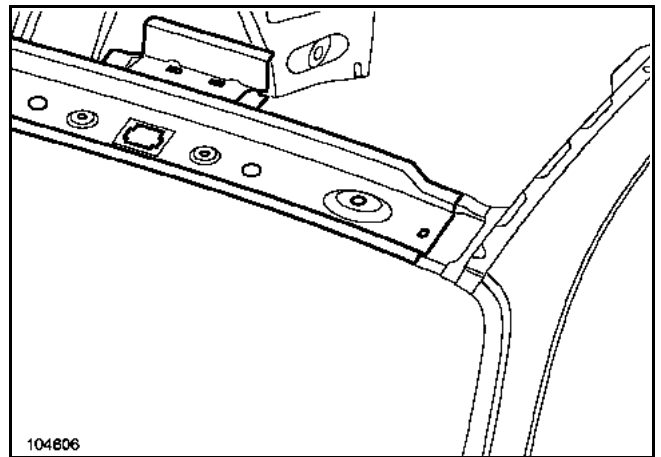
104585

### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

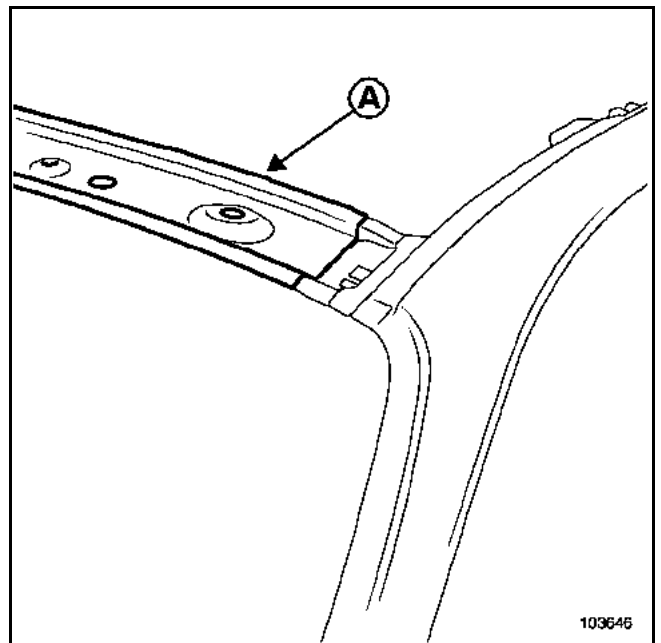
1	Traverse avant de pavillon	1
2	Support de miroir	1
3	Partie avant de pavillon	0,7
4	Côté de caisse	0,7
5	Traverse avant de pavillon	1
6	Renfort de pied avant	1,2/1,5
7	Doublure de pied avant	1

### PIECE EN POSITION

#### Version toit normal



#### Particularité de la version toit ouvrant



Accostage (A) soudé.

# DESSUS DE CAISSE

## Traverse centrale de pavillon

**45A****E**

Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du pavillon.

**Nota :**

Il n'y a pas de spécificité de méthode pour cette opération, les liaisons étant toutes réalisables comme à l'origine.

Vous trouverez dans la méthode un dessin de la pièce en position sur le véhicule, pour information.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

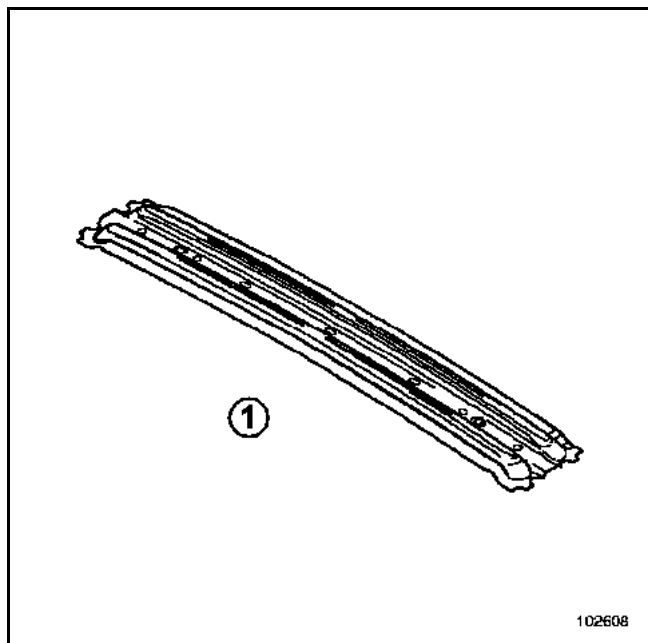
**ATTENTION**

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

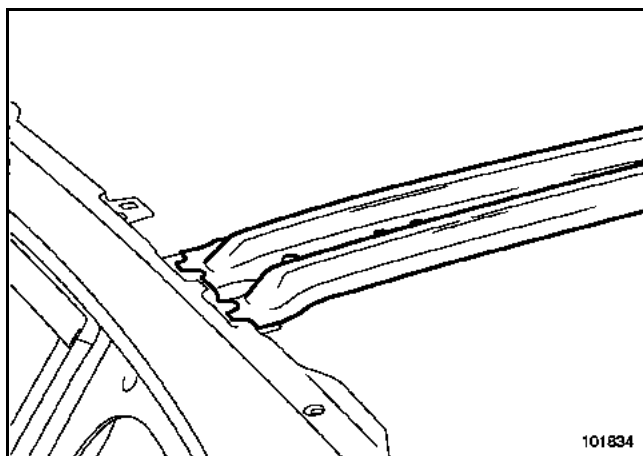
- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule à proximité de la zone à souder.
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

**COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE**

Pièce livrée seule.

**PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :**

1	Traverse centrale de pavillon	1
2	Côté de caisse	0,7
3	Pavillon	0,8
4	Doublure supérieure de pied milieu	1,5
5	Renfort de pied avant	1,2/1,5

**PIECE EN POSITION**

Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du pavillon pour les versions "toit normal" et à la partie arrière de pavillon pour les versions "toit ouvrant".

**Nota :**

Si les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ils peuvent être remplacés par des points bouchons.

Vous trouverez dans la méthode un dessin de la pièce en position sur le véhicule, pour information.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

**ATTENTION**

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule :

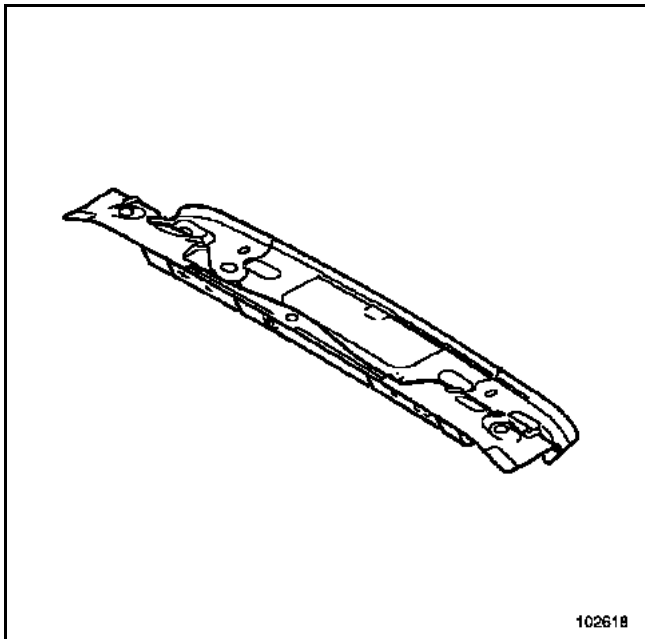
- débrancher les masses des câblages électriques du véhicule à proximité de la zone à souder,
- positionner la masse du poste de soudure le plus près possible de la ligne de soudure.

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

#### Version toit normal

Pièce livrée assemblée avec :

Traverse arrière de pavillon nue.  
Echrous serti M10.  
Renfort de fixation d'enrouleur.



#### Version toit ouvrant



#### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

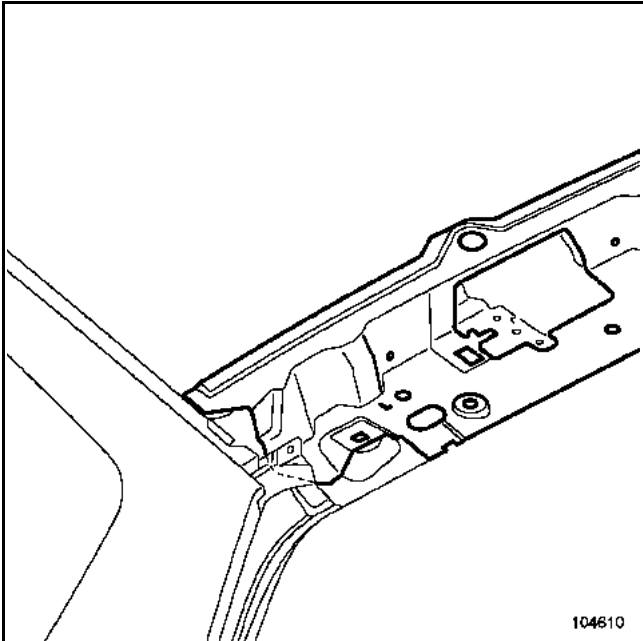
1	Traverse arrière de pavillon	1
2	Renfort de fixation d'enrouleur	1,5
3	Côté de caisse	0,7
4	Renfort supérieur de custode	1
5	Doublure de custode	0,7
6	Pavillon	0,8
7	Doublure de brancard arrière	0,9

**Nota :**

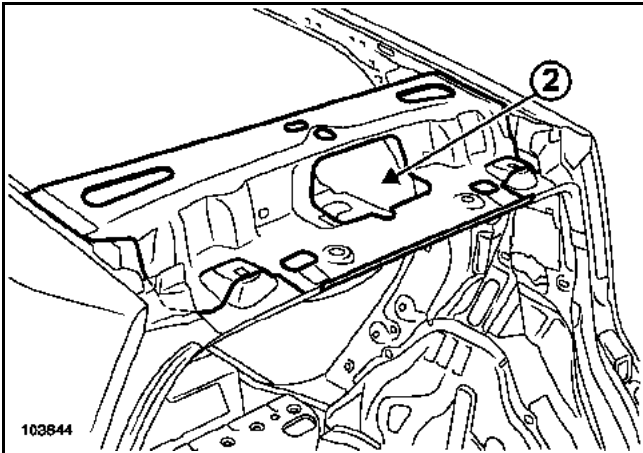
La forme de la traverse arrière de pavillon pour la version toit ouvrant (1) est différente de la version toit normal.

PIECE EN POSITION

Version toit normal



Version toit ouvrant



Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale, la dépose - repose est une opération complémentaire à un remplacement de la caisse.

Dans la méthode ci-après, vous trouverez les opérations à réaliser :

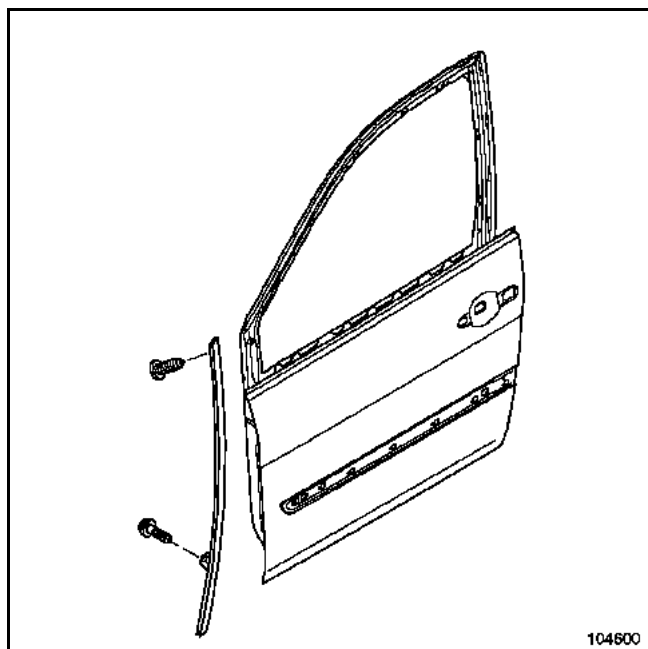
- pour la dépose - repose de la porte complète,
- pour remplacement complet de la porte.

Nota :

Tous les jeux d'aspect sont indiqués dans le chapitre **40A-E**.

### COMPOSITION DE LA PIÈCE DE RECHANGE

Pièce livrée avec plaques insonorisantes.



### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

1 Porte avant 0,8

Nota :

Il est conseillé de commander en supplément une collection d'agrafes disponible au magasin de pièce de rechange.

### 1. DEPOSE - REPOSE DE LA PORTE

Cette intervention peut être effectuée seul avec l'outil de support porte.

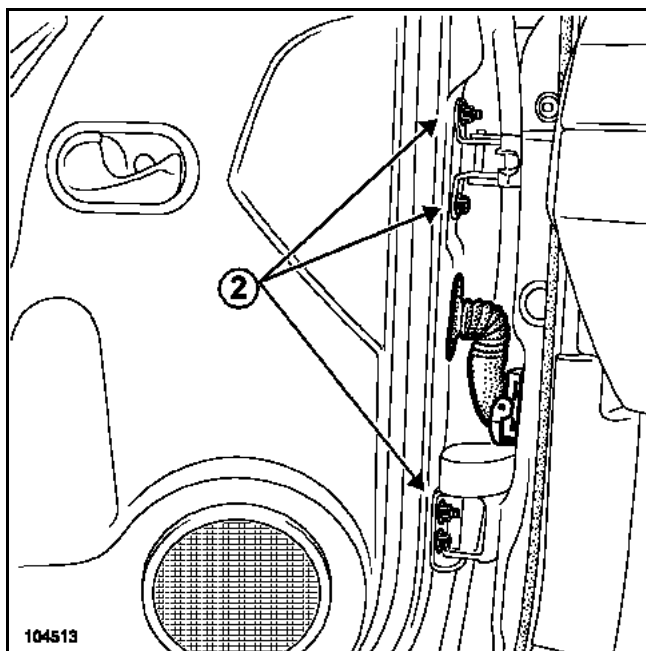
N° d'agrément RENAULT : **661 000**

Fournisseur : **Z INTERNATIONAL**

Référence : **SUP 01**

Dans le cas contraire, cette intervention nécessite deux opérateurs.

### DEPOSE



Débrancher :

- la batterie en commençant par la borne négative,
- le connecteur du faisceau de porte (1).

Déposer les quatre vis de charnières de porte (2).

### REPOSE

Procéder dans le sens inverse de la dépose.

Effectuer les réglages en respectant les consignes décrites à la fin de ce chapitre.

#### ATTENTION

Brancher la batterie ; effectuer les apprentissages nécessaires (voir chapitre 8, **Équipement électrique**).

Avant la repose définitive, refaire la protection interface entre la porte avant et les charnières avec du mastic de bourrage (voir note technique n° 396A).

### 2. DESHABILLAGE - RHABILLAGE DE LA PORTE

L'ordre des opérations décrites ci-après est spécifique au remplacement de la porte.

Pour les particularités de dépose de chaque pièce fixée sur la porte, se reporter à leur chapitres respectifs (exemple : mécanisme de lève-vitre voir chapitre 51A).

#### Nota :

Il est conseillé de réaliser les opérations de déshabillage sur le véhicule avant de déposer la porte.

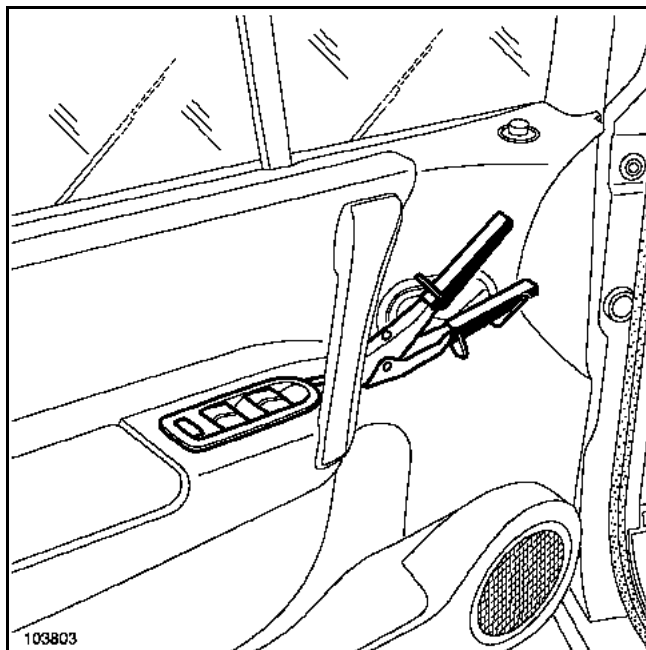
### DEPOSE

Effectuer les opérations de déshabillage dans l'ordre suivant.

Déposer :

- a. la garniture intérieure,
- b. la vitre,
- c. la vitre fixe de porte avant,
- d. le mécanisme de lève-vitre,
- e. la poignée extérieure,
- f. le poussoir de bassin
- g. la serrure de porte,
- h. la baguette extérieure.

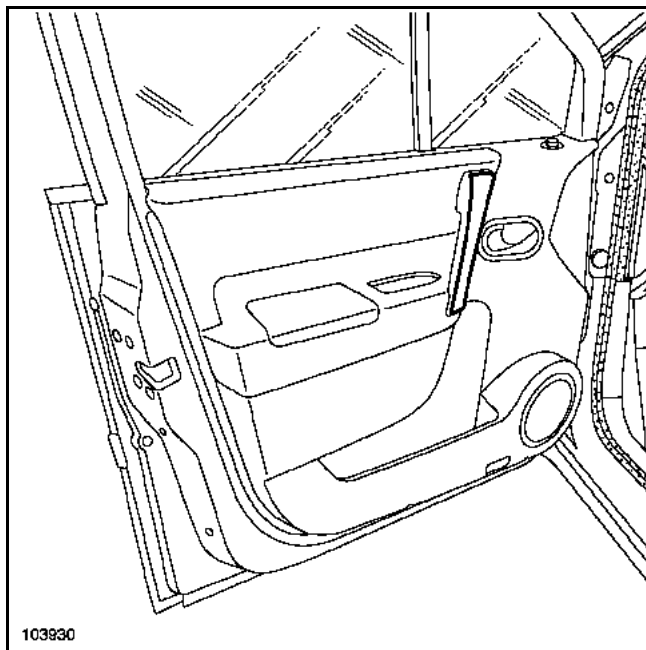
#### a. Dépose de la garniture intérieure



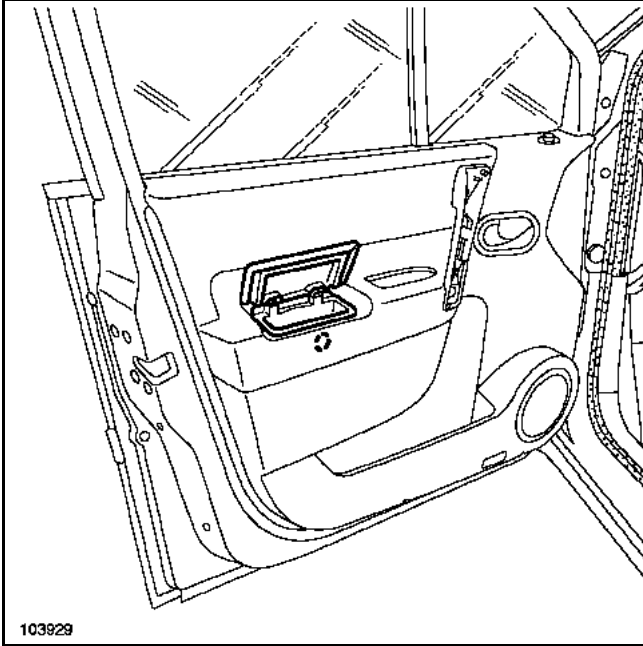
Déclipper la platine de lève-vitre à l'aide de la pince à dégrafer.

Débrancher le connecteur.

Ecarter la platine.



Déclipper l'enjoliveur de la poignée de tirage.

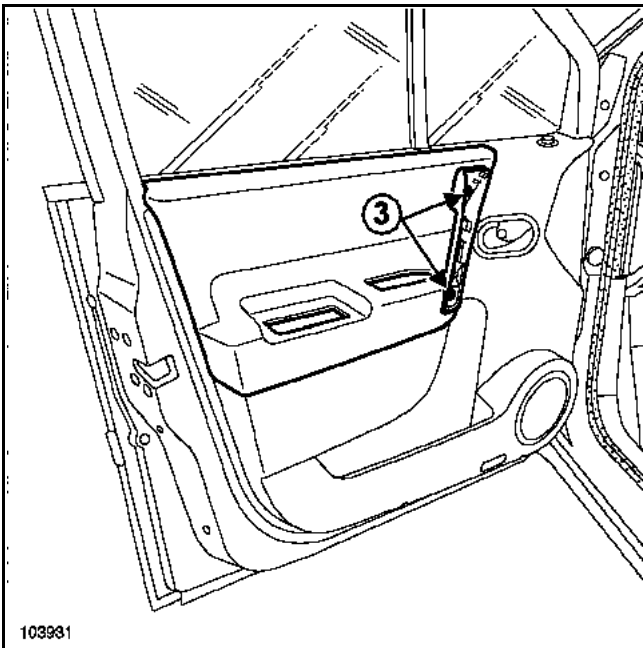


Déposer le rivet plastique du bac de rangement.

Ecarter le bac de rangement.

### ATTENTION

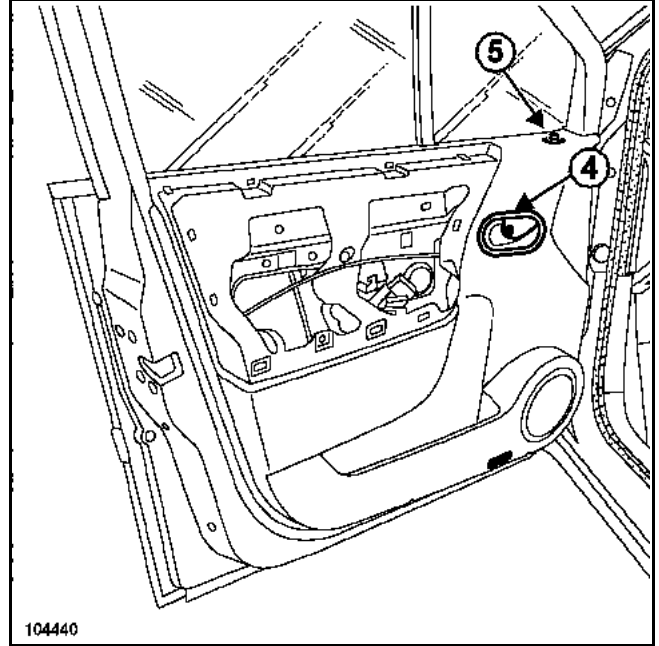
Ne pas tirer sur le portillon du vide-poches.



Déposer les deux vis (3) de la poignée de tirage.

Déclipper la trappe à l'aide de la pince à dégrafer (en protégeant la garniture inférieure).

Ecarter la trappe.



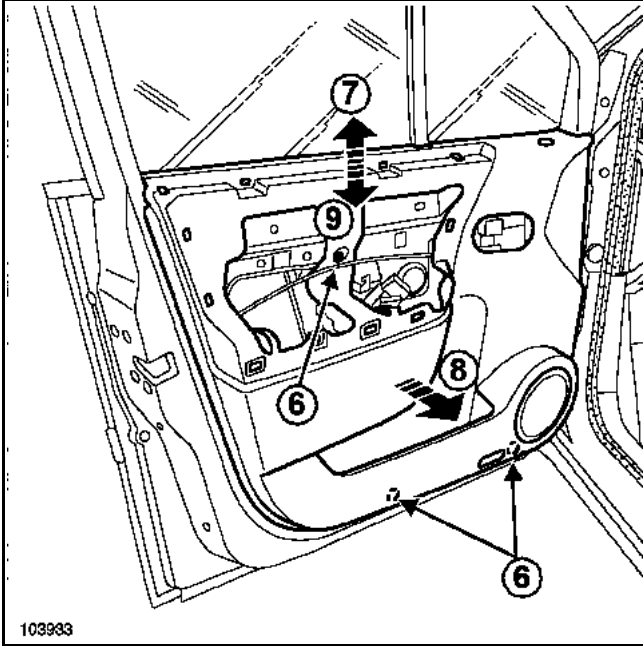
Déposer le cache et la vis (4) de la commande d'ouverture de porte.

Déclipper :

- le cache de fixation du câble de commande d'ouverture à l'aide d'un tournevis plat,
- la commande de réglage du rétroviseur (5),
- l'éclaireur.

Déposer la poignée.

Débrancher les connecteurs.



Déposer les trois vis (6).

Dégager la garniture :

7. vers le haut

8. vers soi

9. vers le bas

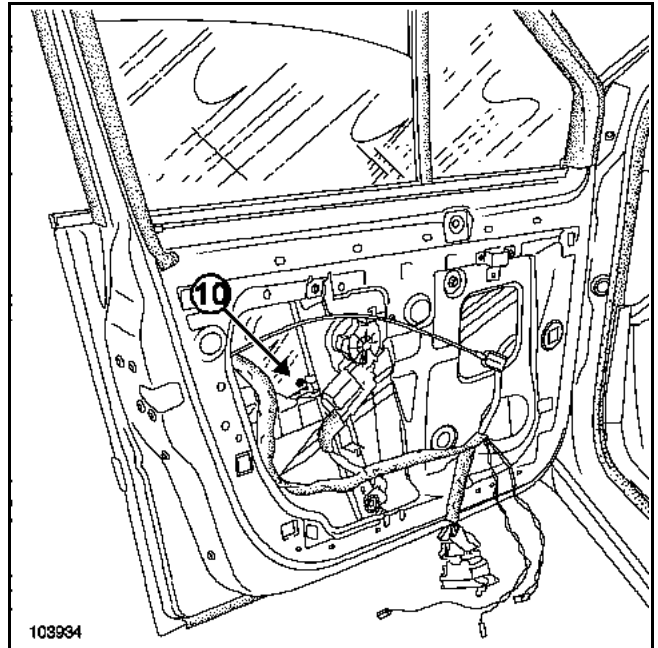
Débrancher le connecteur du haut-parleur.

Dégrafer le faisceau de la garniture.

### ATTENTION

Lors de la repose, remplacer si besoin la mousse adhésive d'étanchéité autour du connecteur de la platine de lève-vitre pour que celui-ci soit parfaitement étanche.

### b. Dépose de la vitre

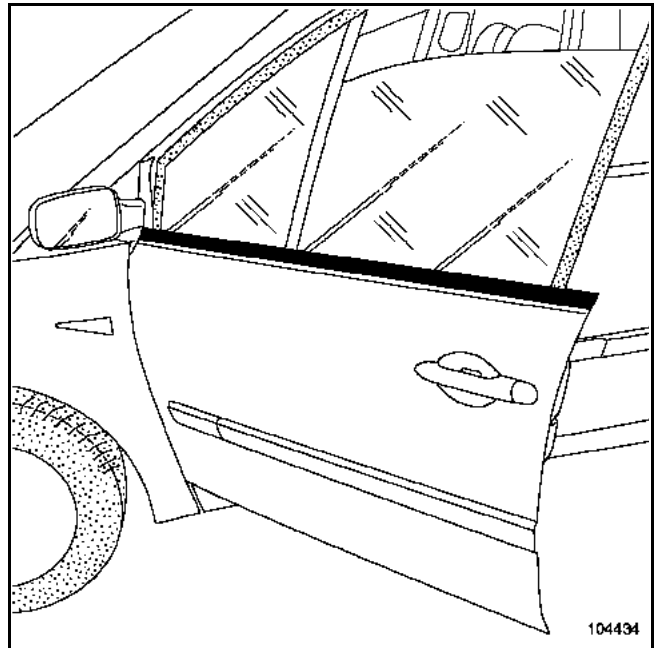


Positionner la vitre pour avoir accès à l'agrafe de fixation (10).

Dégager l'ergot (10) en le poussant à l'aide d'un tournevis et en tirant la vitre vers le haut.

Bloquer la vitre en position haute.

### c. Dépose de la vitre fixe de porte avant



Ecarter soigneusement le lécheur extérieur en commençant par l'avant du lécheur à l'aide de l'outil (Car. 1363).

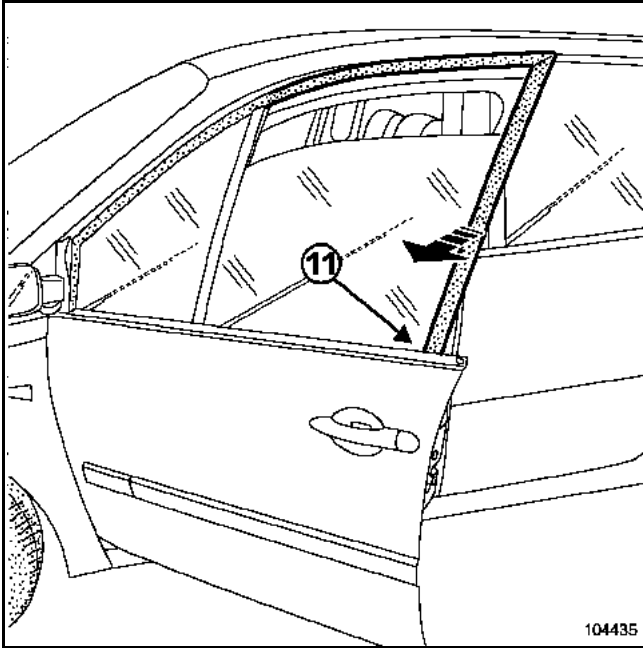


# OUVRANTS LATÉRAUX

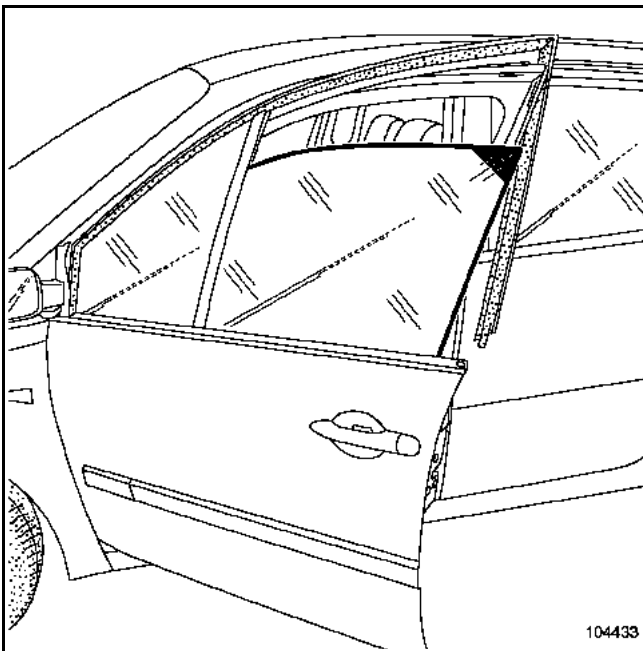
## Porte latérale avant

47A

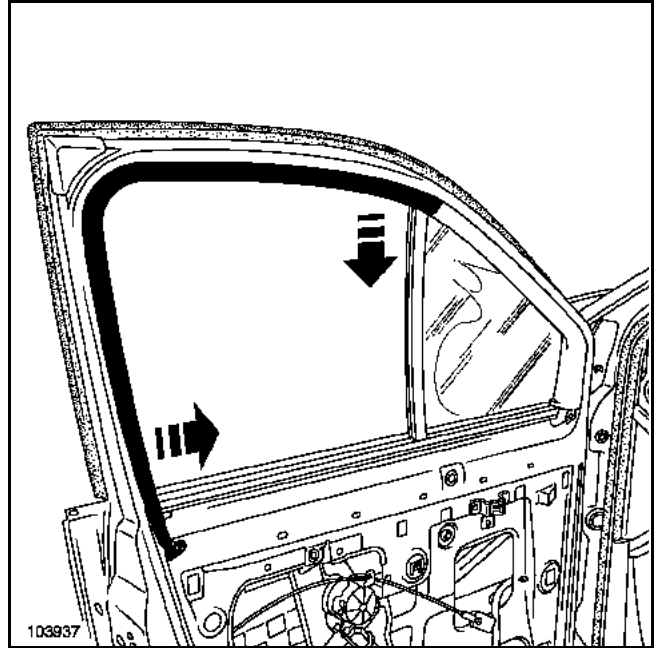
A



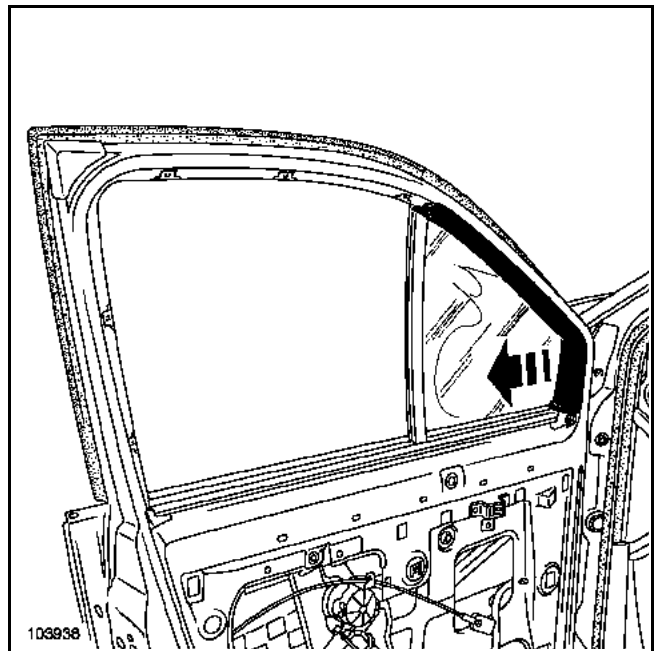
Ecarter le joint d'encadrement de derrière le panneau (11).



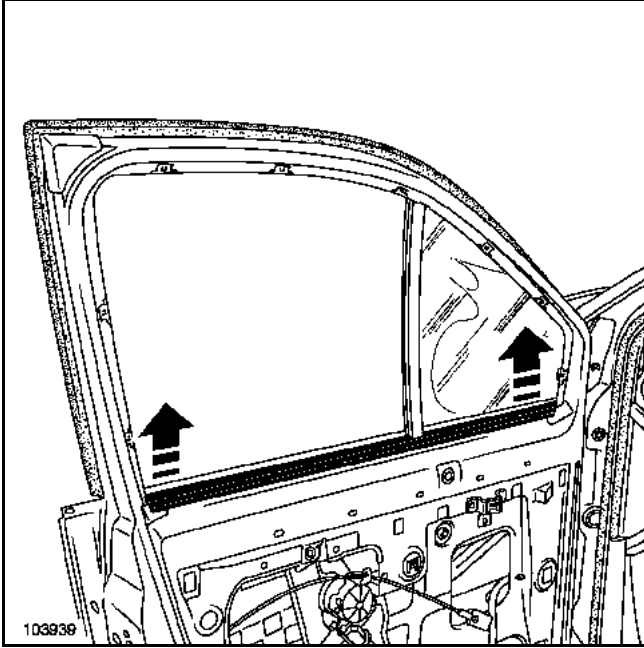
Ecarter la vitre par l'extérieur de la porte.



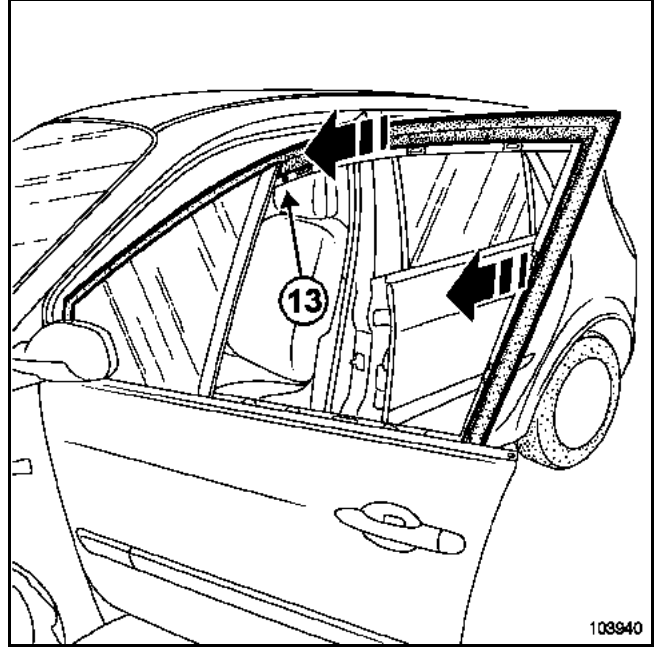
Déclipper l'enjoliveur d'encadrement intérieur.



Déclipper l'enjoliveur d'encadrement intérieur.

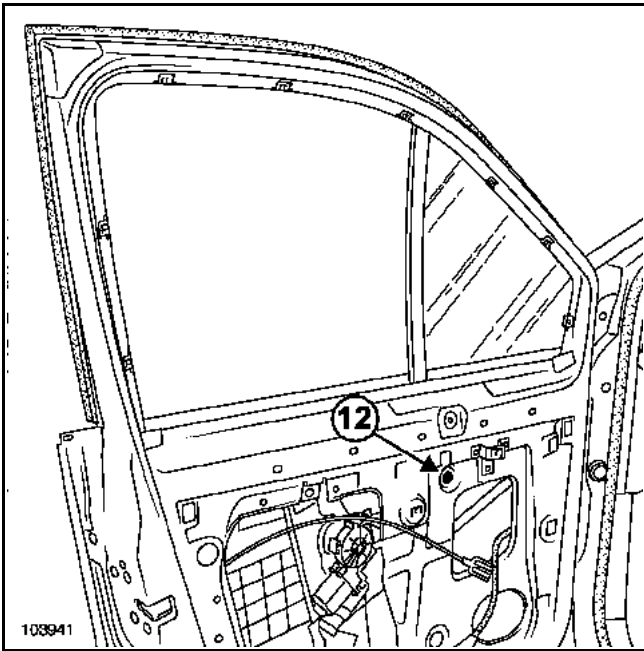


Déclipper le lécheur intérieur.

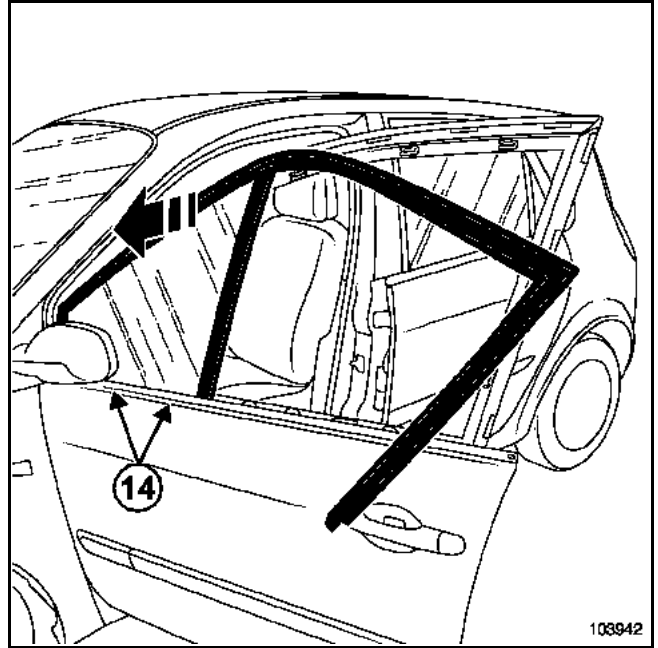


Déposer la vis supérieure du montant de vitre fixe (13).

Ecarter le joint d'encadrement jusqu'à la vitre fixe.



Déposer la vis inférieure de montant fixe (12).



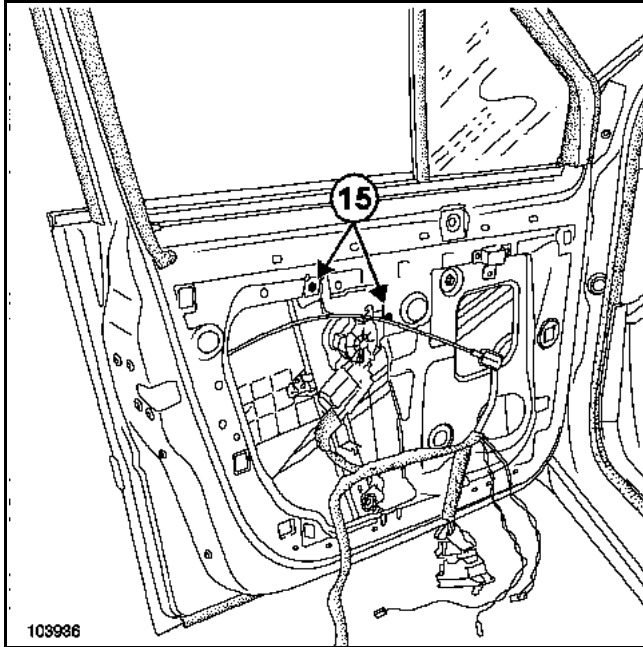
Déclipper le joint sur toute sa longueur.

Ecarter l'ensemble "joint d'encadrement - vitre fixe - montant de vitre fixe".

### REPOSE

S'assurer de la présence des tampons mousse au niveau de la vitre fixe derrière le panneau (14).

#### d. dépose du mécanisme de lève-vitre



Débrancher le moteur de lève-vitre.

Déposer les vis de fixation du moteur (15).

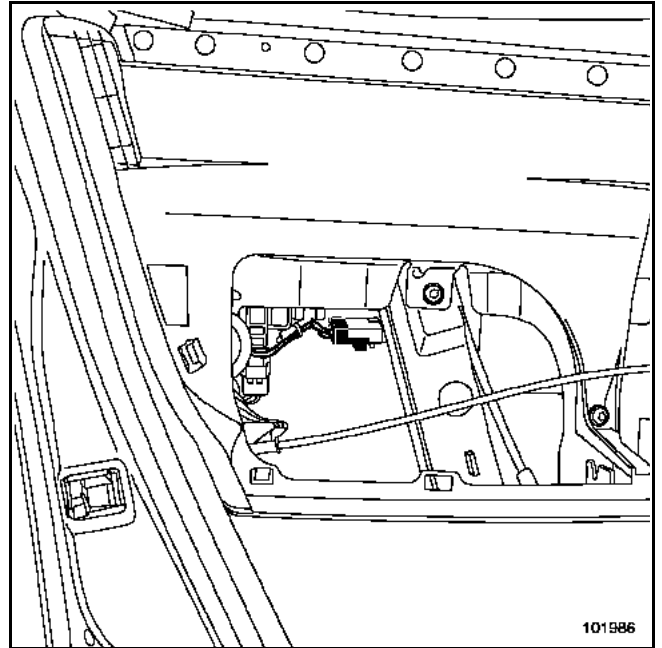
Ecarter le moteur de lève-vitre.

#### INITIALISATION DU MOTEUR DE LEVE-VITRE

- Contact mis.
- Fermer la vitre jusqu'à la butée haute (celle-ci monte par mouvements saccadés).
- Maintenir l'interrupteur (deux secondes).
- Descendre la vitre jusqu'à la butée basse, maintenir l'interrupteur (deux secondes).
- Le moteur est initialisé.

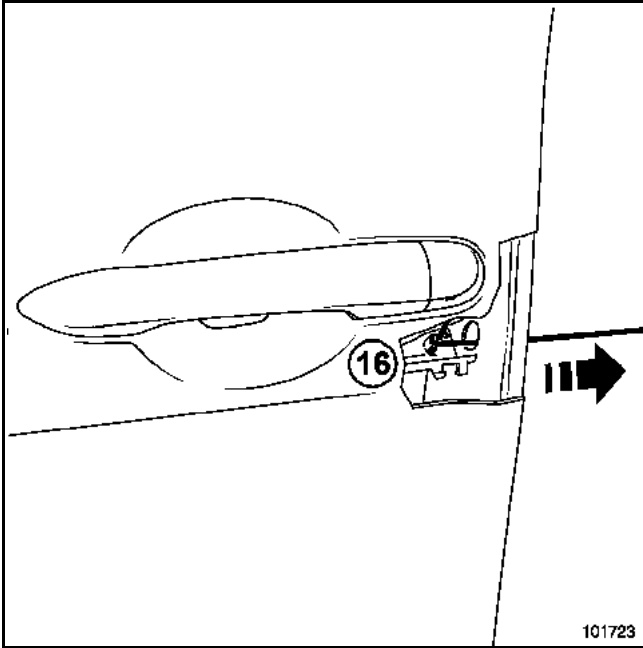
#### e. dépose de la poignée extérieure

Particularité des véhicules équipés de la fonction "mains libres".



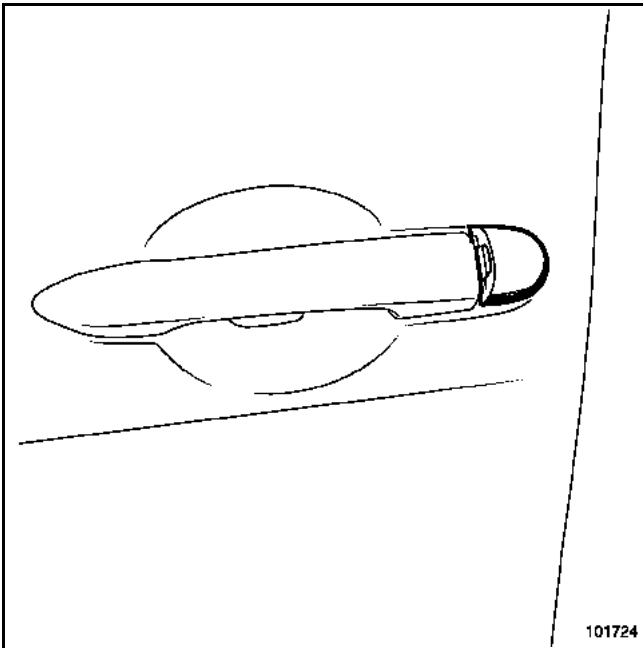
Débrancher le connecteur mâle du bouton d'ouverture.

Déclipper le connecteur femelle du module de la poignée.

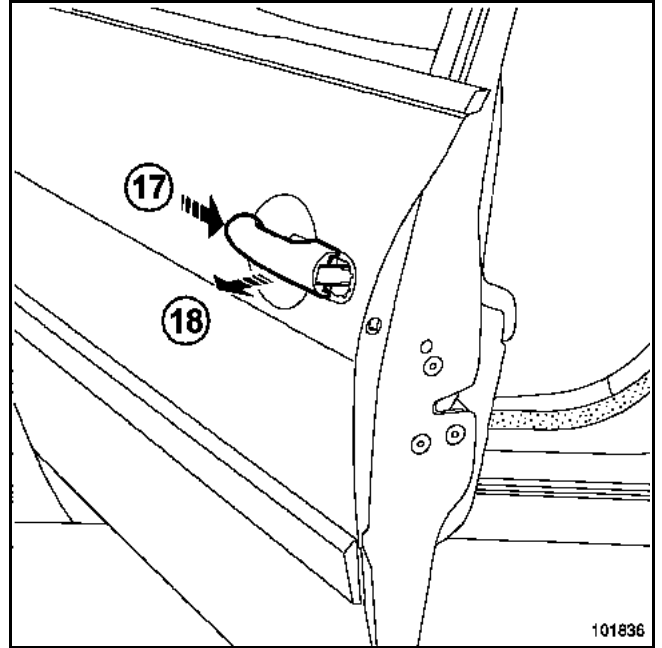


Ecarter l'obturateur.

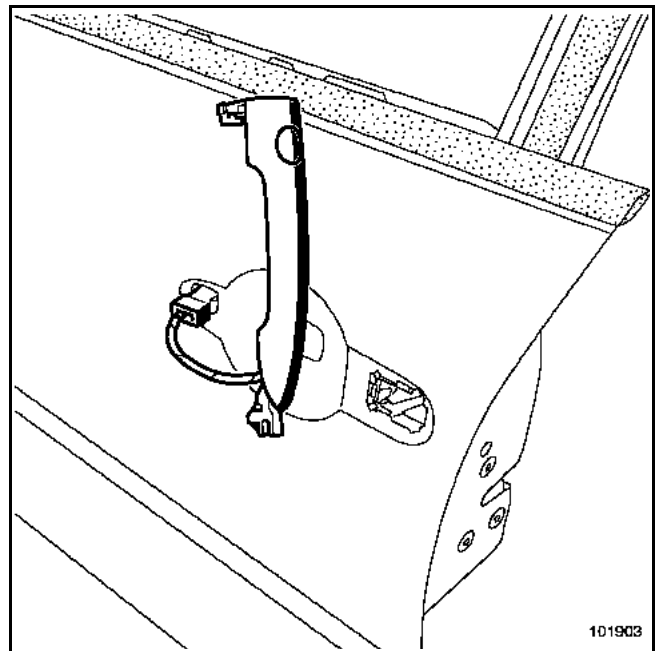
Déverrouiller la palette de retenue du barillet (16), à l'aide d'un crochet (de fabrication locale baguette de soudure).



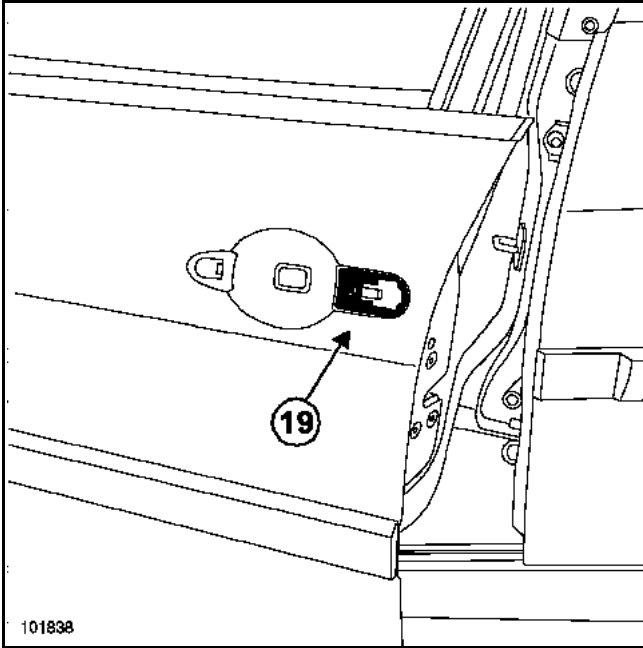
Déposer l'ensemble "cache - barillet".



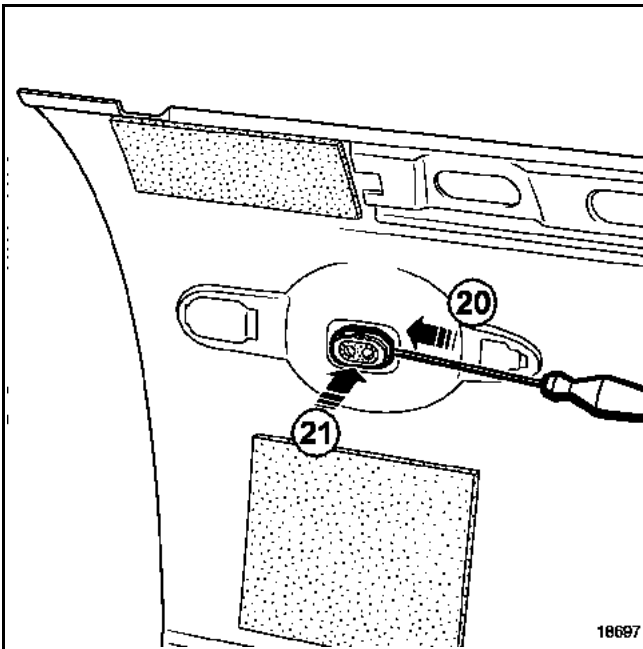
Ecarter la poignée (17) et (18).



Ecarter la poignée en prenant soin de ne pas détériorer le connecteur.

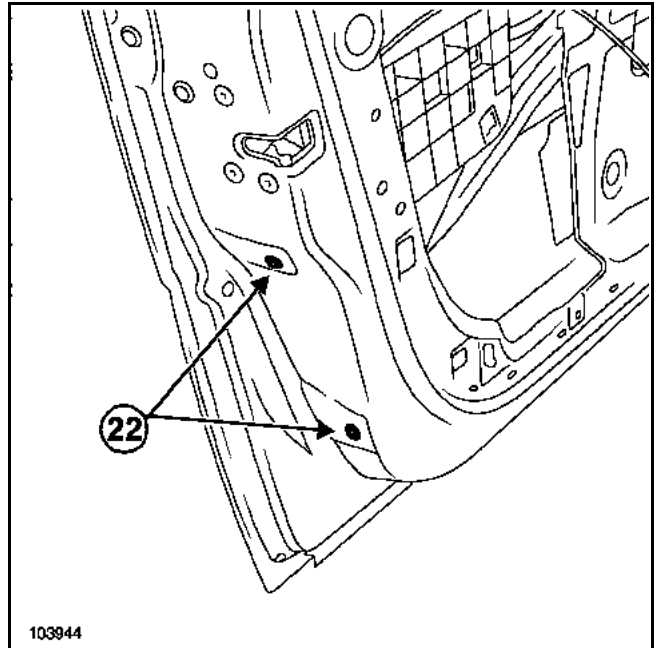


**ATTENTION**  
Lors de la repose de la poignée vérifier la présence du joint (19).

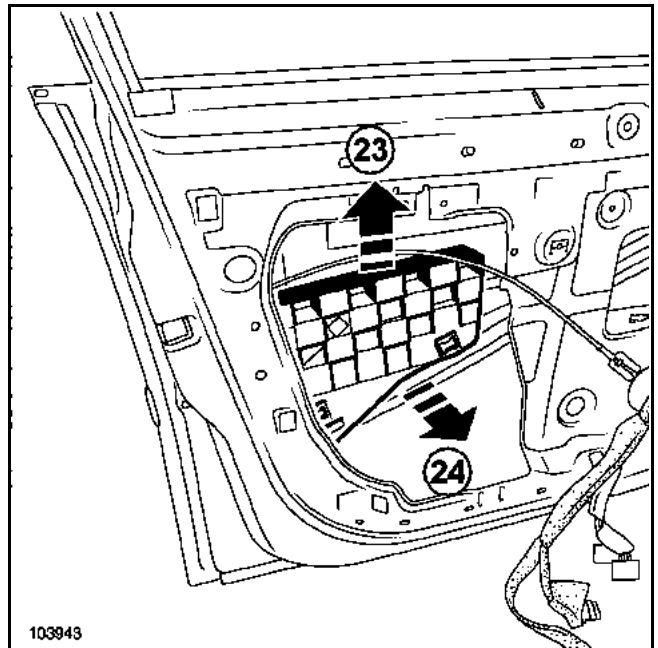


Déclipper le prisme en (20) puis (21) à l'aide d'un tournevis.

f. dépose du poussoir de bassin



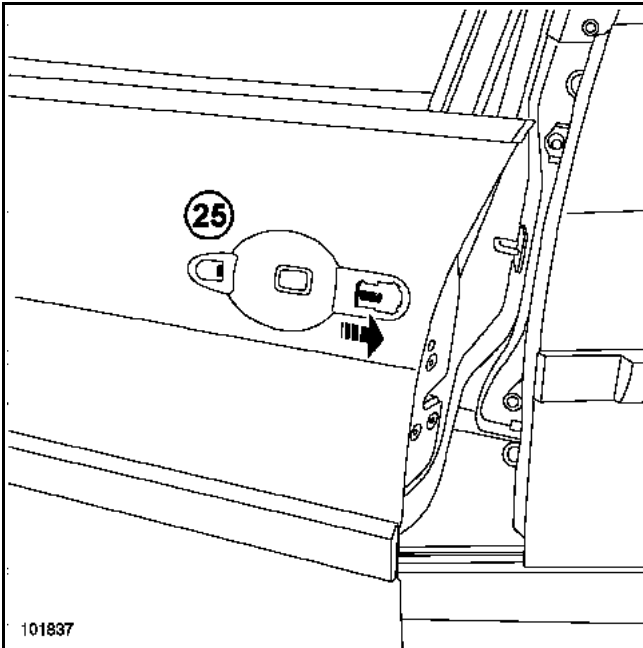
Déposer les deux vis (22) de fixation du poussoir de bassin.



Ecarter vers le haut (23).

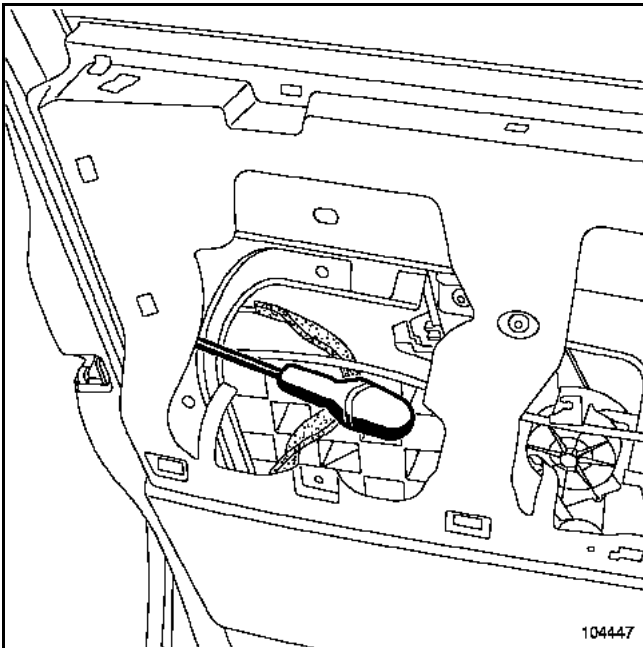
Tirer vers soi (24).

g. dépose de la serrure de porte

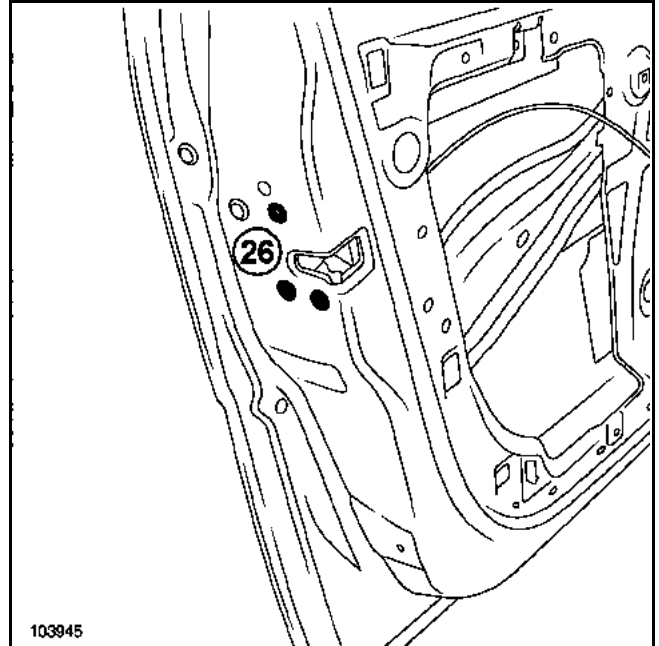


Ecarter :

- l'agrafe (25),
- le module du panneau de porte.

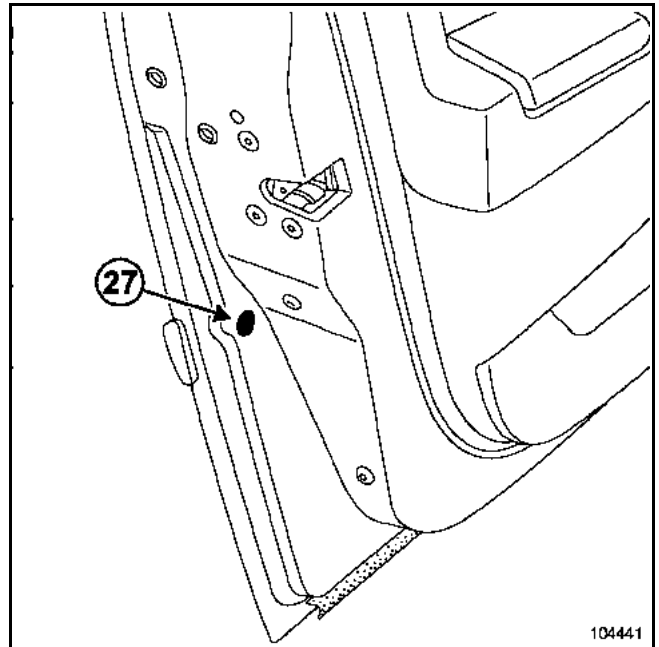


Débrancher le connecteur de la serrure.

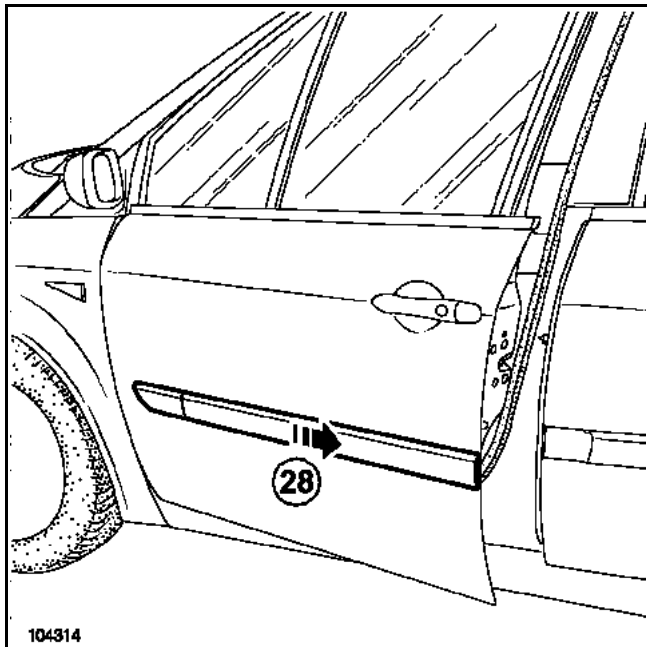


Déposer les trois vis (26) de fixation de la serrure.

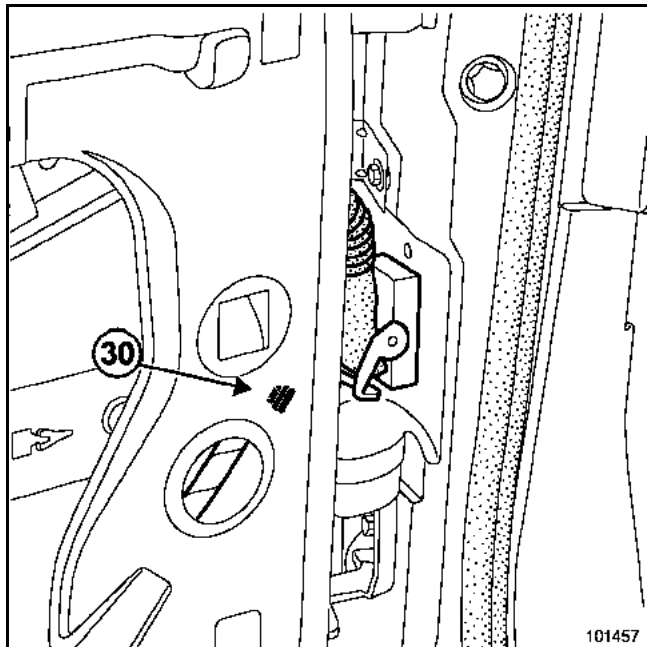
h. Dépose de la baguette extérieure



Déposer l'obturateur (27) puis à l'aide d'un tournevis, appuyer sur l'ergot de verrouillage.



Dégager la baguette vers l'arrière du véhicule (28).

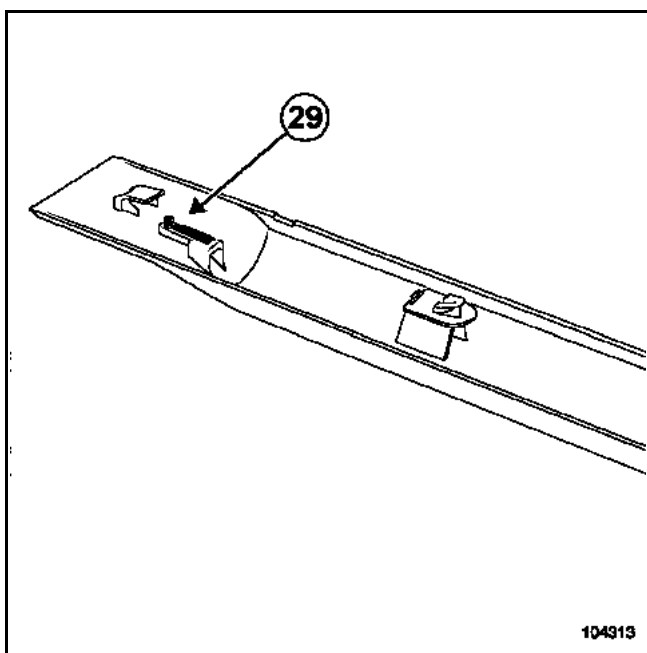


Débrancher le connecteur du pied avant.

Déclipper l'agrafe (30) et dégager le faisceau de la porte.

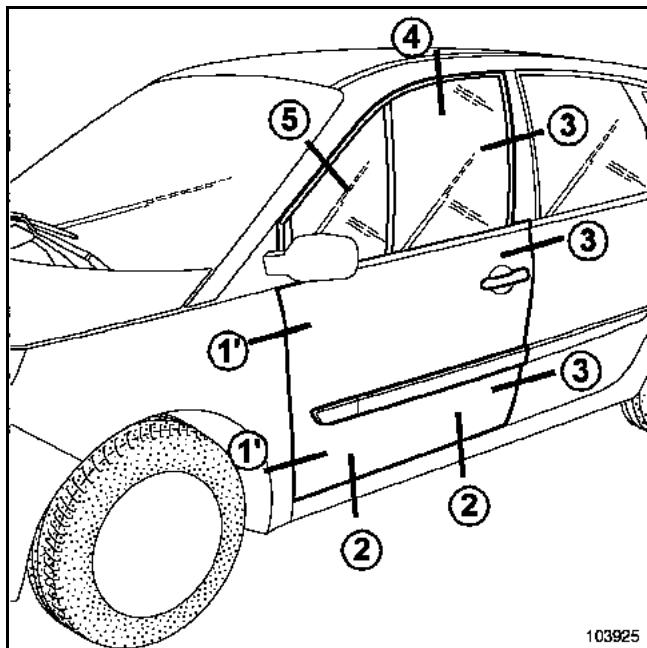
REPOSE

Zones de réglages

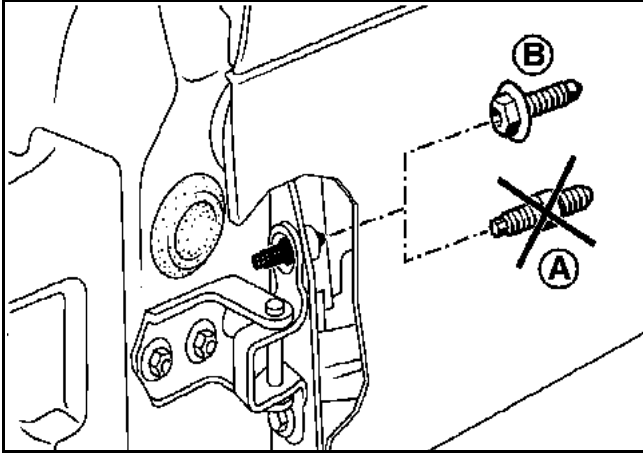


ATTENTION

Avant la repose des baguettes, ressortir légèrement les ergots de verrouillage (29).



### Particularité de la charnière supérieure



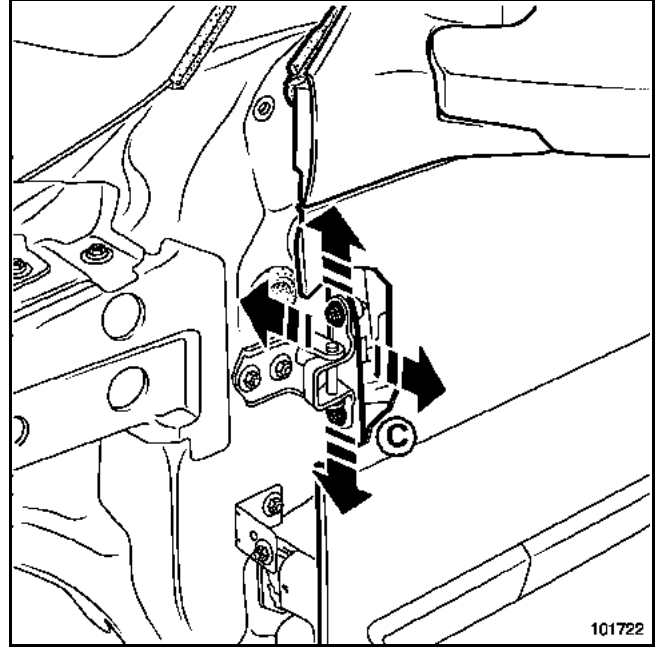
En réparation, pour permettre le réglage de l'ouvrant, il est nécessaire de remplacer la vis d'indexage d'origine (A) par une vis spécifique (B) disponible au catalogue des pièces de rechange.

#### Nota :

Agrandir les trous supérieurs des charnières d'origine pour obtenir davantage de réglage. Les charnières après-vente sont livrées avec des boutonnières carrées.

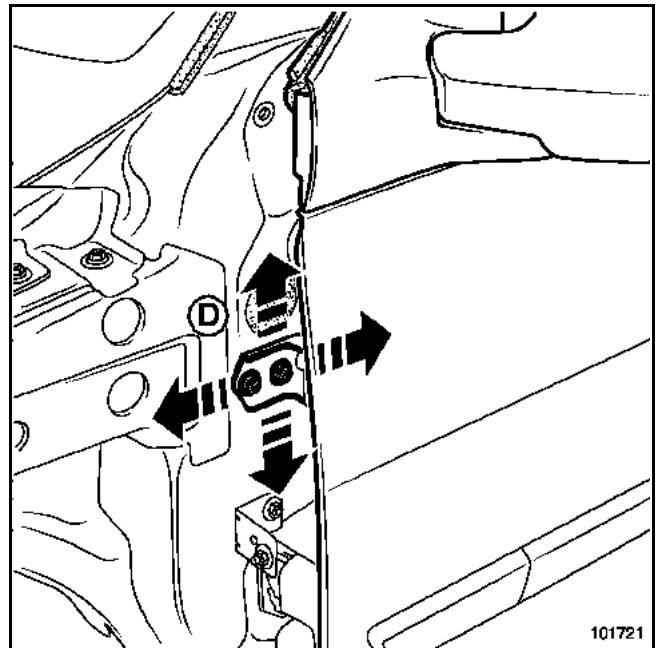
### Procédure de réglage

Déposer la gâche avant de procéder au réglage par les charnières.



Il est conseillé de commencer les réglages au niveau des fixations (C) charnières caisson de porte.

Régler l'affleurement et la hauteur.



#### Couple de serrage



vis de fixation de charnière de porte  
sur pied

2,8 daN.m



Dans le cas où les possibilités de réglage au niveau des fixations (C) ne suffisent pas, agir sur les vis (D) charnières - pied avant.

Nota :

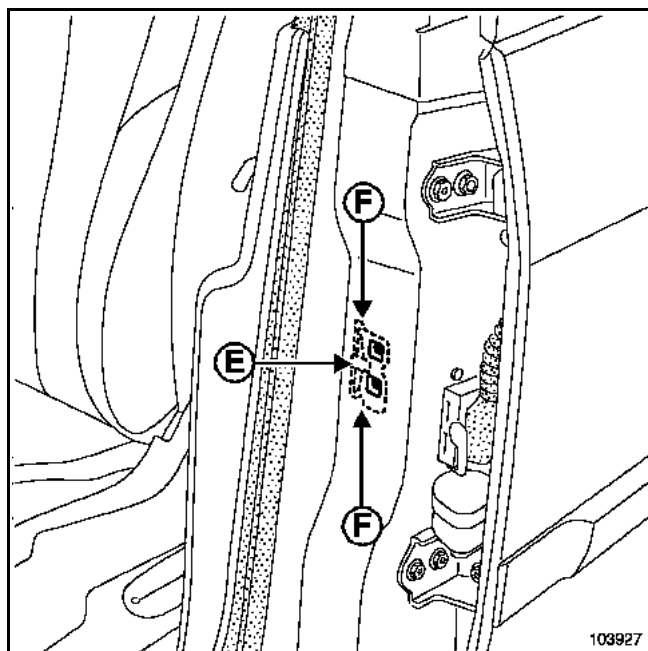
Cette opération nécessite l'utilisation d'une clé coudée pour éviter la dépose de l'aile avant.

Pour régler le jour de la porte :

- 1 - serrer la vis avant de la charnière sur pied.
- 2 - déposer la porte par les vis sur porte et serrer la vis arrière de la charnière.
- 3 - reposer la porte.

Vérifier les réglages et serrer en position.

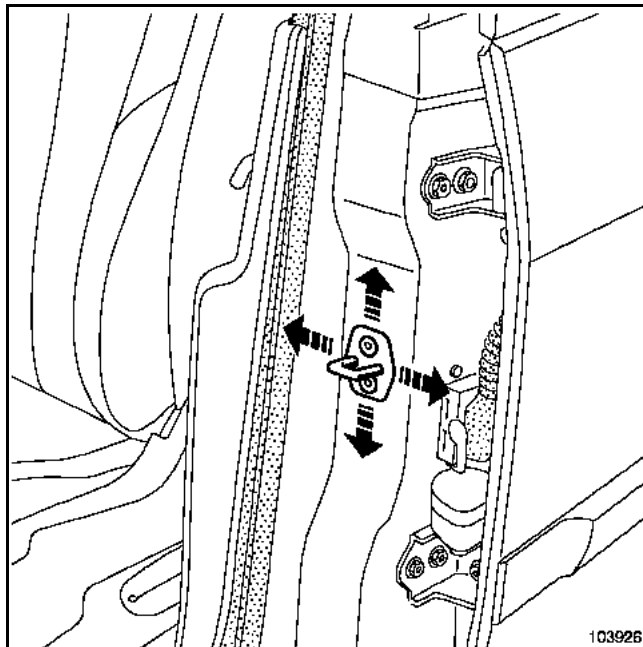
### Particularité de la plaquette de gâche



La plaque de gâche est soudée par un point en (E) sur le renfort à l'intérieur du pied milieu.

Pour les opérations de réglage, il est nécessaire de déformer les parties fusibles (D) de la plaque.

Cette opération ne peut se faire qu'en exerçant une force relativement importante sur la gâche (à l'aide d'un marteau par exemple).

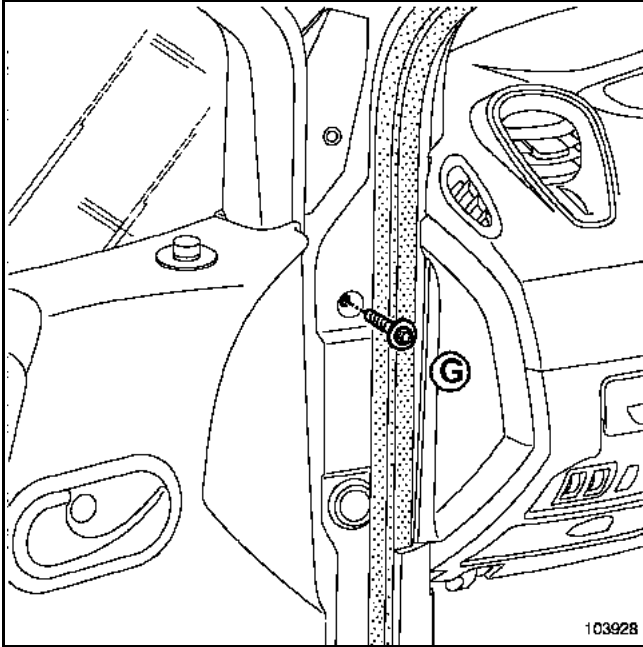


Le réglage de la gâche consiste à régler l'affleurement arrière de la porte, le talonnage et la dureté de fermeture.

Pour cela desserrer les vis de gâche et agir sur celle-ci suivant le sens des flèches.

Vérifier le réglage et serrer la porte en position.

Sécurité passive



**ATTENTION**  
En fin d'opération, vérifier la présence et l'état de l'anti-échappement (G).

Nota :  
la fonction de cette pièce est essentielle en cas de collision frontale.  
L'anti-échappement permet de maintenir la porte dans son plan, celle-ci participe alors efficacement à l'absorption de l'énergie du choc.

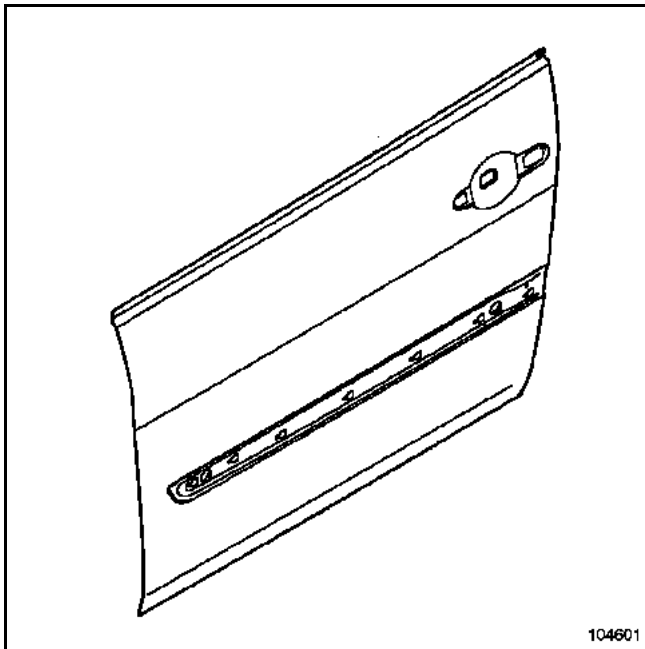
Couples de serrage	
vis d'anti-échappement	0,8 daN.m
vis de charnières sur pied	2,1 daN.m

Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale.

Les informations concernant les pièces complémentaires ou de déshabillage seront traitées dans leurs chapitres respectifs.

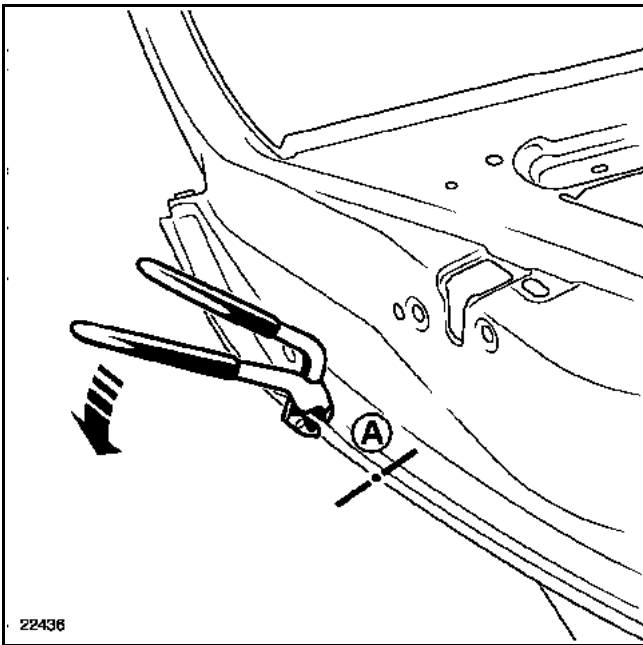
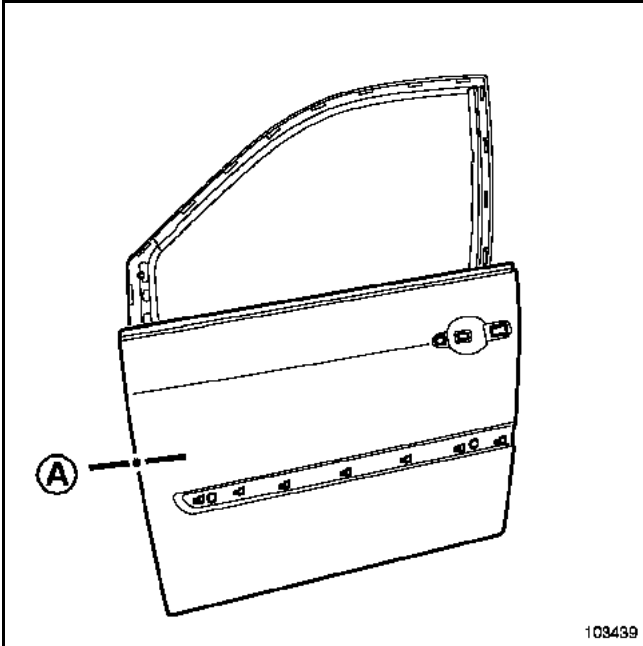
**COMPOSITION DE LA PIÈCE DE RECHANGE**

Pièce livrée assemblée avec :  
Renfort supérieur  
Plaques insonorisantes

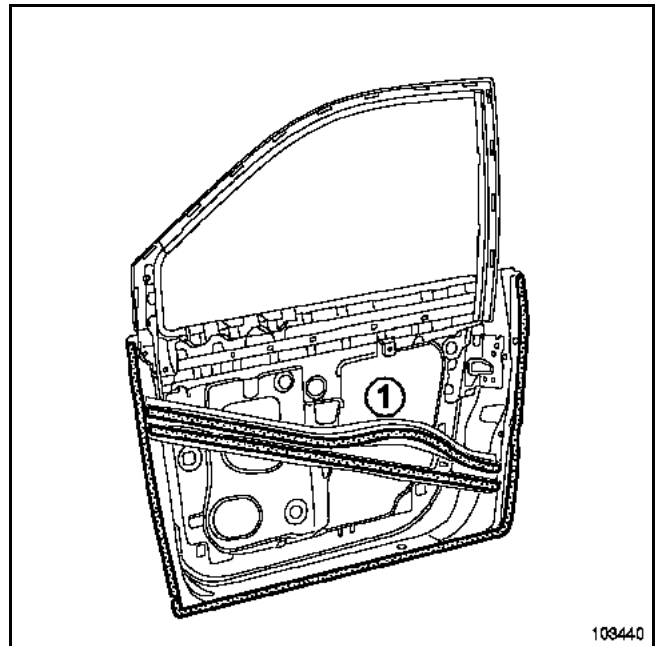
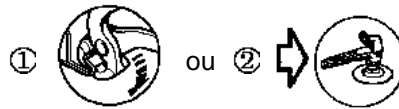
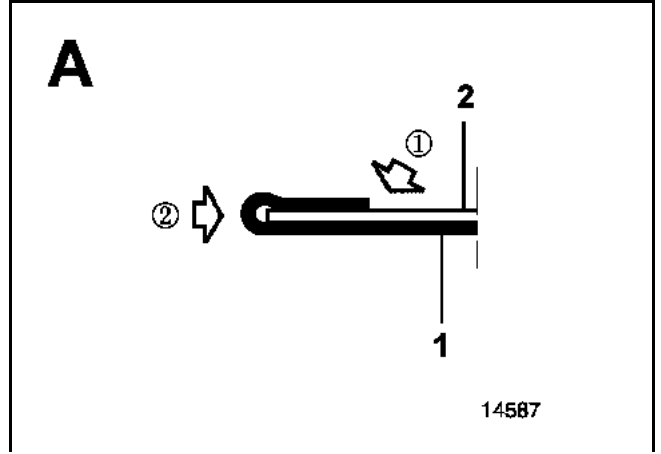


**PIÈCES CONCERNÉES (épaisseur en mm) :**

1	Panneau de porte	0,7
2	Renfort supérieur	1



Nota :  
La dépose du panneau de porte s'effectue à l'aide de l'outil (Car. 1657).

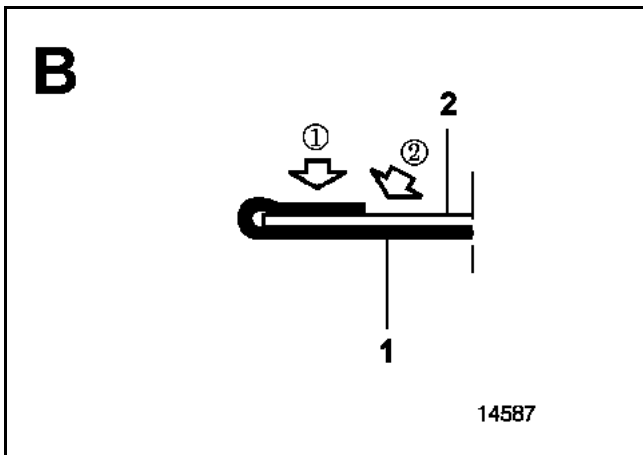
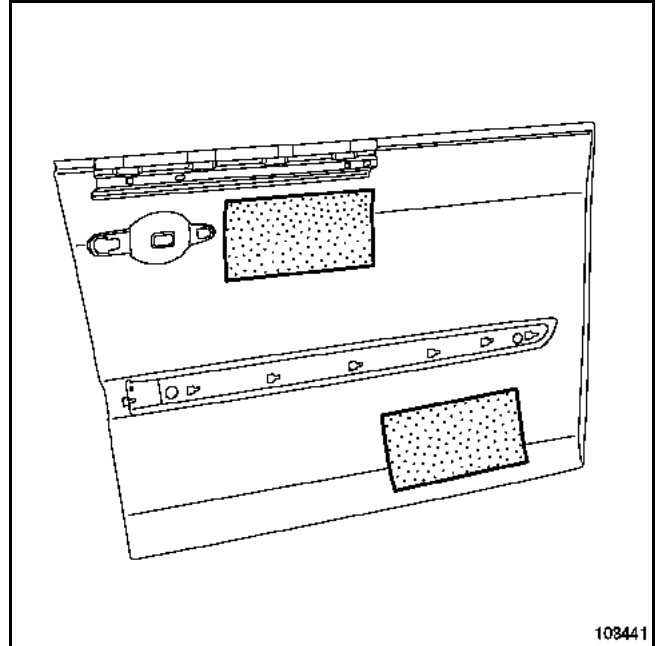
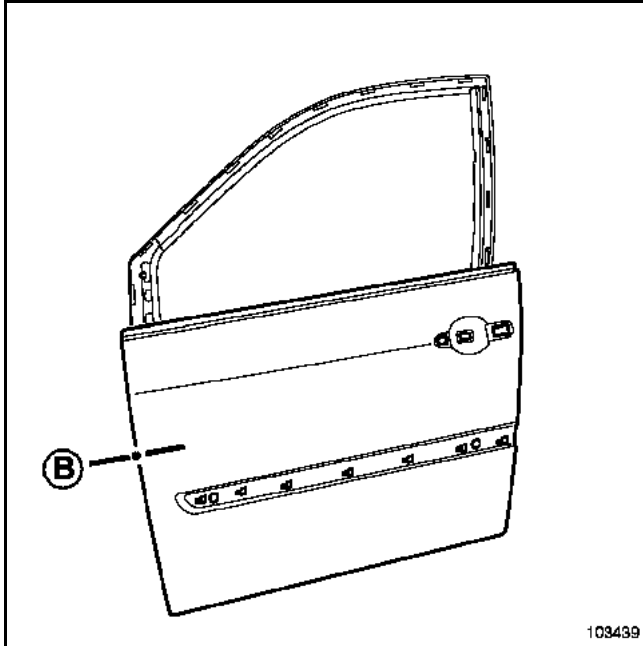


Nota :  
Utiliser une colle de structure sur la périphérie (zone de sertissage).

Pour les zones (1), utiliser une colle de calage type **M.J.Pro** (référence : 77 11 172 376).

# OUVRANTS LATÉRAUX

## Panneau de porte latérale avant

**47A****B**

Utiliser une colle type **M.J.Pro** (référence : **77 11 172 376**) pour assurer l'aspect et l'étanchéité après sertissage du panneau.

### ATTENTION

S'assurer de la présence des insonorisants de panneau.

Dans le cas où le redressage du panneau nécessite la dépose même partielle d'un ou plusieurs insonorisants, ceux-ci devront être remplacés systématiquement.

Pour information les dimensions des plaques (C) sont : **150 x 300 mm.**

Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale, la dépose - repose est une opération complémentaire à un remplacement de la caisse.

Dans la méthode ci-après, vous trouverez les opérations à réaliser :

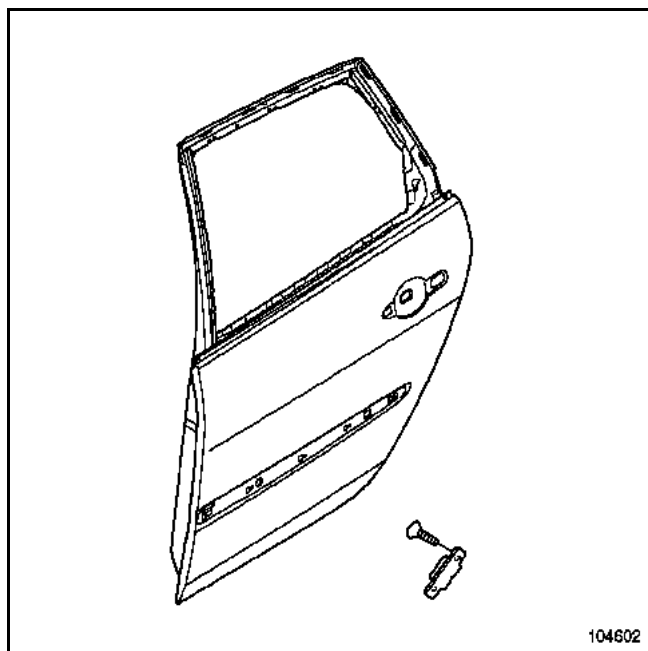
- pour la dépose - repose de la porte complète,
- pour son remplacement complet.

Nota :

Tous les jeux d'aspect sont indiqués dans le chapitre **40A-E**.

### COMPOSITION DE LA PIÈCE DE RECHANGE

Pièce livrée avec plaques insonorisantes.



Nota :

Il est conseillé de commander en supplément une collection d'agrafes disponible au magasin pièce de rechange.

### 1. DEPOSE - REPOSE DE LA PORTE

Cette intervention peut être effectuée seul avec l'outil de support porte RENAULT.

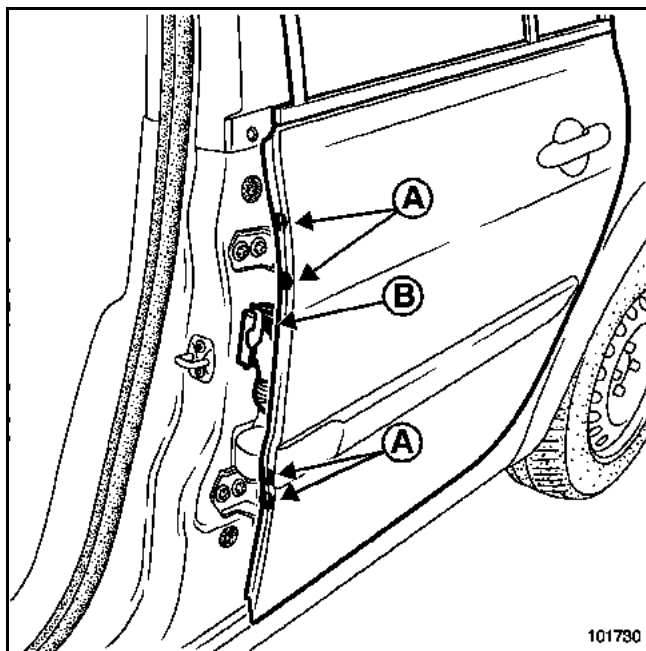
N° d'agrément Renault : **661 000**

Fournisseur : **Z INTERNATIONAL**

Référence : **SUP 01**

Dans le cas contraire, cette intervention nécessite deux opérateurs.

### DEPOSE



Nota :

Lorsque la porte doit être reposée sur la même caisse sans remplacement, effectuer la dépose par les fixations (A) afin de ne pas changer les réglages.

Débrancher :

- la batterie,
- le connecteur du faisceau de porte (B).

Déposer :

- la vis de fixation du tirant de porte,
- les quatre vis charnières de porte (A).

### REPOSE

Procéder dans le sens inverse de la dépose.

Effectuer le réglage en respectant les consignes décrites à la fin de ce chapitre.

### ATTENTION

Brancher la batterie, effectuer les apprentissages nécessaires (voir chapitre 8, **Équipement électrique**).

Avant la repose définitive, refaire l'étanchéité entre le pied avant et les charnières avec du mastic de bourrage (voir **note technique n° 396A**).

## 2. DESHABILLAGE - RHABILLAGE DE LA PORTE

L'ordre des opérations décrites ci-après est spécifique au remplacement de la porte.

Pour les particularités de dépose de chaque pièce fixée sur la porte se reporter à leurs chapitres respectifs (exemple : mécanisme de lève-vitre voir chapitre **51A**).

### Nota :

Il est conseillé de réaliser les opérations de déshabillage sur le véhicule avant de déposer la porte.

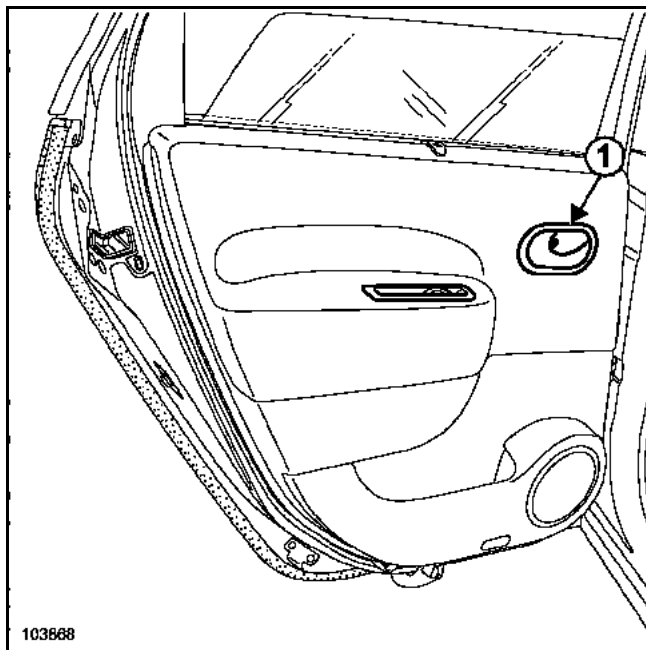
### DEPOSE

Effectuer les opérations de déshabillages dans l'ordre suivant.

#### Déposer :

- a. la garniture intérieure,
- b. la vitre coulissante,
- c. la poignée extérieure
- d. le joint d'encadrement de porte extérieur,
- e. la serrure de porte,
- f. la baguette de porte extérieure.

#### a. Dépose de la garniture intérieure



Déposer :

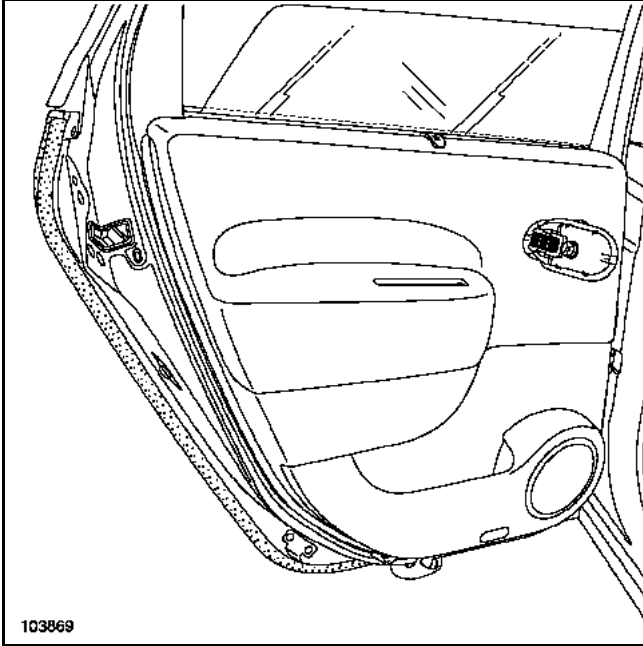
- le cache,
- la vis de la commande d'ouverture de porte (1),
- le cache de la platine de lève-vitre,
- la vis de la platine de lève-vitre.

Enlever la platine.

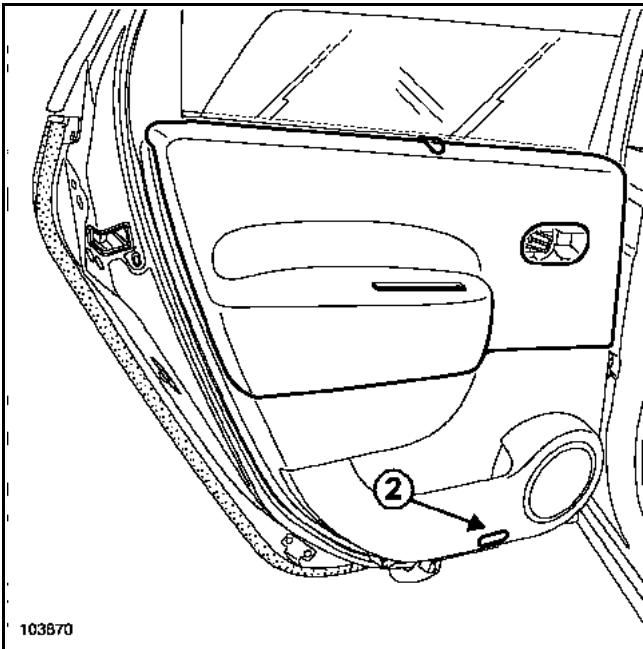
Débrancher le connecteur.

### ATTENTION

Remplacer si besoin la mousse adhésive d'étanchéité autour du connecteur de la platine de lève-vitre pour que celui-ci soit parfaitement étanche.



Déclipper le cache de fixation du câble de commande d'ouverture à l'aide d'un tournevis plat.

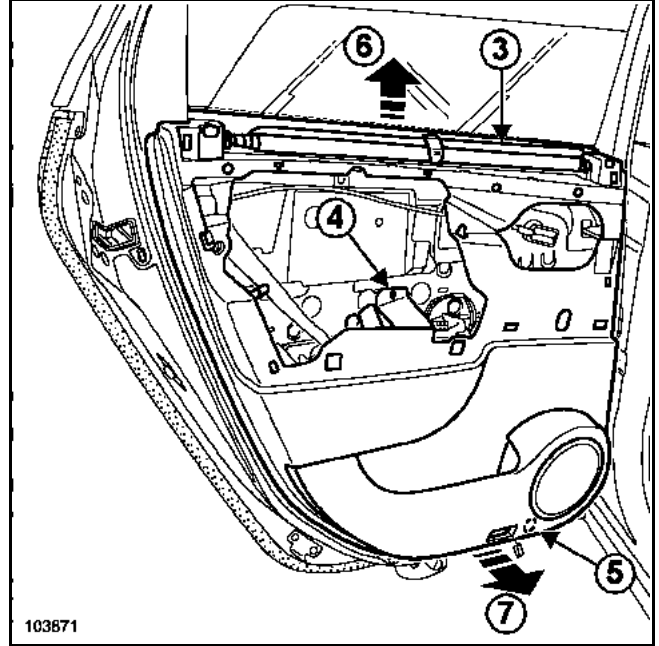


Déclipper la trappe à l'aide de la pince à dégraffer (en protégeant la garniture inférieure).

Déposer la trappe.

Déclipper l'éclaireur (2) à l'aide d'un tournevis plat.

Débrancher le connecteur.



Le rideau pare-soleil (3) est à déposer uniquement pour son remplacement.

Nota :

Pour un remplacement du rideau, ne pas rouler celui-ci avant son montage sur la garniture, un clip maintient la tension du rideau avant montage.

Déposer :

- la vis (4),
- la vis (5).

Ecarter la garniture (flèche 6 et 7).

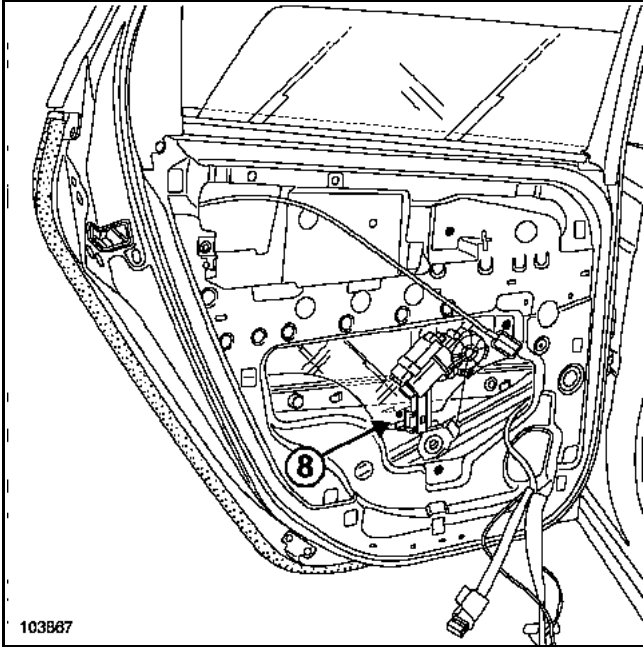
Débrancher le connecteur du haut-parleur.

Dégraffer le faisceau de la garniture.

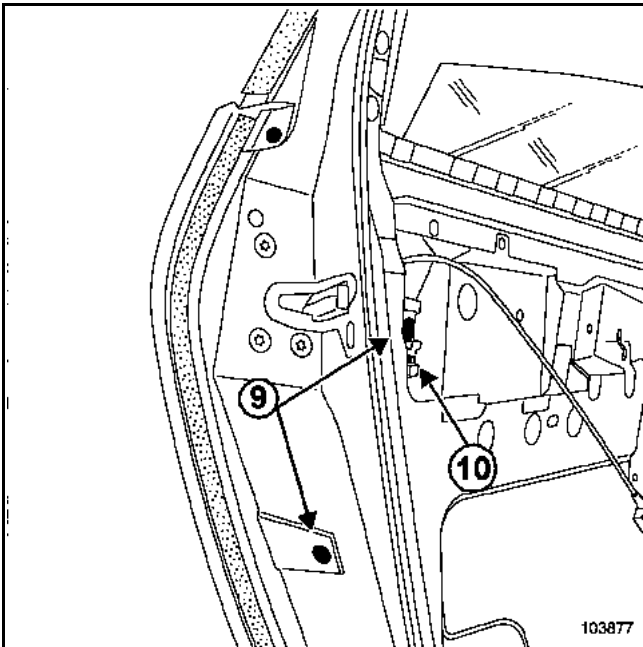
Déposer la garniture.



b. dépose de la vitre coulissante

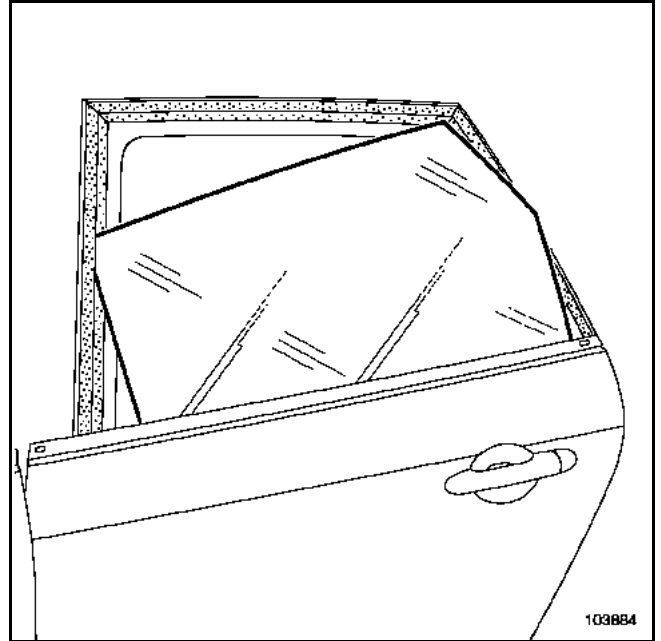


Déclipser la vitre de son agrafe de fixation (8).



Déposer les vis du coulisseau (9).

Dégager le coulisseau en appuyant sur l'ergot (10).



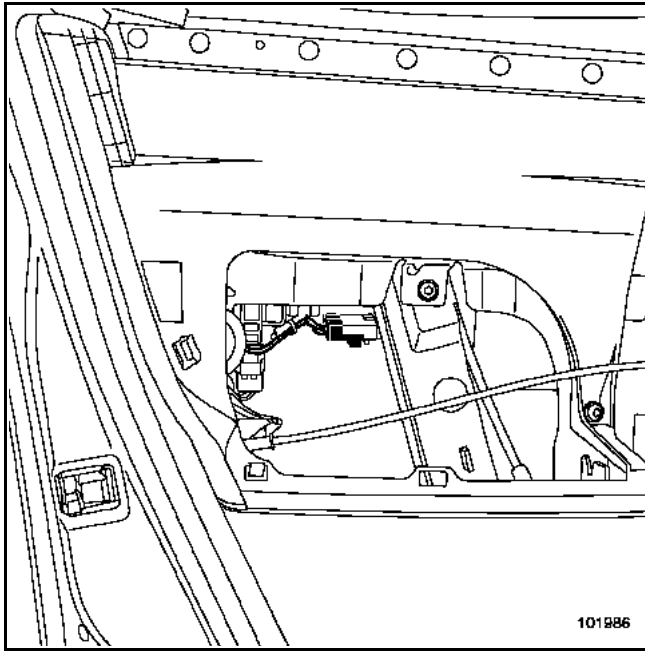
Glisser et dégager la vitre par l'extérieur de la porte.

### c. dépose de la poignée extérieure

Nota :

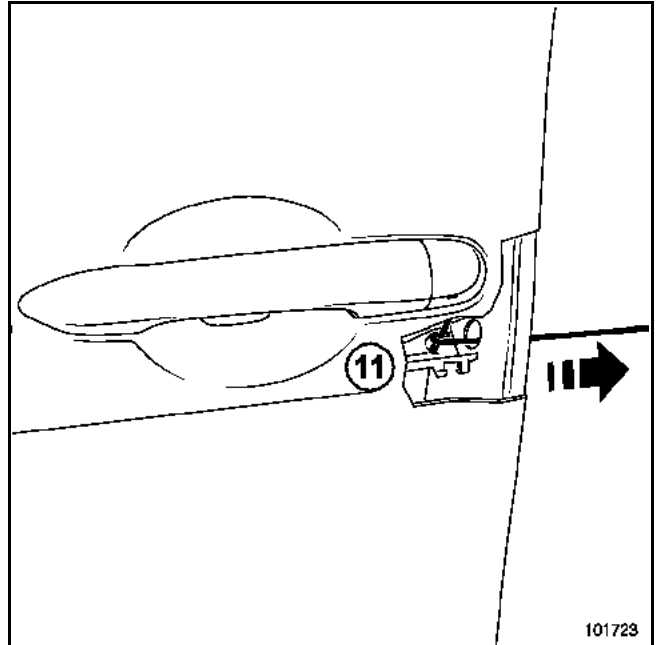
Le principe de la méthode étant identique à la porte avant, les illustrations ont donc été reprises à la porte avant.

**Particularité des véhicules équipés de la fonction "mains libres".**



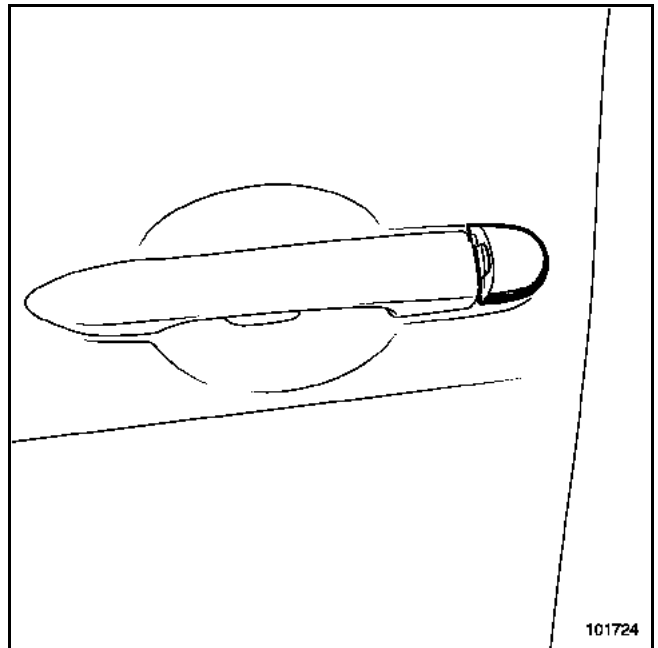
Débrancher le connecteur mâle du bouton d'ouverture.

Déclipper le connecteur femelle du module de la poignée.

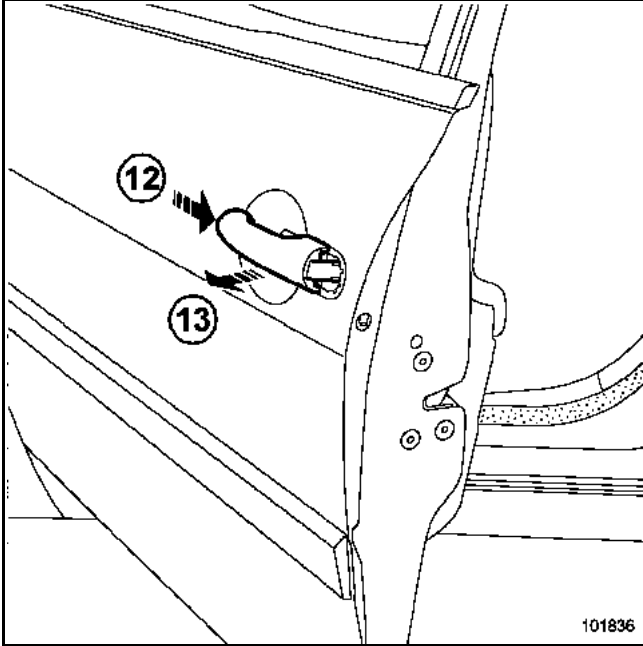


Ecarter l'obturateur.

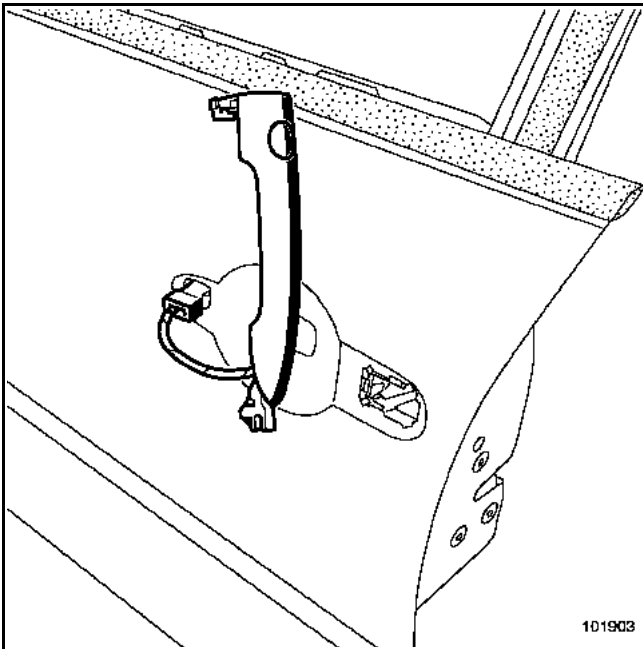
Déverrouiller la palette de retenue du barillet (11), à l'aide d'un crochet (de fabrication locale baguette de soudure).



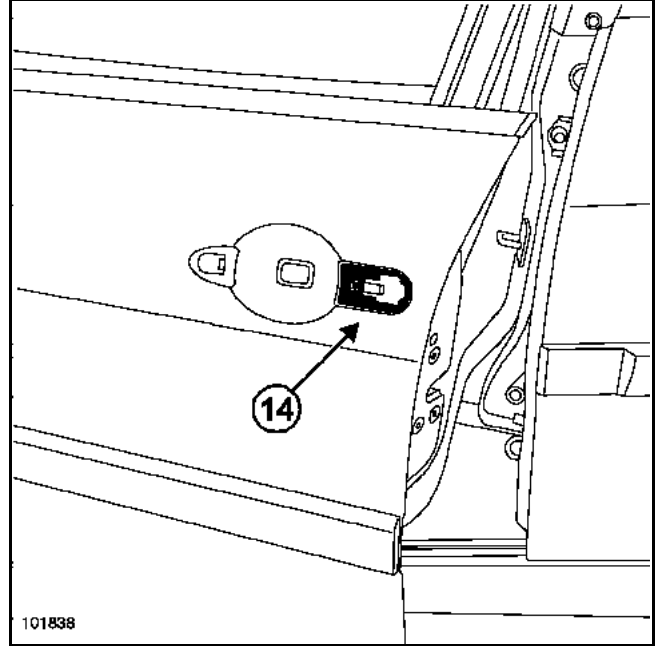
Déposer l'ensemble "cache - barillet".



Ecarter la poignée (12) et (13).

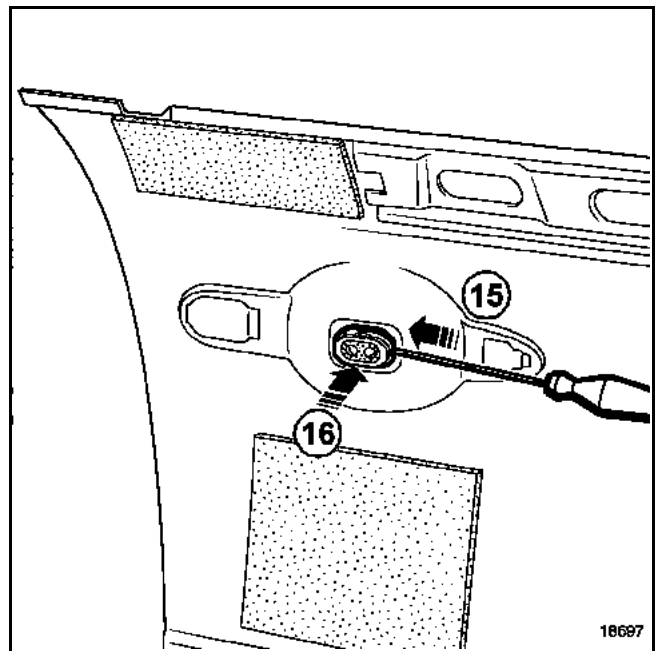


Ecarter la poignée en prenant soin de ne pas détériorer le connecteur.



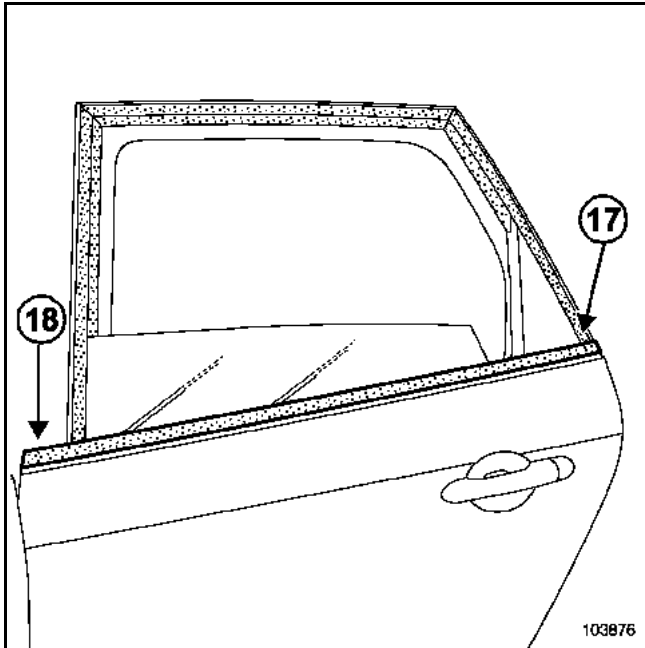
**ATTENTION**

Lors de la repose de la poignée vérifier la présence du joint (14).

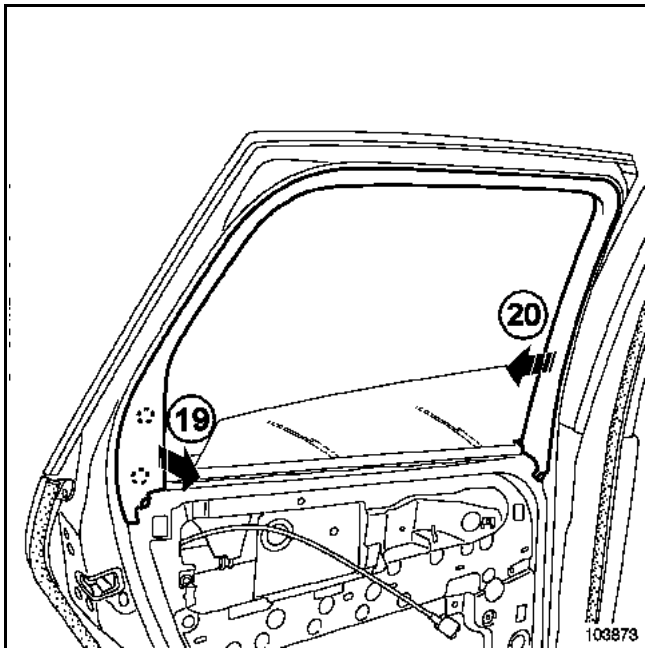


Déclipper le prisme en (15) puis (16) à l'aide d'un tournevis.

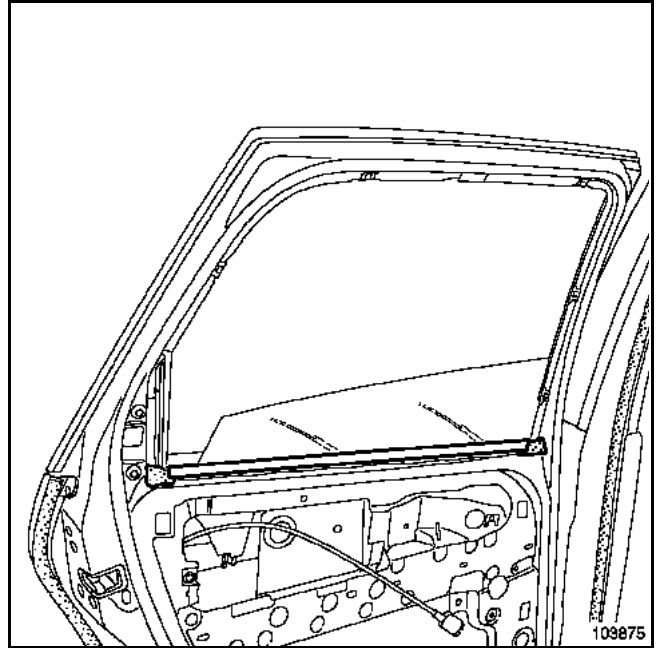
d. dépose du joint d'encadrement de porte



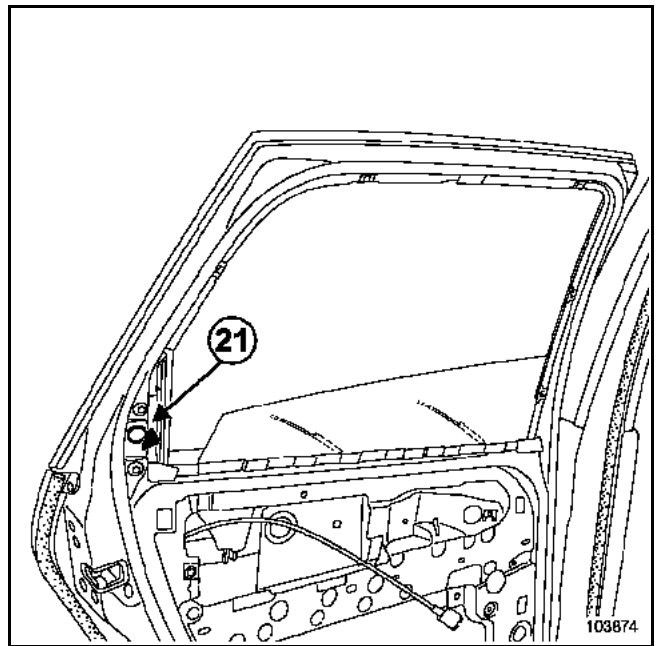
Déposer soigneusement le lécheur extérieur (17) et (18) à l'aide de l'outil (Car. 1363).



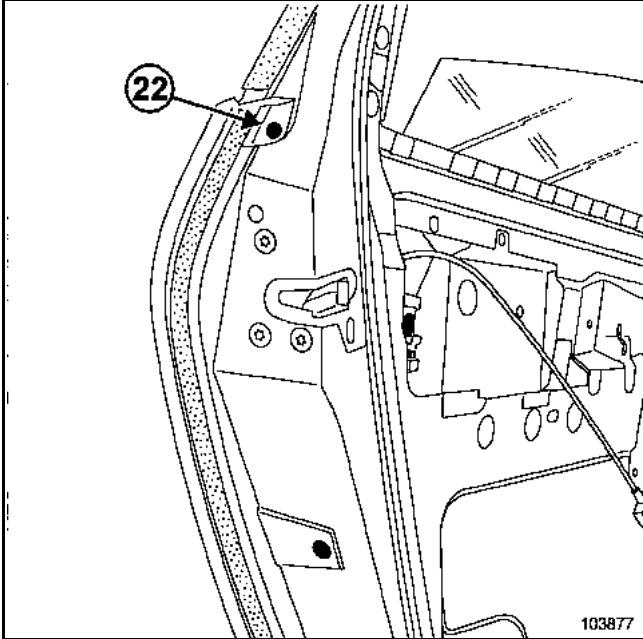
Déclipper l'enjoliveur intérieur (19) et (20).



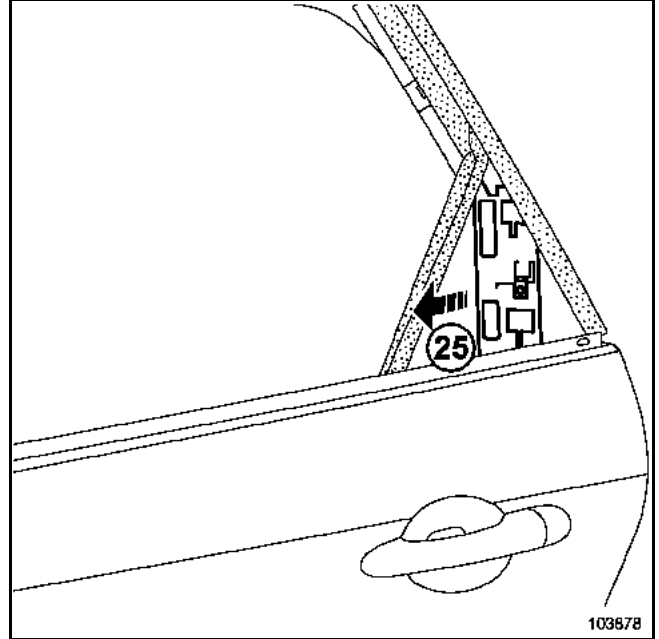
Déclipper le lécheur intérieur.



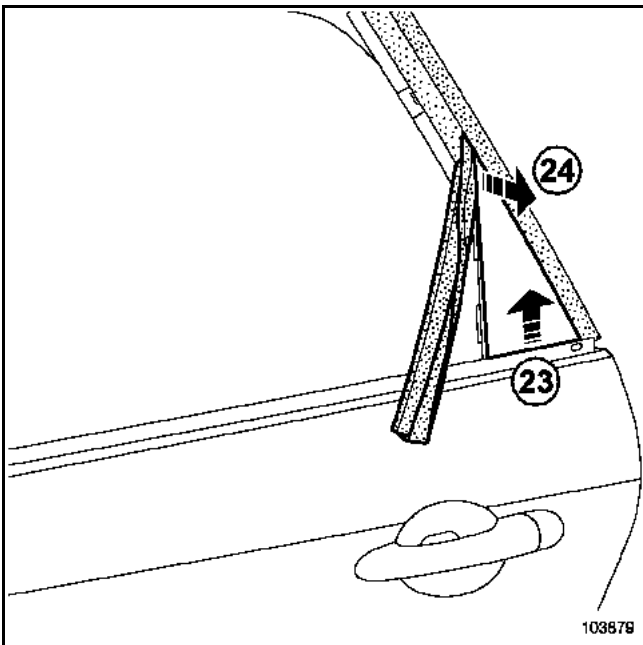
Dévisser la vis (21) d'un tour sans la déposer.



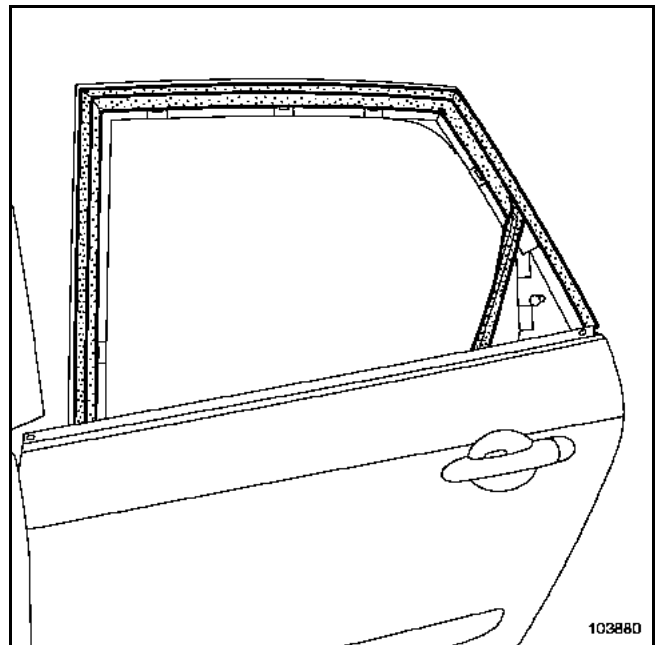
Déposer le rivet plastique (22).



Déclipper l'enjoliveur (25).



Déposer :  
– le joint de l'enjoliveur,  
– l'enjoliveur (23) et (24).

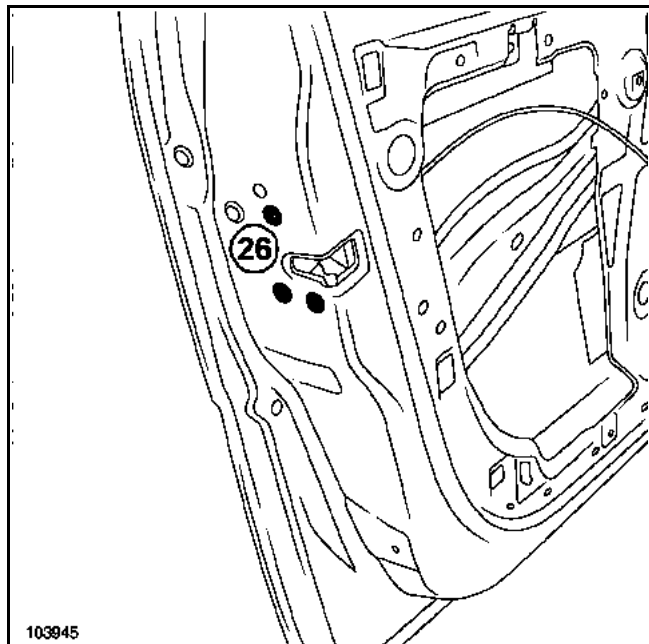


Déclipper le joint.

### e. Dépose de la serrure de porte

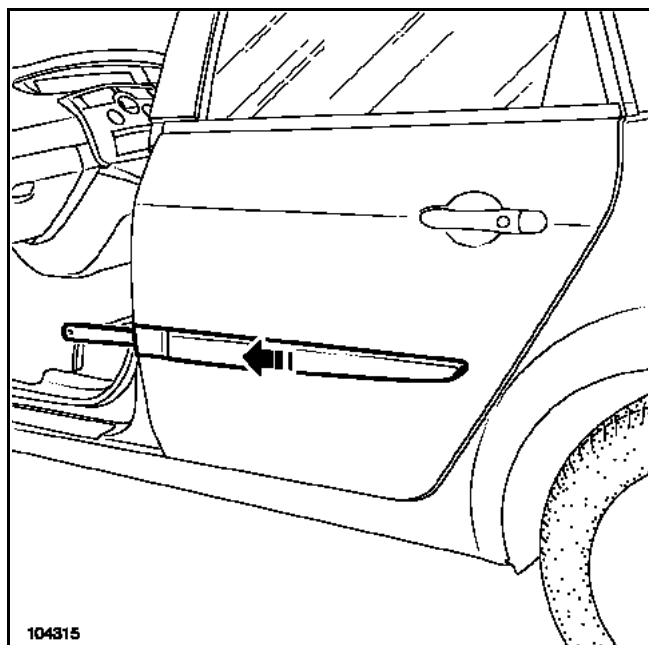
Nota :

Le principe de la méthode étant identique à la porte avant, les illustrations ont donc été reprises à la porte avant.



Déposer les trois vis (26) de fixation de la serrure.

### f. Dépose de la baguette extérieure

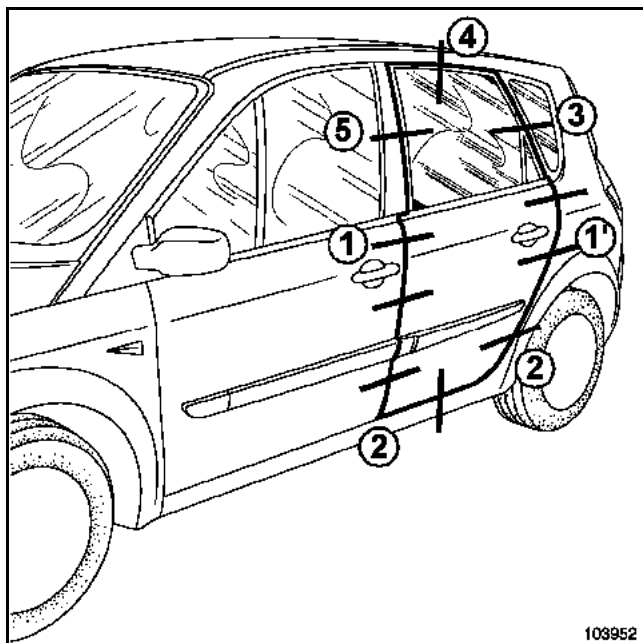


Insérer l'outil (Car. 1363), exercer une légère pression sur celui-ci.

Déposer la baguette l'avant du véhicule.

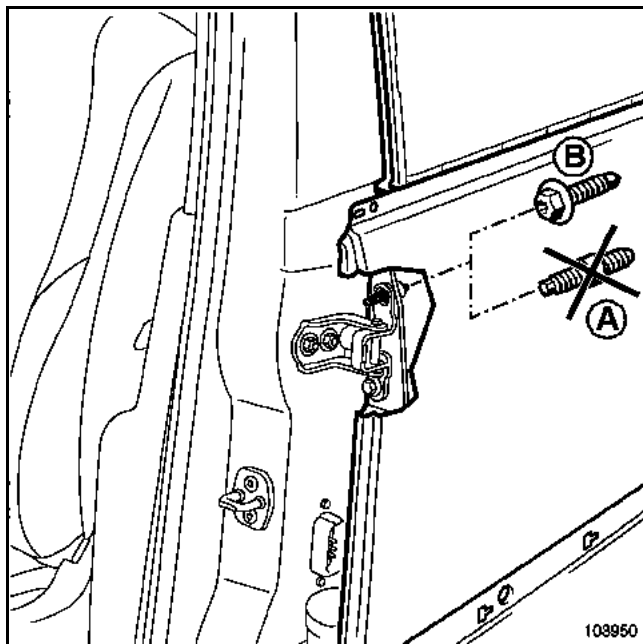
### 3. REGLAGE

#### Zones de réglages



Déposer la gâche avant de procéder au réglage par les charnières.

#### Particularité de la charnière supérieure



En réparation, pour permettre le réglage de l'ouvrant, il est nécessaire de remplacer la vis d'indexage d'origine (A) par une vis spécifique (B) disponible au catalogue des pièces de rechange.

# OUVRANTS LATÉRAUX

## Porte latérale arrière

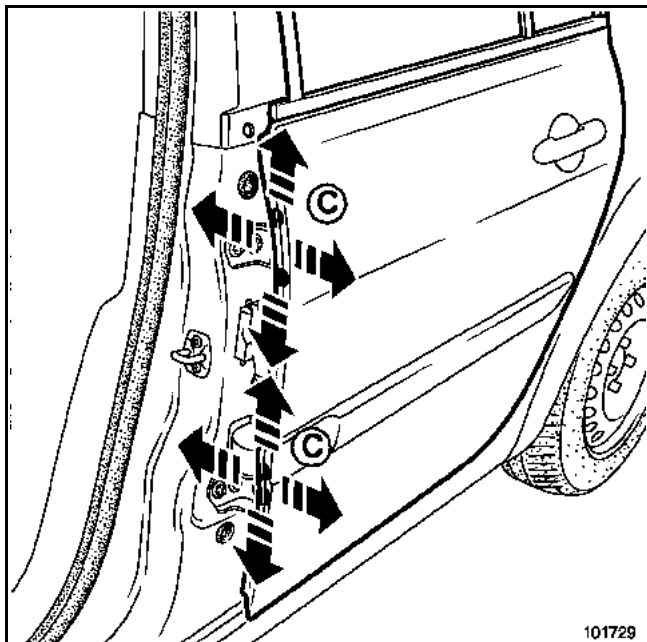
47A C

Nota :

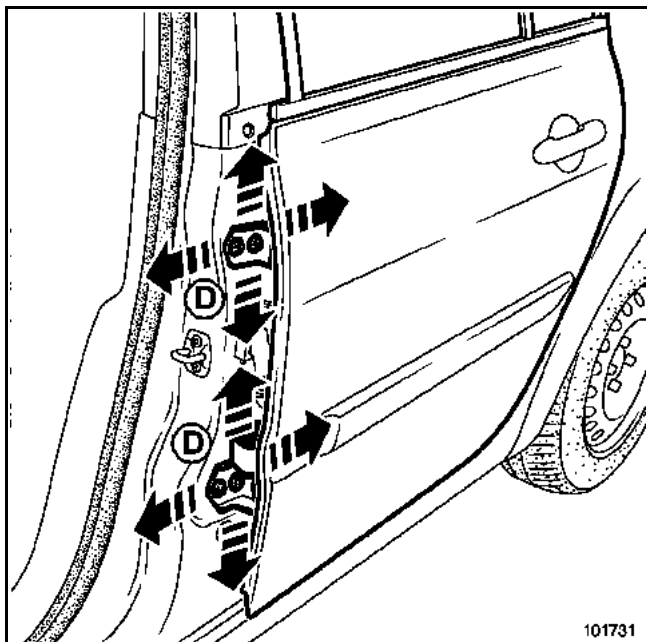
Agrandir les tous supérieurs des charnières d'origine pour obtenir davantage de réglage.

Les charnières après-vente sont livrées avec des boutonnières carrées.

### Procédures de réglage



Il est conseillé de commencer les réglages au niveau des fixations (C) charnières/caisson de porte. Régler l'affleurement et la hauteur.



Le réglage dans le sens avant arrière s'effectue en agissant sur les vis (D) charnières/pied milieu. Ces vis permettent de régler également la hauteur.

Vérifier les réglages et serrer en position.

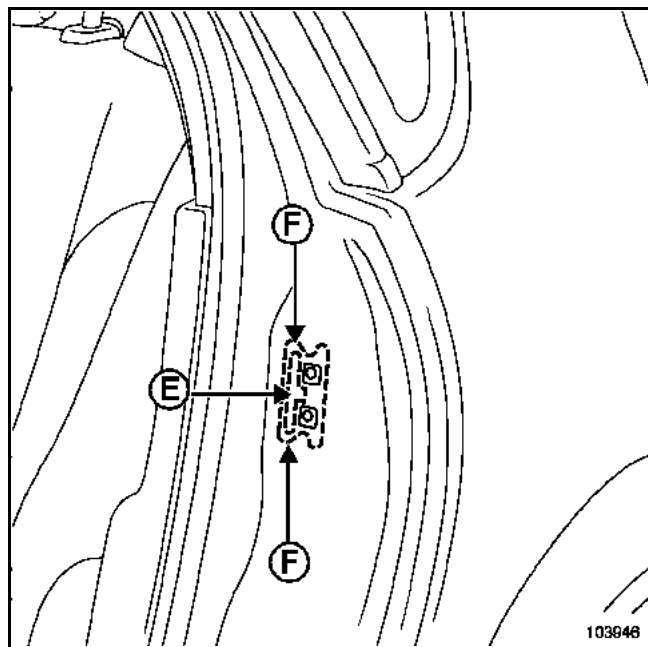
### Couple de serrage



vis de fixation de charnière de porte  
sur pied

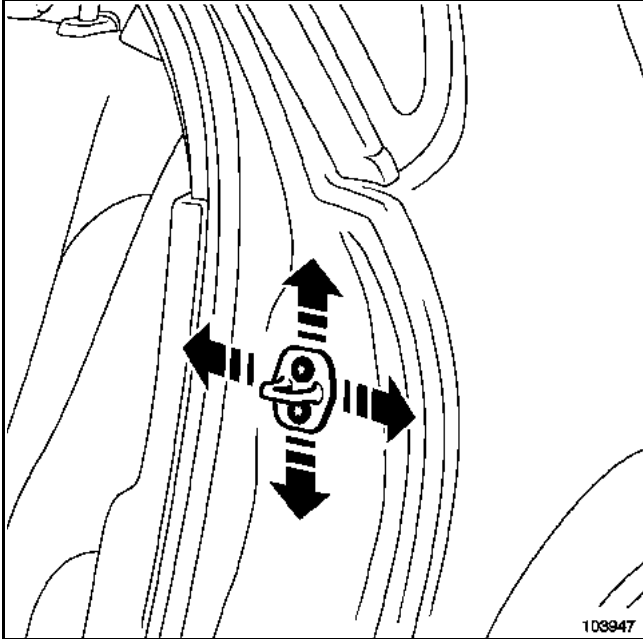
2,8 daN.m

### Particularité de la plaquette de gâche



La plaquette de gâche est soudée par un point en (E) sur le renfort de l'aile arrière.

Pour les opérations de réglage, déformer les parties fusibles (F) de la plaquette.

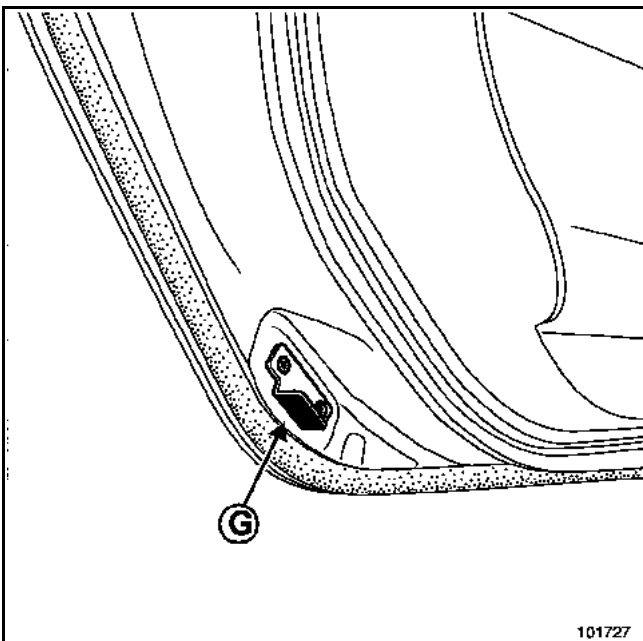


Cette opération consiste à régler l'affleurement arrière de la porte, le talonnage et la dureté de fermeture. Elle ne peut se faire qu'en exerçant une force relativement importante sur la gâche (à l'aide d'un marteau par exemple).

Pour cela desserrer les vis de gâche et agir sur celle-ci suivant le sens des flèches.

Vérifier le réglage et serrer la porte en position.

#### 4. SECURITE PASSIVE



#### ATTENTION

En fin d'opération, vérifier la présence et l'état de l'anti-échappement (G).

Nota :

La fonction de cette pièce est essentielle en cas de collision arrière.

L'anti-échappement permet de maintenir la porte dans son plan, celui-ci participe alors efficacement à l'absorption de l'énergie du choc.

Couple de serrage



anti-échappement

2,1 daN.m

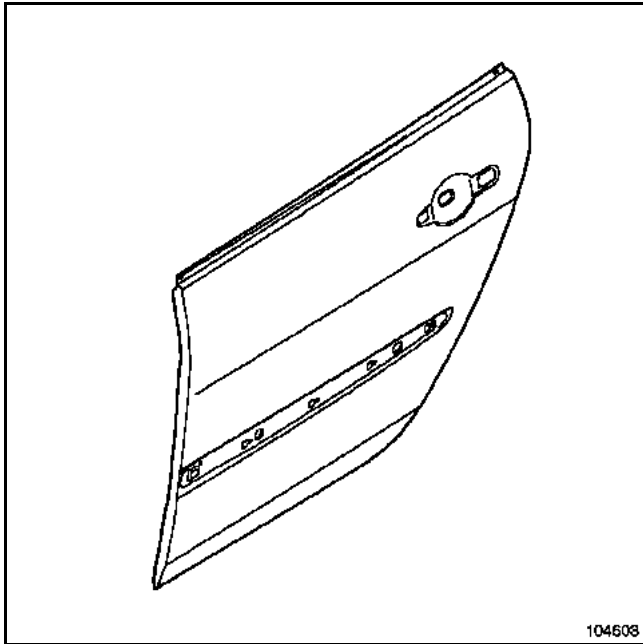


Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale.

Les informations concernant les pièces complémentaires ou de déshabillage seront traitées dans leurs chapitres respectifs.

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce livrée assemblée avec :  
Renfort supérieur  
Plaques insonorisantes

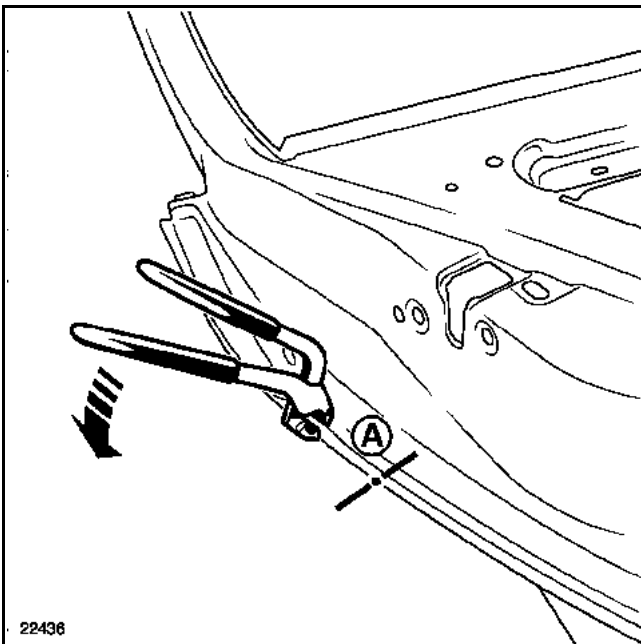
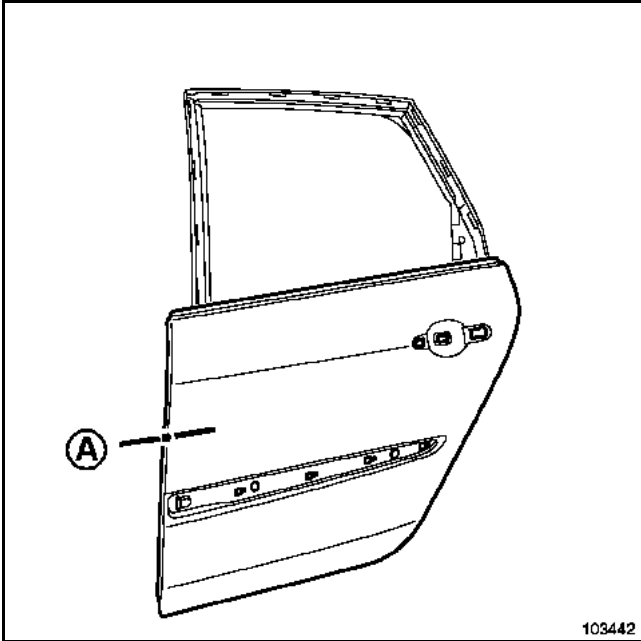


### PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

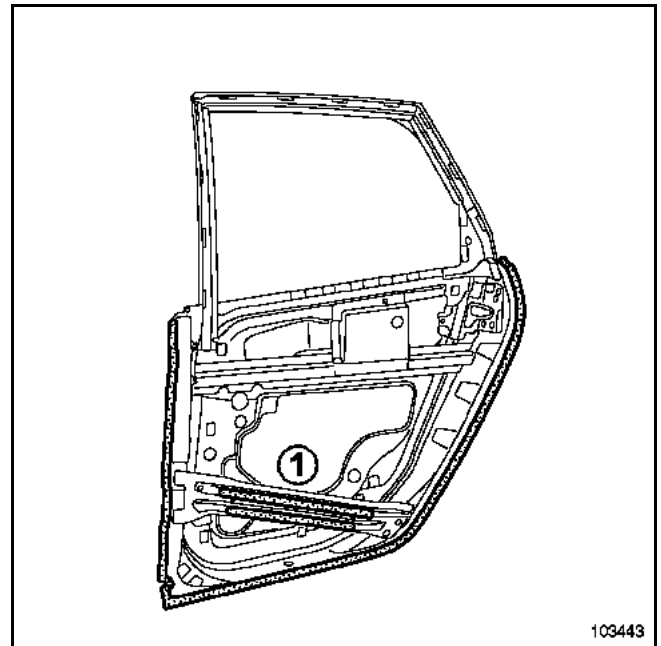
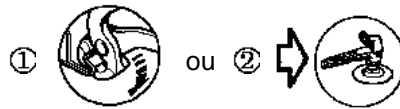
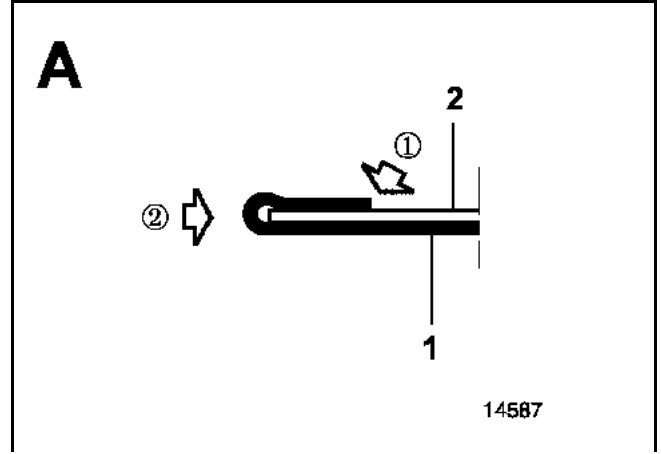
1	Panneau de porte	0,7
2	Renfort supérieur	1

# OUVRANTS LATÉRAUX

## Panneau de porte latérale arrière

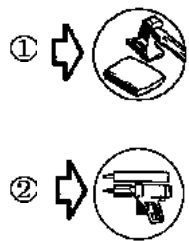
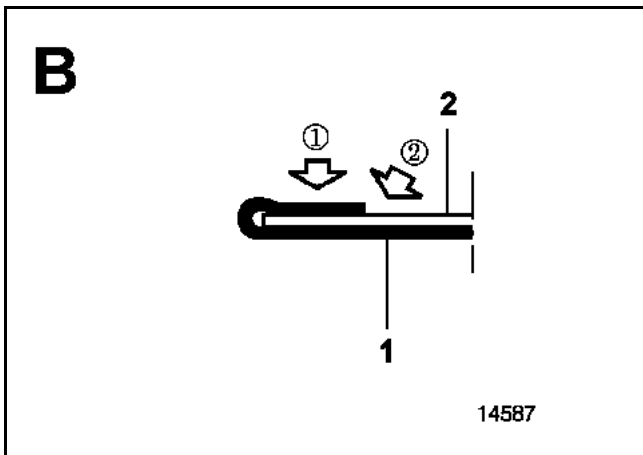
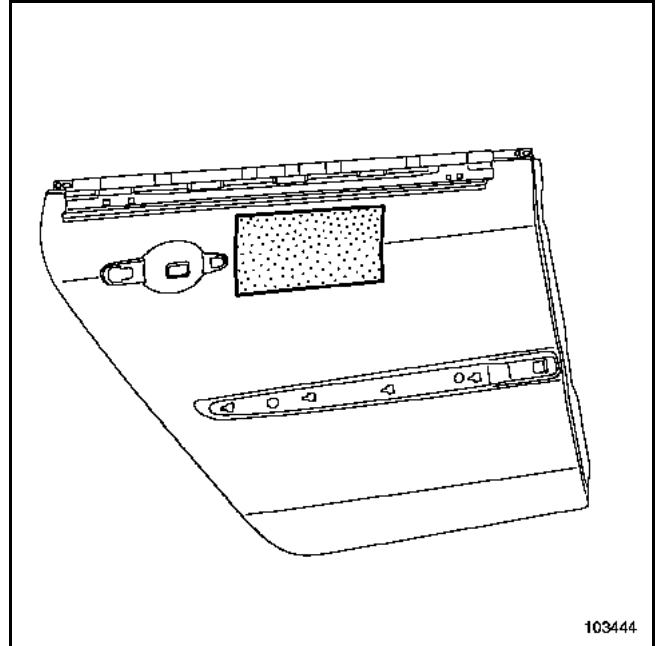
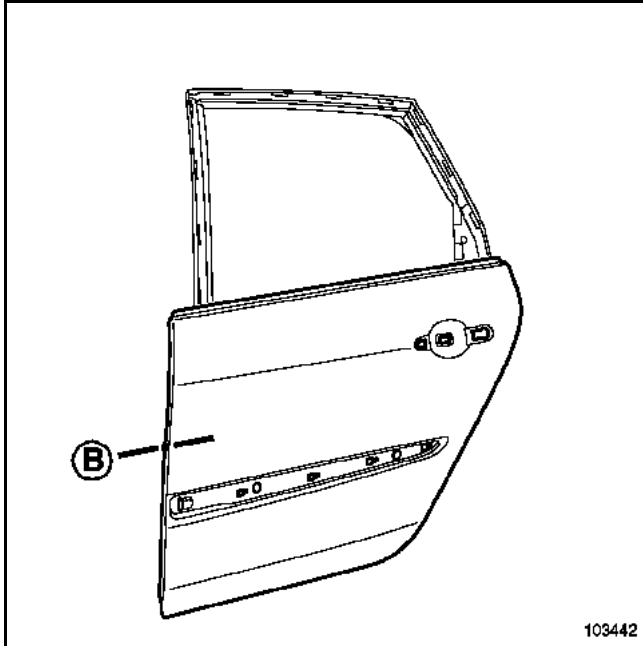
**47A****D**

Nota :  
La dépose du panneau de porte s'effectue à l'aide de l'outil (Car. 1657).



Nota :  
Il est nécessaire d'utiliser une colle de structure sur la périphérie (zone de sertissage).

Pour les zones (1), utiliser une colle de calage type **M.J.Pro** (référence : 77 11 172 376).



Utiliser une colle type **M.J.Pro** (référence : **77 11 172 376**) pour assurer l'aspect et l'étanchéité après sertissage du panneau.

**ATTENTION**

S'assurer de la présence de l'insonorisants de panneau.  
Dans le cas où le redressage du panneau nécessite la dépose même partielle d'un ou plusieurs insonorisants, ceux-ci devront être remplacés systématiquement.

Pour information les dimensions de la plaque (C) est de : **150 x 300 mm**.

# OUVRANTS LATERAUX

## Trappe à carburant

**47A** **E**

Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale arrière.

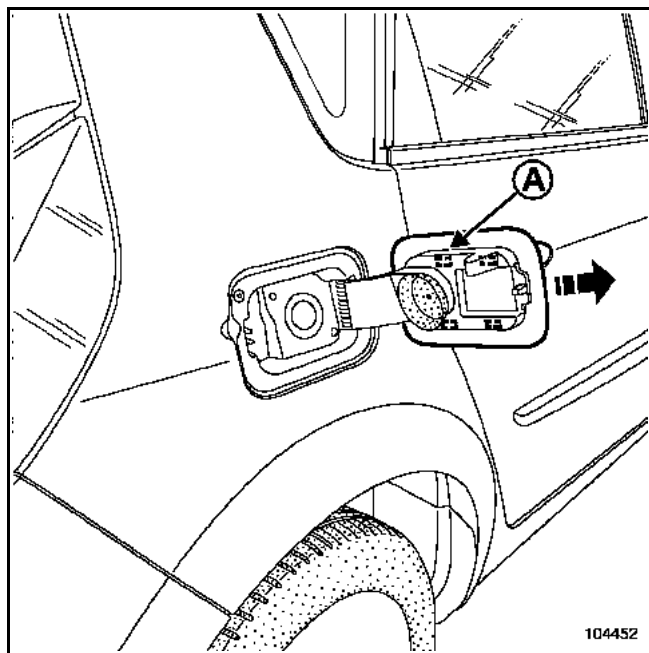
Dans la méthode décrite ci-après vous ne trouverez que les descriptions des liaisons spécifiques à la pièce concernée.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

C'est un élément en matière plastique démontable.

### COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce livrée seule (pré-aprêtée).

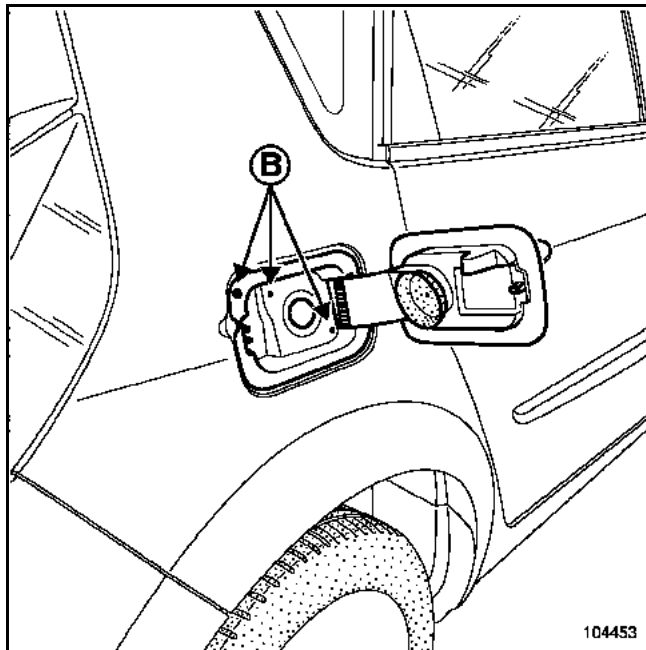


### DEPOSE

Exercer une légère pression avec les doigts pour désengager la trappe des quatre clips (A) et tirer la trappe vers l'extérieur.

### REPOSE

Procéder dans le sens inverse de la dépose.



### REPARATION

La trappe est en NORYL GTX, pour la gamme peinture voir **Note Technique 473 A**.

Nota :

Il n'y a pas de réglage possible lors du remontage de la trappe à carburant, les vis (B) ne servant qu'à déposer la goulotte à carburant.

Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision avant, la dépose - repose est une opération complémentaire à un remplacement de la caisse.

Les informations complémentaires concernant les pièces environnantes ou le déshabillage sont traitées dans leurs chapitres respectifs.

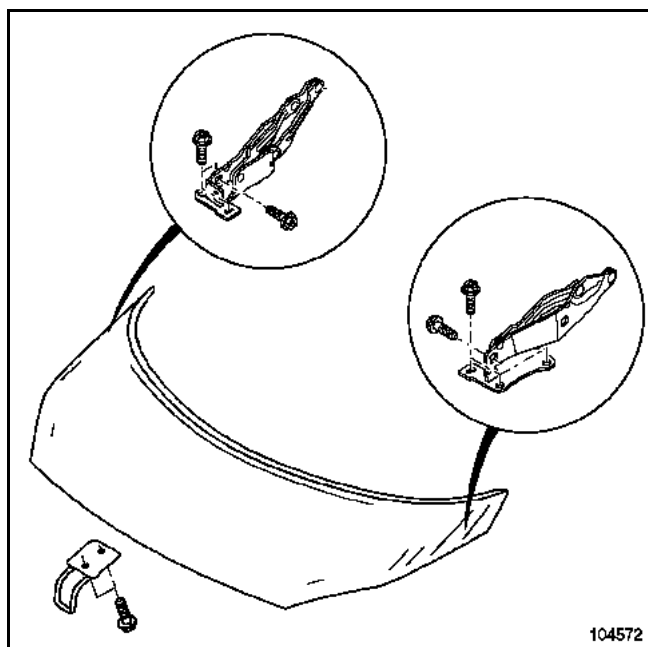
Dans la méthode décrite ci-après, vous trouverez les opérations à réaliser pour :

1. la dépose repose
2. le remplacement
3. les réglages

Nota :

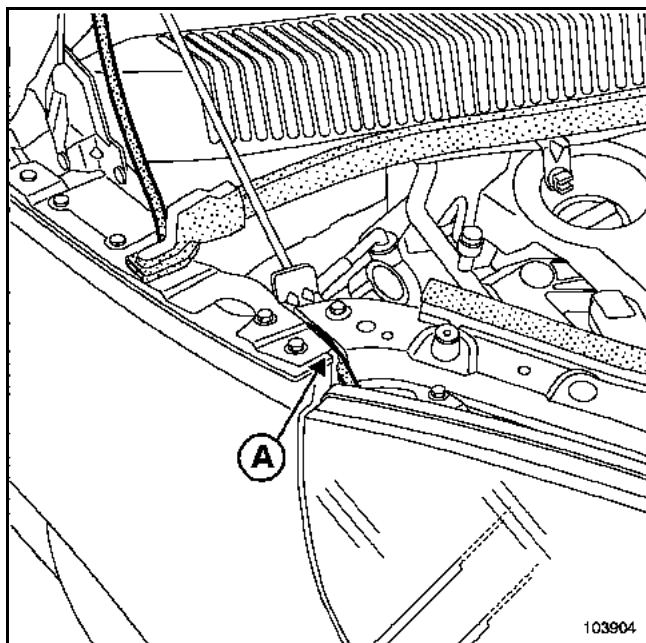
Les opérations de dépose - repose ne présentent pas de difficulté particulière, vous ne trouverez ci-après que la méthode de réglage.

Tous les jeux sont indiqués dans le chapitre **40A-E**.

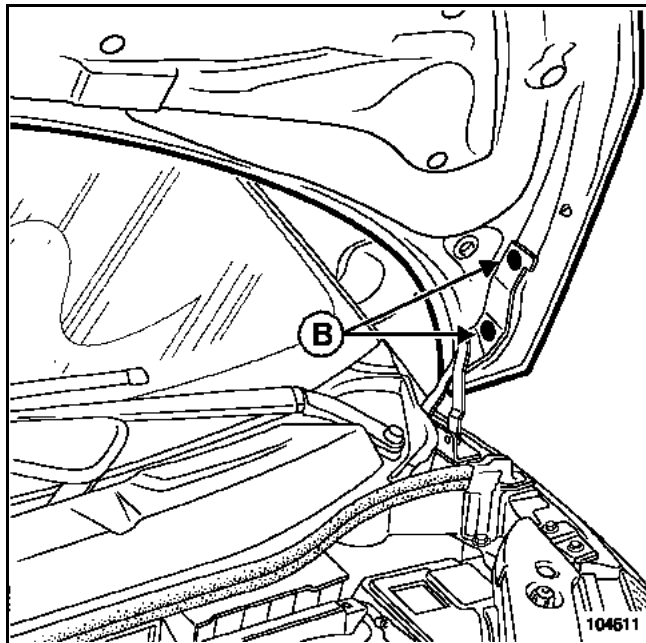


### 1. DEPOSE - REPOSE DU CAPOT

#### DEPOSE



Débrancher le raccord du tuyau de lave-glace (A).



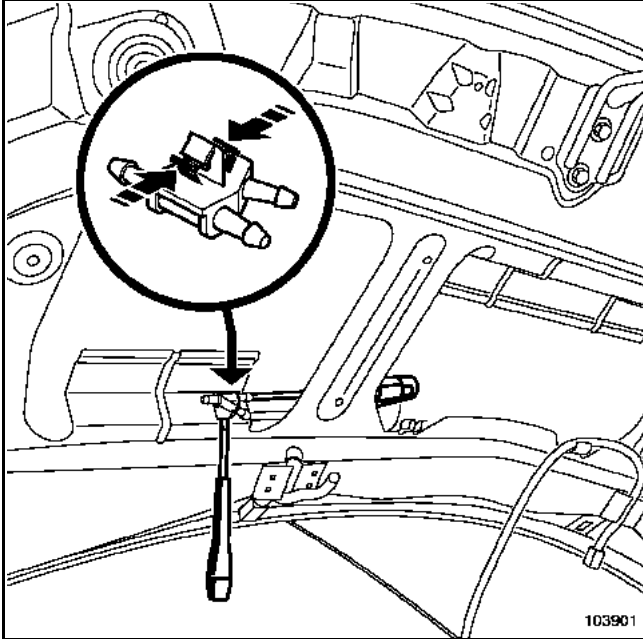
La dépose du capot s'effectue par les vis supérieures de fixation de capot (B).

#### REPOSE

Approcher les vis (B) sans serrer et remettre les compas en place (se référer aux anciennes traces de peinture et vis sur les compas).

### 2. REMPLACEMENT DU CAPOT

Particularité de la dépose du raccord du tuyau de lave-glace.



Déclipper le raccord de tuyau de lave-glace (deux ergots) à l'aide de deux tournevis plats.

### MISE EN PLACE DE L'ÉLÉMENT

Nota :  
Avant la repose définitive, refaire l'étanchéité entre le capot et les compas de capot avec du mastic de bourrage (voir Note Technique 396A).

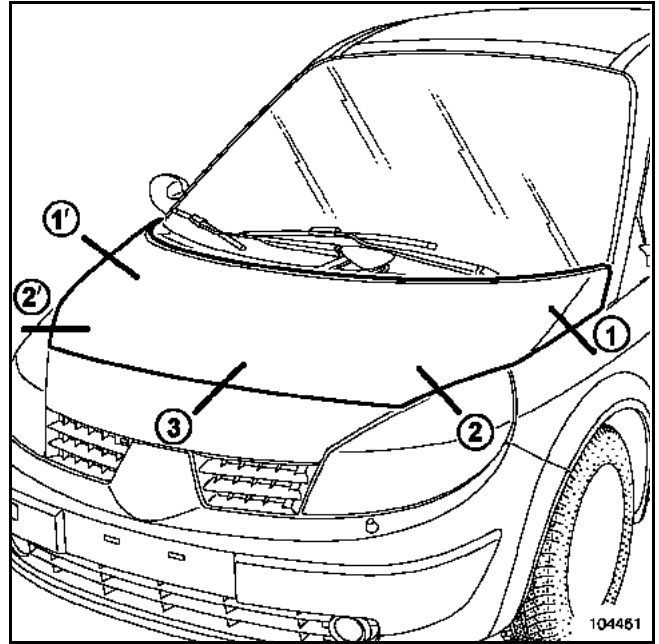
Approcher toutes les fixations sans serrer.

Habiller le capot de tous ses éléments.

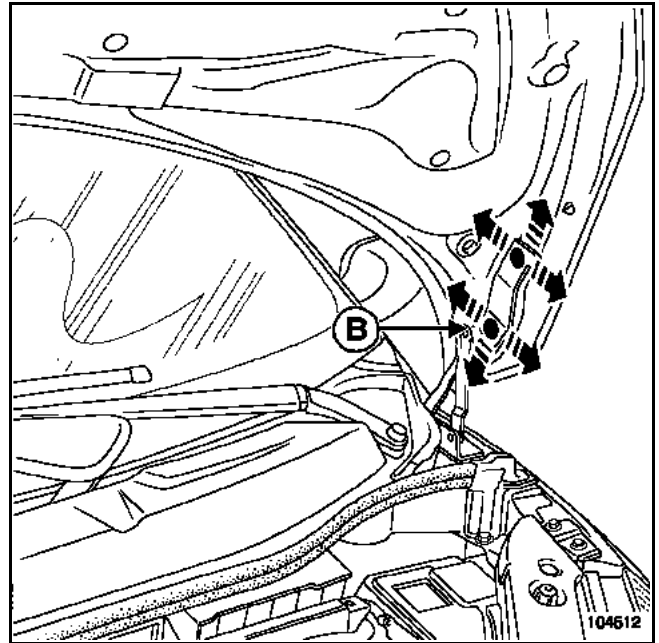
Déposer le doigt de fermeture et le crochet de sécurité avant de procéder aux réglages.

### 3. REGLAGE

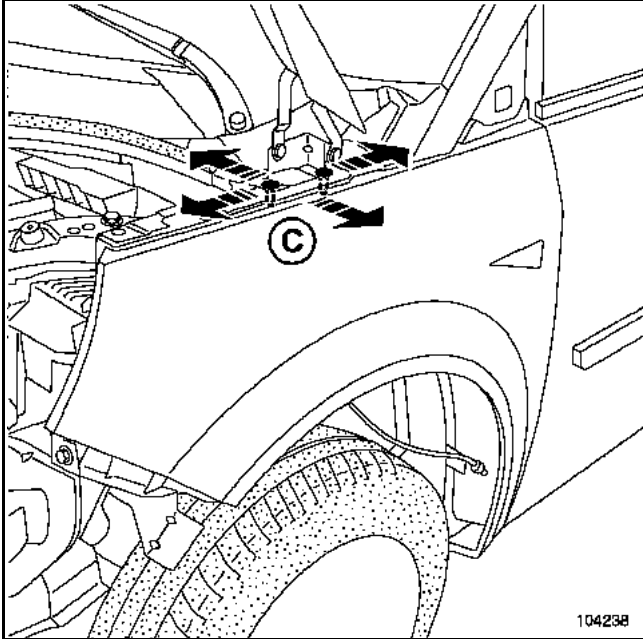
Zones de réglages



Procédure de réglage

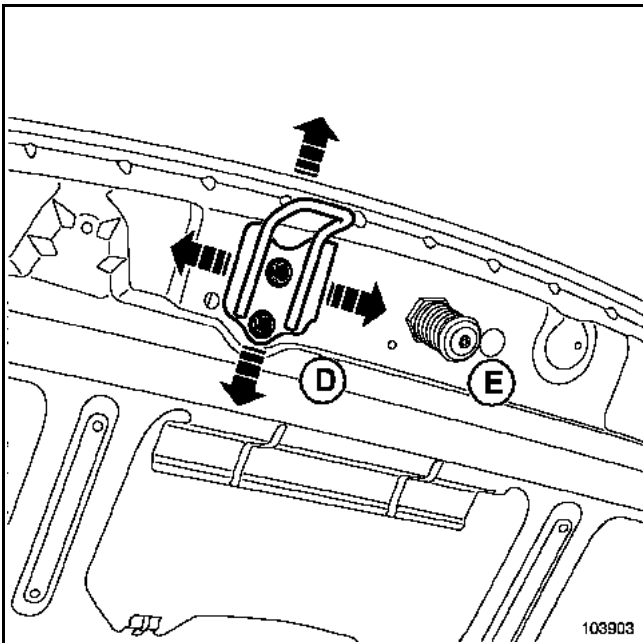


Il est conseillé de réaliser les réglages des zones 1 et 2 (voir introduction) au niveau des vis de fixation supérieures (B) des compas.



Dans le cas où les possibilités de réglage aux niveaux des vis (B) ne suffisent pas, il est possible d'agir sur les vis inférieures (C) de compas de capot.

Vérifier les réglages et serrer en position.



Mettre en place le doigt de fermeture (E) et le crochet de sécurité (D).

La suppression du talonnement et le réglage de la dureté de fermeture s'effectuent par le doigt de fermeture et la serrure (E).

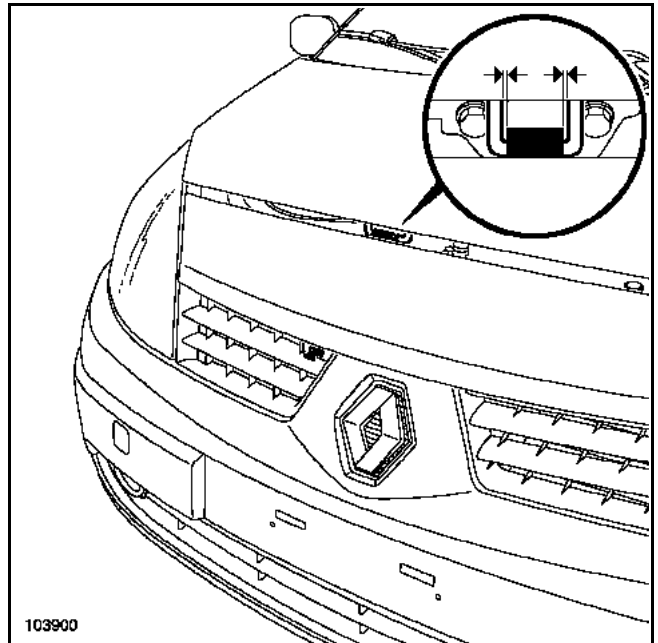
Vérifier le réglage et le bon fonctionnement du capot puis serrer en position.

### ATTENTION

Pendant l'opération, vérifier le bon positionnement et le fonctionnement du crochet de sécurité (D) puis serrer en position. S'assurer que le fil de l'anneau soit centré et parallèle au doigt de verrouillage (voir dessin ci-dessous).

### IMPORTANT

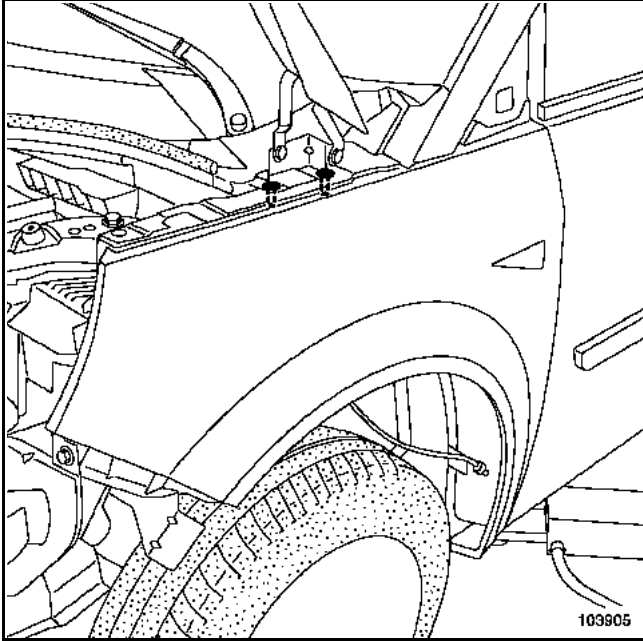
S'assurer impérativement du fonctionnement du crochet de sécurité après réglage du capot et de sa serrure.



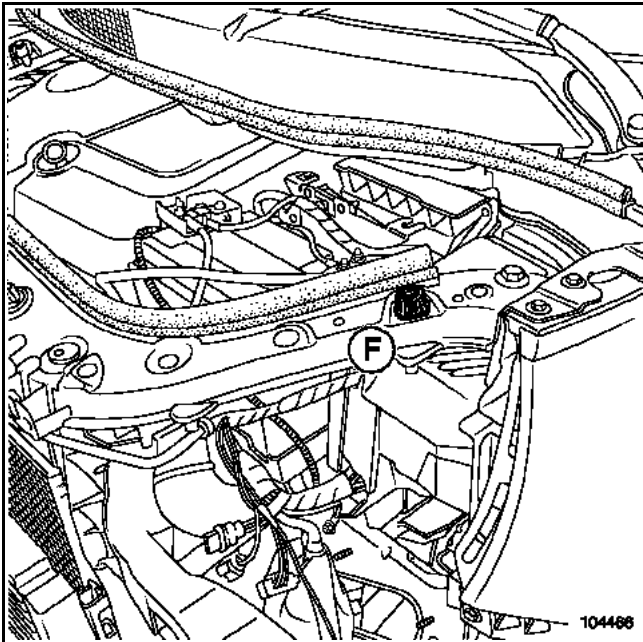
# OUVRANTS NON LATÉRAUX

## Capot avant

48A **A**



Dans le cas où les compas de capot nécessitent d'être remplacés, il est possible de les remplacer en déposant le pare-boue d'aile sans démonter celle-ci.



Nota :  
En position fermée le capot doit être en appui sur les butées (F).



Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision arrière, la dépose - repose est une opération complémentaire à un remplacement de la caisse ou d'un panneau d'aile arrière complet.

Dans la méthode décrite ci-après, vous trouverez les opérations à réaliser pour son remplacement complet, les opérations de dépose et repose étant incluses.

**Nota :**  
Commander en supplément une collection d'agrafes disponible au magasin de pièces de rechange.

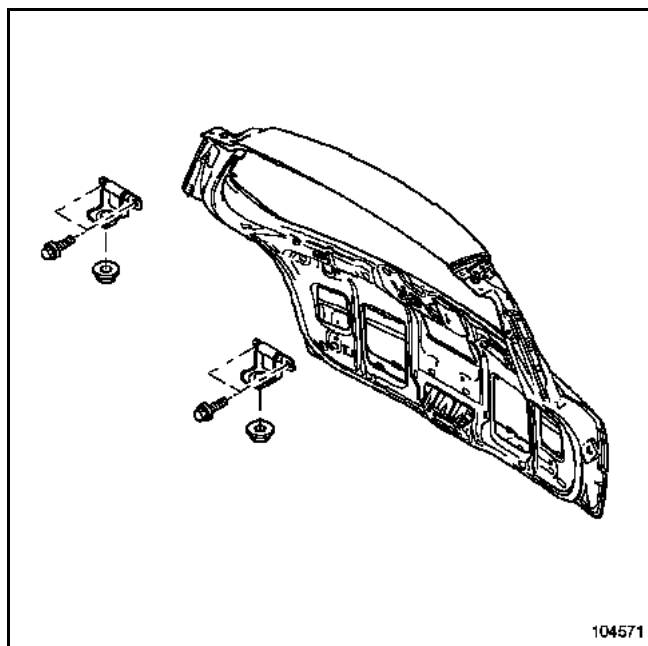
Pour les particularités de remplacement de chaque pièce fixée sur le hayon se reporter à leurs chapitres respectifs (exemple : pour le moteur d'essuie-vitre voir chapitre **52A**).

Tous les jeux d'aspect sont indiqués dans le chapitre **40A-E**.

**Nota :**  
Avant la repose définitive, refaire l'étanchéité au niveau des appuis des charnières avec du mastic de bourrage (voir la Note Technique **396A**).

### COMPOSITION DE LA PIÈCE DE RECHANGE

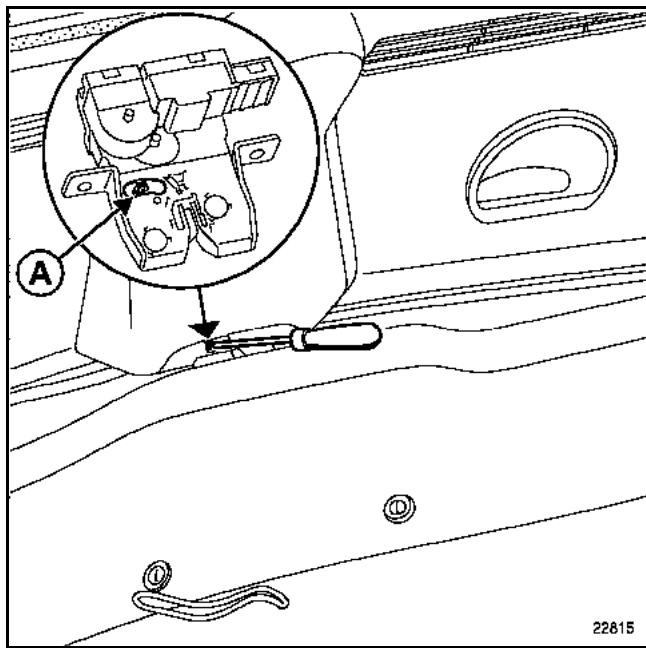
Pièce livrée seule.



Dans cette méthode vous trouverez :

1. la dépose repose du hayon
2. le remplacement du hayon

### OUVERTURE DE DEPANNAGE



**Nota :**  
Il est possible, lors d'une défaillance électrique, d'ouvrir le hayon manuellement.  
Déverrouiller la serrure de hayon à l'aide d'un tournevis en poussant sur l'ergot (**A**).  
Cette opération s'effectue par l'intérieur du véhicule.

### 1. DEPOSE - REPOSE DU HAYON

L'ordre des opérations décrites ci-après est spécifique à la dépose du hayon.

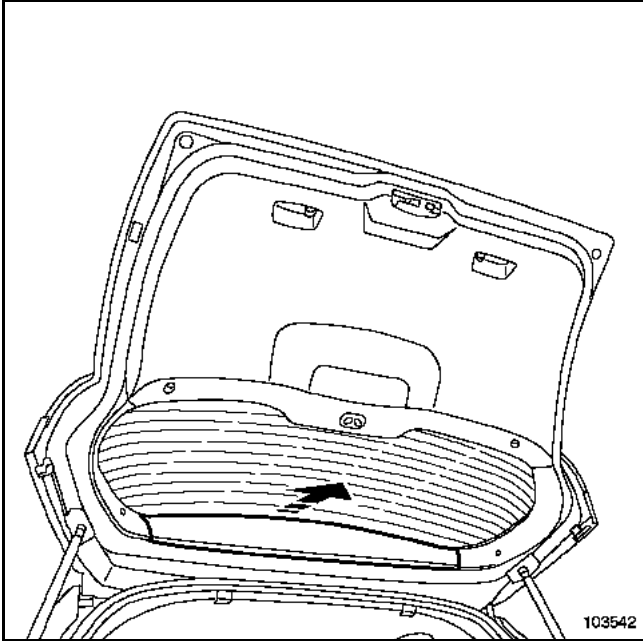
#### DEPOSE

Débrancher la batterie en commençant par la borne négative.

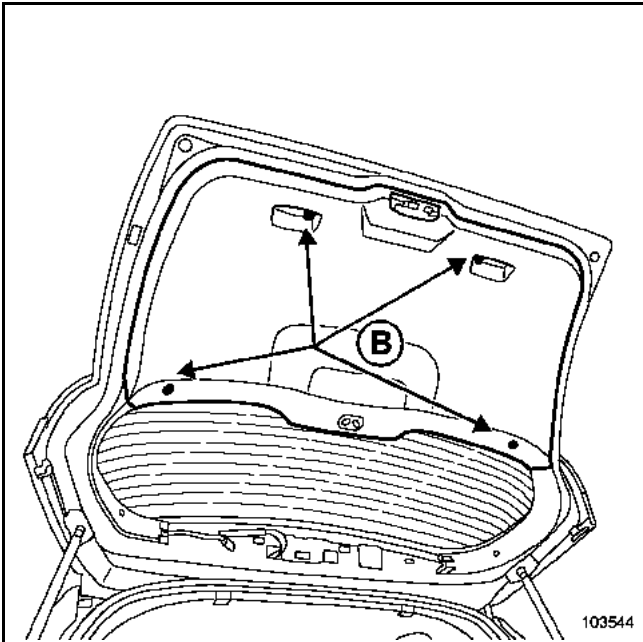
Effectuer les opérations de déshabillage dans l'ordre suivant.

- Déposer :
- a. les garnitures intérieures
  - b. le 3<sup>ème</sup> feu stop
  - c. le faisceau de hayon

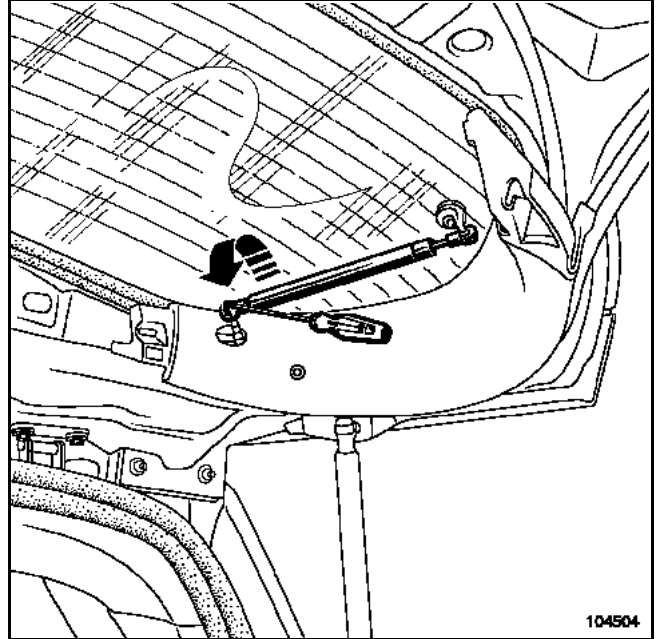
### a. Dépose des garnitures intérieures



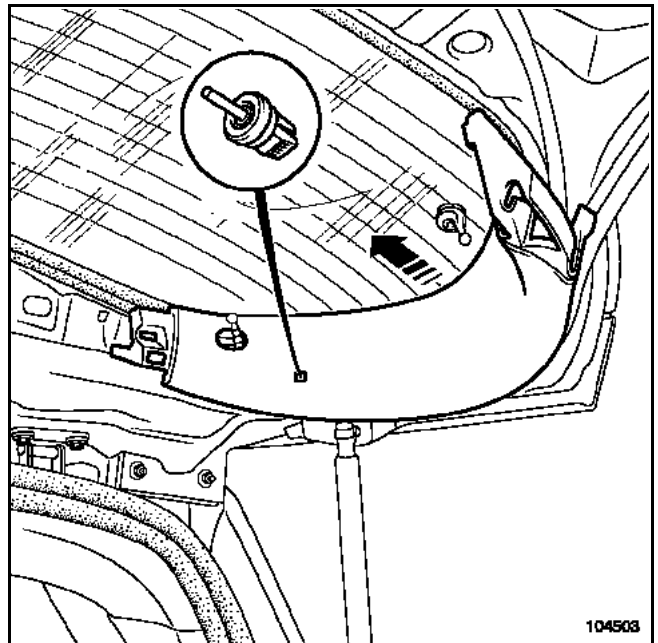
Déclipper en tirant la garniture supérieure.



Déposer les vis (B).



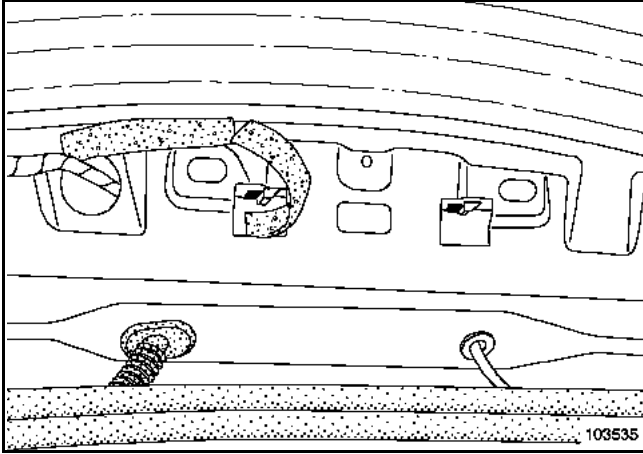
Déclipper l'équilibreur de lunette arrière ouvrante (si le véhicule en est équipé) en tirant et en tournant l'équilibreur avec précaution pour ne pas toucher la lunette ouvrante.



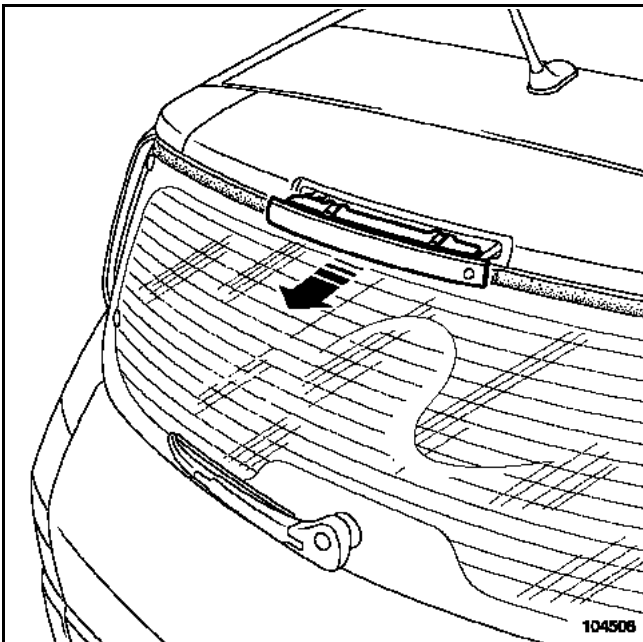
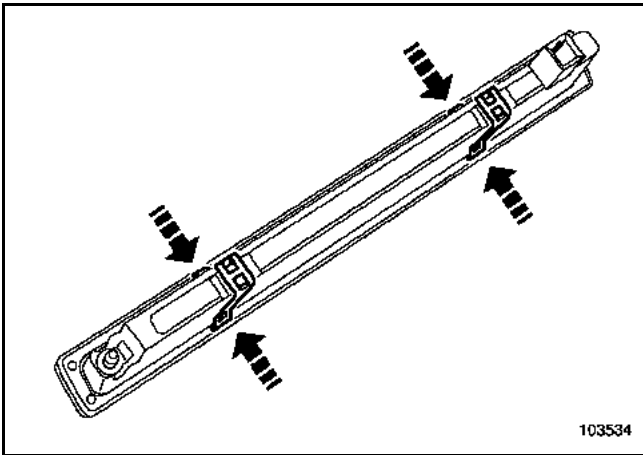
Déclipper en tirant la garniture latérale (si le véhicule en est équipé).

Nota :  
Dans le cas d'un incident sur le pion de maintien de plage arrière, celui-ci est disponible au détail en pièce de rechange et peut être remplacé seul.

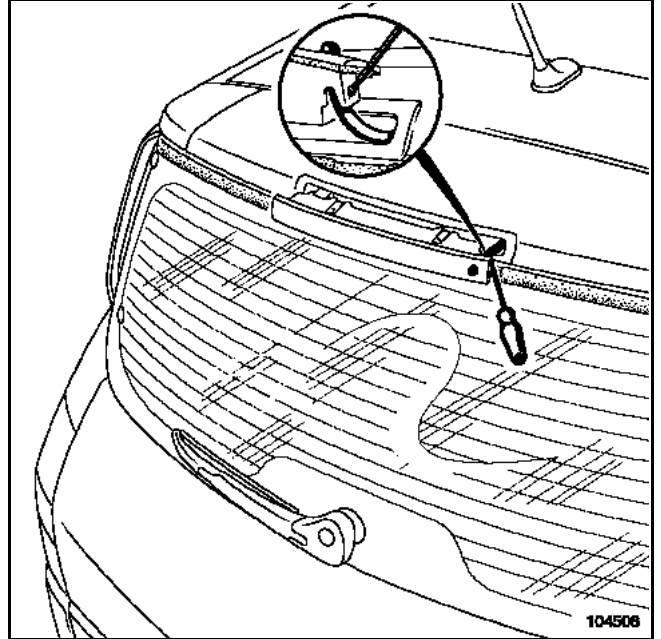
b. Dépose du 3<sup>ème</sup> feu stop



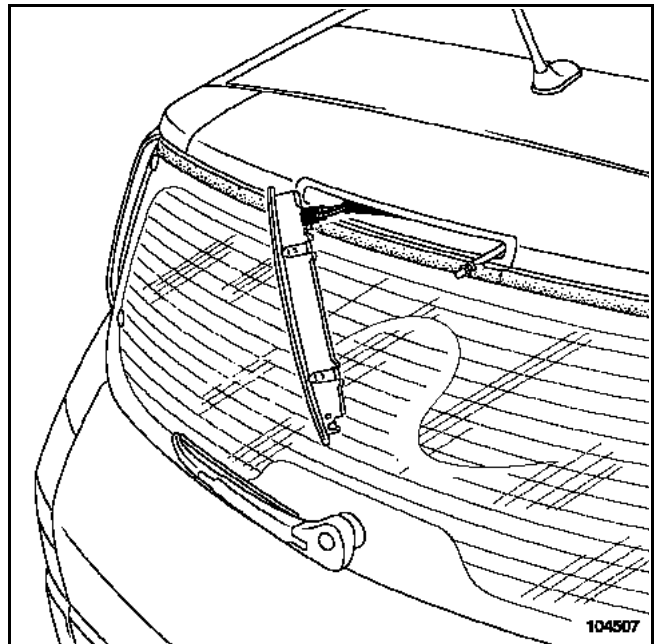
Déclipper le feu de l'intérieur à l'aide d'un tournevis plat au niveau des deux clips métalliques (C).



Par l'extérieur dégager le feu.



Déclipper le gicleur (deux clips) à l'aide d'un tournevis plat.

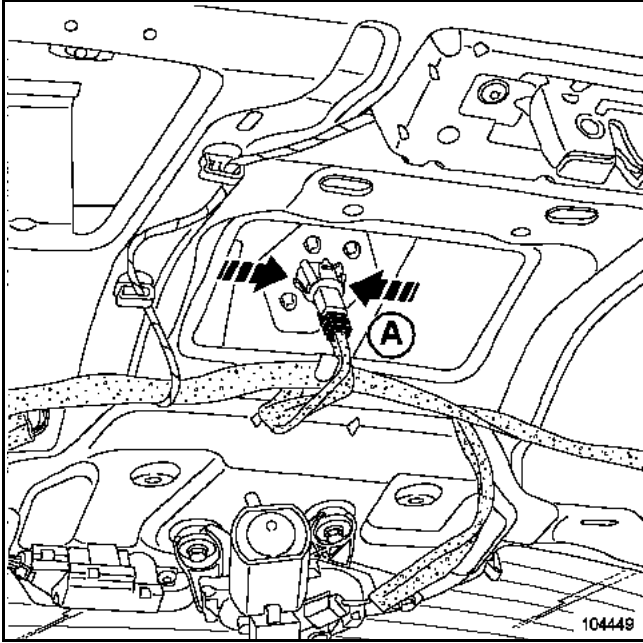


Débrancher le tuyau de lave - lunette arrière.

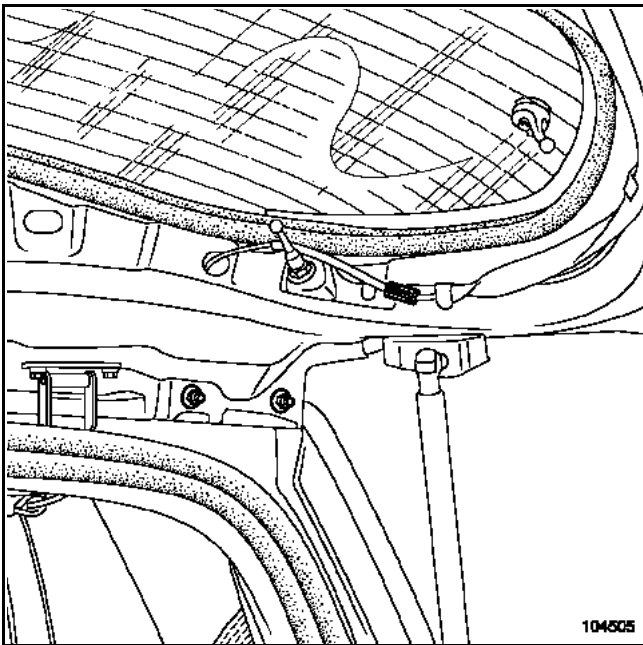
Déconnecter le faisceau.

Déposer le feu.

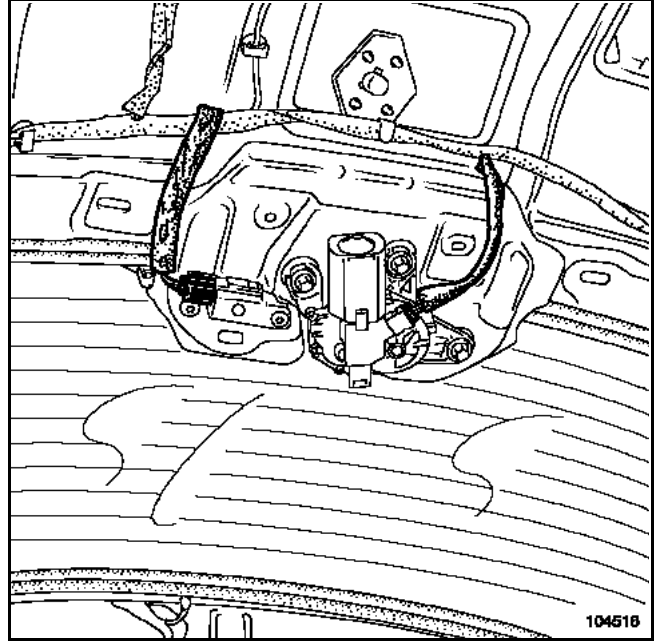
### c. Dépose du faisceau de hayon



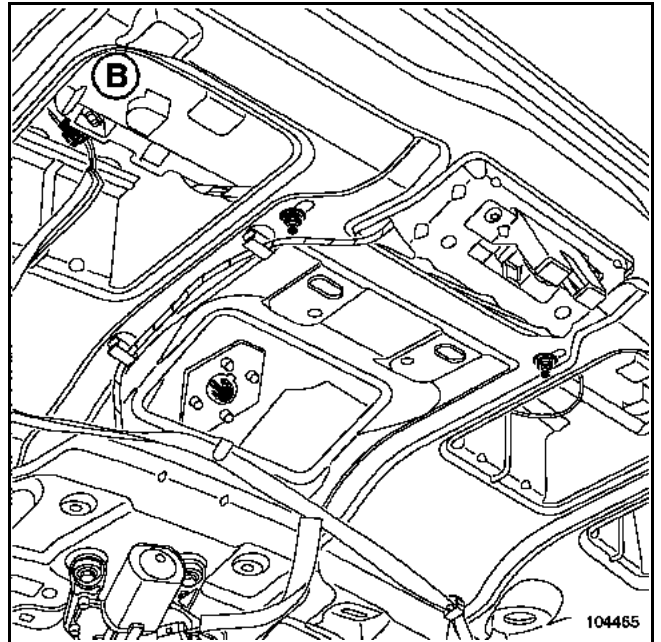
Débrancher le connecteur du bouton d'ouverture "mains libres" (si le véhicule en est équipé).



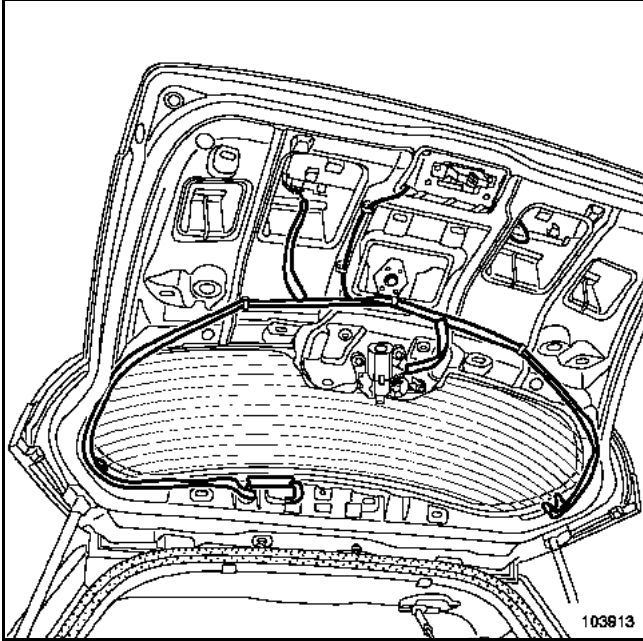
Débrancher le connecteur de dégivrage.



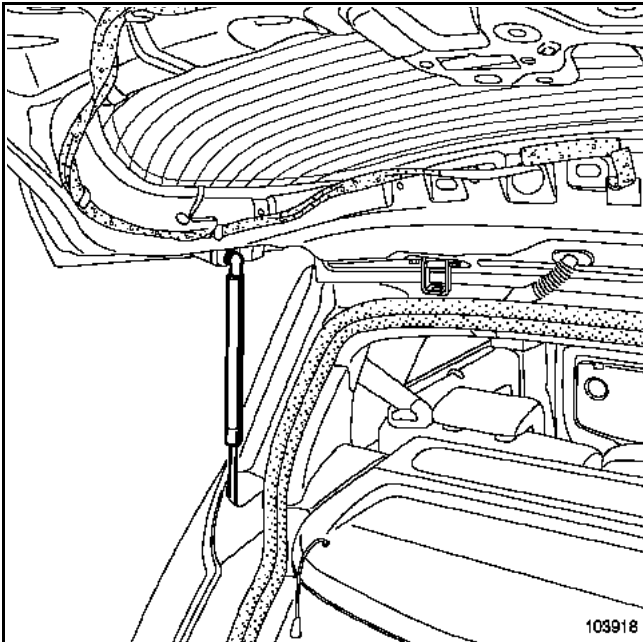
Débrancher le connecteur de la serrure d'ouverture de la lunette arrière et du moteur d'essuie-vitre (si le véhicule en est équipé).



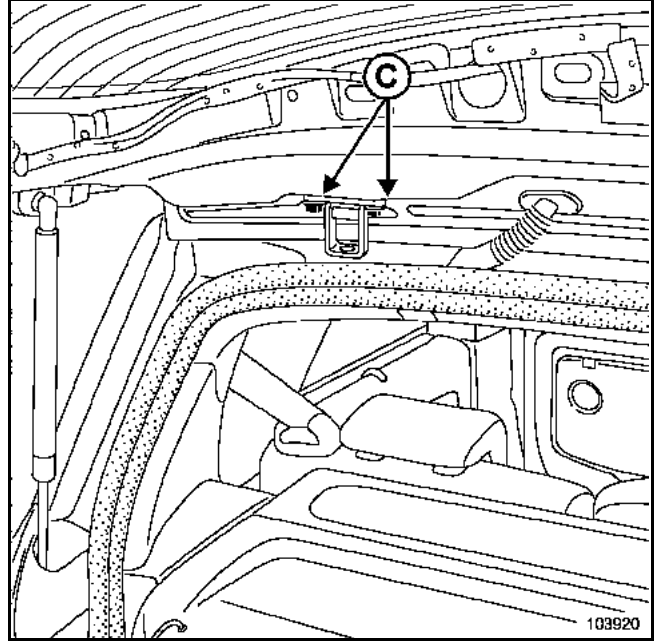
Débrancher le connecteur sur le bandeau de hayon.



Dégager le faisceau de hayon et le tuyau de lave - lunette arrière.



Déposer les équilibreurs de hayon.



Déposer le hayon par les vis de fixation de charnières supérieures (C).

### REPOSE

Procéder dans le sens inverse de la dépose.

Approcher les vis (C) sans serrer et remettre le hayon en place (se référer aux anciennes traces de peinture et vis sur les charnières).

Pour les réglages éventuels respecter les consignes décrites à la fin de ce chapitre.

### ATTENTION

Brancher la batterie ; effectuer les apprentissages nécessaires (voir chapitre 8 **Équipement électrique**).

### 2. REMPLACEMENT DU HAYON

L'ordre des opérations décrites ci-après est spécifique au remplacement du hayon.

Débrancher la batterie.

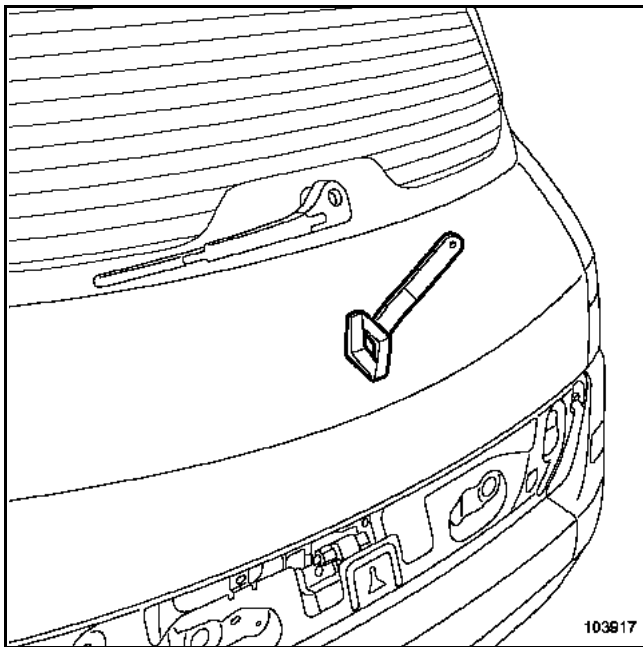
Effectuer les opérations de déshabillage dans l'ordre suivant.

Répéter les opérations de dépose **a**, **b** et **c** décrites précédemment.

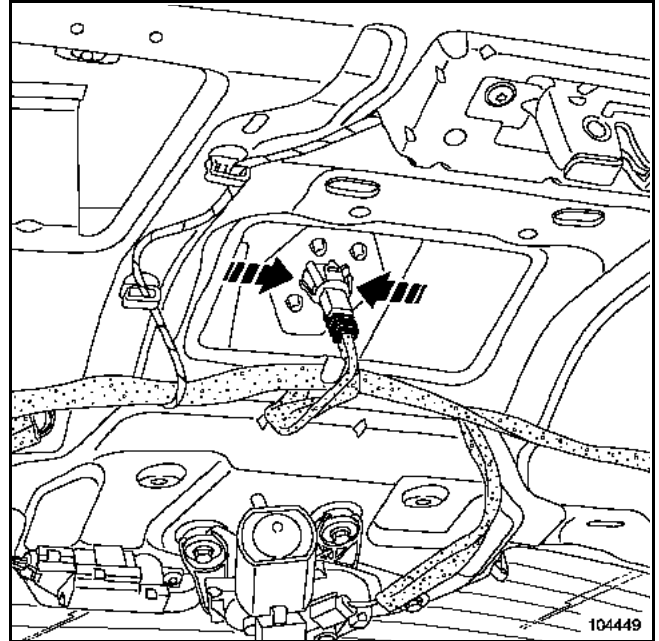
Déposer :

- d.** le monogramme de hayon
- e.** le bandeau de hayon
- f.** la lunette arrière ouvrante (si le véhicule en est équipé)
- g.** la serrure de hayon et de lunette arrière ouvrante et le moteur d'essuie - vitre

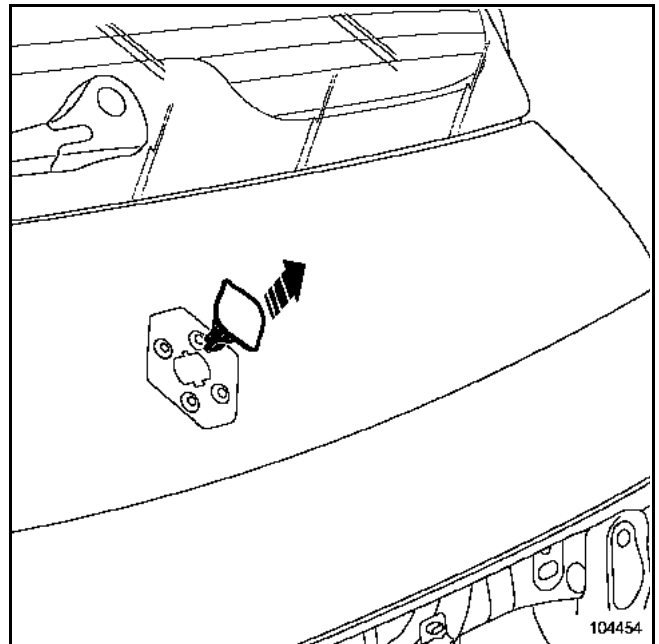
#### d. Dépose du monogramme de hayon



A l'aide de l'outil (Car. 1363) déposer le monogramme.

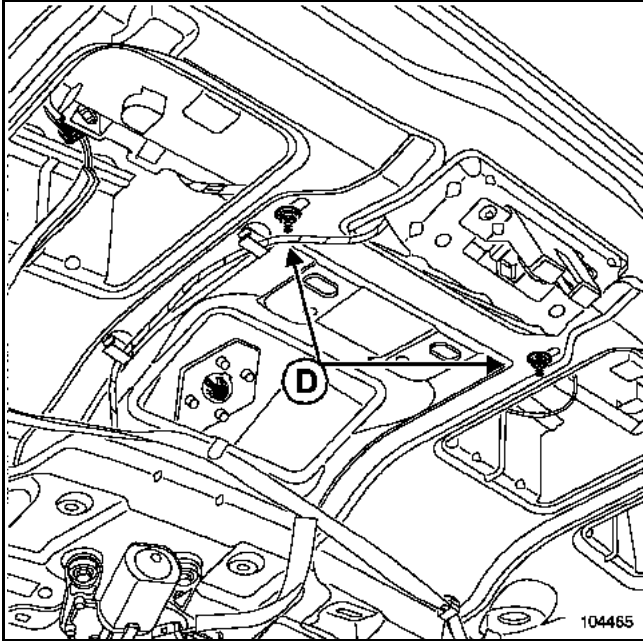


Appuyer sur les ergots du bouton d'ouverture "mains libres".

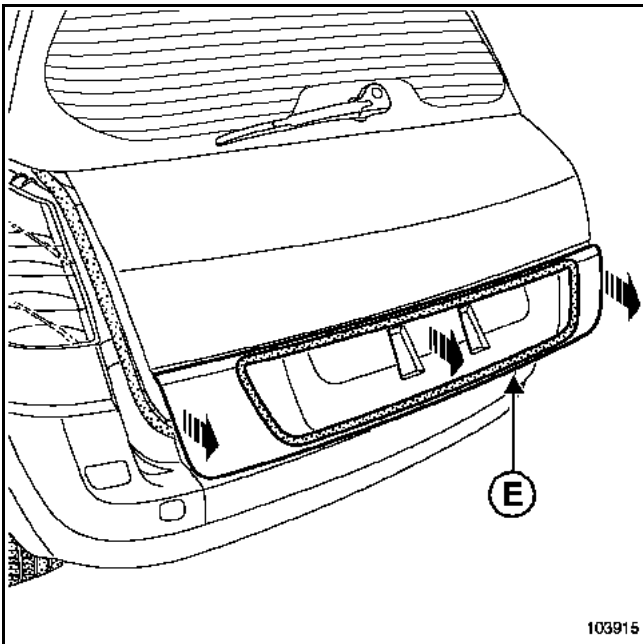


Dégager le bouton d'ouverture "mains libres" (si le véhicule en est équipé).

### e. Dépose du bandeau de hayon



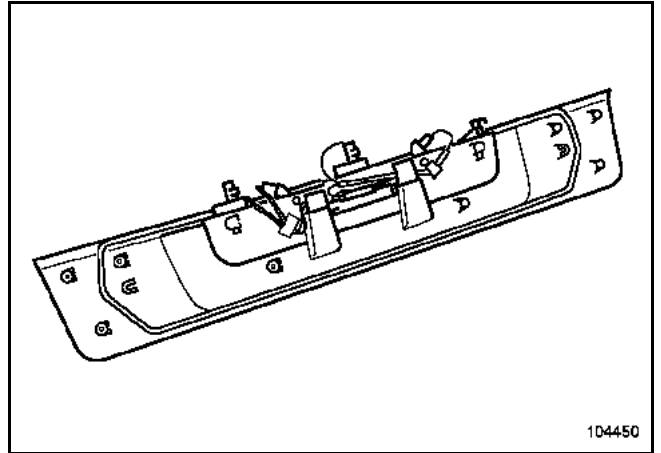
Déposer les vis (D) de fixation du bandeau de hayon.



Dégager le bandeau vers l'arrière.

Nota :

Pour la reposes du bandeau de hayon vérifier l'état du mastic d'étanchéité et le remplacer si nécessaire avec du mastic de bourrage (consulter la Note Technique 396A).

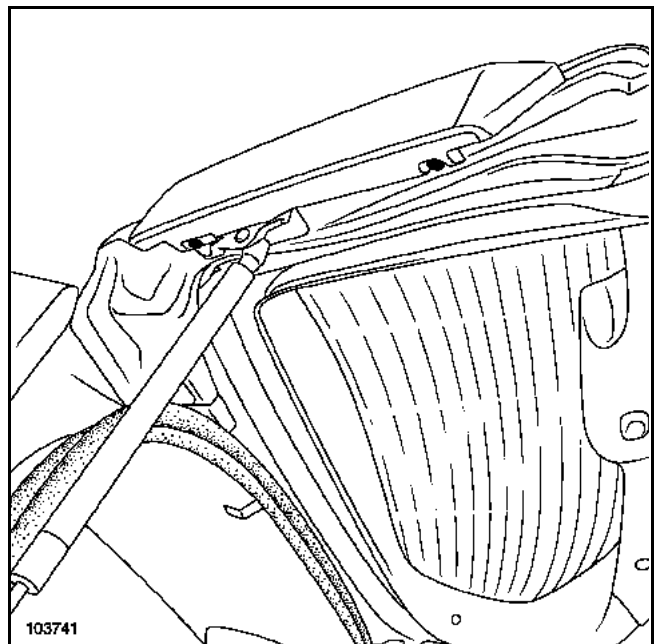


Pour le remplacement et le déshabillage du bandeau de hayon voir chapitre 55A.

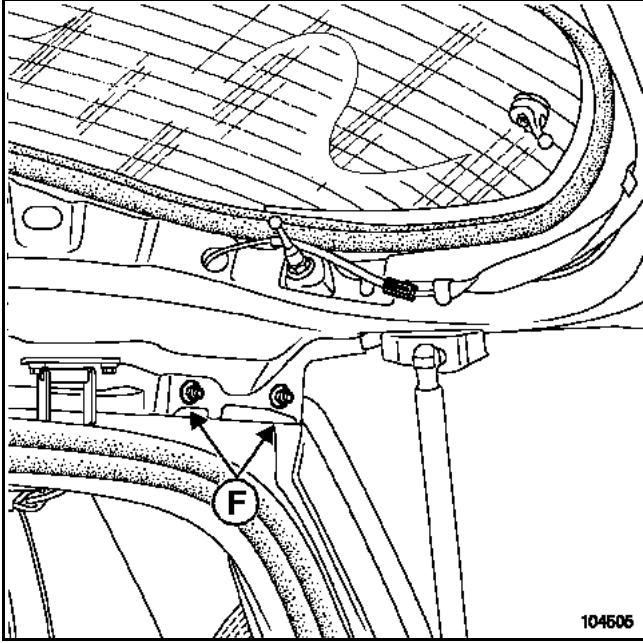
### f. Dépose de la lunette arrière ouvrante

Nota :

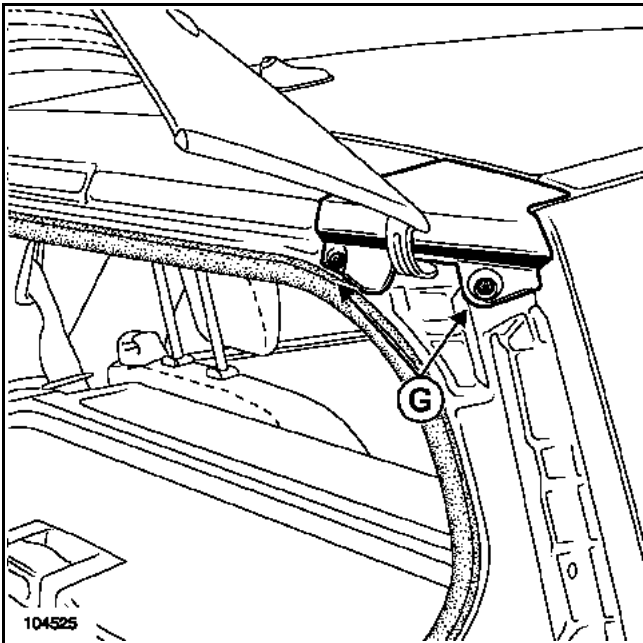
Pour la dépose de la lunette arrière non ouvrante chapitre 54A.



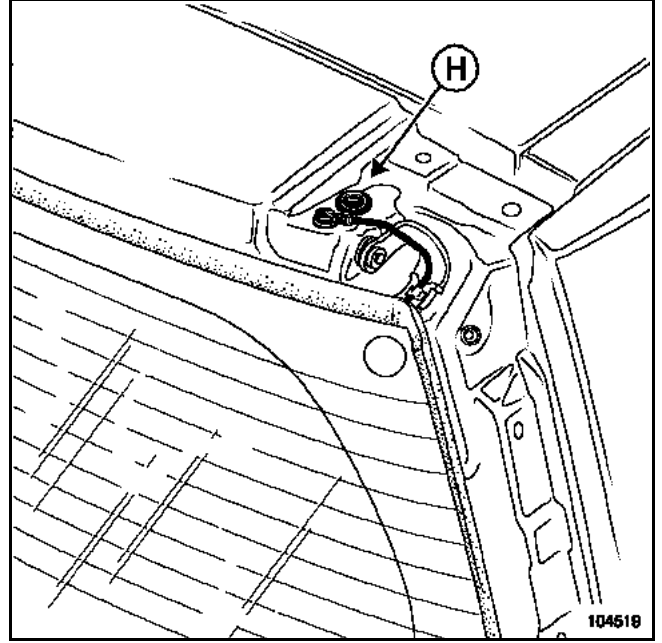
Déposer l'enjoliveur de hayon.



Déposer les deux vis (F) de fixation de l'enjoliveur de lunette arrière dégivrante.



Déposer les deux vis (G) de fixation de l'enjoliveur de lunette arrière dégivrante.



Déposer :

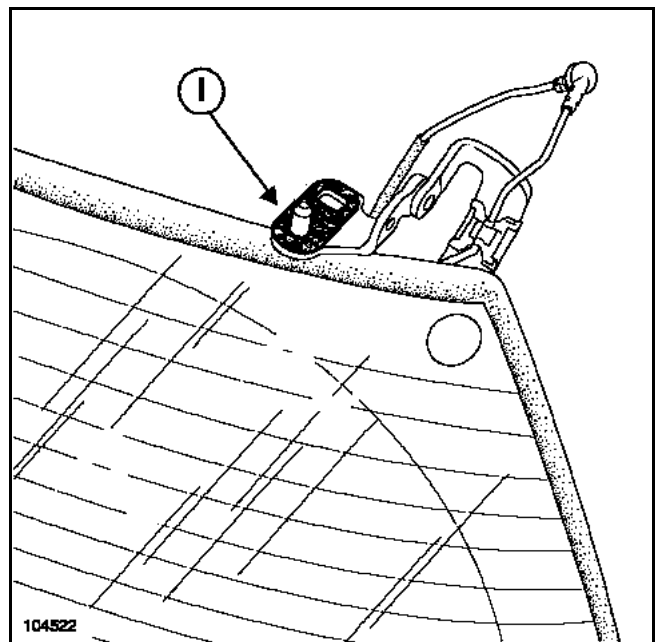
- le faisceau de lunette arrière dégivrante,
- la vis (H) de fixation de lunette arrière dégivrante,
- l'ensemble lunette avec l'essuie-vitre et son support.

Pour le remplacement de la lunette arrière dégivrante, voir chapitre 54A.

Pour le remplacement et le réglage de l'essuie-vitre et du support d'essuie-vitre, voir chapitre 8.

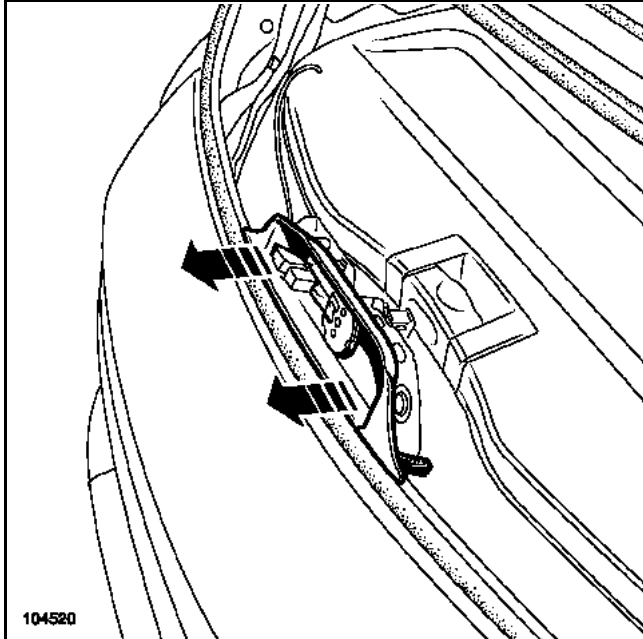
### ATTENTION

Lors de la dépose, ne pas détériorer le joint d'étanchéité, dans le cas contraire remplacer le joint par un mastic de bourrage (voir Note Technique 396A).

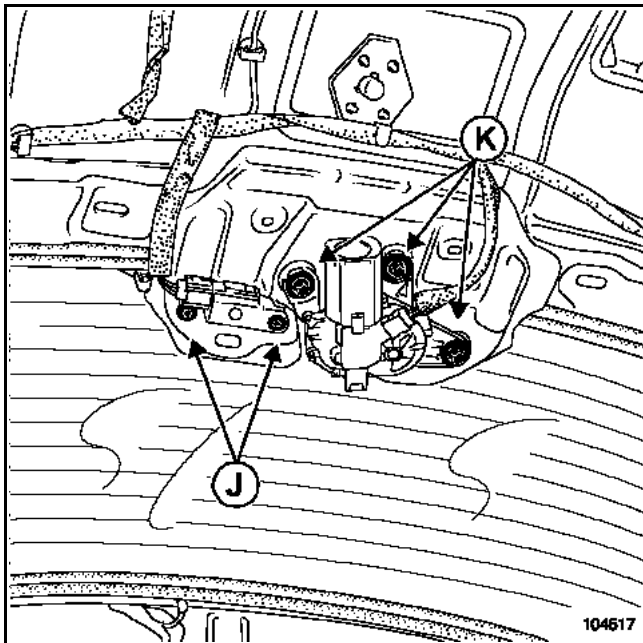




### g. Dépose de la serrure de hayon, de lunette arrière ouvrante et du moteur d'essuie - vitre

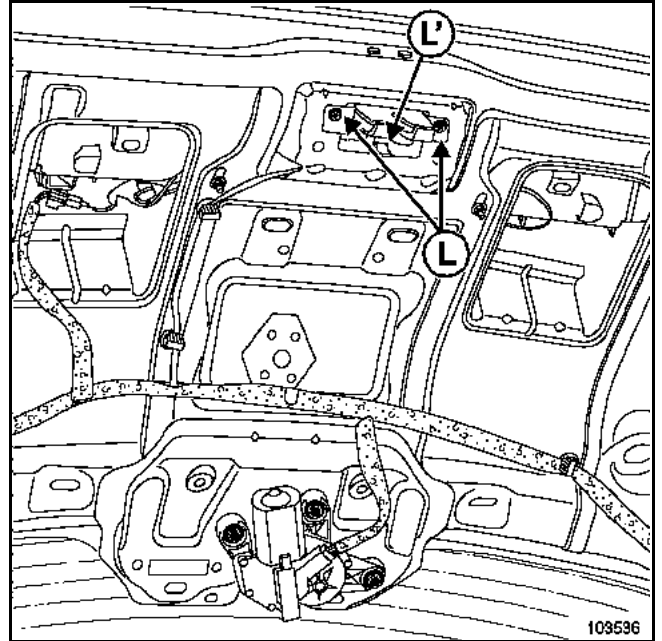


Déposer avec précaution la garniture du moteur d'essuie - vitre et de la serrure de lunette.



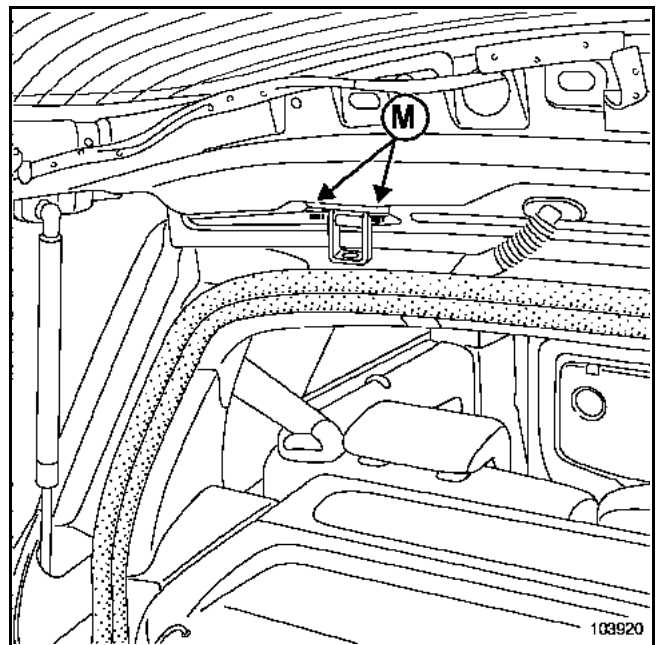
Déposer :

- les deux vis (J) de fixation de la serrure de lunette,
- les trois vis (K) de fixation de moteur d'essuie-vitre.



Déposer :

- les deux fixations (L), et appuyer sur l'ergot de maintien de la serrure (L'),
- la serrure.



Déposer :

- les équilibreurs de hayon,
- le hayon par les vis de fixation de charnières supérieures (M).

### REPOSE

Procéder dans le sens inverse de la dépose, et respecter les particularités avant montage décrites pour les éléments ci-dessus.

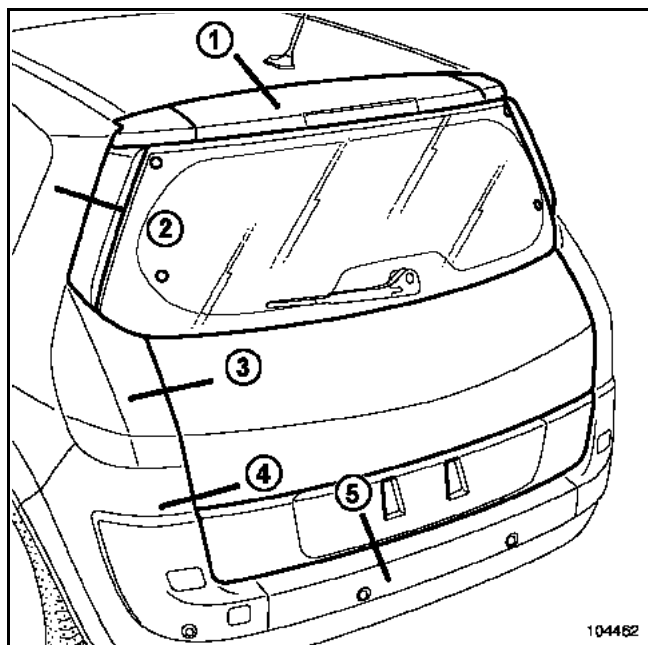
Effectuer le réglage en respectant les consignes décrites à la fin de ce chapitre.

#### ATTENTION

Brancher la batterie ; effectuer les apprentissages nécessaires (voir chapitre **8 Equipement électrique**).

### 3. REGLAGE

#### Zones de réglages



#### PREPARATION AVANT MONTAGE

##### Sur véhicule :

Déposer :

- la garniture intérieure de jupe,
- la garniture de pavillon (partiellement),
- la gâche de hayon.

Monter les feux arrière.

##### Sur le hayon de rechange :

Monter :

- la serrure,
- les butées latérales de centrage,
- le bandeau fusible.

### MISE EN PLACE DE L'ELEMENT

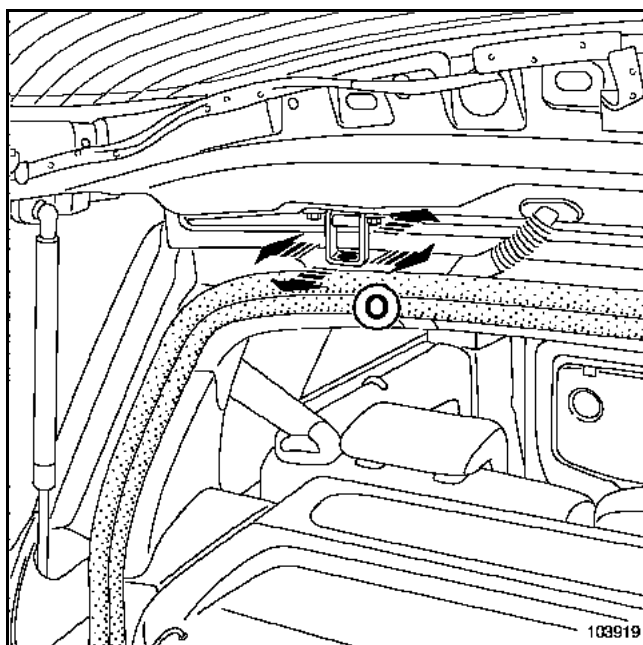
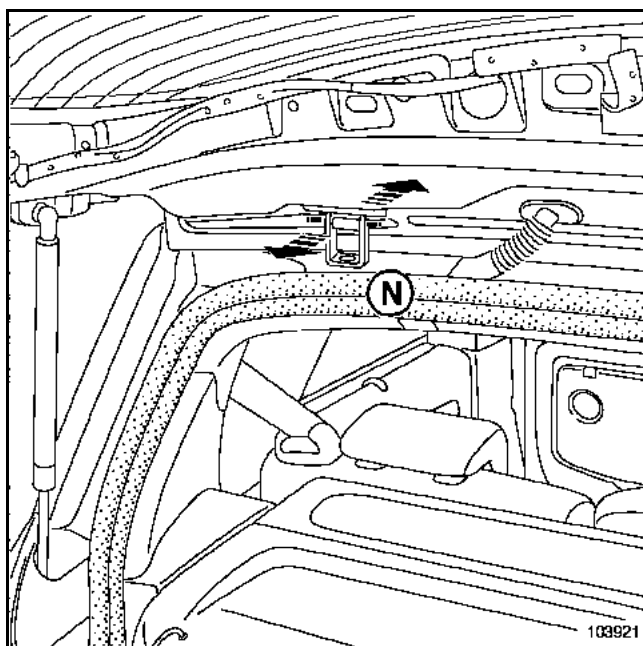
Nota :

Avant la repose définitive, refaire l'étanchéité entre les charnières et le hayon avec du mastic de bourrage (voir Note Technique **396A**).

Approcher toutes les fixations sans serrer.

Cette intervention nécessite deux opérateurs.

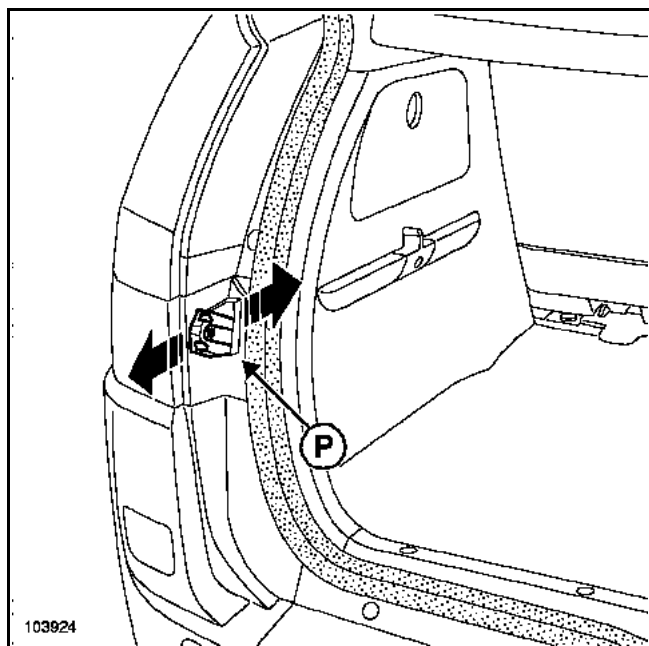
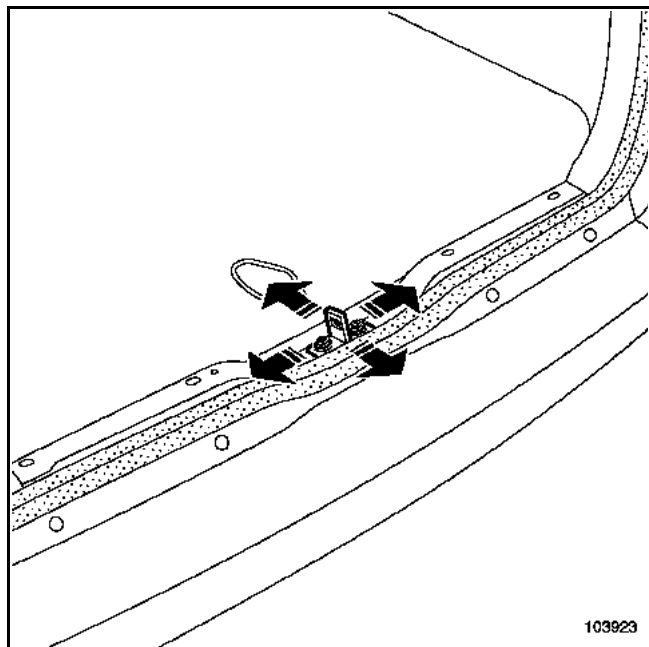
#### Procédure de réglage



Tous les réglages des jeux de l'élément (zones 1, 2 et 5 voir introduction) sont assurés au niveau des vis de fixation N et O des charnières.

Vérifier les réglages et préserrer en position.

### Réglage de finition



Assurer le jour et l'affleurement du hayon en partie inférieure des zones 3, 4 et 5 (voir dessin zone de réglage dans l'introduction) par les vis de gâche et les butées latérales P sur le bouclier.

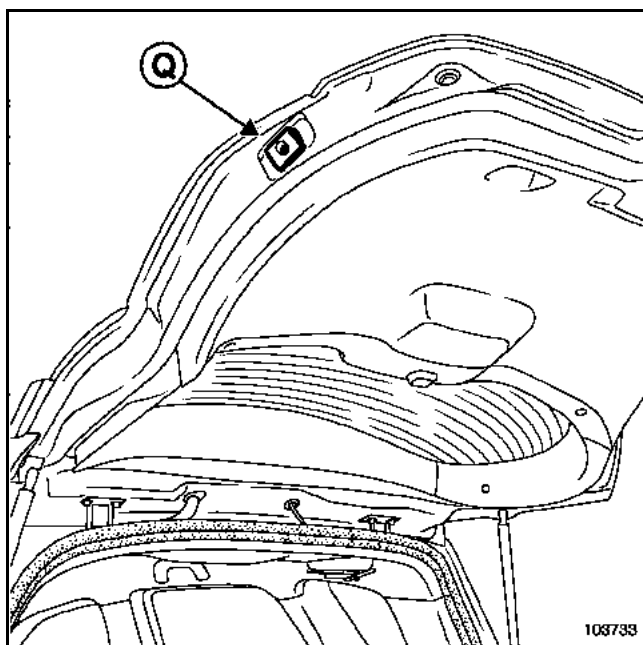
### ATTENTION

Il n'y a pas de réglage possible au niveau de la serrure du hayon.  
L'emboîtement de la gâche et la serrure doit être optimal (auto-centrage) pour éviter tout talonnement.

Vérifier les réglages et serrer en position.

### Nota :

En position fermée les butées (Q) doivent être en appui sur les butées (P) sur le bouclier.



### Couple de serrage



vis de gâche de hayon

2,1 daN.m